

UNIVERSITE DE CLERMONT I

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

THESE

NOUVEAU REGIME

**CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE
POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
C. A. M. E. S. — OUAGADOUGOU**
Arrivée
Enregistré sous n° **03.017**

**CONTRE-CHOC PETROLIER ET AJUSTEMENT
STRUCTUREL DANS UN PAYS EN VOIE DE
DEVELOPPEMENT MEMBRE DE L'O.P.E.P.
LE GABON**

**THESE PRESENTEE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE DEVANT LA
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
DE L'UNIVERSITE DE CLERMONT I
POUR L'OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR**

PAR GABRIEL ZOMO YEBE

SOUS LA DIRECTION DU PROFESSEUR

H. F. HENNER

ANNEE ACADEMIQUE 1990-1991

J U R Y

Monsieur (ou Madame) H. F. HENNER	Président
Monsieur (ou Madame)	Suffragant

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

- Président de l'Université : Mme A. ROUHETTE
- Vice-Président de l'Université : M. B. DASTUGUE
: M. M. DOLLY
: M. J.P. FOIRRY
- Secrétaire Général de l'Université : M. J. ORTOLI
-
- Doyen de la Faculté : M. J. AULAGNIER
- Assesseurs du doyen : Mme M. BOISSONNADE
: M. J.P. VEDRINE
- Professeurs de la Faculté : M. J.P. AZAM
: M. F. BLANC
: M. G. FRELASTRE
: M. P. GUILLAUMONT
: Mme S. GUILLAUMONT
: M. H.F. HENNER
: M. J.Y. LESUEUR
: M. P. NDONDANG
: M. P. PASCALLON
: M. L. RIGAUD
: M. J.P. VEDRINE
- Maîtres de Conférences : M. J. AULAGNIER
: M. R. BERTHUET
: Mme M. BOISSONNADE
: Mme F. BROCHART
: Mme M. DEMEOCQ
: M. Y. DEMONTEIX
: Mle M.C. DIARD
: M. J.P. FOIRRY
: Mme C. GRELET
: M. B. GUILHOT
: M. J. MATHONNAT
: M. M. PASSEMARD
- Maîtres-Assistants : Mme M.F. BARA
: M. M. BERGOUGNOUX
: M. J.C. BERTHOLON
: Mme E. MANCEL

RESUME ET MOTS-CLES

Depuis décembre 1985, l'économie gabonaise est secouée par une grave crise des paiements, Les simulations du modèle MEGA et une analyse de la politique gabonaise de développement montrent que ses origines sont à la fois exogènes et endogènes.

Pour juguler cette crise et réorienter son économie, le Gabon a appliqué deux programmes d'ajustement structurel du F.M.I..Mais malgré la relative pertinence théorique de ces programmes, les simulations du modèle MEGA montrent qu'ils n'ont pas atteint tous les objectifs escomptés à cause de certains facteurs endogènes de la crise dont le Fonds avait négligé les effets induits. De ce fait, il apparait que l'approfondissement et la réussite de l'ajustement passent par des conditions socio-politiques et économiques propres à chaque pays mais dont l'instauration d'un Etat de droit est l'aspect le plus fondamental.

GABON - CONTRE-CHOC PETROLIER - DOLLAR - PETROLE - MODELE MEGA - ENDOGENE - EXOGENE - AJUSTEMENT - PROGRAMME - APPROFONDISSEMENT - DESEQUILIBRE - SYNDROME HOLLANDAIS - CONDITIONS - DEMOCRATIE.

S O M M A I R E

PREMIERE PARTIE : NATURE DE LA CRISE AU GABON

CHAPITRE I : LES ORIGINES EXOGENES DE LA CRISE

SECTION 1 : L'instrument d'analyse de la crise au Gabon: le modèle MEGA.

SECTION 2 : Evaluation des effets des fluctuations du prix du baril de pétrole et du taux de change du dollar sur l'économie gabonaise de 1984 à 1987.

CHAPITRE II : LES ORIGINES ENDOGENES DE LA CRISE

SECTION 1 : La stratégie gabonaise de développement avant le contre-choc pétrolier: présentation et conséquences.

SECTION 2 : Les facteurs de déséquilibre et leurs effets.

DEUXIEME PARTIE : SOLUTION A LA CRISE : L'AJUSTEMENT STRUCTUREL AU GABON

CHAPITRE I : ANALYSE DU PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET DE SES EFFETS SUR L'ECONOMIE GABONAISE.

SECTION 1 : Approche de l'ajustement du F.M.I.: analyse théorique du déséquilibre de la balance des paiements et des mesures pour y faire face.

SECTION 2 : Le premier PAS du Gabon

SECTION 3 : Bilan du premier PAS

CHAPITRE II : OPPORTUNITE, PORTEE ET LIMITE DU DEUXIEME PAS

SECTION 1 : Le compte de référence et les objectifs du deuxième PAS: analyse comparative.

SECTION 2 : Analyse de l'opportunité du deuxième PAS à travers une étude des variantes du schéma de référence.

SECTION 3 : Les mesures supplémentaires préconisées par le F.M.I. dans le cadre du deuxième PAS et leurs conséquences sur l'économie gabonaise.

CHAPITRE III: ESQUISSE D'UN APPROFONDISSEMENT DE L'AJUSTEMENT AU GABON

SECTION 1 : Les conditions politiques, sociales et économiques de l'approfondissement de l'ajustement.

SECTION 2 : Le développement de l'intérieur

R E M E R C I E M E N T S

Nous remercions Monsieur le Professeur HENRI-FRANCOIS HENNER qui a bien voulu accepter de nous guider tout au long de nos recherches. Nous lui exprimons notre très vive gratitude pour sa disponibilité constante, les remarques faites, et les conseils prodigués avec le souci de respecter notre liberté de pensée.

Nos remerciements vont aussi à Messieurs ZIZA, POSSO NOEL, et LEON NDEMBET de la Direction Générale de l'Economie à Libreville pour avoir mis à notre disposition les disquettes du modèle MEGA, le centre informatique du Ministère du Plan et de l'Economie, et pour leurs conseils pratiques.

Nous remercions également Monsieur ALAIN FONTENEAU de L'O.F.C.E. pour nous avoir fourni certains documents de travail.

Que Monsieur EYI METOU, Ingénieur Agronome au Ministère de l'Agriculture à Libreville, trouve ici l'expression de notre gratitude pour son aimable collaboration.

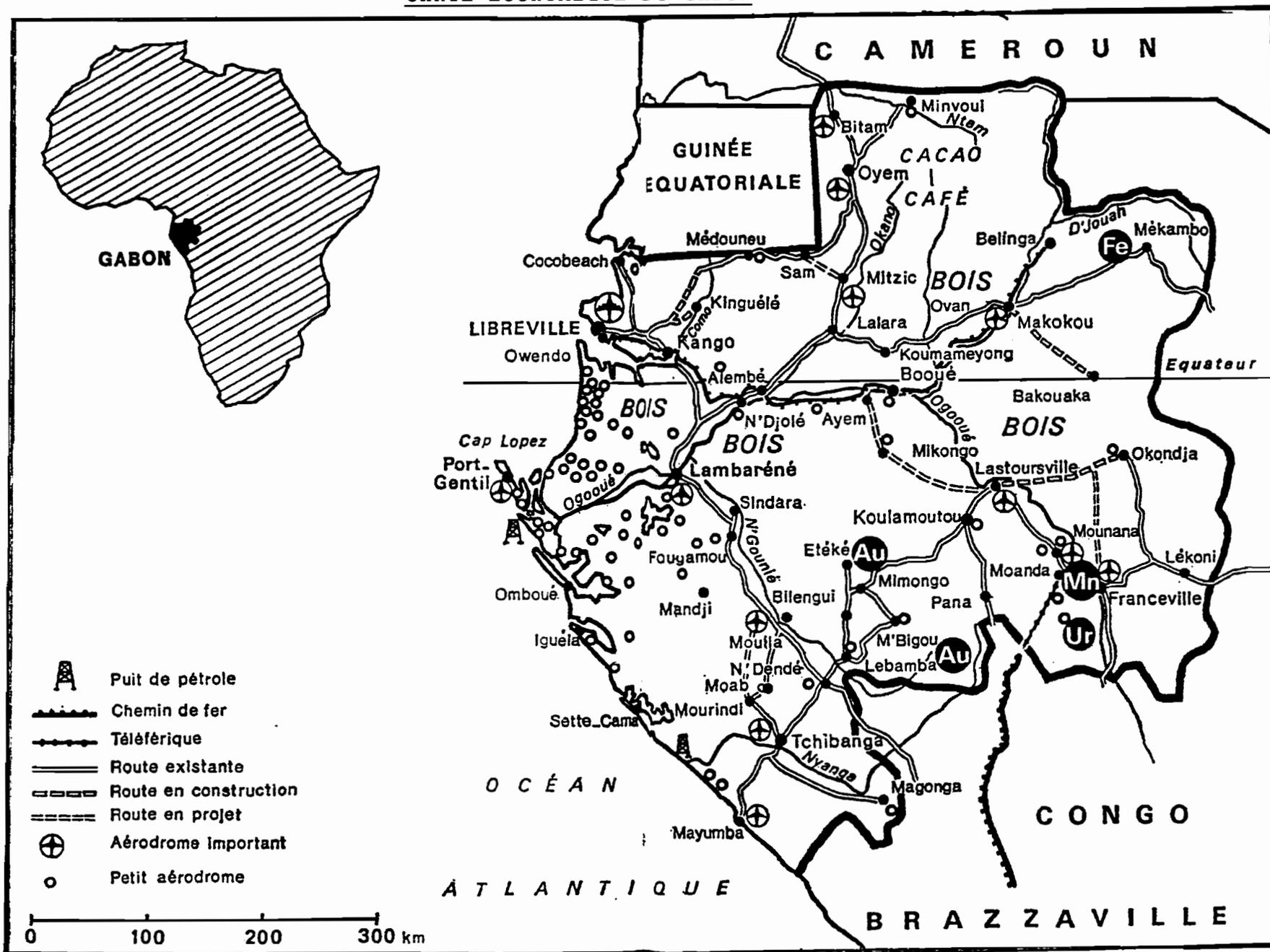
Enfin nous adressons nos sincères remerciements à Mademoiselle BRUN ISABELLE pour nous avoir aidé dans la dactylographie de ce travail.

A mon Père YEBE ELIE,
A ma Mère OBONO MADELEINE,
pour tout ce que vous avez fait
pour moi.

A mes regrettés Frères et Soeurs,
ENGOZOGHO YEBE HILAIRE,
ZE YEBE PATRICE,
MONEBANG YEBE AGATHE,
ADA ODILE.

A ma regrettée Mère ZANG JEANNE.

CARTE ECONOMIQUE DU GABON



Source : BOUCQUEREL (J), Le Gabon, Que sais-je , PUF 1976.

INTRODUCTION
GENERALE

I N T R O D U C T I O N G E N E R A L E

Depuis décembre 1985, la baisse conjuguée du prix du baril de pétrole et du taux de change du dollar appelée "contre-choc pétrolier" a plongé le Gabon, pays de l'Afrique centrale membre de l'O.P.E.P. dans l'une des plus graves crises de son histoire.

En effet, le prix du brut est tombé de 28\$ le baril au cours du dernier trimestre 1985, à moins de 10\$ à la fin du premier semestre 1986, avant de remonter à 14\$ environ en fin d'année. "Même si ce retournement du marché pétrolier était patent depuis quatre ans, l'effondrement des prix a surpris par sa brutalité";(1) ce qui montre la complexité et la multiplicité des variables pouvant agir sur les prix internationaux du baril. Depuis 1973, l'explication des mécanismes de fixation et de fluctuation des prix pétroliers divise les économistes tant sur le plan théorique, que celui de la vérification empirique.(2) Ici, nous essayerons seulement de comprendre et situer cette baisse brutale amorcée en décembre 1985, à travers une rétrospective de l'évolution de l'offre et de

(1) MAURUS (V), *Pétrole en chute, Le Monde, Bilan Economique et Social*, n° spécial, Dossiers et Documents, janvier 1987, p.20.

(2) FISHER (D), *The prospects for O.P.E.C. A critical surveys of models of the world oil market. Journal of development economic*, vol II, n°4, 1975 p.p 363-386.

la demande sur le marché pétrolier depuis 1979.

Au lendemain du deuxième choc pétrolier de 1978, qui a vu le prix du baril augmenter de 140%, les pays consommateurs de pétrole décidèrent de poursuivre les vigoureux programmes d'indépendance énergétique commencés dans les années 1975.

Les uns vont s'orienter vers le nucléaire (cas de la France), d'autres pays comme la Grande-Bretagne vont eux aussi se lancer dans la prospection pétrolière en dépit des coûts de production élevés.

Ces vastes programmes d'indépendance énergétique vont avoir pour conséquence une diminution de la demande pétrolière mondiale. De 51,9 millions de barils par jour en 1979, elle est passée à 45,4 millions de barils par jour en 1983.

Du côté de l'offre, l'augmentation des prix du brut a fait apparaître sur le marché beaucoup de producteurs marginaux, car au prix de 20\$ le baril, plusieurs puits non rentables par le passé le sont devenus.

Le bilan pétrolier par région de 1979 à 1984 se caractérise alors par un surplus sur le marché, comme l'indique le tableau suivant:

Tableau 1: Variation des bilans pétroliers de 1979 à 1984
(en millions de tonnes équivalent pétrole)

	Consommation	Production	Solde
U.S.A.	- 163	+ 6	- 169
O.C.D.E.*	- 228	+ 42	- 270
P.V.D.*	50	+ 113	- 63
Total	- 341	+ 161	- 502

* O.C.D.E. sauf U.S.A.

* P.V.D. sauf O.P.E.P.

Source: B.P. Statistical review, 1985.

Dès 1975, la production des pays non-O.P.E.P. augmente sensiblement. De 16,5 millions de barils par jour, elle est passée à 26,9 millions de barils par jour en 1985. Dans le même temps, la production de l'O.P.E.P. est passée de 27,2 millions de barils par jour à 15,3 millions de barils par jour.

Tableau 2: Evolution de la production journalière de pétrole
(en millions de barils/jour)

	1975	1979	1980	1985
Non-O.P.E.P.	16,54	21,20	21,46	26,87
O.P.E.P.	27,16	30,93	26,88	15,30

Source: B.P. Statistical review, 1986.

En 1983, la production de l'O.P.E.P. va devenir inférieure à celle des autres pays producteurs de pétrole. Le pouvoir de fixer les prix va lui échapper petit à petit. "Prise en ciseaux entre la baisse de la consommation et la montée en puissance des nouveaux producteurs, l'O.P.E.P. est contrainte en mars 1983 de baisser ses tarifs officiels, puis de limiter son rythme d'extraction afin de soutenir le marché menacé par une énorme surcapacité".(1) Le prix du brut baisse alors de 5\$ par rapport au niveau de 1982 pour se situer à 29\$, niveau qu'il gardera jusqu'en 1984.

Après la réunion de l'O.P.E.P. en décembre 1985, la chute des prix va s'accélérer. De 28\$, le prix du baril tombera à 15\$ en l'espace de quelques mois, niveau qu'il avait en valeur réelle au début de 1974. Deux facteurs vont être à l'origine de cet effondrement brutal:

(1) MAURUS (V), *Les années folles du pétrole*, Le Monde, Bilan Economique et Social, n° spécial Dossiers et Documents, janvier 1987, p.41

- Le non respect des quotas de production de certains pays de l'O.P.E.P. notamment les pays en guerre (Irak, Iran) qui doivent financer leurs achats d'armement, et les pays endettés (Nigéria, Vénézuela...) qui rendit inefficace la tentative de stabilisation des prix par une politique de réduction de la production.

- La lutte pour le maintien des parts de marché entre l'O.P.E.P. et les autres producteurs de pétrole.

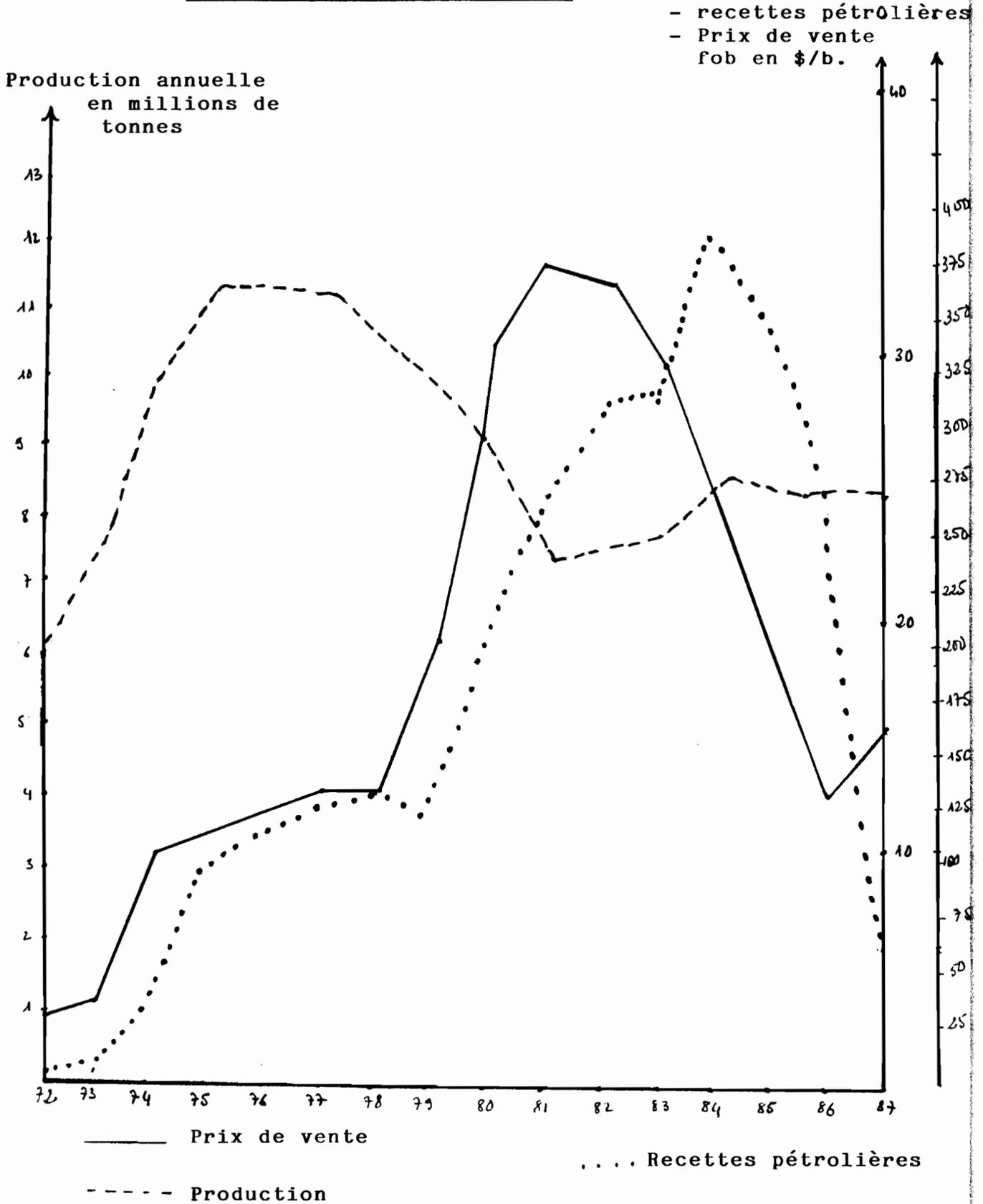
MAURUS V. note à cet effet que l'Arabie Saoudite, principal producteur de l'O.P.E.P. "contrainte de jouer seule les chiens de garde du marché et voulant donner une leçon tant aux producteurs concurrents de l'O.P.E.P. qu'à ses propres partenaires dont l'indiscipline l'exaspérait, va lancer la guerre des prix dans l'espoir d'évincer du marché les producteurs marginaux".(1)

Pour le Gabon, objet de cette étude, la chute des prix sera dramatique, ** /* de 26\$ le baril en 1986, le prix du brut gabonais est descendu à 12\$ et même à 9\$ le baril en août pour le Lucina */* (2) Dans ce contexte particulièrement morose, le simple maintien de sa production, au demeurant marginale sur le marché international, ne lui permettra pas de compenser les effets négatifs de la baisse des prix sur les recettes totales comme nous le verrons par la suite.

(1) MAURUS (V), *Les années folles du pétrole*, op.cit.

(2) Le lucina est un type de pétrole produit par SHELL GABON sur un permis d'exploitation portant le même nom.

Graphique 1: Evolution de la production, du prix de vente et des recettes de pétrole au Gabon



Quant au taux de change du dollar, après avoir baissé face au mark et au yen en 1977-1978, il a connu une longue période de surévaluation de 1981 à 1985. Au début de cette dernière année, il atteignit des sommets par rapport aux autres principales devises, valant 10 francs français en février 1985, 254 yens et 3,15 marks.

Dès le mois d'avril 1985, il se réorienta à la baisse et deux ans plus tard, il avait perdu 40% de sa valeur par rapport au yen et 45% par rapport au mark. Quelles sont les causes de ces fluctuations du dollar?

Selon PAUL ISARD, Economiste au F.M.I., "les modèles existants n'expliquent pas grand chose de la variation du taux de change du dollar pendant les années 1970 et 1980. Les analystes ne s'accordent pas sur les causes profondes de ces variations erratiques des taux". (1)

Face à cette difficulté d'expliquer par des estimations sur séries longues les déterminants des fluctuations du taux de change du dollar, nous nous intéresserons ici qu'à une courte période c'est à dire à partir de 1985, où selon GODIN, sous le triple effet du ralentissement économique aux U.S.A., de la baisse des taux d'intérêt, et des interventions des Banques Centrales, le dollar s'est nettement réorienté à la baisse.

Le ralentissement de la croissance américaine est la conséquence selon certaines études, de la perte de compétitivité des produits américains sur les marchés étrangers.

(1) POSTEL-VINAY (O), JEZEGABEL (M), Un krach financier est-il possible? *Problèmes Economiques*, n°2024 du 14/5/87, p.p 1-9. Article paru dans Dynasteurs le mensuel des Echos, n° de mars 1987.

En effet, la valeur trop élevée du dollar a permis aux Américains d'acheter à bas prix non seulement les biens de consommation issus des nouveaux pays industrialisés (N.P.I.) mais aussi des biens d'équipement issus des autres pays développés (Japon, Allemagne, France...). La diminution des exportations et l'accroissement des importations qui ont suivi, ont entraîné un important déficit de la balance commerciale des Etats-Unis. De 28 milliards de dollars en 1982, il est passé à plus de 107 milliards de dollars en 1985.

Par ailleurs, pour financer l'important déficit qu'a le budget américain depuis quelques années, le Trésor américain a emprunté massivement à l'extérieur. Ce procédé qu'ils appellent le "refunding" consiste tout simplement à vendre des bons du Trésor de trois, dix, et trente ans aux investisseurs étrangers. Ainsi le Trésor des U.S.A. a pu se procurer 29 milliards de dollar en novembre 1986, 29 autres en février 1987.

De 1985 à 1987, les investisseurs japonais ont financé entre le 1/4 et le 1/3 de ce déficit américain. "La peur de voir un jour les Japonais manquer le rendez-vous ou revendre les bons du Trésor américains moins chers a provoqué dans les marchés boursiers une crise de confiance dans la monnaie américaine".(1)

En dehors de la hausse des importations, le niveau élevé du dollar a aussi attiré une masse importante de capitaux aux U.S.A. Les entrées nettes de capitaux privés sont ainsi passées de 84,8 milliards de dollars en 1984 à 102,7 milliards en 1985. Les investissements de portefeuille des étrangers aux U.S.A. eux se sont accrus de 35,9 milliards de dollars en 1984 et de 71,4 milliards en 1985.

(1) POSTEL-VINAY (O), JEZEGABEL (M), *op cit.*

Pour faire face à cette situation, les autorités monétaires ont décidé de diminuer leur taux d'intérêt. Ainsi le taux d'escompte qui était de 8% au début de l'année 1985 a été ramené à 7,5% en mai; tandis que le "Prime rate" des banques revenait dans le même temps de 10,75% à 9,5%. (1)

Il a fallu l'accord des cinq (2) pour "faire atterrir le dollar en douceur", les U.S.A. ayant accepté de participer à une politique commune de baisse de leur propre devise. (3) Les interventions des autres Banques Centrales (10 milliards en quelques semaines après l'accord de New-York) permirent au dollar de perdre 21% de sa valeur par rapport au mark en 1986; vis à vis du franc français, il perdra à la même date 16% seulement compte tenu de la dévaluation de la monnaie française comparativement au mark. Pour les pays de la zone franc, le dollar se situera en 1986 à 346 franc cfa contre 449,5 franc cfa en 1985. En 1987 la chute du dollar s'accentuera; la valeur de la monnaie américaine descendra à 300,5 francs cfa.

Cette double baisse du taux de change du dollar et du prix du baril s'est fait ressentir différemment dans les économies pétrolières compte tenu des différences de capacité de production et de structures économiques.

(1) GODIN (G), Les principaux événements monétaires de l'année 1985, in Problèmes Economiques, n°1957 du 15/1/86, article tiré de L'Echo de la bourse sous le titre: "le dollar a presque réussi son atterrissage en douceur".

(2) L'accord des cinq est un accord signé à New-York le 22/12/85 entre la France, les U.S.A., l'Allemagne, le Japon et la Grande-Bretagne. Compte tenu des implications sur l'économie mondiale, d'une chute brutale des taux de change du dollar, cet accord visait le contrôle plus étroit des évolutions des grandes monnaies.

(3) RENARD (F), Dollar en douceur, in Le Monde Bilan Economique et Social 1986, op cit. p.22

Au Gabon, les premiers effets de cette baisse ont été en 1986 une diminution de 130 milliards de fcfa des recettes budgétaires, une détérioration de la balance des paiements caractérisée par un solde global de -47,65 milliards de fcfa, et un accroissement alarmant du niveau de la dette et de son service.

L'ampleur prise par ces effets au fil des mois va contraindre le Gabon à demander l'aide du F.M.I. et le 23 décembre 1986, celui-ci lui ouvre un crédit "stand-by" de 98,7 millions de D.T.S. soit 780 millions de francs français contre l'acceptation d'un programme d'ajustement structurel susceptible de réorienter l'économie gabonaise.

Deux ans plus tard, en décembre 1988, le Gabon décide de suspendre les négociations avec le F.M.I., jugeant certaines mesures du deuxième programme d'ajustement difficiles à réaliser en raison de leurs effets sur le niveau de vie de la population. Il relance du même coup les controverses sur la nécessité et les fondements des conditionnalités du F.M.I..

L'analyse des effets du contre-choc pétrolier sur un pays membre de l'O.P.E.P. et des mesures pour y faire face, est donc un sujet d'actualité qui aujourd'hui plus que jamais est loin d'être désuet. Elle présente en effet un intérêt à la fois historique, théorique et pratique.

Sur le plan historique, cette étude rentre dans le cadre de l'analyse des effets de la participation aux échanges internationaux, dont l'aspect bénéfique pour un pays a été mis en lumière dès le XVIII^e siècle par les auteurs tels que ADAM SMITH dans sa "théorie des avantages absolus", RICARDO dans la théorie des avantages relatifs

ou plus récemment par B. OHLIN.(1)

De ces théories a découlé celle du libre échange qui suppose qu'une concurrence internationale sans entrave facilite au niveau mondial la division du travail, et l'utilisation optimale des ressources productives, qui sont profitables à tous les pays.

Ainsi grâce à la politique de libéralisation des échanges internationaux concrétisée par l'élimination de certains obstacles soit sur le plan international (G.A.T.T., Kennedy Round, Tokyo Round) soit dans un cadre plus restreint (C.E.E. par exemple), les échanges internationaux de marchandises se sont développés de façon nette et rapide depuis la seconde guerre mondiale. Ils représentaient en 1982 15% du Produit Mondial Brut, contre seulement 8% en 1952. La part relative des échanges a ainsi doublé en moins de 30 ans.

Parallèlement à cet accroissement des échanges internationaux, les pays industrialisés ont enregistré depuis une trentaine d'années une croissance économique remarquable. Les exportations de ces pays ont constitué un soutien à leur expansion, tandis que les importations ont été des stimulants pour les industries natio-

(1) Pour plus de détails cf:- MUCCHIELLI (J.L), SOLLOGOUB (M) in L'échange international, Economica, Paris, 1980.

- HENNER (H.F), Les tendances profondes du commerce international, Chroniques d'actualité, SEDEIS, novembre 1976.

- HENNER (H.F), Le protectionnisme contemporain, Etudes et Documents provisoires, C.E.R.D.I. Clermont-Ferrand 1988.

- HENNER (H.F), Commerce international, Domat, Paris, 1989.

-nales.(1) Cependant, cette croissance des pays industrialisés s'est accompagnée d'une aggravation de la situation relative d'une grande partie des pays du Tiers-Monde. De cette situation paradoxale est née la théorie de la dépendance formulée après la deuxième guerre par les structuralistes, dont la figure de proue en Amérique Latine est R. PREBISCH.(2)

Analysant la tendance à la détérioration des termes de l'échange des pays latino-américains, il constate que ces derniers à l'instar de tous les pays du Tiers-Monde, appartiennent à un système de relations économiques internationales: le système "centre-périphérie". Avantageés par leurs positions et par leur avance technologique, les pays industrialisés (et surtout les U.S.A.) organisent ce système global pour leur propre intérêt...(3)

Dans le même ordre d'idées, D. GOLDSBROUGH et I. ZAIDI (4) estiment

-
- (1) Cf LASSUDRIE-DUCHENE (B), *Echange international et croissance*, Economica, Paris, 1972. Les exportations constituent un soutien à l'expansion car le dynamisme des secteurs tournés vers l'exportation stimule l'ensemble de l'économie, par la fabrication des biens nécessaires aux industries exportatrices et par les ressources que ces industries distribuent et qui contribuent à alimenter la demande des autres branches, et aussi par les devises issues des ventes à l'étranger. Les importations constituent un stimulant car devant des concurrents puissants, les industries sont incitées à investir pour perfectionner leurs méthodes afin de résister à l'afflux de produits étrangers.
- (2) PREBISCH (R) (1901-1987) fut le premier Secrétaire de la commission des Nations-Unies pour l'Amérique Latine (CEPAL) créée en 1948. Cette commission fut l'auteur de la stratégie d'industrialisation par substitution des importations pour échapper aux contraintes du système économique international. Pour plus de détails cf PREBISCH, *First stages in my thinking, Pioneers in development*, Oxford University press, 1984.
- (3) Idem
- (4) GOLDSBROUGH (D), ZAIDI (I), Les repercussions des politiques et des résultats des pays industrialisés sur les pays en voie de développement, in *Problèmes Economiques*, n°2006 du 8/1/87, p.p.2-6. Article paru dans *Finances et Développement*, revue trimestrielle du F.M.I. dans son numéro de décembre 1986.'

que la politique macroéconomique et les performances des pays industrialisés influencent à divers égards les principales variables des économies en développement. "Le rythme de la croissance et de l'inflation, le protectionnisme dans le monde industrialisé, et les mouvements des taux d'intérêt et de change sont autant de facteurs de nature à peser sur les résultats des pays en développement, par le biais des marchés de biens et services ou des marchés financiers".

La situation économique des pays industrialisés influence surtout les prix et les volumes des exportations des pays du Tiers-Monde. A leur tour, les recettes d'exportation influencent les perspectives de croissance, tant à court terme par leur effet sur le niveau de la demande globale et les disponibilités des devises, qu'à long terme par leurs effets sur le niveau de l'investissement et la taille du secteur des exportations.

Sur le plan théorique, la plupart des travaux empiriques sur les effets des chocs extérieurs ont surtout été orientés vers les produits primaires; c'est surtout après le premier choc pétrolier que les problèmes des revenus pétroliers vont retenir l'attention des économistes. Cet intérêt s'est limité pour certains à l'étude de l'influence de la hausse des prix du brut sur la croissance, le développement, l'inflation, le chômage...etc des pays développés et sous développés; pour les autres à l'étude des moyens d'investissement optimum des recettes pétrolières.(1)

Depuis quelques années, les problèmes de balance de paiements et de service de la dette publique que connaissent les pays du Tiers-Monde

(1) OTHMAN (S), *L'influence des recettes pétrolières sur la structure de la production et la répartition des revenus en Irak*, Thèse Economie, Clermont-Ferrand 1985.

victimes d'un choc extérieur, ont rendu nécessaire les programmes d'ajustement structurel. Il s'agit d'un ensemble de politiques économiques préconisé par le F.M.I. et la Banque Mondiale dont le "but est de redonner une position viable à la balance des paiements du pays intéressé, dans un contexte de stabilité des prix et de croissance économique soutenue, tout en évitant l'emploi des mesures contraires à la liberté du commerce et des paiements extérieurs"(1), dont l'application est une condition sine qua non d'obtention des crédits auprès des principaux bailleurs de fonds.

✓ Mais malgré l'importance du F.M.I. comme prêteur et catalyseur d'une part croissante des ressources financières destinées aux pays endettés du Tiers-Monde, l'efficacité de ses mesures divise toujours les économistes.

- Pour les uns, ces mesures sont inefficaces, les conditions auxquelles le Fonds(ou la Banque Mondiale)subordonne ses prêts sont difficilement applicables; en outre, ses Experts se trompent sur la nature véritable du déséquilibre extérieur dans les pays en voie de développement.(2) Dès lors, certains économistes n'hésitent pas à voir en le F.M.I. un instrument de pression politique au service des U.S.A. et des autres pays développés, "chargé de réparer vaille que vaille les ratés du système libéral occidental".(3)

- Pour les autres comme J. DE LAROSIERE, l'échec des mesures du Fonds est dû au fait que ces mesures ont été rarement mises en

(1) et (2) BUTTNER (V), *Le F.M.I. et les difficultés des pays du Tiers-Monde: une critique du concept d'ajustement*, Problèmes Economiques n°1953 du 18/12/85 p.12.

(3) SIDHOM (M), *Les thérapeutiques du F.M.I.*, Problèmes Economiques n°1652 du 19/12/79. Article publié dans l'Expansion du 5/10/79 sous le titre "les colonies du F.M.I."

oeuvre intégralement. De plus, la plupart des pays s'adressent au F.M.I. tardivement. "Nos remèdes seraient plus doux, si les pays venaient nous consulter dès le début de leurs maux, au lieu d'attendre la dernière extrémité", affirme t-il.(1) Ce n'est donc pas le F.M.I. ni sa politique qui est en cause, mais la capacité et la volonté des Etats concernés à appliquer les recommandations du Fonds.

Ce débat qui n'est pas sans rappeler la vieille controverse latino-américaine entre monétaristes et structuralistes, est devenu depuis plus empirique; deux types d'études ont ainsi été réalisées: des études par pays et des études transversales. Trois principales méthodes de comparaison y sont utilisées pour juger de l'efficacité des mesures des programmes d'ajustement:

- Les comparaisons de résultats d'un programme par rapport aux objectifs ;
- Les comparaisons des performances économiques avant et après l'application d'un programme (the Before-After approach);(2)
- Les comparaisons des performances économiques des pays à programme et des pays sans programme (the traditionnal control-group approach).(3)

(1) SIDHOM (M), *op cit.*

(2) Cette méthode a été utilisée par REICHMANN (T) et STILLSON in: *Expérience with programs of balance of payments adjustment: Stand-By Arrangements in the higher credit tranches, 1963-1972. Staff papers I.M.F. Washington, vol 25 june 1978, p.p.293-309.*
Méthode utilisée aussi par KILLICK (T) et CHAPMAN (M), in *Much ado about nothing? testing the impact of I.M.F. stabilisation programmes in developing countries, Overseas Development Institute Working paper 7 London, march 1982.*

(3) Méthode utilisée par DONOVAN (D.J) in *Macroéconomic performance and adjustment under Fund-supported programs: the expérience of the seventies, Staff papers, I.M.F. Washington, vol 29 june 1982, p.p171-203.*
Pour une étude générale de ces méthodes cf GOLDSTEIN (M), MONTEIL (P) in *"Evaluating Fund stabilization programs with multicountry data," Staff paper I.M.F., june 1986.*

Enfin sur le plan pratique, l'intérêt de cette étude provient du nombre sans cesse croissant de pays en voie de développement qui sont sous le coup d'un programme d'ajustement structurel du F.M.I..

Les incertitudes qui pèsent sur l'évolution de l'environnement économique international, la grande diversité des causes engendrant les déséquilibres de balance des paiements, le manque de consensus des travaux empiriques sur l'efficacité des mesures du Fonds, nous montrent "qu'il est impossible de formuler un concept de stratégie d'ajustement optimum, simple et universellement applicable", (1) mais que tout programme d'ajustement devrait tenir compte des spécificités propres de l'économie à restructurer.

* Pour le Gabon, objet de cette étude, le problème revient à trouver comment concilier la nécessité de l'ajustement structurel avec les caractéristiques et les spécificités de son économie et en particulier la taille de son marché. Quelle est l'importance des mesures de rigueur budgétaire en période de bonne ou de mauvaise conjoncture? Quelle est l'opportunité, la portée et la limite d'un programme d'ajustement appliqué dans un contexte socio-politique et économique tel que celui du Gabon? D'autres mesures sont-elles envisageables pour améliorer les effets bénéfiques des programmes d'ajustement?... Bref, autant de questions auxquelles nous essayerons de répondre dans cette étude.

Mais en temps que thérapeutique de redressement, on ne peut comprendre, critiquer, ou améliorer un programme d'ajustement structurel (PAS) que si l'on connaît au préalable la nature des maux dont

(1) BUTTNER (V), *op cit.*

souffre une économie.

Cette connaissance des causes réelles des problèmes économiques d'un pays est nécessaire car toute thérapeutique qui consisterait seulement à soigner les symptômes d'une crise ne ferait que différer à plus ou moins longue échéance le problème réel de l'économie en question. De plus l'histoire économique de ces dernières années montre les dangers d'une généralisation, (1) surtout en matière de politique économique.

Une telle démarche, malgré sa conformité vis à vis de la théorie économique, semble à notre avis simpliste; La réalité économique étant beaucoup plus complexe, car elle comporte aussi une dimension sociale et politique.

D'ailleurs note J. ROBINSON, "Il n'existe pas de problème purement économique qui pourrait être résolu par une logique purement économique; des intérêts et des préjugés politiques sont en jeu dans toute discussion des questions concrètes". (2)

D'où le plan suivant:

PREMIERE PARTIE : NATURE DE LA CRISE

DEUXIEME PARTIE : SOLUTION A LA CRISE: L'AJUSTEMENT STRUCTUREL
AU GABON

(1) "Aux mêmes symptômes, les mêmes thérapeutiques. Une des critiques formulées à l'encontre des PAS du F.M.I.

(2) BASLE (M), Histoire des pensées économiques, les contemporains, Editions Syrey, Paris, 1988, p.11.

PREMIERE PARTIE : NATURE DE LA CRISE AU GABON

"Le plus grand soin d'un gouvernement devrait être d'habituer peu à peu les peuples à se passer de lui".

ALEXIS DE TOCQUEVILLE,
Carnets de voyage, 1831.

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, le développement des échanges commerciaux, la circulation des capitaux, les liens institutionnels...etc, ont accru l'interdépendance entre le Nord et le Sud. L'analyse du sous-développement ou d'une crise est ainsi devenu extrêmement complexe vu le nombre sans cesse plus élevé de facteurs externes et internes dont on doit tenir compte.

C'est pourquoi, afin de mieux cerner la nature de la crise actuelle qui sévit au Gabon depuis la fin de l'année 1985, nous analyserons dans un premier chapitre, son aspect conjoncturel en évaluant l'incidence des fluctuations des variables de l'environnement international sur l'économie gabonaise.

Dans un deuxième chapitre, nous analyserons l'aspect structurel de cette crise. Il s'agira de montrer les obstacles internes qui bloquaient bien avant le contre-choc pétrolier, la croissance et le développement du Gabon.

D'où le plan suivant:

Chapitre I: LES ORIGINES EXOGENES DE LA CRISE

Chapitre II: LES ORIGINES ENDOGENES DE LA CRISE.

CHAPITRE I: LES ORIGINES EXOGENES DE LA CRISE

INTRODUCTION

Selon G. PUPION, "le jeu combiné dans le temps d'une part des variables sur lesquelles l'Etat peut agir, et d'autre part des variables dont l'évolution lui échappe est l'objet de l'analyse dynamique de la macroéconomie".(1)

Le présent chapitre est consacré à cette deuxième catégorie de variables que nous identifierons ici comme étant les variables de l'environnement international à savoir: taux de change du dollar et prix du baril de pétrole.

Son but est à la fois descriptif et analytique. La démarche descriptive vise à présenter les grands traits de l'économie gabonaise afin de faire ressortir sa structure ou sa spécificité à partir des données de la Comptabilité Nationale; structure qui justifiera l'utilisation d'un modèle macroéconomique particulier de type keynésien dans l'approche analytique.

Cette dernière visera à faire apparaître le type et les mécanismes essentiels de la croissance gabonaise de 1984 à 1987. Elle montrera dans quelle mesure la variation des variables de l'environnement international en 1986, contribue à expliquer la crise que traverse le Gabon.

Pour ce faire, après avoir présenté le circuit économique du Gabon et la structure du modèle qui en découle, nous évaluerons

(1) PUPION (G), "Macroéconomie, fondements et formalisation", collection Vuibert, Paris 1980.

par des simulations macroéconomiques l'incidence des fluctuations des variables de l'environnement international sur les principaux comptes de la nation, des agents et des secteurs économiques.

SECTION I: L'INSTRUMENT D'ANALYSE DE LA CRISE AU GABON,

LE MODELE MEGA

La modélisation macroéconomique est encore à son stade embryonnaire dans beaucoup de pays africains. Au manque de statistiques fiables, de cadres spécialisés et d'une Comptabilité Nationale bien élaborée, s'ajoutent des contraintes politiques et financières qui entravent le développement de la modélisation.

Cependant, certains pays, en collaboration avec des organismes spécialisés des pays développés, ont pu avec un minimum de données et du matériel approprié, élaborer des modèles de court terme pouvant aider à l'orientation de la politique économique et appréciant la sensibilité de l'économie à la variation de certains paramètres, notamment de ceux qui constituent les leviers de commande de la Puissance Publique. C'est le cas du modèle Budget-Plan de Côte-d'Ivoire, du modèle de prévision à court-terme du Niger élaboré par le P.N.U.D, et du modèle sur l'économie gabonaise (modèle MEGA) élaboré par l'Office Français de Conjoncture Economique et le Ministère du Plan et de l'Economie du Gabon. C'est ce dernier modèle que nous utiliserons tout au long de cette étude. Avant de présenter sa structure, examinons le cadre théorique sur lequel il est basé et qui fait du modèle MEGA un modèle particulier.

A - LE CIRCUIT ECONOMIQUE GABONAIS

Limité au Nord par le Cameroun, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord-Ouest par la Guinée Equatoriale, au Sud et à l'Est par la République Populaire du Congo, le Gabon couvre une superficie de 267.667 km² avec une population estimée à 1.234.000 habitants.(1)

Par sa situation en latitude, le Gabon est doté d'un climat équatorial de type particulier, caractérisé par des faibles amplitudes thermiques (la température moyenne annuelle varie entre 24° et 30°), et une pluviométrie élevée (en moyenne 2000mm de pluie par an). On y distingue cependant deux saisons sèches et deux saisons de pluies.(2)

Pendant longtemps, la forêt qui couvre les 3/4 du pays, a rendu difficile l'exploration de l'intérieur du Gabon. Seul le littoral avait été exploré dès le XV^e siècle par les navigateurs portugais. Ce n'est qu'en 1830 que PAUL DU CHAILLU, explorateur français fit pour la première fois la reconnaissance de l'Ogoué, suivi en 1874 par MARCHE et COMPIEGNE. Ces explorateurs furent les précurseurs de DE BRAZZA, le premier à avoir remonté l'Ogoué jusqu'à Franceville.(3)

-
- (1) Estimation officielle du recensement de 1981. La population gabonaise est composée d'une mosaïque d'ethnies (Fangs, Punus, Batékés, Myenés, Bakotas...). Elle est caractérisée par une forte présence de personnes d'origine étrangère.
- (2) La grande saison sèche va de mi-mai à mi-septembre; la petite saison sèche va de mi-mars à mi-mai. La grande saison des pluies va de mi-décembre à mi-mars; la petite saison des pluies va de mi-septembre à mi-décembre.
- (3) Pour plus de détail sur l'histoire du Gabon cf BOUQUEREL (J) in "Le Gabon", que sais-je, PUF 1976.

En dépit de ces handicaps naturels, le Gabon est doté d'importantes ressources naturelles (pétrole, manganèse, uranium, bois...). Il possède grâce à cette richesse du sous-sol l'un des revenus par tête les plus élevés de l'Afrique (4250 \$ par habitant en 1983; 2700 \$ par habitant en 1987). Pour mieux faire ressortir les forces et les faiblesses de son économie, nous analyserons successivement les origines sectorielles de la production et la structure du budget avant le contre-choc pétrolier. Ce qui nous permettra d'élaborer le circuit économique du Gabon, cadre théorique de MEGA.

I - LES ORIGINES SECTORIELLES DE LA PRODUCTION

Nous emprunterons ici une nomenclature agrégée dont le double intérêt est:

- de concentrer l'attention sur un nombre restreint de branches tout en continuant à donner une image complète de l'ensemble des activités.
- De faire ressortir les branches motrices par rapport aux branches induites.(1)

Il ressort du tableau ci-après, la forte dépendance de l'économie gabonaise vis à vis de l'exploitation des ressources naturelles (pétrole, bois, mines). Elle y puisait de 1982 à 1985 en moyenne plus de la moitié de ses revenus. C'est donc essentiellement une économie de rente. L'industrie y est faiblement développée. Cette branche n'aura fourni qu'un peu plus de 5% du PIB total. Il en

(1) Branche motrice: branche fournissant à l'économie l'essentiel de ses revenus.
Branche induite: branche dépendant de l'activité des autres branches.

est de même de la branche agriculture-élevage-pêche dont la contribution dans le PIB annuel ne dépasse guère 4,8%.

Tableau 1: Origine sectorielle de la production en milliards de fcfa de 1982 à 1985.

	1982	% PIB	1983	% PIB	1984	% PIB	1985	% PIB
Pétrole (1)	547,80	46,08	568,89	44,01	738,00	48,05	733,40	44,56
Mines	38,80	3,26	45	3,48	47,3	3,07	53	3,22
Bois	16,70	1,40	21,11	1,80	23,7	1,54	15,5	0,94
Bat. et T.P	89,90	7,56	82,7	6,39	101,2	6,58	125,00	7,59
Ind et En.	70	5,8	71,7	5,54	81,5	5,30	87,3	5,30
Agr. Elev. et Pêche	56,1	4,71	61,9	4,78	64	4,16	71,1	4,32
Serv. march.	194,1	16,32	242,8	18,78	256,3	16,25	300,1	18,23
Services non marchands	101,1	8,50	120,5	9,32	131,7	8,57	154,7	9,39
D.T.I	74,3	6,25	78	6,03	92,1	5,99	104,90	6,37
PIB total	1188,8	100	1292,6	100	1535,8	100	1645,8	100

Tableau élaboré par nous à partir des sources statistiques de la Direction Générale de l'Economie (D.G.E).

Le dualisme sectoriel caractérise donc l'économie gabonaise. A côté de secteurs fortement capitalistiques et utilisant une technologie de pointe, subsistent des secteurs traditionnels marginalisés (agriculture, élevage, pêche...).

L'importance des droits et taxes sur importations (D.T.I) montre qu'il s'agit d'une économie fortement dépendante de l'extérieur pour l'approvisionnement en équipement, en matière-premières, ou

(1) Pétrole + recherche pétrolière.

en produits finis.

Les causes de ce déséquilibre sectoriel sont à rechercher d'abord dans les deux booms pétroliers. Le pétrole représente en effet à lui seul près des 3/4 de la valeur ajoutée de la branche exploitation des ressources naturelles (pétrole, mines, bois), et en moyenne 46% du PIB total au cours de la période 1982-1985. Ce déséquilibre sectoriel s'explique aussi comme nous le verrons dans le chapitre II, par les choix sectoriels contestables, les projets non rentables, l'environnement socio-politique néfaste...

De par son importance dans le PIB, nous pouvons qualifier la branche exploitation des ressources naturelles de branche motrice. Le poids respectif dans les exportations des principales composantes de cette branche nous permet de mesurer encore plus l'importance du pétrole dans l'économie gabonaise.

Tableau 2: Evolution des exportations par activité de 1982 à 1985.

	1982	1983	1984	1985
Exploitation forest.	47	55	51,7	55
Exploitation pétrol.	592	558,4	722,4	723,2
Extraction de min.	55,6	70,1	78,6	76,5
Divers	15,3	7,6	10,3	13,4
Total exportations de la branche res. nat.	709,9	691,1	863	867,7

En milliards de fcfa.

Sources: D.G.E. et B.E.A.C

Au cours des cinq années qui ont précédé la crise, le pétrole a représenté en moyenne plus de 80% des exportations de la branche

exploitation des ressources naturelles soit près de 75% des exportations totales du Gabon. C'est à juste titre que l'on parle "d'insularité du pétrole" dans l'économie gabonaise. Le caractère insulaire de ce secteur apparaît encore nettement lorsque l'on analyse l'évolution et la part des consommations intermédiaires qui lui provient des autres secteurs.

Tableau 3: Eléments du compte d'exploitation pétrolier de 1980 à 1982

En milliards de fcfa	1980	1981	1982
Cons. Interm. locales	20,6	24,17	37,7
Cons. Interm. importées	43,13	89,04	92,08
Total cons. intermédiaires	63,7	113,22	129,8
Valeur ajoutée	429,4	521,89	613,31

Source: comptes de la nation

Ce tableau révèle la faible intensité des relations qui existent entre le secteur pétrolier et les autres secteurs. En moyenne les consommations intermédiaires locales représentaient de 1980 à 1982 seulement près de 5,2% de la valeur ajoutée du secteur, dont près de la moitié sont intérieures à la branche et réalisées par la recherche pétrolière. Les sociétés locales ne fournissent qu'une part infime des achats du secteur pétrolier, dont l'essentiel des consommations intermédiaires est importé.

Le montant des frais de personnel distribués par le secteur pétrolier par rapport aux rémunérations des ménages est également un indicateur pertinent de l'insularité de la branche pétrolière. Alors qu'elle réalisait près de 46% de la valeur ajoutée de la période, elle ne distribuait cependant en moyenne que 4% des rémunérations des ménages. C'est en réalité par le

biais de l'Etat que s'effectue la redistribution des revenus pétroliers dans le reste de l'économie. Il est à cet égard instructif d'analyser la structure du budget de l'Etat.

II - LA STRUCTURE DU BUDGET DE L'ETAT

Le budget de l'Etat a longtemps été considéré "comme un simple moyen de couvrir les dépenses nécessaires au fonctionnement administratif de l'Etat et des collectivités".

Mais depuis la crise économique de 1929, les idées keynésiennes ont fortement contribué à une modification totale du rôle du budget dans un pays. Il est devenu un moyen d'action économique, notamment de régulation conjoncturelle, surtout dans les pays développés.

Dans la plupart des pays du Tiers-Monde, l'Etat est plus qu'un simple agent économique, il est "l'instrument du développement", le secteur privé étant peu développé. Il est par conséquent utile d'examiner les sources de ses revenus et la répartition de ses dépenses.

a) Les ressources budgétaires avant le contre-choc pétrolier

On distingue généralement les recettes ordinaires ou recettes propres, des recettes d'emprunt. Afin de mieux faire ressortir l'importance de chaque type de recettes, nous diviserons les recettes ordinaires en recettes pétrolières et autres recettes. Leur évolution avant le contre-choc pétrolier est donnée dans le tableau 4.

Tableau 4: Evolution des recettes budgétaires en milliards de fcfa

	1980	1981	1982	1983
(1) Recettes pétrolières	187,2	271,5	310,2	311,4
(2) Autres rec. propres	122,8	136,7	163,4	171,4
Total recettes propres	310	408,2	473,5	587,3
Emprunts	37	19,7	20,3	56
Recettes budg. totales	347	427,9	493,8	538,8

Source: Loi de finances initiale 1985. Direction Générale du Budget

Ce tableau montre l'importance des recettes pétrolières dans le budget gabonais. Elles représentaient en 1982, 65,5% des recettes propres de l'Etat; 64,49% en 1983. Ce qui représente en moyenne 61,84% des recettes budgétaires totales de la période. Les recettes propres hors pétrole, elles, ont représenté en 1982, 34,5% des recettes budgétaires propres, 35,5% en 1983 soit en moyenne 34,5% des recettes budgétaires totales de 1980 - 1983.

b) Les dépenses budgétaires avant le contre choc pétrolier

Elles se répartissent en dépenses de fonctionnement, en dépenses d'investissement, et en dépenses consacrées au service de la dette.

(1) Elles se composent des impôts sur les sociétés pétrolières perçus sur les bénéfices de l'année précédente, des redevances perçues sur la production de l'année en cours, et des dividendes.

(2) Ce sont: les droits de douane, les impôts sur les sociétés, les taxes sur les chiffres d'affaires, les impôts sur les personnes revenus des personnes, les taxes forfaitaires sur les salaires, les autres recettes non ventilées...

Tableau 5: Ventilation des dépenses budgétaires
(En milliards de fcfa)

	1980	1981	1982	1983
Service de la dette	116,5	124,8	116,6	158,6
Fonctionnement (1)	109,9	138	148,4	177,9
Investissement	96,1	134,6	171,9	245,9
Dép. hors exercice (2)	15	17,4	20,1	41,9

Source: Loi de finances 1986.

Avant la crise actuelle, les dépenses de fonctionnement ont représenté en moyenne 37,9% des dépenses budgétaires totales; Ce qui constitue une source de préoccupation constante, car il s'agit là de dépenses non seulement incompressibles mais encore soumises aux glissements professionnels et fonctionnels. En dehors des années 1980 et 1982, ces dépenses ont été souvent supérieures aux recettes propres hors pétrole.

Le niveau des investissements au cours de la période 1980-1984 a lui presque quadruplé. De 37,39% des dépenses totales en 1980 ils en représentaient 54,05% en 1984. Nous verrons dans le chapitre suivant, quelle a été leur productivité. Le service de la dette, lui, a représenté 31,6% des dépenses totales en 1983 contre 45,33% en 1980.

En résumé, les analyses des origines sectorielles de la production

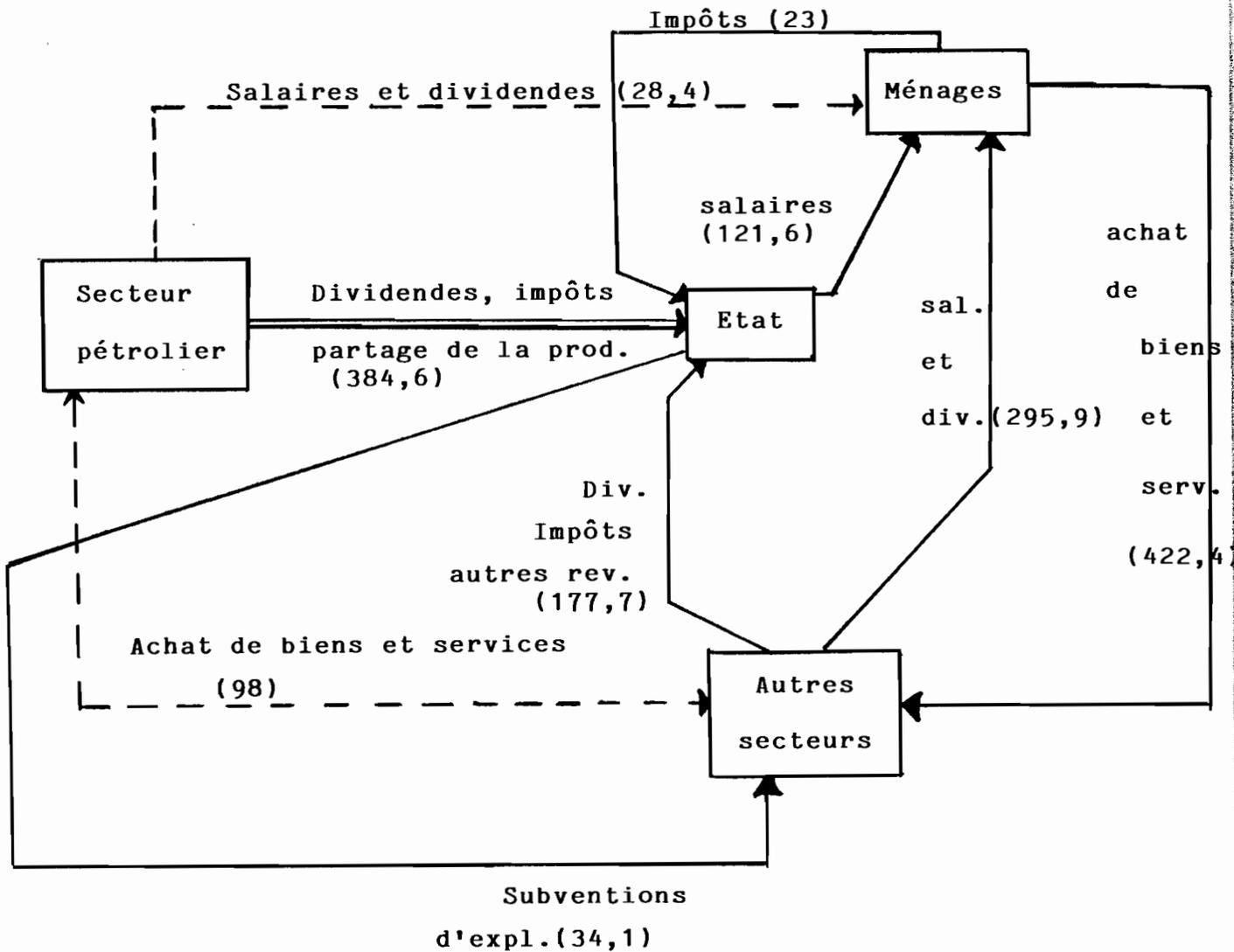
(1) Les dépenses de fonctionnement comprennent: la solde des fonctionnaires, le paiement de la main d'oeuvre non permanente, les dépenses de biens et services et les transferts.

(2) Ce sont des dépenses non prévues ou résultant d'une révision à la hausse de certains postes budgétaires.

N.B. Le total des dépenses budgétaires est de 257 milliards de fcfa en 1980, 332 en 1981, 402,4 en 1982 et 500,4 en 1983.

et de la structure du budget montrent que le pétrole occupe une place capitale dans l'économie gabonaise. Le schéma suivant résume les inter-relations entre le secteur pétrolier, l'Etat, les ménages et les autres secteurs.

Schéma 1: Relations entre secteurs, Etat, et ménages

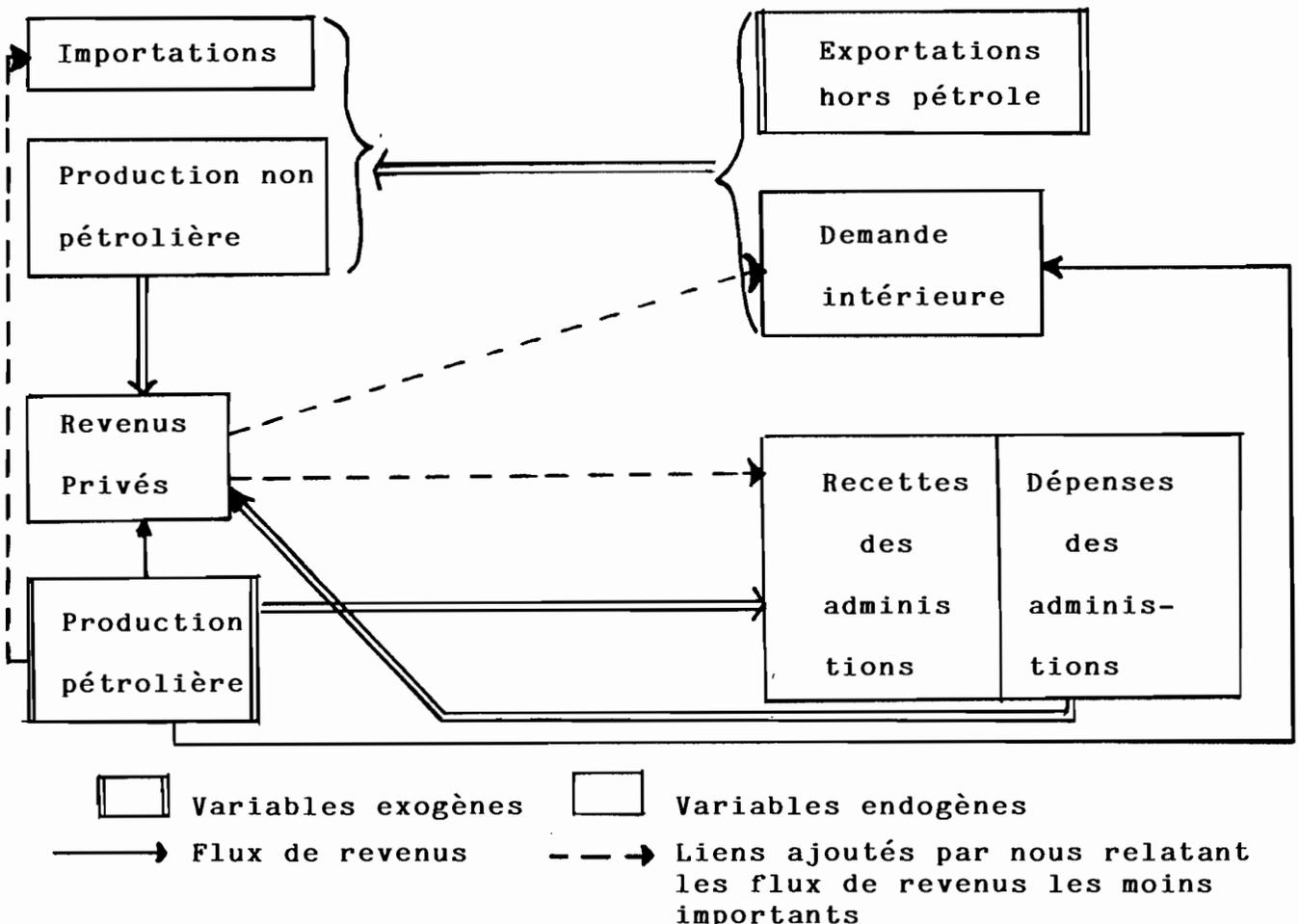


Source: ZOMO YEBE (G) "Le contre-choc pétrolier et ses effets sur une économie en voie de développement membre de l'OPEP: Le Gabon". Mémoire D.E.A Economie, Clermont-Ferrand 1988.

La grosseur des flèches dépend de l'importance des flux.

Ce schéma montre que le secteur pétrolier influence le reste de l'économie essentiellement par le biais de l'Etat. Les revenus versés par ce secteur aux agents privés sont très faibles. Il en est de même de la part des consommations intermédiaires qui provient des autres secteurs. Par contre les revenus versés à l'Etat sous forme d'impôts et de dividendes sont très importants; Nous avons vu qu'ils ont représenté 61,8% en moyenne des recettes budgétaires totales. C'est pourquoi au lieu de diviser l'économie gabonaise selon les critères habituels à savoir secteur exportateur et secteur produisant pour la demande intérieure, il est plus pertinent de distinguer le secteur pétrolier et le secteur non pétrolier; D'où le circuit économique suivant élaboré par MUET (P.A):

Schéma 2: Le circuit économique gabonais



Source: Document de travail n°87-03 de l'O.F.C.E

" Le moteur de la croissance du revenu national réel a été constitué par l'augmentation de la valeur de la production pétrolière et de façon beaucoup plus marginale, par le développement des exportations non pétrolières. La redistribution des revenus pétroliers par le biais du budget de l'Etat alimente la demande intérieure, soit directement sous la forme de dépenses de biens et services, soit indirectement par les revenus distribués aux agents privés et l'effet induit sur leurs dépenses".

La variable essentielle du modèle macroéconomique issu de ce circuit est donc la production pour l'exportation. Celle-ci détermine la demande intérieure principalement par la redistribution réalisée par les administrations.

" Si l'on rend exogène les dépenses publiques, comme dans les modèles utilisés dans les pays développés, la production pour le marché intérieur devient indépendante des revenus pétroliers et l'influence du secteur exportateur sur l'économie est limitée à son poids dans le PIB" (1), sans effet induit sur le secteur non pétrolier. Or le rôle redistributeur de l'Etat n'apparaît que lorsqu'on lie les dépenses publiques aux recettes fiscales. C'est pourquoi dans le modèle MEGA, les dépenses publiques seront endogènes.

(1) MUET (P.A), Propositions pour articuler l'élaboration de comptes provisoires, le diagnostic macroéconomique et la prévision à court-terme. Rapport de mission O.F.C.E
Septembre 1985.

B - LA STRUCTURE DU MODELE MEGA

Comme dans la plupart des modèles macroéconomiques, la structure du modèle MEGA s'inspire du modèle traditionnel de KEYNES et sa formalisation par le schéma de HICKS et HANSEN.(1) Elle est basée sur la description de l'économie gabonaise en deux secteurs (voir paragraphe précédent) et égalise l'offre à la demande effective, cette dernière étant le butoir à court-terme. Mais le modèle MEGA devant servir à l'élaboration de budgets et de prévisions économiques, il a été tenu compte des problèmes de gestion des finances publiques et d'endettement extérieur auxquels le Gabon, comme tous les pays d'Afrique noire, est confronté. C'est pourquoi le modèle ne se contente pas d'une description de l'économie gabonaise en terme de Comptabilité Nationale; Il intègre la prévision budgétaire élaborée selon les normes de la Comptabilité Publique et tient compte de la compatibilité entre la prévision macroéconomique et les possibilités d'endettement extérieur ainsi que des contraintes de la balance des paiements. "Pour satisfaire cette double exigence, le modèle MEGA retient systématiquement une double description du compte de l'Etat et du compte du reste du monde".(2)

(1) Il existe une multitude d'expressions de "la Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie". Mais c'est en 1937 que le schéma de base keynésien a été vulgarisé par le Britannique HICKS et l'Américain HANSEN. Leur apport essentiel réside dans la représentation de l'équilibre simultané sur le marché des biens et services ainsi que sur le marché de la monnaie. équilibre connu sous le nom d'équilibre IS-LM. Pour plus de détails, cf ARTUS (P), DELEAU (M), MALGRANGE (P) in "Modélisation macroéconomique", Economica, Paris 1986.

(2) MUET (P.A), FONTENEAU (A), NDONG SIMA (R), ZIZA (R), BOULAY (D), "Un exemple de modélisation et de prévision en Afrique: le modèle MEGA de l'économie gabonaise", Observations et Diagnostics Economiques, n°17, Octobre 1986, p.213.

Comme le modèle traditionnel de KEYNES, le modèle MEGA s'appuie d'une part sur une description comptable de l'activité économique (TEE et TES), d'autre part sur une analyse théorique et quantitative des interactions économiques résumée par les relations de comportement.

Cependant, la brièveté des séries de la Comptabilité Nationale rend impossible l'estimation économétrique de la plupart des équations de comportement. Il a été donc utilisé des équations de la forme:

$$Y_t = a_t.X_t$$

Le modèle est donc composé de plusieurs relations de proportionnalité où les paramètres sont des propensions moyennes. En effet, il s'agit simplement d'estimer ou de calculer a_t par la formule:

$$a_t = Y_t/X_t$$

Le modèle MEGA est pour cela un modèle d'abord quasi-comptable. Il comporte néanmoins trois relations qui font intervenir des aspects dynamiques et par conséquent des délais d'ajustement. Ce sont les fonctions de consommation, d'investissement, et d'emploi du secteur privé non pétrolier.

Au total, le modèle MEGA comporte 134 équations et variables endogènes dont 52 relations de comportement. Il distingue le secteur pétrolier (secteur 1) hors raffinage et l'ensemble des autres secteurs (secteur 2) y compris le secteur non marchand et les autres secteurs exportateurs (bois, manganèse, uranium).

La structure du modèle résumée en 33 équations se présente ainsi par bloc:

I - LES EQUATIONS DU BLOC PRODUCTION-DEMANDE-REVENUS

Dans le secteur pétrolier, le prix de la tonne de pétrole en francs cfa (PPEF) est déterminé à partir de son prix en dollar (PPED) et du cours du dollar en francs cfa (DOLLAR).

$$PPEF = PPED \cdot TCO_1^* \cdot DOLLAR \quad (1)$$

La production pétrolière en francs cfa (PRO1) est fonction de ce prix de la tonne en fcfa (PPEF) et du volume de la production en milliers de tonnes (PROP). Cette production en tonnes est exogène.

$$PRO1 = PPEF \cdot PROP \quad (2)$$

L'équilibre des biens et services du secteur pétrolier détermine les exportations (EXP1) par solde, en retranchant à la production (PRO1), la consommation intermédiaire pour le raffinage (CI12) et les variations de stocks (DS1).

$$EXP1 = PRO1 - (CI12 + DS1) \quad (3)$$

Dans le secteur non pétrolier, la production est déterminée par la demande; Le partage importations-production résultant d'une fonction d'importation. Le bouclage keynésien se limite ici au secteur non pétrolier. L'équilibre des biens et services hors produits pétroliers détermine la production de ce secteur.

$$PRO2 + VIMP = CI22 + CI21 + CM + VIE1 + VIE2 + CG + IG + EXP2 + DS2 \quad (4)$$

Les composantes exogènes de la demande étant ici les exportations du secteur 2 (EXP2), les variations de stocks (DS2) et les dépenses publiques (consommation CG et l'investissement IG).

La fonction distingue la propension à importer sur les demandes intermédiaire m_1 et finale m_2 .

* Les autres équations contenant des coefficients se trouvent en Annexe 1.

$$VIMP = m1(CI22 + CI21) + m2(CM + VIE1 + VIE2 + CG + IG + DS2) \quad (5)$$

L'emploi du secteur pétrolier (N1) est exogène. Par contre dans le secteur non pétrolier, la fonction d'emploi utilisée ici fait dépendre le niveau de l'emploi de celle de l'année précédente et de la capacité de production. L'utilisation d'une telle fonction se justifie par le fait que la masse salariale (1) a été calculée à partir des effectifs et du taux de salaire. On a donc lié implicitement ces effectifs à la production. Certes il se pose alors les délicats problèmes d'estimation du cycle de productivité, du partage volume-valeur de la production et par conséquent de la formation des prix de production. Comme l'on ne disposait pas de données statistiques sur la formation des prix de production, l'effectif a été lié directement au volume de la production selon la relation traditionnelle traduisant la viscosité de l'ajustement de l'emploi à la production.

$$N2 = [(N2) - 1]^v [PRO2 \cdot e^{-\delta t}]^{1-v} \quad (6)$$

Les taux de salaires des deux secteurs (w1 et w2) et des administrations (wg) sont exogènes. Le revenu des ménages est la somme de la masse salariale et des intérêts et dividendes reçus par les ménages (IPE), diminuée de l'impôt sur le revenu (TM).

(1) Dans certains modèles, l'équation de salaire est donnée par la relation de PHILLIPS. Elle explique la croissance des salaires par les mécanismes d'indexation sur les prix et l'ampleur des déséquilibres sur le marché du travail.

$W = a + bP + cN$ avec $P =$ prix et $N =$ travail

La consommation s'ajuste au revenu avec une propension à consommer constante à long terme (c) et des délais d'ajustement assez courts.

$$CM = \mu CM_{-1} + (1-\mu) \cdot c(w_1 N_1 + w_2 N_2 + w_g N_g + IPE) \quad (7)$$

Il a été choisi cette forme de fonction de consommation car il a été difficile d'évaluer le pouvoir d'achat réel des consommateurs gabonais en raison du manque de statistiques fiables sur les prix pratiqués sur l'ensemble du territoire gabonais. De même, il a été difficile d'évaluer l'effet négatif des taux d'intérêt (1) sur cette consommation en raison du manque d'analyse ou d'étude sur l'épargne au Gabon. Il n'a donc été tenu compte que de deux variables pour lesquelles on disposait d'informations relativement fiables: l'ensemble des revenus des ménages (sans revenus du secteur informel) et la consommation de l'année antérieure.

L'investissement du secteur pétrolier (VIE1) est exogène. Par contre celui du secteur 2 (hors Transgabonais) est déterminé par un accélérateur flexible. K est le coefficient du capital.

$$VIE2 = \lambda (VIE)_{-1} + (1-\lambda) \cdot K [PRO2 - (1-\sigma) \cdot (PRO2)_{-1}] \quad (8)$$

(1) Dans l'expression de la théorie keynésienne de P. ARTUS, la consommation des ménages dépend du revenu disponible pondéré par les prix, Rd/p (effet du pouvoir d'achat), du niveau des prix à la consommation p et du taux d'intérêt r . Cette dernière variable agit négativement sur la consommation. Lorsque ce taux est élevé les ménages ont tendance à plus épargner.

$$C = C(Rd/p, r, p).$$

Certains auteurs ajoutent en plus de ces variables, la richesse (MODIGLIANI, 1963; FELDSTEIN, 1974), l'inflation (HICKS, 1939).

Dans d'autres études, il y a une différenciation entre les revenus salariaux et non salariaux (FRIEDMAN, 1957).

L'utilisation d'une telle fonction d'investissement est justifiée par le fait qu'il n'y a pas d'études fiables sur le coût d'usage du capital (1) (taux d'intérêt accru de la dépréciation du capital) au Gabon. "Par contre les estimations économétriques réalisées à la D.G.E montrent qu'on peut comme dans beaucoup de pays retenir un coefficient d'accélération instantané de l'ordre de 0,3". (2) Pour éviter le problème de l'instabilité traditionnelle d'un multiplicateur-accélérateur, il a été fixé à priori les délais d'ajustement (distribution géométrique de raison λ) en tenant compte d'études réalisées sur la série d'investissement des 10 dernières années. δ est ici le taux de déclassement (égal à 5%).

Le PIB en valeur (PIB) est déterminé à partir des productions des deux branches et des coefficients techniques. (3)

$$PIB = PRO1(1 - a_1^2) + PRO2(1 - a_1^2 - a_2^2) \quad (9)$$

Les impôts indirects nets de subventions des deux secteurs sont proportionnels à la production.

$$VIID = ti1.PRO1 + ti2.PRO2 \quad (10)$$

L'impôt sur le revenu des ménages dépend de la masse salariale qui leur est versée.

(1) ARTUS (P) utilise dans son expression de la théorie keynésienne une fonction d'investissement qui lie l'investissement à la production Q (effet d'accélérateur) et au coût d'usage du capital.

$$I = I(Q, r + \delta) \quad \text{avec} \quad \frac{\partial I}{\partial Q} = i > 0$$

En plus de ces variables, on trouve dans certaines études les profits (KALECKI, 1937), la contrainte de solvabilité (COURBIS 1968, MALINVAUD 1981) le capital désiré (LUCAS 1967, SCHRAM 1970)...

(2) MUET (P.A), Rapport de mission, op cit.

(3) Les consommations intermédiaires sont données par les relations:

$$CI12 = a_1^2 . PRO2; \quad CI22 = a_2^2 . PRO2; \quad CI21 = a_2^1 . PRO1$$
$$VA1 = PRO1 - CI21 = PRO1 - a_2^1 PRO1 = PRO1(1 - a_2^1) \quad \text{Même calcul pour VA2.}$$

$$\text{VIRPP} = \text{tm}(w1N1 + w2N2 + wgNg) \quad (11)$$

L'impôt sur les sociétés est proportionnel à l'excédent brut d'exploitation de l'année précédente.

$$\text{VIS} = \text{ts1}(\text{EB1})-1 + \text{ts2}(\text{EB2})-1 \quad (12)$$

Les intérêts et dividendes versés par les entreprises sont calculés à partir des besoins de financement (BFE) des trois dernières années, le coefficient de proportionnalité dépendant du taux d'intérêt (r).

$$\text{IPE} = (a + b.r) . (0,5.BFE + BFE-1 + BFE-2 + C) \quad (13)$$

II - LES EQUATIONS DU BLOC "DETTE PUBLIQUE"

Le sous modèle sur l'endettement du modèle MEGA s'inspire du modèle ENDEX (modèle d'endettement extérieur) élaboré également par l'O.F.C.E, et ayant pour but la réalisation des prévisions et des variantes sur l'endettement extérieur de la France. Le modèle ENDEX est un modèle périphérique destiné à fonctionner en relation avec le modèle O.F.C.E. annuel. Il comporte une soixantaine d'équations.(1)

Compte tenu du relatif détail avec lequel est connu l'endettement extérieur public et l'échéancier des intérêts et des remboursements qui lui sont associés, on est amené à distinguer dans le calcul prévisionnel, l'endettement antérieur et l'endettement nouveau. La baisse brutale du prix du pétrole ayant commencé en décembre 1985, nous considérerons dans le modèle que l'endettement antérieur est l'endettement au 31 décembre 1985. Le principe du calcul qui

(1) Il existe une présentation résumée du modèle ENDEX dans l'annexe du livre de MUET (P.A), FONTENEAU (A), MILEWSKI (F) intitulé: "le contre choc pétrolier et la baisse du dollar"

s'inspire du modèle ENDEX consiste à réévaluer l'échéancier des charges de la dette antérieure en fonction des taux d'intérêts (taux du Libor et taux de base bancaire français). On ajoute ensuite l'échéancier correspondant à l'endettement nouveau.

L'on tient compte dans le modèle, de la structure de cet endettement nouveau par catégories de monnaies et par catégories de taux. Toutefois, pour le calcul des intérêts et de l'amortissement de la dette antérieure, il a été supposé pour simplifier que la dette libellée en dollar était entièrement à taux variable et négligé les autres monnaies autres que le dollar et le franc.

L'équation 14 revalorise les intérêts dus à la date t sur la dette antérieure (IPGAt) par les taux de change et les taux d'intérêts.(1)

$$IPGAt = IPGA_t^{to} \left[(1 - A_{to} - B_{to}) + A_{to} \cdot \frac{LIBOR_t \cdot \mathcal{F}}{LIBOR_{to} \cdot \mathcal{F}_{to}} + B_{to} \cdot \frac{TBB_t}{TBB_{to}} \right] \quad (14)$$

Taux fixe
dollar taux varia-
franc taux varia-

ble
ble

A représente la dette libellée en franc à taux variable

B .//. .//. .//. dollar .//.

(1-A-B) représente la dette libellée en franc à taux fixe.

L'équation 15 calcule les intérêts (valorisés en francs) payés à la date t sur l'endettement nouveau à partir:

- des emprunts bruts en différentes catégories de monnaies. (Par exemple E_j = emprunts en dollar réalisés à la date j ; $to+1 \leq j \leq t$).
- des taux d'intérêts de la période j (par exemple $LIBOR_j$) pour la partie à taux fixe (a_j).
- Des taux d'intérêts de la date t (par exemple $LIBOR_t$) pour la

(1) Le calcul des intérêts tient compte du fait qu'en 1985, 44% de la dette libellée en dollar et 3% de la dette libellée en francs étaient contractées à taux variable. Pour les autres monnaies, étant donné la faiblesse de l'endettement à taux variable, on a considéré que l'endettement était à taux fixe. Le montant des intérêts est alors seulement corrigé des variations du change.

- partie à taux variable (1-aj);
- des taux d'amortissement (dj),
- de l'évolution des taux de change ($\$t/\j).

L'intérêt sur la dette nouvelle libellée en dollar est ainsi égal à :

$$IDN\$t = \frac{E\$t.LIBORT}{2} + \sum_{j=t_0+1}^{j=t-1} E\$j \cdot \left(1 - \sum_{i=1}^{i=t-j} di\right) \cdot \left[aj.LIBORj + (1-aj).LIBORT \right] \cdot \frac{\$t}{\$j} \quad (15)$$

Le même principe est utilisé pour le calcul des intérêts sur la dette nouvelle libellée en d'autres monnaies (mark, franc, livre, florin, franc belge).

Le total des intérêts de la dette publique (IPGt) à l'année t est donc la somme des intérêts revalorisés de la dette antérieure et des intérêts de la dette nouvelle par catégories de monnaie.

$$IPGt = IPGAt + (IDN\$t + \dots) \quad (16)$$

De la même façon que l'équation 14, l'équation 17 calcule l'amortissement à la date t de la dette accumulée en t_0 en revalorisant l'échéancier connu par les variations du cours des changes.

$$AMORAt = AMORAt_0 \cdot \left[(1-A_{t_0}) + A_{t_0} \cdot \frac{\$t}{\$t_0} \right] \quad (17)$$

Pour l'endettement nouveau c'est à dire postérieur au 31 décembre 1985, il a été fait des hypothèses sur sa structure en différentes monnaies et sur l'échéancier des amortissements. Ainsi pour la période 1986-1988, il a été supposé que la part des principales monnaies dans cet endettement nouveau sera de 18% pour le dollar, 12% pour le mark et le florin, 10% pour la livre, 5% pour le franc belge, le reste (55%) pour le franc français et les monnaies qui lui sont rattachées (fcfa...).

L'amortissement de la dette nouvelle libellée en dollar sera par exemple de:

$$AMOR\$_t = \sum_{j=t_0+1}^{j=t-1} dt-j \cdot E\$_j \cdot \frac{\$_t}{\$_j} \quad t \geq t_0+2 \quad (18)$$

Celle libellée en francs français aura pour amortissement:

$$AMORFFt = \sum_{j=t_0+1}^{j=t-1} dt-j \cdot EFF_j \cdot \frac{FFt}{FFj} \quad t \geq t_0+2 \quad (19)$$

La même formule est utilisée pour le calcul de l'amortissement de la dette nouvelle libellée en d'autres monnaies.

Le total des amortissements de la dette publique sera alors de:

$$AMORTt = AMORat + (AMOR\$_t + AMORFFt + \dots) \quad (20)$$

L'encours total de la dette publique au temps t (DPt) sera la somme de la dette antérieure et de l'endettement nouveau soit:

$$DPt = \underbrace{DPA_{t_0}^t}_{\text{dette antérieure}} \cdot \left[(1-A_{t_0}) + A_{t_0} \cdot \frac{\$_t}{\$_{t_0}} \right] + \underbrace{\left[E\$_t + \sum_{j=t_0+1}^{j=t-1} E\$_j \cdot \left(1 - \sum_{i=1}^{i=t-j} di \right) \right]}_{\text{endettement nouveau}} \cdot \frac{\$_t}{\$_j} + \dots \quad (21)$$

Le total des emprunts bruts (Et) est la somme des emprunts libellés en différentes monnaies.

$$Et = E\$_t + \dots \quad (22)$$

III - LES EQUATIONS DU BLOC "BALANCE DES PAIEMENTS, CAPACITES ET BESOINS DE FINANCEMENT"

L'équilibre des comptes d'agents est soldé sur leur capacité ou besoin de financement, sauf pour l'Etat où trois bouclages sont possibles, en raison de son rôle de "redistributeur" de la rente pétrolière. Nous avons vu dans le premier chapitre que l'Etat

N.B Dette restant due à la date t: $DPA_{t_0}^t = DP_{t_0} - \sum_{i=t_0+1}^{i=t} \frac{AMORA_i}{t_0}$

constitue le seul lien véritable entre le secteur pétrolier et le reste de l'économie. Ses dépenses ont souvent été fonction des perspectives de recettes de ce secteur pétrolier. C'est cette considération qui a conduit le Ministère de l'Economie au Gabon à ne retenir qu'un mode de bouclage à dépenses publiques endogènes.

Les trois modes de bouclage possibles sont:

- le bouclage sur l'endettement, l'investissement public étant exogène;
- le bouclage sur l'investissement public, l'endettement étant exogène;
- le bouclage sur le solde de trésorerie, l'investissement et l'endettement étant exogènes.

Dans les trois équations qui vont suivre, l'on a négligé les institutions financières, la dette publique intérieure ainsi que les transferts autres que les intérêts et dividendes. Les intérêts de la dette publique sont donc versés entièrement par hypothèse à l'extérieur tandis que les intérêts et dividendes versés par les entreprises sont ventilés entre les ménages (α) et l'extérieur ($1-\alpha$).

Le besoin de financement de l'extérieur ou solde de la balance courante (BC) est égal à l'excédent de la balance commerciale diminué des intérêts de la dette extérieure et de la fraction ($1-\alpha$) des intérêts et dividendes versés par les entreprises.

$$BC = EXP1 + EXP2 - VIMP - IPG - (1-\alpha).IPE \quad (23)$$

Les mouvements de capitaux (MCX) sont en partie exogènes (MCX_o), en partie (crédits commerciaux) fonction de la variation des expor-

tations.

$$MCX = MCX_0 - \beta \cdot [EXP1 + EXP2 - (EXP1 + EXP2) - 1] \quad (24)$$

L'équilibre de la balance des paiements est soldé sur les variations des réserves (RES), les emprunts extérieurs bruts (E) et l'amortissement de la dette (AMORT) étant calculés dans les blocs "comptes de l'Etat" et "dette publique".

$$\Delta RES = BC + MCX + E - AMORT \quad (25)$$

La capacité de financement des ménages (CFM) est fonction de leur revenu (intérêts et dividendes reçus inclus) diminués des impôts qu'ils payent.

$$CFM = (w1N1 + w2N2 + wgNg) + \alpha IPE - VIRPP \quad (26)$$

Le besoin de financement des entreprises (BFE) est lui, égal à la production en valeur diminuée des salaires, intérêts et dividendes versés aux ménages et des investissements réalisés.

$$BFE = PROE - (w1N1 + w2N2 + IPE) - (VIE1 + VIE2) \quad (27)$$

IV - LES EQUATIONS DU BLOC "COMPTE DE L'ETAT"

Le calcul du besoin de financement de l'Etat et du compte financier dépend du mode de bouclage choisi .

Pour le bouclage sur l'endettement, l'équilibre des opérations courantes de l'Etat (BUDGET) détermine le solde budgétaire; autrement dit le besoin de financement de l'Etat (BFG) est la somme des salaires, investissements, consommation de l'Etat diminuée de la masse totale des impôts qui lui sont versés.

$$BFG = (wgNg + \overline{IG} + \overline{CG} + IPG) - (VIID + VIRPP + VIS) \quad (28)$$

Le compte financier de l'Etat dans ce cas se solde sur l'endettement; le solde du trésor (TRES) étant fixé.

$$E = BFG + AMORT - TRES \quad (29)$$

Pour le bouclage sur l'investissement public, le solde du trésor (TRES) et l'endettement (E) étant fixés, le solde budgétaire est déterminé par solde du compte financier.

$$BFG = E - AMORT + \overline{TRES} \quad (30)$$

L'investissement réalisable par l'Etat se déduit alors de l'équilibre budgétaire, c'est à dire de la somme du besoin de financement de l'Etat plus les impôts qu'il reçoit, diminué des dépenses (salaires, consommation, intérêts et dividendes) qu'il engage.

$$IG = BFG + (VIID + VIRP + VIS) - (wgNg + \overline{CG} + IPG) \quad (31)$$

Pour le bouclage sur le Trésor public, le solde budgétaire résulte de l'équilibre du budget.

$$BFG = (wgNg + \overline{IG} + \overline{CG} + IPG) - (VIID + VIRPP + VIS) \quad (32)$$

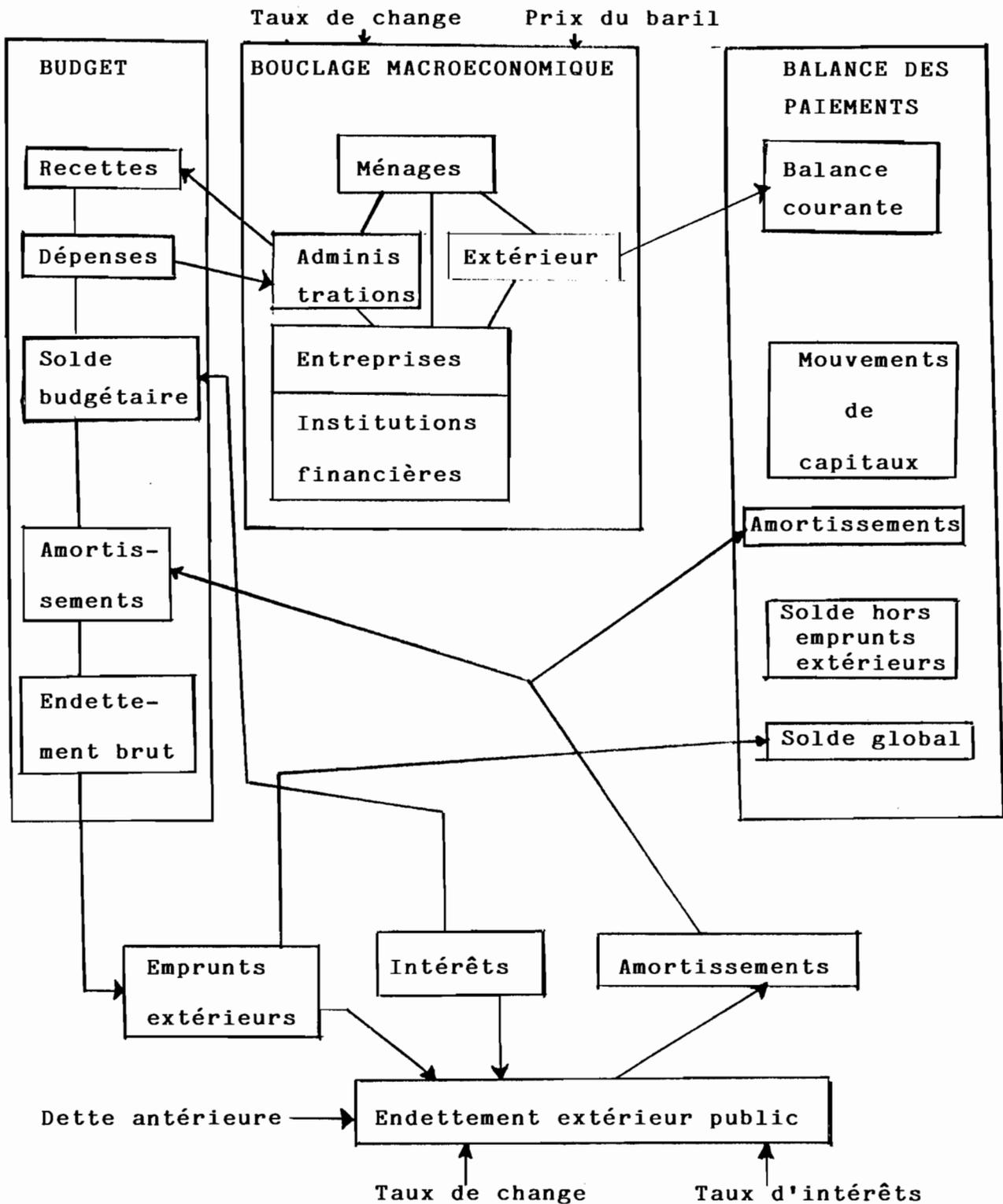
Le solde du Trésor, lui résulte du compte financier de l'Etat.

$$TRES = BFG + AMORT - \overline{E} \quad (33)$$

Dès le début du contre-choc pétrolier, le Gabon s'étant fixé un niveau d'endettement et un niveau d'investissement compatibles avec ses perspectives de croissance, il n'a été retenu que le bouclage sur le solde du Trésor, autrement dit, les déficits public et extérieur seront couverts par le Trésor public.

Nous pouvons représenter cette structure du modèle MEGA par le schéma suivant:

Schéma 3: Structure du modèle MEGA



Source: MUET (P.A), FONTENEAU (A), NDONG SIMA (R), ZIZA (R), BOULAY (D), "un exemple de modélisation et de prévisions en Afrique: le modèle MEGA de l'économie gabonaise", Observations et Diagnostics Economiques n°17, octobre 1986, p.219

C - RESOLUTION DU MODELE

La résolution du modèle MEGA peut se faire sur micro-ordinateur. Le principe du calcul est simple. Il s'agit de déterminer les coefficients reliant les variables endogènes et exogènes sur une période donnée et les projeter dans le futur pour effectuer des prévisions.

I - ESTIMATION MATHEMATIQUE DES COEFFICIENTS

Comme tout modèle en temps discret, autonome, linéarisé, déterministe, après changement de variables pour réduire l'ordre dynamique, le modèle MEGA peut s'écrire sous la forme:

$$\phi_t(Y_t, Y_{t-1}, \dots, X_t) = 0 \quad (1)$$

Relation dans laquelle Y_t est le vecteur des n variables endogènes, et X_t le vecteur des r variables exogènes à la date t , ϕ_t est le modèle pour la date t qui dépend des paramètres estimés.

a) Les variables exogènes

Elles sont de trois types:

- Les variables de l'environnement international ou variables de conjoncture. Il s'agit du taux de change du dollar et du prix du baril de pétrole. Ce sont les variations de ces deux principales variables dont nous évaluerons les effets sur les comptes de l'Etat et des agents économiques. Il a été aussi pris en compte dans cette catégorie de variables, le taux de l'eurodollar et le taux de base bancaire qui peuvent influencer le montant de l'endettement et de son service.
- Les variables de politique économique: Ce sont des variables déterminées par l'Etat gabonais en fonction de ses ressources disponibles, des aléas conjoncturels et des objectifs de ses plans de développement. Il s'agit du niveau de l'investissement public,

du taux de fiscalité, du montant des emprunts intérieurs et le solde du Trésor.

- Les variables de stock en début de période de simulation: Il s'agit du niveau de l'endettement intérieur et extérieur de 1985 accumulé et leur échéancier.

b) Les variables endogènes

Ce sont les principaux agrégats macroéconomiques dont nous voulons évaluer les variations lorsque les deux principales variables exogènes fluctuent. Ces agrégats macroéconomiques sont: les importations en valeur, le PIB, les recettes fiscales, les amortissements des emprunts, les capacités et besoins de financement des agents (en terme de comptabilité nationale et en terme de solde budgétaire et de balance des paiements courants).

Le modèle (1) peut encore s'écrire sous forme résolue par rapport aux variables endogènes. Il se présente alors sous la forme de n équations du type:

$$Y_t = A.Y_{t-1} + B.X_t \quad (2)$$

Où A et B sont des matrices des coefficients du modèle.

Connaissant les variables endogènes et exogènes de chaque année t, résoudre le modèle revient donc à chercher un ensemble de coefficients qui peuvent satisfaire les n équations à la date t. Pour cela on peut regrouper les équations selon leur forme (quasi comptable ou économétrique). Pour les équations quasi comptables, il s'agit simplement de calculer les propensions marginales par inversion des équations. Par exemple, si la fonction de consommation est la relation quasi comptable suivante:

$$C_t = c_t.R_t \quad (3)$$

On calcule la propension apparente à consommer par la relation:

$$ct = Ct/Rt \quad (4)$$

Pour les trois relations dynamiques du modèle, l'économétrie n'a été utilisée que pour estimer les paramètres de retard. Pour la fonction de consommation du modèle par exemple qui est de la forme:

$$Ct = \mu.Ct-1 + (1-\mu).ctRt \quad (5)$$

Il s'agit d'estimer le paramètre μ . Les relations sont ensuite ajustées sur les années récentes en calculant année par année les propensions moyennes par inversion de ces relations économétriques. Pour notre équation (5) ci-dessus, on aura par exemple:

$$ct = (Ct - \mu Ct-1) / Rt.(1-\mu)$$

II - GESTION INFORMATIQUE DU MODELE

La gestion et la résolution informatique du modèle MEGA ont été réalisées par GIRAUD (C) du Département Informatique de l'O.F.C.E. Nous ne faisons que décrire ici les différentes étapes de la procédure qu'il a suivi pour élaborer en basic l'ensemble des programmes du modèle MEGA.

a) Elaboration des fichiers de données

Il s'agit de créer trois sortes de fichiers séquentiels qui sont:

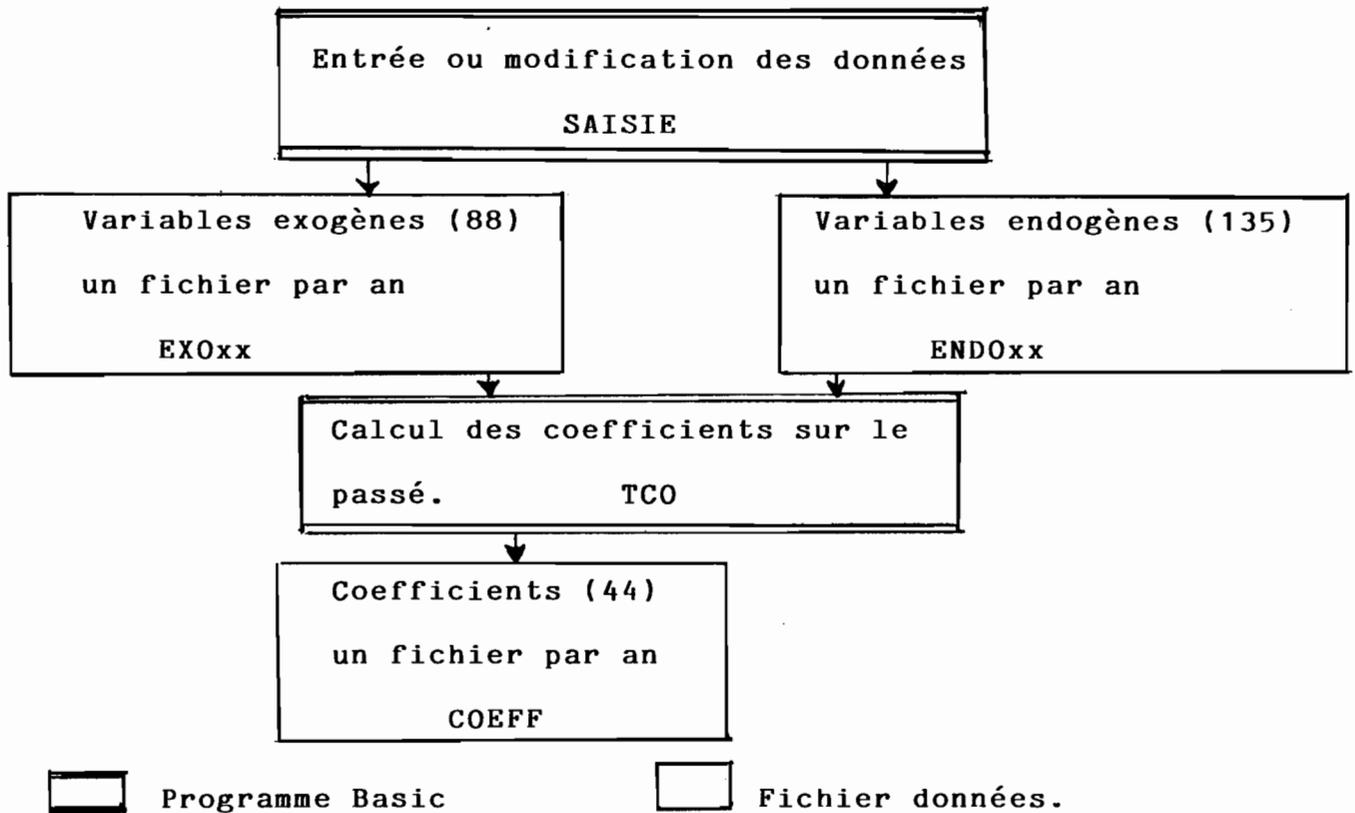
- Le fichier des variables exogènes (EXO);
- Le fichier des variables endogènes (ENDO);
- Le fichier des coefficients (COEFF).

Il ya donc trois fichiers par an, soit 18 fichiers pour la période 1980-1985. Les années sont repérées par le suffixe (XX).

La saisie et la modification des données sont gérées en conversationnel par un programme (SAISIE) dans lequel chaque variable est identifiée par un mnémonique. Les équilibres comptables sont vérifiés par un programme (MODETES) qui est simplement constitué des

équations comptables du modèle. Une fois les données sur les variables endogènes et exogènes réunies, on peut avec un deuxième programme (TCO) calculer automatiquement, selon le principe de calcul expliqué plus haut, les coefficients du modèle sur le passé. En prévision il faut prolonger ces coefficients ainsi que les variables exogènes.

Schéma 4: Gestion des données



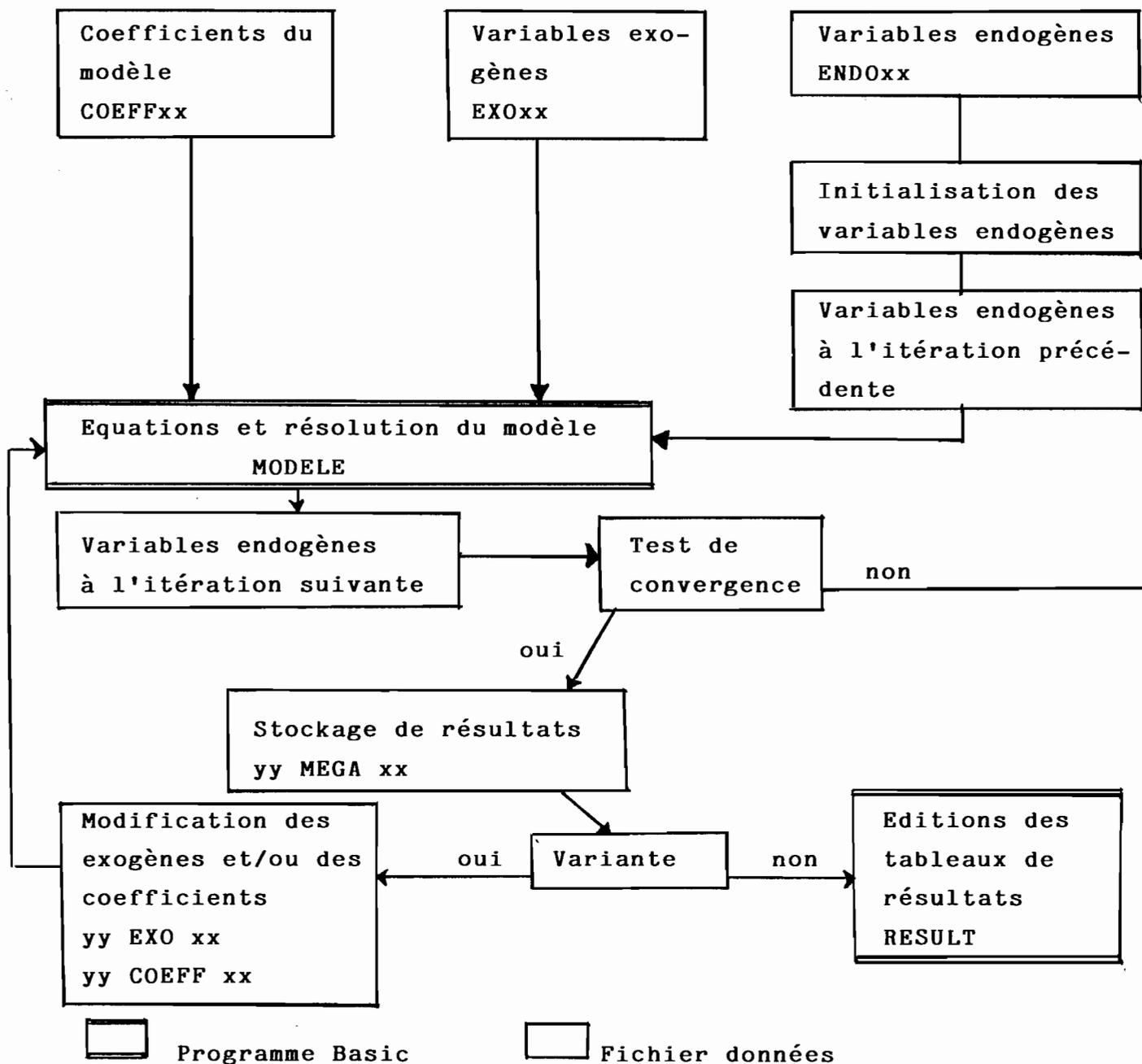
Source: GIRAUD (C), Annexe: un exemple de modélisation et de prévision en Afrique: le modèle MEGA de l'économie gabonaise. Observations et Diagnostics économiques, O.F.C.E. n°17, octobre 1986, p.232.

b) Résolution informatique du modèle

Elle se fait à l'aide d'un programme (MODELE) écrit également en Basic. Après avoir "chargé" les données, (EXO, ENDO, COEFF), on résoud par itérations le modèle. La convergence est vérifiée pour la

principale variable de bouclage: la production de la branche hors pétrole. Une fois cette convergence assurée, les résultats sont stockés sur un fichier (MEGA). (Voir schéma ci-après)

Schéma 5: Résolution informatique du modèle MEGA



Source: GIRAUD (C) op cit.

c) L'élaboration des variantes

Pour réaliser une variante du modèle MEGA, on peut modifier soit

les coefficients, soit les variables exogènes. Les fichiers des variantes sont repérés par un préfixe yy au choix de l'utilisateur. L'édition des tableaux de résultats du compte central ou des variantes est assurée par le programme RESULT.

Comme le montre sa structure, le modèle MEGA en intégrant, non seulement l'ensemble des comptes nationaux mais aussi les finances publiques, la balance des paiements et l'endettement public, ne se contente pas de décrire en terme de comptabilité nationale, l'économie gabonaise. Il tient compte des possibilités d'endettement et des contraintes de la balance des paiements dont la connaissance est indispensable à une bonne prévision macroéconomique. Le modèle MEGA est donc un modèle globalisant, un instrument technique susceptible de répondre à certains des besoins suivants:

- Gérer plus efficacement et contrôler l'endettement extérieur.
- Elaborer une programmation annuelle du plan et en assurer l'exécution.
- Assurer une prévision, une programmation et un contrôle budgétaires sur des bases plus efficaces et plus économiques.
- Alerter les responsables sur les déséquilibres graves de l'économie.
- Apprécier l'impact des mesures sur les prix, les revenus, la monnaie, et l'endettement.

"D'un point de vue technique, ce genre de modèle est utilisé pour établir un compte central c'est à dire une prévision complète de(s) l'année(s) étudiée(s) et pour réaliser des variantes à partir de ce compte central en modifiant une ou plusieurs variables exogènes. D'un point de vue pratique un tel modèle de comportement a ainsi deux utilisations possibles: l'analyse retrospective et les études prévisionnelles."

Les études prévisionnelles utilisent indifféremment le modèle en compte central (pour établir une prévision) ou en variante (pour étudier l'impact de mesures de politiques économiques ou éclairer les incertitudes de la prévision centrale). (1)

L'analyse retrospective utilise uniquement les propriétés variantielles du modèle pour dégager l'influence des principaux facteurs sur l'évolution économique passée. L'on définit alors une référence et calcule l'impact des écarts à la référence sur l'évolution des des principales grandeurs économiques.(2)

Le modèle MEGA est donc tout à fait approprié pour le genre d'études que nous comptons mener ici.

Pour la section 2 de ce chapitre, nous ferons une analyse rétrospective pour mesurer l'impact de la baisse conjuguée du prix du baril de pétrole et du taux de change du dollar sur l'économie gabonaise. Par contre pour la deuxième partie, nous utiliserons surtout les propriétés variantielles du modèle MEGA pour simuler l'impact des mesures des programmes d'ajustement structurel sur l'économie gabonaise.

Mais comme tout modèle économique, il tend à simplifier la réalité et a des limites dont il faudra tenir compte lors de l'interprétation des résultats obtenus par son intermédiaire.

D - LIMITES DU MODELE

Elles sont inhérentes aux hypothèses de base, et à sa structure.

I - LIMITES DUES AUX HYPOTHESES DE BASE

- Le modèle MEGA distingue le secteur pétrolier du reste de l'écono-

(1) et (2) MUET (P.A), Rapport de mission O.F.C.E op cit.

mie. De ce fait, il néglige implicitement les exportations d'uranium, de bois, et de manganèse. Même si elles n'ont représenté que 5,6% de la valeur ajoutée marchande en 1985, ce sont surtout des secteurs tournés vers l'extérieur comme le pétrole. Il aurait peut-être été préférable de les inclure dans le secteur 1. Ce qui aurait eu l'avantage de ne pas surestimer l'importance du pétrole et de montrer la faiblesse et la marginalisation de certains secteurs comme l'agriculture.

- Certaines hypothèses semblent irréalistes et trop simplistes. C'est le cas de l'exogénéisation de l'emploi du secteur pétrolier. Or nous savons que le niveau de l'emploi dans cette branche dépend de l'évolution et des perspectives de la production. D'ailleurs les sociétés pétrolières ont été les premières à réduire leurs effectifs dès les premiers soubresauts du dollar et du baril; Elles sont premières à réembaucher à la suite des nouvelles découvertes de Rabi-kounga.

II - LIMITES DUES A LA STRUCTURE DU MODELE

- Sur les 135 équations du modèle MEGA, 52 sont des équations de comportement. La principale question qui découle de cette constatation est de savoir si réellement ces équations expliquent ou traduisent le comportement des agents économiques au Gabon.

De façon générale, les équations de comportement sont obtenues dans les modèles des pays développés par des estimations économétriques révélant les déterminants d'une variable donnée. Ces estimations traduisent mieux le comportement des agents car elles sont basées sur des observations échelonnées sur au moins 15 ans. Or dans le modèle MEGA seules trois équations s'apparentent à des modèles économétriques, le reste étant des équations quasi comptables.

- Enfin le modèle étant basé sur une estimation des coefficients dans le passé que l'on projette dans l'avenir, il peut exister un biais dans les résultats, surtout que le modèle ne tient pas compte non plus des éléments d'offre.

Toutefois, la plupart des limites ci-dessus peuvent être négligées pour deux raisons essentielles:

- C'est avant tout un modèle de court-terme, et de ce fait certaines équations quasi comptables utilisées reflètent donc plus au moins le comportement des agents économiques à court-terme.

- La distinction entre secteur pétrolier et secteur non pétrolier même si elle n'est pas la meilleure, permet de montrer le poids du pétrole dans l'économie gabonaise et les effets des fluctuations du prix relatif du baril sur l'évolution du revenu national réel, "c'est à dire du pouvoir d'achat du revenu national en fonction du prix à la consommation". L'analyse de l'évolution de ce revenu national depuis 1974, montre que celui-ci dépend, non du volume du PIB, ni des prix à la consommation, mais de l'évolution des revenus pétroliers, et donc des prix relatifs. C'est pourquoi la notion de volume agrégé n'a pas vraiment de signification concrète ici.(1)

Avec les données que nous avons pu recueillir au Ministère du Plan et de l'Economie à Libreville, à l'O.F.C.E à Paris, nous allons résoudre empiriquement le modèle MEGA, et déterminer par simulation ex-post, l'incidence des variations des variables de l'environnement international sur l'économie gabonaise de 1984 à 1987.

(1) MUET (P.A) et autres, *op cit.*

SECTION II: EVALUATION DES EFFETS DES FLUCTUATIONS DU PRIX DU
BARIL DE PETROLE ET DU TAUX DE CHANGE DU DOLLAR
SUR L'ECONOMIE GABONAISE DE 1984 A 1987

Après une analyse descriptive présentant les caractéristiques de l'économie gabonaise, nous consacrerons cette section à l'analyse dynamique des mécanismes de sa croissance.

L'objet de cette analyse est de faire apparaître le type de croissance de l'économie gabonaise à travers les effets des fluctuations du prix du baril et du taux de change du dollar sur l'économie gabonaise à travers les effets des fluctuations du prix du baril et du taux de change du dollar sur cette économie. Effets que nous évaluerons à partir des simulations ex-post du modèle MEGA. Le tableau suivant donne les valeurs de nos deux variables au cours de la période 1984-1987.

Tableau 6: L'environnement international de 1984 à 1987

	1984	1985	1986	1987
Dollar (moy. an) en cfa	436	449,5	346	301
Prix du baril en \$	29	27,9	12,5	17,1
Taux de l'euro \$ (%)	8,96	8,05	7,5	7
Taux de base bancaire (%)	12,15	11,14	9,9	9,9

L'environnement international se caractérise au cours de notre période par un dollar en hausse continue de 1984 à 1985, année à laquelle il atteint sa plus forte valeur, avant de chuter de 23,02% en 1986, puis de 13% en 1987. Dans le même temps, le prix du baril de pétrole après une relative stabilité entre 1984 et 1985 a chuté de 55,19% en 1986 avant de remonter à 17,1 dollars

en 1987. Evaluons les effets de ces fluctuations de l'environnement international sur les secteurs pétroliers et non pétroliers, les comptes de l'Etat et des agents économiques, à partir des données de la Comptabilité Nationale regroupées selon la nomenclature MEGA.

A - INCIDENCE DES FLUCTUATIONS DU PRIX DU BARIL DE PETROLE
ET DU TAUX DE CHANGE DU DOLLAR SUR LES SECTEURS PETROLIERS
ET NON PETROLIERS

Nous respecterons ici l'ordre et la nomenclature des comptes tels qu'ils découlent de l'analyse empirique du modèle MEGA.

I - IMPACT SUR LE SECTEUR PETROLIER

Tableau 7 : Evolution du compte de la branche pétrolière en milliards de fcfa.

	1984	1985	1986	1987
Prod. pétrol. en valeur	797,3	774,4	258,24	289,42
Cons. int. de pétrole	58,3	59,3	21,39	15,41
Exportations	722,4	723,2	236,86	274,01
Variations de stocks	16,6	-8,1	0	0
Valeur ajoutée	699,3	638,4	205,54	239,37
Frais de personnel	11,5	12	10,13	11,41
Impôts indirects	171,1	181,8	61,24	63,38
E.B.E	516,7	444,8	134,17	164,57

Source: Simulation ex-post du modèle MEGA

La relative bonne tenue des variables de l'environnement international a permis à ce secteur de 1984 à 1985, de maintenir à un niveau élevé sa production en valeur et donc ses exportations. Mais dès 1986, ce secteur a été le premier à être touché par le retournement de la conjoncture internationale. La production a baissé de 66,65% de 1985 à 1986. Cependant grâce à la légère

hausse du prix du baril en 1987, la production augmenta en valeur de 12,07% au cours de cette année. Les exportations de pétrole ont suivi le même rythme. Par contre, en dépit de cette baisse globale de la production en valeur de 1985 à 1987, les frais de personnel n'ont pas beaucoup diminué (-1,8 milliards de fcfa seulement de 1985 à 1986). Il n'y a pas eu de compression de personnel en rapport avec la diminution du chiffre d'affaire des entreprises pétrolières. Elles se sont débarrassées du personnel expatrié en fin de contrat et du personnel en âge de retraite.

II - IMPACT SUR LE SECTEUR NON PETROLIER

La crise s'est transmise dans ce secteur par l'intermédiaire de l'Etat. Celui ci en diminuant ses subventions (-18 milliards de fcfa de 1985 à 1987) et son investissement dans ce secteur (-74,3% entre 1985 et 1987) a précipité la faillite de plusieurs entreprises; d'où la baisse de 54,7 milliards de fcfa des frais de personnel enregistrée en deux ans.

De toute évidence, ce secteur n'a pas profité de la baisse d'activité du secteur pétrolier même si sa part dans le PIB total est passée de 43,7% en 1983 à 55,3% en 1987. En effet, sa production après avoir augmenté entre 1984 et 1985 de 18,5% a chuté de plus 24% de 1985 à 1987. La chute des exportations de ce secteur commencée avant le contre-choc pétrolier (-22 milliards de fcfa de 1983 à 1985) s'est accentuée avec la baisse conjuguée du prix du baril de pétrole et du taux de change du dollar. Cette chute a atteint 64,5 milliards de fcfa de 1985 à 1987.

Au total la branche non pétrolière a connu un accroissement de son excédent brut d'exploitation de 40,8% de 1983 à 1985 en raison

d'une hausse du taux de change du dollar (449,5 fcfa en 1985 contre 381,1 fcfa en 1983) et d'une relative bonne tenue du prix du baril. En 1987, la baisse conjuguée de ces deux variables de l'environnement international amorcée dès décembre 1985, a entraîné une chute de cet excédent brut d'exploitation de plus de 37% par rapport à son niveau de 1985.

Tableau 8: Compte de la branche hors pétrole en milliards de fcfa

	1984	1985	1986	1987
Production	1429,12	1693,78	1531,72	1271,13
Importations	628,87	711,00	640,79	461,75
D.T.I	86,7	104,9	97,76	65,73
C.I branche pétrole	98	136	52,7	50,05
C.I branche hors pétr.	752,25	879,3	798,45	702,21
C.I des administ.	161,4	167,49	119,3	89,7
Cons. march. des mén.	422,45	492,7	539,49	480,44
Inv. des ménages	25,99	28	30,95	29,05
Inv. sect. pétrole	102	111,10	68,2	60,9
Inv. sect.hors. pétr.	220,29	276,4	301,87	185,17
Inv. des adm.	126,0	174	151,4	44,6
Inv. des I.F et ass.	4,2	7,3	7,9	6
Exportations	212	212,5	222,	148
Variations de stocks	20,10	24,9	-22,5	3,5
Valeur ajoutée	618,56	755,2	711,88	554,51
Subvention d'expl.	34,10	38,7	35,19	20,03
Frais de personnel	295,99	328,8	312,72	274,03
Impôts indirects	81,6	89,3	80,78	65,15
E.B.E	275,08	375,8	353,5	235,36

Source: Simulation ex-post du modèle MEGA

B - INCIDENCE DES FLUCTUATIONS DU DOLLAR ET DU BARIL SUR LES COMPTES DE L'ETAT

La dégradation vertigineuse du prix du baril de pétrole et du taux de change du dollar a affecté tous les comptes de l'Etat,

l'obligeant à revoir la plupart de ses ambitions des années 1984-1985. Nous verrons ici les effets de cette dégradation sur le budget, la balance des paiements et les finances publiques.

I - IMPACT SUR LE BUDGET

Tableau 9: Evolution du solde des opérations budgétaires en milliards de fcfa.

	1984	1985	1986	1987
<u>Dépenses courantes</u>				
Fonctionnement	203,02	220,73	230,30	198
Solde	81,67	94,48	102	94
M.O.N.P	11,66	13,06	13,06	11,4
Biens et services	79,48	82,86	87,20	71,50
Transferts et interv.	30,22	30,33	27,50	21,10
Intérêts	32,14	41,18	45,45	49,84
Dépenses hors exercices	42,68	25,04	29,20	0
<u>Dépenses d'invest.</u>	333,89	403,53	317,50	91,54
<u>Total dépenses budg.</u>	611,74	690,48	622,45	339,54
Recettes pétrolières	384,64	399,72	278,07	66,44
Recettes non pétrol.	177,77	206	203	180
<u>Recettes budg. totales</u>	587,27	631,88	500,07	262,93
<u>Exc.(+) ou def.(-)</u>	-24,47	-58,60	-122,38	-76,61

Source: Simulation ex-post du modèle MEGA

Dès 1985, la baisse de la production pétrolière en valeur a eu pour conséquence une baisse continue des recettes budgétaires de l'Etat. En l'espace de deux ans, celles-ci sont passées de 631,88 milliards de fcfa à 262,93 milliards de fcfa soit une diminution de 58,38%. Cette réduction des recettes budgétaires a concerné beaucoup plus celles issues du secteur pétrolier que celles issues du secteur non pétrolier. En effet ces dernières qui représentaient en 1984 30,27% des recettes budgétaires totales, en représentaient en 1987 68,4% et ce, malgré une chute de 14 milliards entre 1985 et 1987. Dans le même temps les recettes pétrolières ont baissé de plus de

83%. Le train de vie de l'Etat s'en est trouvé affecté. Le budget de fonctionnement par exemple, après une hausse moyenne annuelle de plus de 12% a chuté de 22 milliards de 1985 à 1987, dont 11 milliards pour le seul poste " biens et services". On remarque cependant que la baisse des dépenses courantes pendant les premières années de la crise n'a pas été proportionnelle à la chute des recettes de l'Etat. Celui-ci a préféré réduire beaucoup plus son budget d'investissement. Il est passé de 403,53 milliards de fcfa en 1985 à 91,7 milliards de fcfa en 1987.

Par contre seuls les intérêts ont été en constante augmentation (+55,07% de 1984 à 1987) reflétant le poids considérable de la dette.

II - IMPACT SUR LA BALANCE DES PAIEMENTS

Tableau 10: Evolution du solde global de la balance des paiements en milliards de fcfa.

	1984	1985	1986	1987
Besoin de financement de l'extérieur (1)	94,03	-30,7	-365,4	-225
Solde bal. courante	54,13	-73	-331,95	-197
Capitaux privés L.T.	45,10	56,6	78,10	65
Capitaux C.T.	-82	-21,74	119,3	-37
Moins amort.dette ext.	-61,9	-73,10	-58,7	-81
Erreurs et omissions	-1,50	-22,9	-12,7	0
Solde hors emprunts publics	-46,17	-134,14	-205,95	-250
Emprunts publics	93,7	112,05	158,3	199
Solde global	47,53	-22,05	-47,65	-51

Source: Simulation ex-post du modèle MEGA

(1) Le besoin de financement de l'extérieur est le solde du compte "reste du monde". Ce compte regroupe en emplois: les exportations, les intérêts et dividendes, les autres transferts versés, les transferts en capital et les acquisitions nettes de terrains (ANT) En ressources: les importations, les impôts indirects, les intérêts et dividendes, les autres transferts reçus, et les transferts en capital.

Les équilibres extérieurs sont restés gravement compromis au cours de cette période. La baisse conjuguée du dollar et du baril ayant entraîné une contraction plus forte des exportations par rapport aux importations, la balance commerciale est devenue déficitaire de près de 190 milliards de fcfa en 1986, de 39 milliards en 1987, alors qu'elle était excédentaire de 224 milliards en 1985, et de 305,5 milliards en 1984.

Le déficit du solde global de la balance des paiements, élevé dès 1986, a été cependant atténué par des emprunts publics importants, au cours de la période considérée. Mais ils risquent d'entraîner dans l'avenir un service de la dette élevé.

III - IMPACT SUR LA DETTE PUBLIQUE

Tableau 11: Evolution de la dette publique extérieure en milliards de fcfa.

	1984	1985	1986	1987
Tirages d'emprunts extérieurs	93,7	112,05	158,30	199
Moins amortissements	-61,9	-73,10	-58,7	-32,4
Ajustements	13,2	-19,8	-5,11	-8,43
Dette au 31 décembre	252,8	312,85	407,34	565,52
dont dette ant. à 85	0	0	255,37	250,54
dette post. à 85	0	0	151,97	314,97

Source: Simulation ex-post du modèle MEGA

Tableau 12: Evolution de la dette publique intérieure en milliards de fcfa.

	1984	1985	1986	1987
Tirages d'emprunts intérieurs	27,5	62,60	89,4	39,7
Amortissements	19	32,5	83,8	33
Dette au 31 décembre	46,10	86,5	92,10	98,8

Source: Simulation ex-post du modèle MEGA

Tableau 13: Evolution de la charge de la dette extérieure en milliards de fcfa.

	1984	1985	1986	1987
Intérêts sur dette extérieure	26,75	31,25	37,38	43,69
Amortissements	61,9	73,10	58,7	32,4
Charges de la dette	88,65	104,35	96,08	76,09
Charges en % des exportations	9	11	21	18

Source: Simulation ex-post du modèle MEGA.

Ces tableaux montrent à quel point les déficits budgétaires successifs ont alourdi chaque année la dette publique ainsi que les charges afférentes. De 1984 à 1987 le montant de la dette publique extérieure a plus que doublé; celui de la dette publique intérieure lui s'est accru de plus de 114% sur la même période. En dépit de la baisse du taux de change du dollar par rapport au franc cfa, les charges de la dette sont restées presque au même niveau. Mais si elles représentaient seulement 11% des exportations en moyenne avant la crise, elles étaient équivalentes à 20% des exportations en moyenne entre 1986 et 1987.

En conclusion, la bonne tenue du prix du baril et du taux de change du dollar par rapport au franc cfa au début des années 1980 et les premiers effets des mesures d'austérité prises en 1977-1978 (1) ont permis à l'Etat de maintenir un taux d'endettement relativement modeste (18% en 1984). Mais le retournement de la conjoncture internationale en 1986, le manque à gagner en recettes budgétaires, et l'incapacité de l'Etat à réduire ses dépenses l'ont obligé à

(1) Le Gabon a connu une première crise de paiement en 1977 suite aux dépenses trop élevées, effectuées pour la réunion de l'O.U.A à Libreville en 1976; d'où la politique d'austérité préconisée par le F.M.I. dès 1977.

s'endetter de façon alarmante. C'est pourquoi un rééchelonnement de cette dette a été nécessaire.(1)

IV - IMPACT SUR LES FINANCES PUBLIQUES

En définitive, le compte financier de l'Etat a dégagé un solde mitigé au cours de la période. Excédentaire de 13 milliards de fcfa en moyenne de 1984 à 1985, ce solde du compte financier est devenu déficitaire de plus de 17 milliards de fcfa en 1986, en raison du déficit budgétaire et des charges de la dette publique élevés. Par contre le solde excédentaire de ce compte financier en 1987 est dû au rééchelonnement de la dette intervenu dans le cadre du programme d'ajustement structurel, et à la baisse des emprunts intérieurs.

Tableau 14: Evolution du compte financier de l'Etat en milliards de fcfa.

	1984	1985	1986	1987
Solde budgétaire	-24,47	-58,6	-122,38	-76,61
Total des emprunts	121,2	174,65	242,7	238,7
- Emprunts ext.	93,7	112,05	158,3	199
- Emprunts int.	27,5	62,5	89,4	39,7
Total des remboursements.	80,9	105,6	142,5	65,4
- Dette extérieure	61,9	73,1	58,7	32,4
- Dette intérieure	19	32,5	83,8	33
Solde du trésor	15,83	10,45	-17,18	96,69

Source: Simulation ex-post du modèle MEGA

Ce compte financier de l'Etat montre l'importance des nouveaux emprunts et des mouvements des capitaux pour le retour aux équilibres. Ils ont comblé d'une certaine manière une partie de la perte en recettes publiques causée par la baisse conjuguée du dollar et du baril.

(1) Cf chapitre 3 sur le premier programme d'ajustement structurel.

Cependant les études prévisionnelles (1) en laissant supposer un retour du déficit dans les années 1988-1989, montrent les limites d'une politique conjoncturelle financée par emprunt extérieur surtout lorsque la crise dure plus de trois ans, et la nécessité d'un ajustement structurel capable de redonner confiance aux bailleurs de fonds et de réorienter l'économie tout entière.

C - INCIDENCE DES FLUCTUATIONS DU DOLLAR ET DU BARIL SUR LES COMPTES DES AGENTS ECONOMIQUES

L'analyse du circuit économique gabonais montre que l'influence du secteur pétrolier sur le reste de l'économie transite par le biais de l'Etat. De ce fait la crise commencée dans le secteur pétrolier s'est repercutée par effet d'entraînement sur chaque secteur institutionnel, alors que le niveau élevé de la production de pétrole avait contribué auparavant à l'amélioration de leur situation.

I - IMPACT SUR LE COMPTE DES ENTREPRISES

Après une augmentation de l'excédent brut d'exploitation des entreprises de 1984 à 1985 de 3,42% consécutive à une augmentation des ressources, la crise amorcée en 1986 a eu pour conséquence, une baisse de la production de 27,5%. Cette baisse de la production a entraîné celle de la valeur ajoutée. Elle est passée en effet de 1393,6 milliards de fcfa en 1985 à 793,87 milliards de fcfa en 1987, soit une réduction de 43,03%.

Le contre-choc pétrolier a surtout révélé le nombre d'entreprises non rentables qui vivaient sur le dos de l'Etat. La réduction des subventions que l'Etat leur accordait chaque année a précipité la faillite de plusieurs d'entre elles, réduisant au chômage la plupart

(1) cf ZOMO YEBE (G), "Les effets du contre-choc pétrolier sur un pays en voie de développement membre de l'O.P.E.P: le Gabon." Mémoire D.E.A. Economie, Clermont-Ferrand 1988.

de leurs employés.(1) La masse salariale des entreprises qui était en augmentation de 10,83% de 1984 à 1985 a chuté de 16,24% de 1985 à 1987.

Tableau 15: Evolution du compte des entreprises en milliards de fcfa.

	1984	1985	1986	1987
Emplois				
Consommation interm.	908,55	1074,60	872,54	767,67
Masse salariale	307,49	340,80	322,85	285,44
Impôts indirects	252,70	270,90	142,02	128,54
Intérêts	68,68	86,20	51,96	39,09
Dividendes	62,60	55,20	42,56	35,08
Impôts directs	251,41	262,90	263,80	36,25
Autres transferts	179,90	195,90	217,90	190
A.N.T.E	96,30	116,60	31,45	36,90
Variations de stocks	36,70	16,80	-22,50	3,50
Ressources				
Production	2226,42	2468,19	1789,96	1561,55
Subventions d'expl.	34,10	38,70	35,19	20,03
Intérêts et div.reçus	22,08	24	17,63	11,52
Autres transferts reç.	49,30	55,70	77,70	34
Subventions d'équip.	156	184	157,50	36,90
Soldes				
Valeur ajoutée	1317,86	1393,60	917,42	793,87
E.B.E	800,47	827,90	495,74	407,93
Epargne brute	309,27	297,40	14,86	153,02
Besoin de financement	-9,98	39,50	206,67	96,54

Source: Simulation ex-post du modèle MEGA

L'épargne des entreprises, après avoir atteint 14,8 milliards de fcfa en 1986 est remontée à 153,02 milliards de fcfa en 1987. Cette évolution positive se traduit par une contraction du besoin de financement qui passe de 206,67 milliards en 1986 à 96,54 milliards en 1987.

(1) Cas de la SOTRAVIL et de la CODEV.

Au total, le nombre des faillites, les compressions du personnel, et les réductions de salaire montrent l'ampleur de la détérioration des soldes caractéristiques des entreprises.

II - IMPACT SUR LE COMPTE DES ADMINISTRATIONS

Tableau 16: Evolution du compte des administrations en milliards de fcfa.

	1984	1985	1986	1987
<u>Emplois</u>				
Consommations interm.	161,40	167,49	119,30	89,70
Rémunérations	121,60	137,50	148,60	134,72
Amortissements	4,50	4,80	0,30	0,30
Prestations sociales	14,90	16,60	16	11
Autres transferts vers.	87,80	92,69	84,50	48,10
Consommation finale	284,39	306,29	268,20	224,72
Intérêts versés	30,95	41,20	41,93	41,96
F.B.C.F.	126	174	151,40	44,60
Aides à l'invest.	158,40	185,40	157,50	38,90
<u>Ressources</u>				
Production marchande	5,10	5	8	7,50
Prod. non marchande	287,50	309,79	268,20	224,72
Cotisations sociales	37,90	42,50	36,94	32,66
Intérêts reçus	25,59	32,40	13	9,80
Autres transferts reçus	34,50	37,49	33,50	24,71
Impôts indirects	277,11	373,80	238,38	192,27
Impôts directs	338,39	289,80	291,69	61,53
<u>Soldes</u>				
Valeur ajoutée	131,20	147,30	156,90	142,52
E.B.E.	9,60	9,80	7,80	7,80
Revenu disponible	589,44	479,38	227,72	227,72
Epargne brute	305,05	211,18	3	3
Capacité de financ.	22,35	-28,59	-97,72	-79

Source: Simulation ex-post du modèle MEGA

Le compte des administrations reflète le train de vie de l'Etat avant et pendant la crise. Celui-ci a ralenti dès 1986, car les

ressources des administrations ont diminué dès le début de la crise. La baisse de l'activité des entreprises a entraîné par exemple une réduction des impôts indirects et directs de respectivement 48,5% et 78,7% entre 1985 et 1987. La baisse des revenus des ménages, elle, a entraîné une réduction des cotisations sociales de 23,15% en deux ans. Seule la production marchande a connu une hausse au cours de la période. Cette baisse des ressources s'est répercutée sur les emplois. Le montant des aides accordées par les administrations à l'investissement a été réduit de près de 155 milliards de fcfa, ce qui a accru les difficultés des entreprises traditionnellement dépendantes des marchés publics. Au total le compte des administrations dégage une capacité de financement négative dès 1985.

III - IMPACT SUR LE COMPTE DES MENAGES

Tableau 17: Evolution du compte des ménages en milliards de fcfa

	1984	1985	1986	1987
<u>Emplois</u>				
Impôts directs	23	24	24,89	22,38
Cotisations sociales	37,90	42,50	36,94	32,66
Intérêts versés	1	2	5,30	4
Autres transferts vers.	68,60	78,30	62,80	51
Consommation	430,65	501,20	547,49	487,94
F.B.C.F.	25,99	28	30,95	29,05
A.N.T.	-6	-5,30	-0,30	-5
<u>Ressources</u>				
Rémunérations	429,09	478,30	471,45	420,15
Prestations sociales	14,90	16,60	16	11
Int. et div. reçus	25,18	26	3,39	2,22
Autres transferts reçus	178	184,90	196,20	189,69
<u>Soldes</u>				
Revenu brut dispo.	516,67	559	557	502
Epargne brute	86,02	57,80	9,51	15,02
Capacité de fin.	66,03	35,10	-21,14	-9,03

Source: Simulation ex-post du modèle MEGA

Après une amélioration de 1984 à 1985, la situation des ménages a été marquée après 1985 par sa dégradation continue. La réduction du budget de fonctionnement de l'Etat, les licenciements et les faillites de certaines entreprises ont entraîné une baisse de près de 57 milliards de fcfa du revenu brut disponible en deux ans. Par ailleurs, la consommation elle, ne s'est ajustée au niveau des revenus qu'en 1987, car en 1986 elle était encore en hausse de 46 milliards de fcfa; les ménages ayant sans doute sacrifié leur épargne pour maintenir leur niveau de consommation. La baisse des revenus disponibles supérieure à la baisse de la consommation des ménages de 1985 à 1987 laisse également penser que ces derniers ont dû trouver dans le secteur informel quelques revenus supplémentaires.

D - INCIDENCE DES FLUCTUATIONS DU DOLLAR ET DU BARIL SUR
L'EQUILIBRE DES BIENS ET SERVICES ET SUR L'EMPLOI

Tableau 18: Evolution de l'équilibre des biens et services en milliards de fcfa

	1984	1985	1986	1987
PIB total	1535,75	1645,80	1172,08	1000,12
PIB marchand	1405,56	1498,50	1015,18	859,61
Importations totales	628,87	711	640,79	461,75
Total des ressources	2164,62	2356,80	1812,87	1463,88
Consommation des mén.	430,65	501,20	547,49	487,94
Consommation des adm.	284,39	306,29	268,20	224,72
Invest. total	478,48	596,80	560,33	325,72
Exportations	934,40	935,70	459,36	422,01
Variations de stocks	36,70	16,80	-22,50	3,50
Total emplois	2164,62	2356,80	1812,87	1463,88

Source: Simulation ex-post du modèle MEGA

En augmentation de 1984 à 1985 de 8,87%, les ressources de l'économie constituées par le PIB et les importations, destinées à la

demande intérieure (consommation et variations de stocks) et à la demande extérieure (exportations) ont diminué de 37,8% de 1985 à 1987. La réduction du PIB est la conséquence directe de la baisse des valeurs ajoutées des différents secteurs. Quant aux importations, leur diminution s'explique par la baisse du chiffre d'affaire des entreprises et les réductions de salaires des fonctionnaires.

Du côté des emplois dans l'équilibre des biens et services, on constate une forte chute des investissements surtout en 1986 et 1987 (-39,5%) due de toute évidence à l'achèvement du Transgabonais, au désengagement de l'Etat vis à vis de certaines entreprises, à l'arrêt ou gel de nombreux projets gouvernementaux et à la contraction des investissements privés.

Tableau 19: Evolution de l'emploi en milliers de personnes

	1984	1985	1986	1987
Branche pétrole	2,24	2,25	1,90	2,14
Branche hors pétrole	91,75	96,35	93,77	82,17
Etat	27,31	29,07	30	29,50
Autres administrations	9,45	9,22	9,71	9,20

Source: Simulation ex-post du modèle MEGA

Si les exportations en volume n'ont pas beaucoup varié, leur valeur a diminué considérablement. De 935,7 milliards de fcfa en 1985, elles ne s'élevaient plus qu'à 422 milliards de fcfa en 1987. Cette chute a été essentiellement causée par les exportations de pétrole qui sont passées de 723,2 milliards de fcfa en 1985 à 274,01 milliards de fcfa en 1987.

Globalement, le niveau de l'emploi (tableau 19) n'a pas suivi l'évolution de l'activité économique de la période. Cependant l'on remarque ici l'ampleur des licenciements dans le secteur privé. Plus

de 14.200 personnes ont perdu leur emploi dans les secteurs pétrolier et non pétrolier , ce qui représente 14,4% des effectifs.

Le secteur public par contre a préféré mettre à la retraite les fonctionnaires de plus de 55 ans, d'où la faible baisse des effectifs que l'on constate ici de 1986 à 1987.

En résumé, le bilan sommaire de cette période s'établit comme suit:

Tableau 20: Le bilan de la période 1984-1987 (en %)

	Période avant la crise		Période du contre choc pétrolier		
	84/85	Conséquences	85/86	86/87	
Variation du prix du baril -//- du taux de change du dollar/fcfa	-3,79 3,09	Situation stable mais fragile dans les pays pétroliers	-55,2 -23	36,8 -13,1	Crise dans les pays pétro- liers
Variation de la production de pétrole en valeur	-2,87	Niveau élevé des re- cettes de l'Etat	-9,5	-16,9	Baisse des recettes pétrolières
Variation des recettes de l'Etat	7,59	Accroissement des dé- penses improductives, Intervention croissan- te de l'Etat	-20,8	-47,4	Réduction des budgets de fonctionnement et d'investis- sment
Variation de la production des entreprises en valeur	10,85	Création d'emplois, accroissement des importations	-27,4	-12,7	Failite, licenciement, fuite de capitaux
Variation des revenus des ménages	8,19	Inflation, augmentation de la consommation et des importations	-0,3	-9,8	Baisse de la consommation, grê- ves, développement de la corrup- tion et du secteur informel
Variation de l'emploi	4,88	Augmentation de la consommation, immigra- tion favorisée	-1,1	-9,1	Chômage, développement du sec- teur informel, accroissement de la criminalité et du banditisme
Variation des ressources des administrations	8,41	Etatisation de l'écono- mie, augmentation des aides aux entreprises	-18,4	-37,8	Baisse des aides à l'investis- sment et des marchés publics
Variation du niveau de la dette publique extérieure	23,75	Economie endettée, ca- pacité de rembourse- ment élevée	30,2	38,8	Economie endettée, charges de la dette trop lourdes, problèmes de balance des paiements
Variation du PIB	7,16	Augmentation du niveau de vie de la popula- tion	-28,7	-14,5	Baisse du niveau de vie général de la population et de la croissance

Tableau élaboré à partir des différentes simulations du chapitre 1.

CONCLUSION DU CHAPITRE I

Il ressort de cette analyse de la structure et de l'examen des mécanismes de sa croissance -réalisés à partir d'une évaluation des effets des fluctuations du taux de change du dollar et du prix du baril de pétrole- que l'économie gabonaise est très sensible à la conjoncture internationale.

Elle est caractérisée par sa trop grande dépendance vis à vis de l'extérieur, car le pays tire la majeure partie de ses revenus de l'exportation d'une ressource non renouvelable: le pétrole, dont il ne peut influencer le prix. Ce dernier ainsi que le taux de change du dollar lui sont imposés de l'extérieur.

La faible contribution de certains secteurs notamment l'agriculture dans le PIB total montre qu'il s'agit d'une économie dualiste et désarticulée. Avant 1986 la forte croissance du secteur moderne (pétrolier), consécutive à la bonne tenue des variables de l'environnement international, ne s'est pas propagée véritablement sur les secteurs traditionnels.

L'Etat qui constitue le seul lien véritable entre toutes ces branches en a profité pour maintenir élevé le niveau de ses dépenses, et ce, malgré la faiblesse de sa population.

Mais la croissance calée sur la conjoncture internationale comportait en elle-même ses propres limites. Elle exposait l'économie gabonaise à ses fluctuations. Après en avoir tiré profit pendant longtemps, le contre-coup était inévitable. Le retournement de la conjoncture internationale caractérisé par la baisse conjuguée du prix du baril de pétrole et du taux de change du dollar a eu ainsi des conséquences désastreuses sur toute l'économie gabonaise.

Le taux de croissance qui avoisinait 6% en moyenne de 1982 à 1985

est devenu négatif après 1985, la baisse de la production pétrolière en valeur ayant entraîné une diminution des recettes de l'Etat et par effet d'entraînement, la baisse du niveau d'activité des entreprises, de l'administration et des ménages. La dépréciation brutale des exportations a perturbé considérablement les équilibres extérieurs et entraîné un accroissement du besoin de financement vis à vis du reste du monde. Le recours aux ressources d'emprunt a été ainsi nécessaire pour réaliser au cours de cette période l'équilibre budgétaire.

On peut donc dire d'une certaine manière que la crise que connaît actuellement le Gabon est due à l'environnement international défavorable.

Cependant par la rapidité avec laquelle la crise s'est propagée au reste de l'économie, l'on se pose des questions quant à la manière dont a été utilisée la manne pétrolière qui devait théoriquement aider au développement des autres secteurs. De plus, si l'on se réfère au corollaire de la "théorie du syndrome hollandais", ces autres secteurs auraient dû se développer lorsque la crise a touché le secteur pétrolier, du moins grâce à une libéralisation d'une partie de sa main d'oeuvre accaparée lors des booms pétroliers. Force est de constater aujourd'hui qu'il n'en a rien été. Au contraire ce sont les entreprises pétrolières qui ont plus ou moins vite retrouvé l'équilibre, certes à des niveaux inférieurs à ceux des années précédentes, alors que les difficultés des entreprises non pétrolières ne font que perdurer. Cette incapacité du secteur non pétrolier à prendre le relais du secteur pétrolier montre que la crise actuelle n'est pas seulement conjoncturelle. La baisse conjuguée du taux de change du dollar par rapport au franc cfa et du prix du baril n'a fait que

révéler la faiblesse du secteur agricole, le mauvais fonctionnement des entreprises publiques, les investissements non rentables..., bref un problème structurel beaucoup plus important qui existait depuis longtemps dans l'économie gabonaise. Il est alors nécessaire de l'analyser avant de juger de l'opportunité ou non du programme d'ajustement du F.M.I..

CHAPITRE II: LES ORIGINES ENDOGENES DE LA CRISE

INTRODUCTION

Selon l'analyse sociologique et politique du sous-développement, il existe un certain nombre de comportements, d'habitudes, ou de manières inhérentes aux sociétés sous-développées qui peuvent à quelque chose près expliquer leur état actuel.

Ainsi dans son livre "la Nouvelle richesse des nations", G. SORMAN pense que "l'appartenance d'un peuple au Tiers-Monde tient avant toute chose à son système politique... Le Tiers-Monde ce n'est pas seulement la pauvreté des masses, c'est à des degrés divers la victoire permanente des forts sur les faibles, le règne d'idéologies délirantes, la priorité donnée à la politique sur l'économie, à la hiérarchie sur le talent, l'ignorance des droits de l'homme, l'absence de légalité, le refus du pluralisme, l'interdiction de la critique, et le mépris de l'individu..."(1)

Le Professeur P. GUILLAUMONT lui, distingue cinq caractères principaux des régimes politiques qui paraissent résulter des caractéristiques même du sous-développement:

- Le degré de dépendance du pouvoir à l'égard de forces particulières ou de l'extérieur;
- Le degré de stabilité dans un contexte économique instable;
- Le degré d'intégration de la société politique dans un milieu socio-économique inarticulé ou dualiste;
- Le degré d'autoritarisme (ou de libéralisme) en face de la gravité des problèmes économiques à résoudre;

(1) SORMAN (G), La nouvelle richesse des nations, Librairie Générale Française, Paris 1988 p.21

- Le degré d'intégrité dans une économie en voie de modernisation sociale et génératrice de besoins croissants.(1)

Ces différentes caractéristiques et ces influences virtuelles doivent être présentes à l'esprit lorsqu'on envisage comme ici d'analyser l'aspect structurel d'une crise dans un pays en voie de développement.

En effet, l'on ne peut s'empêcher de se demander pour certains pays frappés par la crise comme le Gabon, pourquoi celle-ci sévit avec autant d'intensité alors que l'Etat avait disposé pendant une quinzaine d'années de ressources suffisantes pour faire face à terme à ce genre de situation? A quoi ont servi les budgets d'investissement? Pourquoi la plupart des sociétés para-étatiques sont-elles déficitaires? Quels sont les problèmes auxquels se heurtent les entrepreneurs privés?...etc.

Bref, autant de questions qui sous-entendent qu'il existe des obstacles internes ou freins au développement, obstacles qu'il faudrait analyser et dont la connaissance est primordiale pour l'élaboration, l'appréciation et l'amélioration d'un programme d'ajustement structurel (PAS).

Ces obstacles selon nous sont surtout d'ordre socio-politique et économique. Ils proviennent non seulement du contexte socio-politique particulier dans lequel s'est appliquée la stratégie gabonaise de développement, mais aussi de ses composantes. Cette stratégie basée pourtant sur l'avantage comparatif que le Gabon pouvait avoir (mines et pétrole), a engendré des déséquilibres sectoriels. Avant de voir les facteurs de ce déséquilibre et leurs effets, nous essayerons de comprendre par quel processus la politique de dévelop-

(1) GUILLAUMONT (P), *Economie du développement*, tome 2, PUF, Paris 1985, p.516.

pement est devenue inefficace.

Notre but ici, s'il est atteint, est d'éclairer sous un angle nouveau avec réalisme et objectivité, l'un des aspects les moins connus de l'économie gabonaise; aspects qui constituaient bien avant le contre-choc pétrolier la principale cause des distorsions.

SECTION I : LA STRATEGIE GABONAISE DE DEVELOPPEMENT AVANT LE

CONTRE-CHOC PETROLIER: PRESENTATION ET CONSEQUENCES

Au lendemain de son accession à la magistrature suprême, le Président O. BONGO choisit comme doctrine générale d'économie, celle du "libéralisme dirigé et planifié". Dans son livre intitulé "Gouverner le Gabon", il définit cette doctrine comme étant "un compromis entre la liberté économique qu'il faut laisser aux individus, et l'autorité économique que l'Etat seul peut et doit tenir".(1) Cette doctrine donna lieu en 1977 à la naissance d'une nouvelle voie gabonaise de développement: "la voie du Progressisme Démocratique et Concerté".

Cette voie "entend donner et promouvoir un contenu autrement positif au développement économique et social du Gabon. Il s'agit de promouvoir le progrès (d'où progressisme) dans l'intérêt non d'une classe de privilégiés mais de la masse, du peuple tout entier (d'où démocratique), dans un climat de confiance, dans un cadre de concertation permanente, d'informations réciproques où les agents économiques sont libres dans le respect strict des lois et des règlements et dans les limites fixées par le plan et par les programmations du gouvernement (d'où concerté)".(2)

(1) BONGO (O), Gouverner le Gabon, Sociétés des Editions P.BORY, Paris, 1971, p. 88

(2) MINKO (H), La fiscalité gabonaise du développement, L.G.D.J. Paris, 1981, p. 17

Constatant que le Gabon n'était pas un pays agricole et que ses ressources provenaient essentiellement de la forêt, des mines, et du pétrole, le Gouvernement gabonais avait fait de l'industrialisation, l'objectif numéro un de cette stratégie de développement. L'idée de base était à terme de compenser dans la mesure du possible, les effets dépressifs que risquait d'entraîner tôt ou tard une diminution de la production de pétrole, sur les autres secteurs d'activités. De ce fait, la création ou le développement d'activités motrices destinées à prendre progressivement le relai du pétrole devait être encouragé. Il s'agit donc d'une stratégie après-pétrole axée sur la promotion des exportations et la substitution aux importations.

Les activités de substitution aux importations présentaient selon cette stratégie, l'avantage de pouvoir être implantées dans des délais relativement brefs, de réduire la dépendance à l'égard de l'extérieur et de concerner les petites et moyennes entreprises gabonaises dont on voulait favoriser la promotion.

La faible dimension du marché gabonais limitant cette voie, un accroissement du PIB devait surtout être recherché du côté des activités tournées vers l'extérieur, dans la transformation des ressources naturelles exploitées sur place et où le Gabon présentait des avantages comparatifs par rapport aux pays concurrents.

A partir du troisième plan quinquennal, l'Etat s'est orienté d'avantage vers la promotion des gabonais et leur participation accrue à la maîtrise de l'appareil industriel. Ainsi fut décidée la création d'une société financière gabonaise de développement dont l'objet était de prendre des participations au capital des entreprises dans le but d'assurer le relai de l'épargne privée

gabonaise en rétrocedant ultérieurement une partie de ces actions à des privés gabonais. Cette société dont les actionnaires devaient être l'Etat, des privés gabonais, et des organismes financiers internationaux, devait permettre la mobilisation des capitaux privés nationaux et internationaux pour le financement du développement industriel.

Pour atteindre les objectifs ainsi définis, un certain nombre de mesures incitatives tant sur le régime des échanges extérieurs que sur la politique fiscale et des prix, fut prévu. Présentons ces composantes de la politique économique avant de voir la conséquence de l'application de cette stratégie gabonaise de développement.

A - LES COMPOSANTES DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Elles visent à protéger les produits locaux par des mesures volontaristes sur le régime des échanges extérieurs, à promouvoir les exportations et à attirer les capitaux extérieurs par des stimulants fiscaux.

I - LE REGIME DES ECHANGES EXTERIEURS

L'industrialisation du Gabon étant encore au stade embryonnaire, un certain nombre de mesures administratives furent prévues pour protéger les jeunes entreprises contre la concurrence internationale. Ces mesures volontaristes sont:

- Les interdictions totales d'importations qui touchaient en 1988 une trentaine de produits dont les capacités de production locale sont susceptibles de satisfaire tout le marché gabonais (à un prix supérieur au prix frontière). C'est le cas du sucre et du ciment.
- Les limitations d'importations qui concernent les produits dont la fabrication locale n'est pas suffisante pour satisfaire tout le

marché domestique . Ce sont par exemple les produits tels que l'huile, le savon, l'eau minérale, la farine.

- L'application des droits de douane élevés à tous les produits provenant hors de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (U.D.E.A.C.) susceptibles de concurrencer les produits locaux. L'augmentation des droits de douane visent dans ce cas à élever le prix de détail du bien en question de manière à décourager les consommateurs de produits importés. Cette mesure peut avoir un double effet: elle encourage la production locale et/ou augmente les recettes budgétaires.

- L'octroi du monopole d'importation et de distribution de produits chimiques dangereux, des armes, de certains biens de première nécessité à l'Etat ou à des entreprises autorisées.

Il s'agissait donc d'un régime à haut niveau de protection qui devait faciliter la politique de substitution à l'importation en même temps que le régime fiscal attirait les investisseurs étrangers par des avantages de toute sorte.

II - LE REGIME FISCAL

Les principaux stimulants fiscaux se trouvent dans le code national des investissements (ordonnance 21-67 du 23 mars 1967) élaboré à partir du code-cadre U.D.E.A.C de 1965.

Ce code national des investissements prévoit 7 régimes exceptionnels (5 régimes privilégiés et deux régimes spéciaux),auxquels peuvent accéder les entreprises désireuses de créer une activité nouvelle ou de développer une activité existante, à l'exclusion des activités du secteur commercial.(1)

(1) Pour la liste des entreprises pouvant bénéficier de ce régime Cf MINKO (H), op cit.

Les principaux avantages fiscaux relatifs à ces régimes sont:

a) Les régimes IA et IB

Les entreprises soumises à ces régimes peuvent bénéficier des avantages de droit suivants: (1)

- Application d'un taux global réduit à 5% des droits et taxes perçus à l'importation ou d'un taux nul sur le matériel et les matériaux, machines et outillages directement nécessaires à la production et à la transformation des produits.
- Exonération totale des droits et taxes perçus à l'importation ainsi que des taxes uniques et des taxes indirectes perçues à l'intérieur sur les matières-premières, les produits destinés à l'emballage ou au conditionnement et éventuellement sur l'énergie électrique.
- Taux réduits ou nuls des droits d'exportation pour les produits fabriqués.
- Exonération des T.C.A. intérieures sur les mêmes produits. Toutefois ceux-ci sont soumis à une taxe de consommation intérieure dont le taux révisable est fixé par le décret d'agrément.

Par contre les avantages facultatifs prévus par ces régimes sont:

- Exonération de l'impôt sur les B.I.C ou sur l'I.S, pendant les cinq premiers exercices d'exploitation.
- Imputation sur les trois exercices suivants des amortissements normalement comptabilisés au cours des cinq premiers exercices.
- Exonération pendant la même période de la patente et de la redevance foncière, minière ou forestière.
- Stabilisation, pendant la durée du régime, du système fiscal de droit commun.

(1) La durée de ces régimes ne peut excéder 10 ans.

- Admission au bénéfice de toute disposition plus favorable pouvant intervenir dans la législation douanière ou fiscale.
- Exemption temporaire (maximum 10 ans) de l'I.F.B sur les constructions nouvelles, reconstructions ou additions de construction.
- Exemption temporaire (maximum 10 ans) de l'I.F.N.B. sur les terrains nouvellement utilisés pour l'élevage du gros bétail ou défrichés et ensemencés.

b) Le régime II

Pour le régime II qui concerne les entreprises dont l'activité est limitée au territoire national mais qui sont d'une importance capitale pour le développement économique et social du pays, et mettent en oeuvre des investissements exceptionnellement élevés, le code gabonais a repris les dispositions qui figurent dans la convention commune sous la rubrique "régime-cadre II.(1)

c) Les régimes III et IV

Ils s'adressent aux entreprises installées au Gabon et dont le marché s'étend aux territoires de deux ou plusieurs Etats de

l'U.D.E.A.C.. Les avantages de droit prévus par ces régimes sont:

- Application pendant la période d'installation d'un taux global réduit à 5% des droits et taxes perçus à l'importation sur les matériels d'équipement.
- Bénéfice du régime de la taxe unique.
- Bénéfice d'une convention d'établissement.

Par contre les avantages facultatifs prévus par ces régimes sont:

- Exonération de l'impôt sur les B.I.C. ou sur l'I.S. pendant cinq premiers exercices d'exploitation.

(1) Cf MINKO (H), *op cit*, p. 45

- Imputation sur les trois exercices suivants des amortissements comptabilisés au cours des cinq premiers exercices.
- Exemption temporaire (maximum 10 ans) de l'I.F.B. et de l'I.F.N.B.
- Exonération pendant cinq ans de la patente, de la redevance foncière, minière ou forestière.
- Stabilisation du régime fiscal de droit commun pendant une période donnée.

d) Les régimes tarifaires privilégiés et le régime tarifaire exceptionnel.

Ces régimes concernent les entreprises forestières exploitant des permis situés en seconde zone et les industries déjà installées désireuses d'augmenter leur capacité de production. Les avantages prévus par ces régimes sont les suivants:

- Bénéfice d'un régime tarifaire préférentiel, entraînant l'application d'un taux réduit à 5% des droits et taxes à l'importation sur les matériels d'équipement (à l'exclusion des matériaux, mobiliers et pièces détachées). Ces matériaux bénéficiant du tarif réduit à l'importation doivent correspondre à un programme d'investissement approuvé par le Ministère de l'Economie. En outre, leur valeur doit dépasser 10 millions de fcfa.
- Stabilisation pour la durée du permis des redevances forestières ou taxes de superficie.
- Tarification privilégiée égale à un tiers du montant des droits et taxes de douane pour l'importation des matériels et de l'outillage visés dans la loi n°41-66. Cet avantage n'est accordé que pour une durée de deux ans.

III - LE CONTROLE DES PRIX

La politique des prix est l'expression au niveau des prix de la politique générale de développement. Elle a pour objectif "de limiter l'inflation, orienter les activités, les décisions et les comportements des agents économiques vers les objectifs du plan, et de tenir compte des objectifs sociaux ou d'aménagement du territoire, dans la mesure où l'instrument des prix est effectivement le plus adéquat pour atteindre ces objectifs".(1)

Ainsi en dehors des prix des produits exportés, la plupart des prix sont fixés par l'Etat.

Par ailleurs, la limitation de l'inflation à un taux ne dépassant pas ceux des pays voisins et des pays de la zone franc, et plus particulièrement ceux des pays concurrents du Gabon sur les marchés extérieurs, doit se faire par l'intermédiaire d'une politique des revenus (limitation de l'augmentation des salaires à la hausse des prix), d'une politique budgétaire (contenir la demande intérieure à un niveau conforme aux objectifs de prix), et d'une politique monétaire et de crédit visant à contenir l'expansion du crédit intérieur et à créer les conditions propres à la mobilisation de l'épargne intérieure.

L'orientation des activités des agents économiques vers les objectifs du gouvernement elle, se fait par la fixation des prix d'un certain nombre de produits par l'Etat. Par ce biais il devait pallier les déficiences de la concurrence sur les marchés et instaurer le principe de vérité des prix surtout dans les Services Publics.

(1) Ministère du Plan, du Développement et des Participations, Plan intérimaire de développement économique et social 1980-1982, Libreville, 1980, p.p. 40-43.

Enfin, la prise en compte des objectifs sociaux d'aménagement du territoire devait se faire par la mise à la disposition des populations de l'intérieur de certains biens de première nécessité, aux mêmes prix que ceux pratiqués à Libreville ou à Port-Gentil où ces biens sont produits ou importés. Elle se fait également par la mise à la disposition de la population de certains biens à un prix inférieur à leur prix normal de marché, au moyen d'une subvention. Cette dernière disposition concerne surtout les produits suivants: sucre, poisson, farine...etc et les services de transports urbains, d'eau, et d'électricité (pour les bas revenus seulement).

Théoriquement, la politique gabonaise de développement basée sur l'avantage comparatif semble viable. Elle est cependant caractérisée par un code d'investissement laxiste qui prévoit de nombreux avantages aux sociétés s'installant au Gabon, une protection structurelle ou douanière du marché visant à faire du secteur para-public l'instrument du développement. Malgré son caractère libéral, l'Etat y est le principal acteur. De ce fait, l'application de cette politique de développement s'est soldée par une étatisation de l'économie gabonaise.

B - CONSEQUENCE DE L'APPLICATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT:
1'ETATISATION DE L'ECONOMIE GABONAISE

L'importance du secteur public (1) dans une économie est au centre de l'un des débats majeurs de notre époque que ce soit dans les pays développés ou dans les pays sous-développés. Au delà de ce débat se pose en réalité la question de l'efficacité de l'intervention publique et partant, du rôle de l'étatisation d'une économie dans une crise.

Pour les Economistes de l'Offre (Supply Siders) par exemple, c'est le poids excessif de l'impôt demandé par l'Etat aux contribuables qui explique la crise dans les pays développés, car " à la suite d'un prélèvement fiscal, le contribuable peut aussi bien être amené à diminuer qu'à augmenter son effort productif." (2) Le poids de l'impôt peut ainsi avoir des effets pervers sur l'offre de travail, sur l'épargne, et sur l'investissement.

Les tenants de la thèse du "Public Choice" eux, expliquent la crise dans les pays occidentaux par les effets néfastes de la bureaucratie qui naît de la croissance spectaculaire du secteur public. Ainsi selon le Professeur P. PASCALLON (3), l'utilisation à leur propre

-
- (1) Nous entendons ici par secteur public, l'ensemble des structures contrôlées par l'Etat à savoir l'administration et les entreprises dans lesquelles la puissance publique détient un pourcentage de telle façon que les partenaires privés ne puissent les contrôler.
- (2) DISCHAMPS (J.C), Contribution à la théorie des distorsions fiscale PUF, Paris, 1958, p.216.
- (3) PASCALLON (P), in Cours de D.E.A. d'Economie monétaire et budgétaire, Faculté de Droit et des Sciences Economique, Université de Clermont 1, 1981-1982.

profit d'une partie ou de tout le budget discrétionnaire par les bureaucrates, sous le prétexte de l'intérêt général, entraîne "un certain nombre de déviations et de gaspillages".

Pour BACON et ELTIS de la nouvelle Ecole d'Oxford, c'est l'éviction du secteur marchand par le développement du secteur non marchand qui explique la crise dans les pays développés, notamment en Grande-Bretagne.(1)

Malgré ce consensus quant aux effets néfastes de l'étatisation d'une économie, les indicateurs de l'intervention diffèrent cependant d'une étude à l'autre. Il n'existe pas un indicateur synthétique du poids de l'Etat dans une économie, et de plus, les méthodes d'appréciation de l'efficacité de l'intervention publique diffèrent d'une étude à l'autre et d'un pays à l'autre.(2)

Dans la mesure où le processus de formation des Etats des pays en voie de développement est exogène et où les structures politico-économiques et sociales existantes dans ces pays ne sont que la simple transposition des processus de développement de type occidental, nous essayerons ici de nous appuyer en même temps sur la thèse de BACON et ELTIS et sur la théorie du syndrome hollandais pour expliquer la crise au Gabon.

(1) Pour BERG (E) il est possible d'analyser l'efficacité de l'intervention de l'Etat à travers les dépenses publiques en calculant le ratio entre les dépenses publiques sur les salaires et les dépenses de matériel au sein du budget de fonctionnement. Un ratio élevé indique ou plutôt suggère une efficacité relativement basse.

Une autre mesure le plus souvent utilisée est l'évolution des salaires réels des cadres. L'on prend alors comme hypothèse l'existence d'une corrélation négative entre le changement des salaires réels et la productivité du travail.

Cf Commentaires de BERG (E) in Stratégies de développement comparées, de GUILLAUMONT (P et S), Economica, 1988, Paris, p.738-739.

(2) Cf GUILLAUMONT (P et S), *idem*.

Compte tenu du contexte socio-politique particulier des pays en voie de développement, nous montrerons dans la section suivante les causes spécifiques de la crise au Gabon. Auparavant à l'aide de la loi de WAGNER montrons qu'il y a eu au Gabon un excès d'interventionnisme et donc une étatisation de l'économie.

I - LA MESURE DE L'ETATISATION DE L'ECONOMIE

Elle se fera par l'analyse de l'importance des entreprises contrôlées par l'Etat et par une analyse économétrique des dépenses publiques.

a) L'importance des entreprises contrôlées par l'Etat

Tableau 1: Les principales entreprises du secteur publique

Entreprises	Activités	Statut	Part de l'Etat en %
AIR GABON	Transports aériens	SEM	80
S.N.B.G	Commerce du bois	SEM	51
SONOTRAM	Transports maritimes	SEM	51
SOTEGA	Fabrication des tissus	SEM	-
OCTRA	Transports ferroviaires	EPIC	100
C.F.G	Industrie du bois	SEM	52
C.N.I	Transports fluviaux	SE	100
S.H.O	Hotellerie	SEM	88
S.H.M	-//-	SEM	55
S.N.T.H	Tourisme et hotellerie	SE	100
Ciment du Gabon	Cimenterie	SEM	91
Gabon informati- que	Informatique	SEM	36
O.P.R.A.G.	Services portuaires	EPIC	100
B.N.C.R.	Crédit rural	SE	100
S.E.E.G	Eau et électricité	SEM	64
Agro Gabon	Agriculture	SEM	96
SEPOGA	Huilerie	SEM	25
O.P.T.	Poste	EPIC	100
T.I.G.	Télécommunications	SEM	61

.....

SOSUHO	Sucrierie	SEM	41
Agro Gabon élevage	Elevage	SEM	94
CECA-GADIS	Commerce-distribution	SEM	41
C.N.S.S.	Sécurité sociale	EPIC	100
C.N.G.S.	-//-	EPIC	100
CREFOGA	Crédit foncier	SEM	66
HEVEGAB	Hévéaculture	SEM	99
L.B.T.P.	Laboratoire T.P.	EPIC	100
OGAPROV	Elevage	EPIC	100
S.I.A.E.B.	Agro-industrie	SEM	33
S.N.A.T.	Services transitaires	SEM	51
S.N.I.	Immobilier	SEM	77
SONADIG	Prise de participations	SE	100
ASECNA	Services aéroportuaires	EPIC	100
SOGARA	Raffinerie	SEM	-
.			
.			

SEM: société d'économie mixte SE: société d'Etat

EPIC: entreprise publique d'intérêt collectif

Il ressort de ce tableau que les interventions étatiques vont des secteurs agro-industriels aux services aéroportuaires. En 1988, l'Etat détenait des participations dans le capital d'une soixantaine d'entreprises et la totalité du capital de 26 d'entre elles. Pendant les premières années de l'indépendance cet interventionnisme tout azimut de l'Etat avait été justifié par le manque d'hommes d'affaire locaux, capables de faire contre-poids aux investisseurs étrangers. A terme, au fur et à mesure que le niveau d'épargne local le permettait, l'Etat devait rétrocéder aux gabonais les parts d'actions qu'il détenait.

Une trentaine d'années plus tard, l'on se rend compte que cette rétrocession d'actions n'a pas encore eu lieu pour plusieurs raisons essentielles:

- L'Etat a investi dans des projets non rentables financièrement comme nous le verrons plus tard.

- De plus on constate toujours une défaillance généralisée de l'initiative privée, issue entre autre d'une politique de bas taux d'intérêts qui décourage l'épargne.

b) Analyse économétrique de l'interventionnisme étatique

Pour montrer l'exès de l'intervention de l'Etat dans l'économie, nous comparerons l'évolution des dépenses publiques par tête prises globalement et par nature, et l'évolution du PIB/tête qui traduit le niveau de vie des agents économiques résidents.

Nous nous interrogerons en même temps sur les conséquences des actions de l'Etat sur la croissance économique. La dépense publique par tête étant considérée comme indicateur de l'importance de l'Etat dans l'économie. (1)

Ce débat sur les conséquences de l'interventionnisme étatique n'est pas nouveau. Il oppose généralement deux écoles de pensée: le libéralisme et l'interventionnisme.

Pour les premiers, (LANDAU D. 1983, KORMENDI et MEGUIRE, 1985...) l'intervention de l'Etat mesurée par l'importance de la dépense publique exerce des effets négatifs sur la croissance dans les pays en voie de développement ou dans le meilleur des cas n'en exerce aucun.

[1] Certains auteurs utilisent comme indicateur de l'importance de l'Etat la part des recettes fiscales dans le PIB. C'est le cas de KEITH MARSDEN in "Links between taxes and economic growth", Staff Working Papers n°65, et de RUBINSON R. in "Dependancy, government revenue and economic growth: a cross country study". Study in comparative international development, summer, 1977, n°12. D'autres utilisent des variables muettes, c'est le cas de SINGH R. in "State intervention, foreign aid, savings and growth in LDCs: some recent evidence." Kyklos fase 2, 1985

Par contre pour les partisans de la thèse de l'interventionnisme tels que RUBINSON R. (1977) ou RATI RAM (1986)(1) les dépenses publiques ont un effet positif sur la croissance économique et le développement. Pour eux, seul l'Etat peut concilier les intérêts privés et les intérêts nationaux.

L'instrument d'analyse que nous utiliserons ici est la loi de WAGNER et la notion d'élasticité.

1) La loi de WAGNER

La mesure de la croissance des dépenses publiques tire sa justification dans la loi d'extension croissante de l'activité publique de WAGNER. "Sa traduction moderne admise par la plupart des auteurs stipule que les dépenses publiques vont croître plus vite que la production nationale". (2)

Malgré un consensus quant à cette interprétation, les divergences apparaissent quand il s'agit de déterminer les grandeurs adéquates. Ici nous utiliserons l'interprétation de PEACOCK-WISEMAN.(3)

Pour ces deux auteurs la loi de WAGNER s'interprète ainsi: "les dépenses publiques croissent plus que proportionnellement au produit intérieur".(4)

D'où le calcul de l'élasticité-produit suivant:

(1) RATI RAM "Government size and economic growth: a new framework and evidence" AER, n°1 vol. 76, march 1986.

(2) SUBEGA (E) "La loi de WAGNER et son application dans 17 pays d'Afrique, d'Amérique, des Caraïbes, et du Pacifique." Thèse 3e cycle Economie, Université de Clermont 1, 1985, p.55-57.

(3) PEACOCK-WISEMAN in "The growth of public expenditure in the United Kingdom", Princeton University Press, 1966.

(4) Pour les autres interprétations de la loi de WAGNER cf SUBEGA ELOI, op cit.

$$X = f(Y) = \epsilon_{X/Y} = \frac{\Delta X}{\Delta Y} \cdot \frac{Y}{X}$$

X = dépenses publiques Y = PIB ou PNB

X/Y = élasticité-produit des dépenses publiques

Il découle de cette formule que l'outil fondamental qui permet de vérifier la loi de WAGNER dans sa "morphologie de base" est l'élasticité. Elle permet de mesurer la vitesse de croissance entre deux grandeurs comparées.

La plupart des auteurs admettent en général que la condition essentielle pour que la loi de WAGNER soit vérifiée est que:

$$\epsilon_{X/Y} > 1$$

Si $\epsilon_{X/Y} = 1$ ou si $\epsilon_{X/Y} < 1$, la loi de WAGNER est infirmée.

Appliquons cette loi dans le cas du Gabon.

2) Application de la loi de Wagner dans l'analyse des dépenses publiques

La vitesse de croissance des dépenses publiques par tête par rapport au PIB/tête peut donc se mesurer par la notion d'élasticité-revenu des dépenses publiques par tête. Celui-ci mesure la variation du niveau de vie par habitant consécutive à une variation de la dépense publique par tête.

Ici nous essayerons de déterminer l'élasticité-revenu des dépenses publiques/tête prises globalement et l'élasticité-revenu des dépenses publiques par structure.

Graphiquement si l'on représente les dépenses publiques/tête en fonction du PIB par tête, nous obtenons un nuage de points qui peut être ajusté par une droite de régression ayant pour équation une fonction exponentielle. (Graphique en annexe 2A)

$$DPG = D.P^a \quad (1)$$

Avec DPG = dépenses publiques global/tête

P = PIB/tête

a = élasticité-revenu des dépenses publiques

D = niveau de dépenses publiques/tête incompressibles

Sous forme logarithmique l'équation (1) devient

$$\text{Log DPG} = \text{Log}(D.P^a) \quad (2)$$

$$= \text{LogDPG} = a\text{LogP} + b \quad (2')$$

L'équation (2') peut être estimée par la méthode des moindres carrés ordinaires, et les résultats peuvent être interprétés ainsi: Si $a > 1$, les dépenses publiques s'accroissent plus vite que le PIB/tête en pourcentage, la loi de WAGNER est vérifiée. Ce qui laisse suggérer qu'il y a eu un excès d'interventionnisme au Gabon. L'évolution du revenu par tête n'a pas suivi l'évolution des dépenses publiques. On peut donc penser qu'il y a eu des dépenses improductives.

Si $a \leq 1$, les dépenses publiques par tête s'accroissent moins vite ou aussi vite que le PIB/tête en pourcentage; la loi de WAGNER est infirmée. Ce qui laisse supposer que l'Etat a réalisé par habitant des dépenses en fonction de la capacité économique et des perspectives de croissance du pays. On ne peut donc pas dire qu'il y ait un excès d'interventionnisme car sa politique de dépenses publiques semble dans ce cas plus réaliste.

. Elasticité-revenu des dépenses publiques globales/tête

Sur la période 1968-1985 l'estimation de l'équation (2') nous donne pour le Gabon les résultats suivants:

$$\text{Log DPG} = -2,06 + 1,26\text{LogP} \quad (3)$$

(-9,23) (23,69)

$$R^2 = 0,97 \quad DW = 1,38 \quad F = 561,46$$

Remarque: Au seuil de signification de 5%, sur la table DL = 1,13
DU = 1,38. DL < DW pas d'autocorrelation.(1)

a = 1,26 > 1 Loi de WAGNER vérifiée.

L'équation (3) montre bien qu'il existe une relation positive entre les dépenses publiques globales/tête et le PIB/tête ($R^2=0,97$). Le coefficient de LogP est significatif au sens de Student.

a > 1, on peut conclure qu'au cours de notre période d'étude, les dépenses publiques/tête se sont accrues plus vite que le PIB/tête en pourcentage. Il y a eu excès d'interventionnisme et donc étatisation de l'économie.

. Elasticité-revenu des dépenses de fonctionnement et d'investissement

L'estimation d'une relation de type (2') pour les dépenses de fonctionnement et d'investissement/tête par la méthode des moindres carrés ordinaires donnent les équations suivantes:

$$\text{LogDPF} = -1,19 + 0,81\text{LogP} \quad (4)$$

(-7,43) (21,15)

$$R^2 = 0,96 \quad DW = 1,37 \quad F = 447,39$$

$$\text{LogDPI} = -4,72 + 1,62\text{LogP} \quad (5)$$

(-12,51) (18,03)

$$R^2 = 0,95 \quad DW = 1,85 \quad F = 325,13$$

Dans l'équation (4) relative aux dépenses de fonctionnement/tête, a est inférieur à un. La loi de WAGNER n'y est pas vérifiée. Les dépenses de fonctionnement se sont accrues moins vite que le PIB par tête. Par contre dans l'équation (5), il existe une relation positive et significative entre les dépenses d'investissement par

(1) Les autres tests sur ces équations sont en annexe 2B.

tête et le PIB/tête.

$a > 1$, la loi de WAGNER y est vérifiée. DPI s'est accru plus vite que P. En considérant seulement cet indicateur, on peut dire qu'il y a eu étatisation de l'économie gabonaise au sens d'un excès de dépenses d'investissement.

Quelles conclusions peut-on tirer de ces résultats?

3) Interprétation des résultats

Au cours de la période 1968-1985 le PIB global est passé de 57 milliards de franc cfa à 1645 milliards. Il a été multiplié par 22,6 en 18 ans. Les dépenses globales ainsi que les recettes publiques elles, ont été multipliées par 41, les dépenses de fonctionnement par 16,5 et les dépenses d'investissement par 115.

Cependant, s'il on tient compte de l'accroissement de la population au cours de la même période (voir annexe 2C) l'on se rend compte que le PIB/tête qui reflète le niveau de vie des agents économiques résidents ou le revenu moyen par habitant en fonction de la valeur ajoutée totale, ne s'est multipliée que par 11,37; les dépenses publiques, les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement par tête elles, ont été multipliées respectivement par 20,6, 8,31 et 59,51.

Le PIB/tête a donc augmenté plus vite que les dépenses de fonctionnement par tête; par contre il s'est accru moins vite que les dépenses publiques totales et les dépenses d'investissement/tête.

On peut donc dire que les recettes publiques ont financé des activités improductives ou du moins qui ont eu peu d'effet de croissance.

Il y a eu un problème de choix des investissements, de rentabilité du capital au sens d'HARROD et DOMAR. (1)

(1) La fonction de type HARROD-DOMAR s'écrit: $G = \Delta Y/Y = I/Y \cdot 1/k$ ce qui signifie que le taux de croissance du produit G est proportionnel au taux d'investissement, la proportion étant établie par k le coefficient marginal de capital ($I/\Delta Y$) supposé constant.

La comparaison des pentes des courbes de PIB/tête, et des dépenses/tête montre cependant que ces augmentations ou cette croissance n'ont pas été régulières. (Voir annexe 2C). De 1968 à 1974, tous nos indicateurs ont presque la même pente. C'est surtout après le premier choc pétrolier que la rupture va avoir lieu. Les interventions de l'Etat vont s'accroître avec l'augmentation de la rente pétrolière; d'où l'augmentation vertigineuse des dépenses d'investissement que l'on constate à partir de 1974.

Cette étatisation ou cet excès d'interventionnisme est confirmée par les résultats de l'analyse économétrique. Lorsque le PIB/tête augmente de 100%, les dépenses publiques totales/tête s'accroissent de 126%. De même une augmentation de 162% des dépenses d'investissement n'entraîne qu'une variation de 100% du PIB/tête.

On peut donc dire que l'intervention croissante de l'Etat dans l'économie a entraîné un excès des dépenses publiques et surtout des dépenses d'investissement. Celles-ci ayant augmenté plus vite que le PIB/tête.

Cette étude ne fait cependant que constater le résultat de l'application de la stratégie de développement au Gabon. Elle montre qu'il s'agit d'une politique expansive, mais ne nous renseigne pas sur son efficacité, même si d'aucuns verraient déjà en l'accroissement moins spectaculaire du PIB/tête un critère d'inefficacité.(1) C'est pourquoi il est utile d'analyser les effets de l'étatisation pour voir si elle est comme dans les pays développés, à l'origine de la crise au Gabon.

(1) C'est le cas de COULIBALY (D) in "L'étatisation et la crise économique des pays en voie de développement: le cas de la Côte-d'Ivoire." Thèse 3e cycle Economie, Université de Clermont 1, 1985.

II - L'ETATISATION EST-ELLE A L'ORIGINE DE LA CRISE AU GABON ?

Nous répondrons à cette question en nous appuyant sur les analyses de la nouvelle Ecole d'Oxford et surtout sur la thèse de BACON et ELTIS relative à la situation de la Grande-Bretagne. Nous nous appuyerons ensuite sur la théorie du syndrome hollandais.

a) La thèse de BACON et ELTIS

BACON et ELTIS constatent en analysant l'évolution des secteurs marchands et non marchands (1) que la dégradation de la situation de la Grande-Bretagne et plus précisément de son industrie s'est accompagnée d'un fort développement du secteur public non marchand. Ils concluent donc que la crise y est due à l'éviction du secteur marchand par le secteur non marchand.

Pour mieux montrer les effets pervers de l'extension excessive du secteur non marchand et donc des activités non productives, BACON et ELTIS vont élaborer un modèle comptable inspiré des modèles de croissance économique classiques qui lient le taux de croissance économique au développement des activités productives. Résumons ce modèle. (2)

-
- (1) Le secteur marchand comprend la production de biens et services dont les prix de vente sont supérieurs aux coûts de fabrication. Il est donc composé d'activités "productives". Le secteur non marchand est composé d'activités économiques qui ne peuvent se développer normalement que par le soutien du secteur marchand. Ce sont des activités "improductives". VESSILIER (E) elle, préfère utiliser les termes "économie publique marchande ou non marchande. L'économie publique marchande étant celle qui vend ses biens et services sur des marchés même si, du fait de sa dépendance à l'égard des pouvoirs publics, les conditions de ses ventes sont parfois différentes de celles de l'économie privée. L'économie publique non marchande elle, est celle qui attribue ce qu'elle produit sans en faire payer le prix aux bénéficiaires étant entendu qu'elle se procure par la contrainte les ressources nécessaires. Cf VESSILIER (E), Economie publique, Masson, Paris, 1977, p.13.
- (2) BACON (R), ELTIS (W), Britain's economic problem: too few producers Mac Millan, London, 1978, p.p. 166-171

Pour BACON et ELTIS , la production du secteur non productif (secteur marchand) (Q_m) couvre non seulement le coût de la main d'oeuvre de ce secteur C_m , son investissement productif I_m , ses exportations X_m , mais elle assure aussi le fonctionnement du secteur non marchand en finançant la consommation du secteur public C_n , l'investissement improductif I_n , et les transferts du secteur public T_n .

D'où l'équilibre comptable suivant:

$$Q_m = C_m + I_m + X_m + C_n + I_n + T_n \quad (1)$$

celle-ci en s'écrivant de la façon suivante:

$$Q_m - C_m = I_m + X_m + C_n + I_n + T_n \quad (2)$$

permet de dégager le surplus du secteur marchand ($Q_m - C_m$). Ce surplus sert d'abord à financer (obligatoirement) la consommation, l'investissement et les transferts du secteur non marchand, et ensuite permet au secteur marchand de réaliser ses investissements et ses exportations. D'où l'équation suivante:

$$[Q_m - C_m] - [C_n + I_n + T_n] = X_m + I_m \quad (3)$$

En divisant les deux membres de cette égalité par Q_m on obtient:

$$\frac{Q_m - C_m}{Q_m} - \frac{[C_n + I_n + T_n]}{Q_m} = \frac{X_m + I_m}{Q_m} \quad (4)$$

Equation où:

$$\frac{Q_m - C_m}{Q_m} = \text{Taux de surplus du secteur marchand (TSM).}$$

$$\frac{C_n}{Q_m} = \text{Taux de consommation du secteur non marchand (TCN).}$$

$$\frac{I_n}{Q_m} = \text{Taux d'investissement du secteur non marchand (TIN).}$$

$$\frac{T_n}{Q_m} = \text{Taux de transfert du secteur non marchand (TTN).}$$

$$\frac{X_m}{Q_m} = \text{Taux d'exportation du secteur marchand (TXM).}$$

$\frac{I_m}{Q_m}$ = Taux d'investissement du secteur marchand (TIM).

L'équation (4) peut donc se réécrire ainsi:

$$TSM - [TCN + TIN + TTN] = TIM + TXM \quad (5)$$

Il se déduit de l'équation (5) que lorsque le taux de surplus du secteur marchand augmente à un rythme au moins égal à celui de la somme du taux de consommation, du taux d'investissement et du taux de transfert du secteur non marchand, l'économie fonctionne sans effet pervers.

Mais si le taux de surplus global reste constant ou augmente moins vite, et que l'accroissement du secteur public non marchand engendre une augmentation plus rapide du taux de consommation, du taux d'investissement et du taux de transfert du secteur non marchand, l'économie ne peut être financée que par déficit budgétaire. Le secteur ne peut plus seul financer l'économie nationale. Il y a donc une limite à partir de laquelle l'accroissement du secteur non marchand donne naissance à un ralentissement de la croissance économique et plus particulièrement de la croissance industrielle, indicateur de crise.

La condition suivante: $[TCN + TIN + TTN] < TSM$ doit donc être satisfaite pour que l'économie fonctionne sans problème.

Si $[TCN + TIN + TTN] \geq TSM$ le secteur marchand serait évincé par l'augmentation du secteur non marchand.

Voyons dans quelle mesure cette analyse de BACON et ELTIS peut nous aider à expliquer la crise au Gabon.

b) Tentative d'explication de la crise au Gabon à l'aide de la thèse de BACON et ELTIS

Compte tenu de la difficulté à distinguer les secteurs marchands et non marchands au Gabon, nous nous référerons au concept plus simple

de secteur privé et de secteur public.

Ces termes nous semblent les plus appropriés ici car le financement du secteur public se fait au Gabon par les ressources tirées du secteur privé et surtout des entreprises pétrolières et minières. De par sa situation de quasi-faillite, et vu le montant des subventions qu'il recevait, le secteur public s'apparente ici au secteur non marchand de BACON et ELTIS.

Nous essayerons de voir si le développement du secteur contrôlé par l'Etat a évincé ou risquait d'évincer le secteur privé beaucoup plus productif dont il dépendait.

Pour se faire, à partir de l'équilibre macro-économique qui décompose le PIB en consommation, investissement privés et publics, en variation de stocks et solde de biens et services, nous déterminerons le taux de surplus du secteur privé et les taux de consommation et d'investissement publics.

Nous comparerons ensuite l'évolution de ces taux. Si le taux de surplus du secteur privé augmente moins vite que la somme du taux de consommation et du taux d'investissement du secteur public, il y a éviction ou risque d'éviction du secteur privé.

L'équilibre macro-économique peut s'écrire:

$$Q = C_p + C_g + I_p + I_g + V_s + SBS \quad (1')$$

Dans cette équation C_p et C_g représentent la consommation privée et publique, I_p et I_g , l'investissement privé et public; V_s représente la variation de stocks; SBS est le solde des biens et services ou plus exactement la différence entre les exportations et les importations. Q est le PIB marchand.

Si le surplus dégagé par le secteur privé finance d'abord la consommation et l'investissement public, avant de financer l'investis-

sement (productif) de ce secteur privé lui-même. Nous pouvons réécrire comme BACON et ELTIS, l'équation (1') de la façon suivante:

$$Q - C_p = [C_g + I_g] + I_p + V_s + S_B \quad (2')$$

En divisant les deux membres de cette égalité par Q, on obtient:

$$\frac{Q - C_p}{Q} = \frac{[C_g + I_g]}{Q} + \frac{I_p + V_s + S_B}{Q} \quad (3')$$

Si $\frac{Q - C_p}{Q}$ = taux de surplus du secteur privé (TSP).

et $\frac{C_g}{Q}$ = Taux de consommation du secteur public (TCG).

$\frac{I_g}{Q}$ = Taux d'investissement du secteur public (TIG).

$\frac{I_p}{Q}$ = Taux d'investissement du secteur privé (TIP).

La condition suivante doit être satisfaite pour que l'économie fonctionne sans effet pervers au sens de BACON:

$$[TCG + TIG] < TSP \quad (4').$$

Mais si l'accroissement du taux de surplus du secteur privé est plus faible que la croissance de la somme des taux de consommation et d'investissement du secteur public, nous pouvons déduire qu'il y avait risque d'éviction du secteur privé par le secteur public.

Si nous posons TGN = TCG + TIG (5') la condition (4') devient:
TGN < TSP.

A partir des données statistiques de l'annexe 6, nous avons calculé les taux de surplus du secteur privé (TSP), les taux de consommation et d'investissement du secteur public (TCG et TIG), ainsi que leurs taux de croissance.

Les principaux résultats regroupés dans le tableau 2 montrent qu'au cours de la période 1970-1985 le taux de surplus du secteur privé a été toujours supérieur à la somme du taux de consommation et du taux d'investissement du secteur public. On peut donc déduire qu'il n'y a pas eu d'éviction du secteur privé au sens de BACON au cours

de cette période.

Tableau 2: Evolution du taux de surplus du secteur privé et de la somme des taux de consommation et d'investissement du secteur public.

Obs	PIB march(Q)	TSP en %	TGN en %	TTSP en %	TTGN en %
70	66,40	50,60	37,65	-2,09	11,45
71	76,80	51,69	39,06	2,15	2,18
72	83,70	56,63	37,63	9,55	1,70
73	133,20	44,74	33,33	-20,98	-5,06
74	330,90	72,25	29,01	61,48	-6,23
75	404,10	73,10	47,78	1,16	61,60
76	644,50	81,64	53,52	11,68	14,88
77	590	72,52	48,37	-11,16	-13,81
78	453,10	78,68	34,47	8,48	-29,94
79	550,70	60,30	31,86	-23,35	-6,01
80	781,40	69,70	25,56	15,59	-18,86
81	902,60	68,90	29,70	-1,15	15,63
82	975,70	66,68	34,19	-3,22	9,85
83	1098,80	64,90	39,14	-2,65	18,58
84	1364	68,43	41,70	5,42	11,32
85	1498,50	66,55	44,43	-2,74	9,21
86	990	48,58	59,54	-27	34

PIB marchand = Q (en milliards de fcfa)

TTSP = Taux de croissance annuel de TSP

TTGN = Taux de croissance annuel de TGN

Tableau élaboré par nous à partir des données de l'annexe 6.

A partir de 1981, on remarque que la croissance de TSP devient inférieure à celle de TGN. Ce qui supposait un risque d'éviction du secteur privé par le secteur public. De fait en 1986, cette éviction devient effective car TGN est supérieure à TSP au cours de cette année.

S'il était possible de différencier dans le secteur privé, le secteur pétrolier du reste des autres secteurs, on constaterait en

réalité que l'éviction du secteur privé hors pétrole est antérieure à 1986.

Certes la méthode comptable de BACON et ELTIS est critiquable (1), cependant en laissant entrevoir la possibilité d'une liaison entre l'accroissement des dépenses publiques et la réduction des investissements privés (supposés plus rentables) et de la croissance économique, elle nous permet d'une certaine manière de voir dans l'étatisation croissante de l'économie, une des causes de la crise au Gabon.

c) Tentative d'explication de la crise à l'aide de la théorie du syndrome hollandais

L'augmentation brutale et importante du prix d'une ressource naturelle a des effets différents selon que l'économie concernée est importatrice ou exportatrice de cette ressource.

Du côté des pays exportateurs qui nous intéressent ici, la plupart des études ont surtout concerné les effets bénéfiques du transfert de revenus en provenance de pays acheteurs. Il est très vite apparu cependant que l'effet d'enrichissement global au sein des pays qui bénéficiaient de la hausse du prix de la ressource naturelle qu'ils produisaient, pouvait paradoxalement s'accompagner d'effets sectoriels pervers se traduisant par un déclin des branches d'activité exposées à la concurrence internationale.

C'est l'ensemble des effets préjudiciables créés dans une économie par l'expansion du secteur qui produit la ressource naturelle que l'on désigne par l'expression de "syndrome hollandais".(2)

(1) Cf ANVAME (E), *Analyse critique de la thèse de BACON et ELTIS, Thèse 3e cycle Economie, Université de Clermont 1. 1984.*

(2) GRIMAUD (A), CAMPAN (E) in "Le syndrome hollandais", *Revue d'économie politique*, n°6, 1989, p.p.810-834

"A la suite de la hausse du revenu réel et de l'augmentation généralisée de la demande qui en résulte, il y a un relèvement du prix relatif du bien produit par le secteur abrité par rapport au bien produit par le secteur concurrencé. Cette appréciation en termes réels a notamment pour effet de déplacer de la main d'oeuvre vers le secteur abrité alors que la baisse de la rentabilité fait diminuer l'emploi et la production dans le secteur exposé: il y a désindustrialisation".(1)

On analyse ce phénomène de désindustrialisation en effet de dépense et en effet de déplacement des ressources en facteurs.

Au Gabon le phénomène de désindustrialisation a concerné surtout l'agriculture paysanne.

1) L'effet de dépense

L'effet de dépense se manifeste par le fait que le boom du secteur de la ressource naturelle provoque une baisse de l'activité dans le secteur exposé. Face à la baisse de la production intérieure de ce secteur exposé, la demande stimulée par l'augmentation du revenu réel se tourne vers les importations. D'où la détérioration du solde extérieur en produits agricoles que l'on constate.

Ici nous analyserons l'effet de dépense à travers les conséquences de l'utilisation de la rente pétrolière dans l'agriculture.

Depuis 1966, les crédits affectés à l'agriculture par les plans de développement sont en nette augmentation. De 1,2% des investissements publics en 1966, ils en représentaient 9,7% dans le plan 1984-1988. Cependant, lorsqu'on analyse la composition des dépenses selon le secteur d'intervention on constate que l'essentiel des investissements a été consacré à l'agro-industrie au détriment

(1) Selon GRIMAUD (A) op cit, outre ces effets sectoriels sur l'économie, un boom est souvent à l'origine du chômage.

de l'agriculture paysanne comme le montrent les tableaux suivants:

Tableau 3: Investissements agricoles (fonds publics, emprunts extérieurs et privés) en milliards de fcfa.

	1977	1978	1979	Objectifs
Programme vivrier	1	1,3	1,5	6,3
Cultures agro-indust.	2,5	2,4	3,3	23,3
Elevage	0,5	0,4	0,1	5,9
Mesures générales	-	-	0,4	2,3
Total	4	4,1	5	37,8

Source: Plan intérimaire 1980-1982

Tableau 4: Prévisions des dépenses publiques agricoles 1984-1988 en milliards de fcfa.

	84	85	86	87	88	Total
Opérations agro-industrielles	10,93	7,36	5,4	3,6	3,8	31,09
Opérations diverses en cours	0,64	-	-	-	-	0,64
Actions et opérations d'accompagnement	2,15	2,9	3,3	3,4	3,5	15,25
Programme riz-maïs soja	-	0,15	0,5	1	1	2,65
Programme O.Z.I	3,5	8	13,9	19,2	19,5	64,3

Source: 5^e Plan

Cette répartition sectorielle tire sa source dans le Plan directeur Agricole du Ministère de l'Agriculture élaboré par la S.A.T.E.C. et la B.D.P.A. (1). Celui-ci préconise une agriculture fixe, intensive, mécanisée et salariale afin, d'homogénéiser les niveaux de revenus entre ruraux et citadins, et d'approvisionner en vivres de première nécessité les centres urbains. "Ce plan prend l'exact contre-pied de l'agriculture traditionnelle, itinérante, familiale et dépourvue de tout outillage, dans la mesure

(1) Plan Directeur Agricole. Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural, Libreville, février 1977. Etude effectuée par la SATEC, avec la collaboration du BDPA et les instituts de recherche.

où il vise à faire table rase des systèmes d'organisation du monde rural".(1)

Ce plan précisait d'ailleurs que "l'action à entreprendre doit s'articuler autour d'un certain nombre de plantations agro-industrielles, seules capables d'offrir aux ruraux des emplois présentant des caractéristiques voisines de l'industrie, aussi bien du point de vue de la nature et de l'organisation des tâches à accomplir, que des revenus et des modes de vie qui en découlent". C'est dire en clair que l'on privilégie le salariat au lieu de rénover la paysannerie. Voyons quels ont été les résultats d'une telle politique?

La création des industries agro-alimentaires (S.I.A.E.B. et SOSUHO par exemple) a contribué certes à baisser les importations de sucres et de poulets, mais ceci s'est fait au prix d'une salarisation accrue de la population rurale et d'un affaiblissement du secteur vivrier. Au déficit financier dû à une mauvaise gestion et à un surdimensionnement de ces sociétés, l'on devrait ajouter à leur passif, la destruction socio-économique des villages. Les quelques 5000 emplois créés constituent en même temps un transfert non négligeable d'hommes et de femmes vers le salariat, mais aussi dans le contexte gabonais, à un dépouillement des villages du peu de main d'oeuvre valide qui y est resté. Le résultat d'une telle politique appliquée depuis 1968 a été une chute de la production des aliments de base. La production de bananes est passée par exemple de 153000 T en 1960 à 124000 T en 1970 puis à 90000 T en 1976. Celle des tarots est passée de 88400 T en 1960 à 68000 T en 1976. Même la production de manioc, principal

(1) POURTIER (R), *Le Gabon: Etat et Développement*, Tome 2
Editions l'Harmattan, Paris, 1989, p.283

aliment de base est passée de 170.000 T en 1972 à 122.000 T en 1976. Les productions d'ananas, d'arachides, des céréales ont aussi dégringolé.

Nous démontrerons l'effet de dépense ici en testant à partir d'une relation linéaire simple, l'influence des recettes pétrolières (RP), de la dépense publique (DP) et de la masse monétaire (MM) sur les prix des produits vivriers. Nous raisonnerons en termes relatifs; les variables seront rapportées au déflateur du PIB (PB).

- RPG saisira l'influence théoriquement négative du secteur pétrolier sur le secteur agricole vivrier, car face à la baisse de la production vivrière intérieure, la demande stimulée à la fois par la hausse du revenu réel et par la baisse des prix relatifs des produits vivriers, se tourne vers les importations.

- DPG saisira l'influence des dépenses publiques (et donc des revenus des ménages) sur les prix des produits vivriers.

- MMG saisira l'influence de l'augmentation de la masse monétaire sur le niveau général des prix. Mais les prix agricoles étant exogènes (hypothèse petit pays), cette influence peut être minime. Le même résultat est probable quand les prix sont administrés. Cette influence peut être aussi négative dans le cas où les transactions monétaires sont beaucoup plus denses dans le secteur ayant connu le boom.

- PAG est l'indice des prix relatifs des produits vivriers.

L'estimation par la méthode des doubles moindres carrés ordinaires

$$\text{donne:} \quad \text{PAG} = 1,44 - 0,008 \text{MMG} + 0,06 \text{DPG} - 0,31 \text{RPG}$$

	(10,2)	(-0,02)	(0,96)	(-3,86)
--	--------	---------	--------	---------

$$R^2 = 0,71 \quad \text{DW} = 1,73 \quad \text{F} = 11,78$$

L'influence de la masse monétaire étant non significative, si l'on

$$\text{enlève cette variable on a:} \quad \text{PAG} = 1,43 + 0,06 \text{DPG} - 0,31 \text{RPG}$$

	(20,9)	(2,04)	(-4,96)
--	--------	--------	---------

$$R^2 = 0,71 \quad \text{DW} = 1,73 \quad \text{F} = 18,93$$

(tests de l'équation en annexe 3A)

Il se dégage de cette deuxième équation, l'influence positive des dépenses publiques sur les prix relatifs des produits vivriers. Par contre, l'influence des recettes pétrolières est bien négative. Ce secteur a donc contribué au déclin du secteur agricole. Malgré une augmentation de la production locale de sucre (38% entre 1968 et 1984), d'huile de palme (15% entre 1980 et 1985)..., les importations de produits alimentaires n'ont cessé d'augmenter au Gabon. De 4,6 milliards de fcfa en 1970, elles sont passées à 43,5 milliards en 1984. Or à la même période, la population s'est accrue seulement de 11%.

Le tableau suivant donne une idée de l'importance des importations de différents produits.

Tableau 5: Imporations alimentaires en 1980

	1000 T	Milliards de fcfa
Viande et poisson	14.962	5,8
Dont viande bovine	6.266	2,9
Céréales	38.300	3,1
Dont blé	20.000	1,5
Fruits et légumes	3.960	1,2
Conserverie	9.930	4

Source: Statistiques du Commerce Extérieur, 1981.

La relation suivante montre bien en terme d'élasticité l'influence indirecte du secteur pétrolier-qui a augmenté le revenu/habitant de manière significative entre 1970 et 1984-sur ces importations.

$$MP = 0,74REV + 2,20TCR - 9,18$$

(8,56) (3,05) (-2,89)

$$R^2 = 0,95$$

$$DW = 1,41 \quad (1)$$

$$F = 132,31$$

Toutes ces variables sont prises en Logarithme. MP = Importations;
REV = Revenu/habitant; TCR = Taux de change réel.

D'aucuns diraient que ces importations sont destinées certes pour partie à la consommation des étrangers, spécialement des européens

(1) Pas d'autocorrelation au seuil de 1% $Dl=0,69$ $Dl=1,07$. $DW > Dl$

qui s'approvisionnent peu sur le marché local. Mais elles répondent aussi, et de plus en plus à la demande des citoyens nationaux; la baguette de pain concurrence le baton de manioc, la viande de boucherie se substitue au gibier.

2) l'effet de déplacement des ressources en facteurs

L'effet de déplacement des ressources en facteurs s'explique par le fait que l'expansion du secteur ayant connu un boom, élève la productivité marginale du travail dans ce secteur (et surtout si le boom s'accompagne d'un progrès technique). Celui-ci va drainer de la main d'oeuvre qui sera retirée des autres secteurs.

Nous analyserons cet effet en estimant la relation simple qui lie l'évolution de la population active agricole à la production du secteur pétrolier. Ici nous remplacerons la production du secteur pétrolier par sa valeur ajoutée, puis par la part de sa valeur ajoutée dans le PIB total.

L'équation de régression que nous obtiendrons nous permettra de savoir dans quel sens l'augmentation de la production pétrolière explique la variation de la population active agricole.

L'équation à estimer est de la forme:

$Y = aX + b$ avec $Y =$ production pétrolière, $X =$ population active agricole, $b =$ constante.

- La valeur ajoutée pétrolière au Gabon a suivi à quelque chose près l'évolution de la production de pétrole en valeur. C'est à partir de 1970 qu'elle devient de plus en plus importante: 34,4 milliards de fcfa en 1971, 35,2 milliards en 1972. Elle représentait au cours de cette dernière année 32,44% du PIB total.

De 1973 à 1975, le PIB pétrolier passe de 39,3 milliards de fcfa

à 186,3 milliards de fcfa en raison d'une augmentation de la production pétrolière de 50% et du quadruplement des prix. Dès 1978, elle accuse un léger recul après un petit accroissement en 1977, puis sous l'effet de la hausse des prix et de l'augmentation de la production elle s'accroît de nouveau entre 1983 et 1984 de 29,7%. La part du PIB pétrolier dans le PIB total passe de 45,6% en 1980 à 48% environ en 1984.

- La population active agricole elle, est passée de 173.000 personnes en 1969 à 203.000 en 1972. Ce chiffre restera presque le même jusqu'en 1974, date à laquelle la population active agricole commencera à baisser. De 1974 à 1985, elle a ainsi baissé de près de 3%. En réalité la baisse de la population active agricole est plus importante si on tient compte de la population totale du Gabon. Ainsi en 1969, la population active agricole représentait selon les statistiques de la F.A.O. près de 35% de la population totale. En 1985 elle n'en représentait plus que 15%.

L'estimation d'une équation de la forme $Y = aX + b$ donne des résultats non significatifs pour la période 1969-1985, si l'on prend comme variable à expliquer la population active agricole. Par contre en prenant la part de la population active agricole dans la population totale, nous obtenons l'équation:

$$PA = -0,64VPP + 54,03$$

(-4,64) (9,89)

$$R^2 = 0,58 \quad DW = 1,4 \quad F = 21,59$$

PA = population active agricole/population totale

VPP = valeur ajoutée pétrolière/PIB.

Cette équation montre que le secteur pétrolier a eu un effet négatif sur le secteur agricole. De 1969 à 1985, l'augmentation rapide des recettes provenant de ce secteur a diminué la population

active agricole et surtout sa part par rapport à la population totale.

Cependant il est difficile de conclure que cette population active qui a abandonné le secteur agricole s'est orientée vers le secteur pétrolier. Ce secteur utilise une main d'oeuvre qualifiée; Or l'agriculture gabonaise est une agriculture traditionnelle utilisant une main d'oeuvre non qualifiée. La plupart des travaux agricoles se font manuellement avec un matériel rudimentaire. Il est plus probable par contre que cette baisse de la population active agricole ait profité directement à des secteurs comme le bâtiment ou les travaux publics; Ces derniers s'étant eux-mêmes développés grâce au boom pétrolier.(1)

L'effet de déplacement des ressources en facteurs peut donc s'interpréter en terme de dévitalisation des campagnes gabonaises. Si en 1960 la population rurale s'élevait à 80% de la population totale, en 1980 cette proportion chute à moins de 50%. Un tel exode rural atteint un seuil critique dans le contexte de sous-peuplement qui caractérise le Gabon. Il se conjugue avec un vieillissement des exploitants agricoles, une baisse des surfaces cultivées, et par conséquent une importation de plus en plus massive des produits alimentaires.

De 1960 à 1975, la tranche des 12-25 ans a déserté les campagnes au profit des villes, accentuant le vieillissement de la population rurale. (voir tableau 6)

Après le premier choc pétrolier la perte de la main d'oeuvre la plus active se poursuit dans les campagnes; 80% des exploitants agricoles avaient plus de 50 ans dans les années 1980. Ce vieillissement

(1) Voir chapitre 1, section 1, A) le circuit économique gabonais.

lissement de la population rurale se répercute sur les espaces cultivables. La superficie moyenne des exploitations régresse entre 1960 et 1974 de 147 à 102 ares, soit une diminution de près de 30%. (1)

L'agriculture gabonaise utilisant un équipement archaïque, la diminution des superficies cultivées, a eu pour conséquence une baisse de la production agricole paysanne et donc une pénurie de la production intérieure devant satisfaire le marché local. Celui-ci en forte croissance grâce aux revenus élevés indirectement indexés sur le pétrole s'est donc tourné vers l'extérieur. Ainsi, alors qu'en 1960 les besoins vivriers étaient entièrement couverts par la production nationale (2), actuellement ils sont couverts à concurrence de 65% par les importations.

Tableau 6: Répartition des exploitants selon leur âge en %.

Ages	1960	1974	Variation 74/60
20 à 30	10,20	3,30	-68
30 à 40	24,10	16,60	-31
40 à 50	35	27,50	-22
+ de 50	30,40	52,20	71

Source: POURTIER (R) "La crise de l'agriculture au Gabon". p.46

L'exode rurale et le changement d'habitude alimentaire qu'il entraîne (du riz au lieu du manioc) a donc accentué cette dépendance. A titre de comparaison, le Gabon importait pour 128 \$ de produits par habitant en 1977. Le Japon plus peuplé et qui était l'un des plus gros importateurs mondiaux de produits alimentaires en chiffres

(1) POURTIER (R), *La crise de l'agriculture dans un Etat minier: le Gabon, Etudes Rurales n°77*, janvier-mars 1980.

(2) Ministère du Plan, *Plan intérimaire 1980-1982*, Libreville 1980 p.94

absolus en consacrait 80 dollars en 1976. Dans la même période, les importations du Gabon en viande et préparations à base de viande étaient évaluées à 26 \$ contre 9 \$ pour le Japon.(1).

Tableau 7: Exportations et importations alimentaires en millions de \$

	1970	1974	1978	1982
Exportations	2,21	2,50	10,53	6,7
Importations	11,97	32,84	102,13	123,19
Déficit	9,76	30,34	91,60	116,44

Source: F.A.O.

La raison de cette situation dramatique, où l'augmentation géométrique de la population urbaine s'oppose à la progression arithmétique de la quantité de produits alimentaires locale (2) est à rechercher comme nous le disions au début de ce chapitre, dans la logique de la politique de développement, qui fait de l'industrialisation la base du développement.

C'est pourquoi les ruraux qui ont abandonné leur activité de subsistance (pêche, chasse, agriculture) ont regagné dans la plupart des cas, villes et chantiers forestiers, principaux centres industriels du pays, où ils espéraient à tort ou à raison gagner plus d'argent et donc changer de statut social. Cette situation a en elle-même quelque chose de précaire estime NZE NGUEMA, car les intermédiaires qui payent à un prix dérisoire la force de travail du paysan par la dévalorisation monétaire de ses produits, affament également ceux des ruraux qui ont choisi la ville ou le chantier forestier, dans la mesure où ils leur revendent à un prix indifférent à leur pouvoir d'achat, les produits de la campagne gabonaise. (3)

(1) LEBIGRE (J.M.), "Production vivrière et approvisionnement urbain au Gabon", *Cahiers d'Outre-mer*, n°130, Avril-Juin 1980, p.181

(2) et (3) NZE NGUEMA (F.P.), *Modernité, tiers-mythe et bouc hémisphère*, Publisud, Paris, 1990, p.134 et s.

Au total, le syndrome hollandais s'est manifesté au Gabon par la désindustrialisation de l'agriculture paysanne et par un déficit net du commerce extérieur pour le secteur agricole. L'exode rural, la mauvaise politique agricole, la désagrégation des structures d'organisation du monde rural causée par l'agro-industrie ont provoqué les déficiences de la production agricole gabonaise tant qualitative que quantitative.

Certes, il nous a été impossible de démontrer le phénomène du syndrome hollandais par des méthodes économétriques telles que celle de E. CAMPAN (1989) ou de VAN WIJNBERGEN (1984,1986) (1) par manque de données statistiques sur les taux de salaire des différentes branches, du solde des échanges par produits...

Cependant notre analyse laisse entrevoir une relation entre la baisse de la production de produits traditionnels comme le cacao et l'augmentation de la production pétrolière en valeur.

Mais l'analyse du syndrome hollandais ne peut se limiter à cet aspect économétrique seulement pour un pays en voie de développement; Car pour ASSIDON et JACQUEMOT (1988) le phénomène se manifeste aussi dans les pays du Tiers-Monde par la préférence donnée à la redistribution des gains du boom par rapport à leur allocation vers des projets durablement productifs. Les revenus pétroliers ou miniers induisent alors dans ces pays, une forte hausse de la demande de construction et de services, impliquant des

(1) Cf-CAMPAN (E), GRIMAUD (A) *op cit.*

-VAN WIJNBERGEN (S) in "The dutch disease:a disease after all?" *Economic Journal*, 94, 1984, p.p.41-45.

-NEARY (J.P.), VAN WIJNBERGEN (S) in "Natural resources and the macroeconomy: a theoretical framework", Oxford, Basil Blackwell, 1986.

-NEARY (J.P.), "Nontraded goods and the balance of trade in a néo-keynesian temporary equilibrium", *Quarterly Journal of Economics*, 95, 1980, p.p.403-429.

des importations et des dépenses publiques nouvelles. Les facilités financières ont poussé à la fuite en avant et favorisé les projets de grande taille, en même temps que le secteur exportateur en forte croissance a accru ses investissements... Une économie d'endettement se crée ainsi autour de l'argent facile. L'effondrement des cours mondiaux tue ensuite cette économie de rente en révélant brutalement l'ensemble des déséquilibres financiers et des dépendances technologiques créées antérieurement. (1)

C'est cet aspect fondamental du syndrome hollandais au Gabon que nous expliquerons ici. Pourquoi les dépenses publiques ont été improductives malgré une stratégie de développement qui favorisait théoriquement l'Etat? Les effets néfastes engendrés par le syndrome hollandais sont-ils mécaniques ou favorisés par d'autres facteurs non économiques?

Il existe un aspect socio-politique interne à chaque pays du Tiers-Monde que l'on ne saurait négliger et qui pour beaucoup d'auteurs (P. PEAN, G. SORMAN) constitue la véritable cause de la crise dans ces pays. (2) Nous verrons pour cela comment le contexte socio-politique a perverti l'application de la stratégie gabonaise de développement et favorisé les déséquilibres économiques.

(1) ASSIDON (E), JACQUEMOT (P), Politiques de change et ajustement en Afrique, Ministère de la coopération, Paris, 1988, p.26.

(2) Pour PEAN (P), Les maux dont souffrent les pays africains sont à rechercher dans le gaspillage de l'argent, la main mise du pouvoir politique sur la répartition des richesses... Cf "La corruption ne paie plus", l'Express n° spécial, avril 1990.

SECTION II: LES FACTEURS DE DESEQUILIBRE ET LEURS EFFETS

Nous venons de voir dans la section précédente que grâce à ses revenus élevés tirés des exportations de matières premières, l'Etat gabonais est intervenu dans tous les secteurs d'activités du pays, avec cependant une préférence pour les industries à forte teneur capitalistique (pétrochimie, cimenterie..).

Mais malgré la diversité de ses interventions, le bilan de l'étatisation de l'économie gabonaise reste négatif. La plupart des entreprises publiques avaient des problèmes financiers avant le contre-choc pétrolier, et ce, malgré leur situation de monopole dans plusieurs domaines, et malgré la protection des marchés qui les favorisait largement. Chaque année elles étaient remises "à flot" grâce aux subventions que leur alloue l'Etat.

Parallèlement, les multiples interventions de l'Etat se sont accompagnées de la création de plusieurs services administratifs, sans que le rendement en soit amélioré pour autant. Au contraire, le déficit public s'est creusé et des problèmes d'endettement sont apparus.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ces déboires du secteur public. Ils ne sont pas seulement imputables à la manière dont il use des instruments qu'il a mis en place, mais également à la place prédominante que l'appareil d'Etat occupe dans l'économie. Ce sont donc, le mauvais fonctionnement de l'administration, les choix sectoriels contestables, le financement des projets non rentables, la mauvaise politique agricole... qui sont en cause. En ne développant pas l'infrastructure de base, l'Etat a réduit

indirectement les échanges et a affaibli la compétitivité des entreprises déjà défavorisées par la faiblesse de la population gabonaise. En privilégiant certaines villes au détriment des campagnes, l'Etat a engendré des déséquilibres sociaux graves.... Bref, autant d'effets néfastes provoqués par l'étatisation de l'économie, et dont le contexte socio-politique n'est pas sans rapport, qui nous obligent à qualifier d'inefficace la politique gabonaise de développement actuelle.

A - LE CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE ET LE FONCTIONNEMENT DE
L'ADMINISTRATION

Nous avons vu dans les paragraphes précédents que la politique de développement du Gabon s'est orientée vers une participation accrue des Gabonais dans les entreprises existantes, mais cette politique s'est heurtée à une limite évidente qui était le manque d'hommes d'affaires véritables.

En réalité, ce sont les dirigeants politiques qui se sont substitués à cette classe d'entrepreneurs, car comme le note ONDO OSSA: " par la masse de ses revenus directs et indirects, par les facilités dont elle jouit à tous les niveaux, la classe dirigeante constitue une véritable bourgeoisie d'Etat qui gère les moyens de production, a le monopole de la décision, s'associe au secteur privé étranger, et abuse de sa position pour asseoir son pouvoir et s'enrichir de plus belle".(1) On retrouve ainsi les mêmes personnes à la tête des Ministères et de certaines entreprises.

(1) ONDO OSSA, (A), "Le paradoxe du Gabon: un pays riche mais sous-développé", Thèse d'Etat Economie, Nancy, 1984, p.323

L'existence d'un Parti unique favorisait encore plus cette étatisation de l'économie (1) et l'émergence de cette "kleptocratie".

→
" Cette idéologie du développement archétype du Tiers-Monde, qui fait prospérer toute une clientèle de faux entrepreneurs par la grâce de l'Etat, crée une injustice sociale flagrante en tenant à l'écart les 3/4 de la population".(2) Le Président gabonais O. BONGO reconnaît lui-même que "les fruits de la croissance du Gabon au cours des deux dernières décennies n'ont pas toujours été répartis de façon équilibrée."(3) De manière plus directe, un Expert occidental estimait qu'au Gabon "80% du PIB sont dans les mains de cette bourgeoisie politique" dont parlait ONDO OSSA.

On comprend alors pourquoi et comment une telle idéologie a modifié les comportements et les mentalités des individus. Le rêve de tout jeune gabonais était alors d'appartenir à cette élite politico-administrative, symbole de la réussite sociale. Tous les moyens étaient bons à cette fin, de la trahison des supposés opposants politiques à la corruption. L'on n'hésitait pas à faire jouer les relations pour accéder à un poste plus rémunérateur. Les liens de parenté ou d'amitié primaient sur la compétence.

✓
Cette mentalité égoïste, où l'intérêt individuel passe avant l'intérêt collectif gangrène l'administration, le recrutement se faisant dès lors selon d'autres critères extra-économiques et non selon les besoins de l'Etat ou selon les compétences de l'individu. La corruption et les détournements de fonds publics

(1) Depuis avril 1990, le système de parti unique a été remplacé par un système multipartiste.

(2) SORMAN (G) op cit p.p.76-80

(3) Cf Le Monde du mardi 20 mars 1990 p.6

étaient devenus presque la règle. Le même Expert occidental cité plus haut estime que la fortune cumulée du Président et de ses Ministres représente plus de deux fois la dette extérieure du Gabon. (1)

Pour toutes ces raisons, l'administration est bureaucratique, inadaptée et inefficace. La bureaucratie se reflète à travers le nombre élevé des membres du Gouvernement par rapport à la population.(2) Il n'est donc pas étonnant que cette administration pèse si lourd dans le budget de l'Etat, surtout lorsqu'on connaît la mauvaise répartition des revenus dans les pays en développement. En 1985 ses dépenses de fonctionnement s'élevaient à environ 220 milliards de fcfa dont près de 106 milliards pour le seul poste "solde et main d'oeuvre non permanente" pour des recettes estimées à près de 690 milliards de fcfa.

La lourdeur et l'inadaptation de l'administration se reflètent encore plus dans la répartition de l'emploi dans le secteur public par catégorie hiérarchique. En 1986 il y avait plus de fonctionnaires en A1 qu'en A2 (3490 contre 3462), plus de fonctionnaires en B1 qu'en B2 (8304 contre 4688) (3), ce qui suppose qu'il y a plus de "patrons" que de subalternes...

L'administration constitue donc dans une certaine mesure un frein au développement, car comme le note RENE DUMONT, "on ne développe

(1) Cf Le Monde du 20 mars 1990, p.6

(2) En août 1990, le gouvernement gabonais était composé de 42 membres dont un Premier Ministre, 4 vice-Premiers Ministres, 9 Ministres d'Etat, 18 Ministres et 10 Secrétaires d'Etat, contre 29 membres pour le Gouvernement ivoirien à la même époque.

(3) Source: Tableau de bord de l'économie gabonaise n°16 juin 1987. Direction Générale de l'Economie, p.129.

pas un pays en doublant l'effectif de ses services administratifs ou en distribuant des sinécures à des amis, mais en mobilisant les bras et les énergies au service d'un idéal fondé sur le lien commun".(1)

L'inefficacité de cette administration se reflète dans le tableau relatif au ratio dépense sur salaire/dépense de matériel à l'intérieur du budget de fonctionnement. Pour E. BERG, un ratio élevé suggère une efficacité relativement basse, dans la mesure où cela signifie qu'il y a trop de personnes pour une même tâche.(2)

Tableau 8 : Evolution du ratio dépense sur salaire / dépense de matériel administratif dans le budget de fonctionnement.
(en milliards de fcfa)

	1980	1981	1982
Dépense sur salaire	51,50	63,90	73,40
Dépense de matériel adm.	19,67	25,66	22,91
Ratio	2,61	2,49	3,20

Tableau élaboré par nous à partir des données de la D.G.E.

Nous pouvons donc à juste titre parler de "chaos administratif" (3) pour qualifier le contexte socio-politique dans lequel a été appliquée la politique gabonaise de développement. En effet, "les affinités politiques et les considérations ethniques en prenant le pas sur la compétence, ont engendré le népotisme et des politiques de développement peu appropriées; la corruption, encouragée par l'absence d'éthique administrative a perverti les règles économiques élémentaires" (4), d'où une mauvaise gestion des ressources

(1) DUMONT (R), L'Afrique noire est mal partie, Seuil, Paris, 1973, p.68.

(2) Cf Commentaire de BERG (E) in Stratégies de développement comparées, de P. et S. GUILLAUMONT, op cit.

(3) ASSIDON (E), JACQUEMOT (P), op cit, p.175.

(4) Cf Rapport ECA-CERAD pour la conférence d'Abuja, 15-19/6/1987.

de l'Etat et des politiques sectorielles contestables. |

B - LES CHOIX SECTORIELS CONTESTABLES ET LA MAUVAISE GESTION DES RESSOURCES.

Pour montrer la mauvaise gestion des ressources au Gabon, nous utiliserons le concept "de coefficient du capital". Certes il s'agit d'un instrument d'analyse critiquable à plus d'un égard, (1) mais il nous semble le plus approprié en l'absence de certains documents comptables pour montrer le gaspillage de capital au Gabon.

I - LA PRODUCTIVITE DU CAPITAL AU GABON

Le capital occupe une position privilégiée dans la théorie moderne du développement économique. J.M. KEYNES s'intéressait à sa formation non pour la production qu'il fournirait, mais pour l'emploi qu'il offrirait.

HARROD lui, mit en évidence la dose d'expansion dans la dépense nécessaire au maintien du plein emploi. Quant à DOMAR, il examina à quel rythme la production pourrait être accrue dans une économie en expansion. (2)

De nos jours, l'accent est surtout mis sur l'importance de la formation de capital au regard de la croissance économique. L'instrument d'analyse utilisé à cet effet est le coefficient de capital. A l'échelle globale le coefficient de capital peut être traduit

(1) Pour les critiques du concept cf AUSTRUY (J), in Le scandale du développement, Ed. Slatkine, Genève 1987, p.p.215-228. et P. GUILLAUMONT, in Economie du développement, T.2, PUF, Paris, 1985 p.p.65-94.

(2) ABRAHAM-FROIS (G), Essai sur les problèmes d'investissement en pays sous développés, S.E.E.S. Paris, 1962, p.74.

sous deux formes:

- Celle du rapport Capital/Produit ou coefficient d'intensité du capital C/P qui traduit le degré plus ou moins capitalistique de la structure de production et se situe plutôt dans une perspective statique;

- Et celle du rapport Capital/Revenu ou coefficient de capitalisation C/R qui saisit la formation du capital à partir du revenu et se place plutôt dans une perspective dynamique.(1)

Les deux peuvent être calculés sur des valeurs moyennes ou sur des accroissements marginaux. Dans les modèles néo-keynésiens par exemple, on utilise souvent:

$$\Delta C / \Delta R = I / \Delta R$$

Dans les modèles de développement par contre, "l'évaluation du capital étant délicate, celle de l'amortissement souvent incertaine et rarement représentative de la dépréciation effective, c'est un concept de coefficient marginal brut qui est le plus souvent utilisé". Il est désigné en anglais d'Incremental Capital Output Ratio (ICOR). Il exprime le rapport de l'investissement brut à l'accroissement du produit. (2)

$$I / \Delta Y = (\Delta K + \delta K) / \Delta Y$$

Equation dans laquelle I désigne l'investissement, δ le taux de dépréciation du capital, Y le produit et K le capital.

Dans certaines études, l'ICOR est défini par le rapport de la moyenne des taux d'investissement de l'année et de l'année précédente au taux de croissance moyen réel du PIB sur les trois années

(1) AUSTRUY (J) *op cit*, p. 216

(2) GUILLAUMONT (P) *op cit*, p. 67.

suivantes. (1)

Un ICOR négatif ou positif élevé reflète l'utilisation impro-
ductive des ressources. Cela suggère donc une faible productivité
des investissements et un gaspillage des ressources.

Par contre, un ICOR faible suggère une productivité élevée.

Nous calculerons ici l'ICOR par l'investissement total puis l'ICOR
par secteurs avec la même formule que RAMAHATRA ci-dessus.

a) L'efficacité des investissements pris globalement

Le tableau suivant donne la valeur de l'ICOR au Gabon de 1980 à
1985.

Tableau 9: La productivité des investissements

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Inv. tot. I	258,1	435,5	338	224	203,1	241,2	347,1	384,5
PIB Y	462,4	719,1	690,2	539,2	644,6	904,5	1049,6	1188
ICOR	2	4,6	2,0	1,7	1,5	2,3	2,2	2,8
ICOR France	1,9	1,8	1,8	1,6	1,7	1,7	1,8	1,2

Tableau élaboré à partir des données de la D.G.E.

En comparant l'ICOR Gabon et l'ICOR France (calculés avec la même
formule), on constate que la productivité reste faible au Gabon mal-
gré un taux d'investissement élevé.(2)

(1) Cf RAMAHATRA (0) in Madagascar: une économie en phase d'ajuste-
ment, Editions l'Harmattan, Paris, 1989, p.237.

(2) Si l'on calcule l'ICOR par la formule: taux moyen d'investisse-
ment/taux moyen annuel de croissance réelle, utilisée par P. GUIL-
LAUMONT, nous obtenons pour le Gabon les résultats suivants:
pour la période 1960-1970, ICOR = 5,3; Pour la période 1970-1975,
ICOR = 1,02; Pour la période 1975-1980, ICOR = 2,63. En comparaison
le Professeur GUILLAUMONT trouve les résultats suivants:
Pour la période 1960-1970, ICOR pays en développement = 3,6 dont
Cameroun:3,7; Ghana:5,8; Algérie:6,3; Irak:2,8
Pour la période 1960-1970, ICOR pays développés:4,6
Pour la période 1970-1975, ICOR Arabie Saoudite=1,4; Côte-d'ivoire:
3; Pour la période 1975-1980, ICOR Irak= 1,9; Cameroun:4,5
Cf GUILLAUMONT (P) op cit, p.p.69-70.

Il y a également du gaspillage car beaucoup d'investissements sont mal répartis, mal distribués comme nous le verrons plus tard. De plus ils tendent à s'accumuler dans les mêmes secteurs. Il s'en suit un sur-investissement dans certaines activités et un sous-investissement dans d'autres.

Cependant malgré cette faiblesse tendancielle du rendement des investissements au Gabon, il y a une différence de productivité entre les investissements du secteur privé et ceux du secteur public.

b) L'efficacité des investissements par secteur

Elle sera analysée par l'intermédiaire de la valeur de l'ICOR de chaque secteur. Celui-ci sera déterminé par la même formule que précédemment.

Tableau 10: Valeur de l'ICOR dans les secteurs public et privé de 1978 à 1982 (investissements en milliards de fcfa)

	1978	1979	1980	1981	1982
Investissement public	82,40	97,60	80,10	118,60	146,80
Investissement privé	141,60	105,50	161,10	228,50	237,70
ICOR secteur public	6,45	4,28	5,86	5,67	6,70
ICOR secteur privé	1,16	1,08	1,60	1,67	2,12

Tableau élaboré par nous à partir des données de la D.G.E.

Ce tableau montre que ce sont les investissements du secteur public qui ont été les plus improductifs. C'est dans ce secteur qu'il y a eu le plus de gaspillage. L'Etat a investi dans des activités où il n'avait pas un avantage comparatif certain ou a surdimensionné ses entreprises. Par contre le secteur privé a su investir dans des domaines où le Gabon disposait d'un avantage comparatif tels que le bois, le pétrole, les mines et dans des secteurs qui

dégageaient très vite des bénéfices (le bâtiment par exemple) d'où cet ICOR très faible.

II - LA MAUVAISE REPARTITION SECTORIELLE DES BUDGETS D'INVESTISSEMENT.

Elle se matérialise ici par le sacrifice de l'agriculture au bénéfice de l'industrie conformément à la stratégie de développement prônée par l'Etat; la santé et l'éducation elles, ont été sacrifiées au bénéfice de la défense....

Plus que de longs commentaires, les tableaux suivants montrent ces déséquilibres sectoriels:

Tableau 11: Structure du budget d'investissement (en%)

	1980	1981	1982	1983	1984
Productif	7,70	9,50	9,70	8,40	7,40
Infrastructures	61,00	54,90	58,20	51,50	56,00
Educatif et social	8,70	12,80	15,20	18,20	8,80
Etudes et recherche	0,90	0,80	1,20	1,20	1,40
Participations	1,50	3,40	1,80	2,00	1,40
Equipement adm. et divers	20,20	18,60	13,90	23,70	25,00

Source: D.G.E.

Tableau 12: Programme de dépenses de développement de l'agriculture et des mines (en milliards de fcfa)

	Plan 1966-1970	Plan 1971-1975	Plan intérim. 80-82
Secteur minier	48,00	52,00	5,00
Secteur agricole	1,30	4,00	36,00

Source: Plans 1966-1970, 1971-1975, 1980-1982.

Tableau 13: Prévisions des dépenses de santé, d'éducation et de défense dans le Plan intérimaire 1980-1982 et dans le 5^e Plan. (en milliards de fcfa)

	1980	1982	1984	1986
Education et formation	5,10	5,40	8,90	15,36
Santé	2,80	3,05	2,90	4,70
Défense nationale	17,15	14,00	24,90	28,00

Source: Plan intérimaire 1980-1982, 5^e Plan quinquennal.

Ces tableaux montrent le peu d'intérêts porté aux secteurs pourtant clés du développement.

Ainsi pour l'agriculture, le Plan quinquennal 1966-1970 ne prévoyait que 1,3 milliards de fcfa contre 48 milliards pour le secteur vivrier. Dans le plan suivant (1971-1975), ce budget est passé à 4 milliards de fcfa ce qui ne représentait que 1,7% du budget total des investissements envisagés. Il faut attendre le Plan intérimaire 1980-1982 pour voir ce budget dépasser la barre des 10% des investissements totaux. Mais cela restait encore insuffisant à l'égard des besoins croissants de la population.

Les dépenses consacrées aux secteurs de la santé et de l'éducation elles, sont restées inférieures à celles consacrées à la défense et à l'équipement administratif. Et pourtant dans un pays lié à la France par des accords de défense, où les jeunes représentent 60% de la population totale, et où les maladies endémiques ont décimé des régions entières, ces deux secteurs devaient être prioritaires.

Cette mauvaise répartition des ressources de l'Etat ne s'arrête pas au niveau sectoriel, car à l'intérieur de chaque secteur, certaines branches ont été sacrifiées au bénéfice d'autres, accentuant des déséquilibres économiques et sociaux.

III - LA MAUVAISE UTILISATION DES BUDGETS D'INVESTISSEMENT A L'INTERIEUR DE CHAQUE SECTEUR

Nous limiterons cette analyse aux secteurs de la santé, de l'infrastructure, et de l'éducation où les déséquilibres entre branches sont plus manifestes. (1)

a) Dans le domaine de la santé

Selon les statistiques de la Banque Mondiale, il existait au Gabon en 1987 un médecin pour 2790 habitants et un infirmier pour 270 habitants. Par ailleurs selon les statistiques officielles il y a en moyenne un lit d'hôpital pour 113 habitants. Et pourtant le taux de mortalité reste aussi élevé que dans un pays comme le Bénin où la R.C.A. bien moins "riches".(2) La mortalité infantile elle, s'élevait à 103% en 1987 contre 16% pour le Portugal qui avait presque le même PNB/habitant, tandis que l'espérance de vie à la naissance était au Gabon de 52 ans contre 73 ans pour le Portugal.(3)

Cette situation paradoxale prouve que la programmation des investissements de santé a été mal faite. L'Etat a mis plus d'accent sur la médecine curative que sur la médecine préventive. Les 3/4 de cet investissement se concentrent globalement dans trois villes seulement (Libreville, Port-Gentil, et Franceville).(4)

L'importance des crédits alloués à la médecine curative par rapport à la médecine préventive, et de l'équipement de trois villes par

-
- (1) Le cas de l'agriculture a été traité dans l'analyse du syndrome hollandais. (Voir section 1)
 - (2) Le taux de mortalité selon la Banque Mondiale était de 16% au Gabon, 11% au Congo, 16% au Bénin, 16% en RCA.
 - (3) Source: Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 1989.
 - (4) Soit près de la moitié de la population

rapport au reste du pays, montre la mauvaise politique sanitaire appliquée jusqu'alors au Gabon. En toute vraisemblance il s'agit d'un système à deux vitesses qui accentue les déséquilibres sanitaires dans la mesure où il privilégie les villes et surtout les classes aisées par rapport aux classes pauvres et de la campagne. En effet l'absence de sécurité sociale en campagne, le coût des médicaments, la faiblesse des revenus des ruraux et l'éloignement des centres hospitaliers excluent une bonne partie de la population de ce système sanitaire.

Tableau 14: Récapitulation des investissements de santé en milliards de fcfa.

	1980	1981	1982	Total
Médecine curative	2,70	1,85	1,49	6,04
Médecine préventive	0,10	0,82	0,81	1,73
Autres activités	0,07	0,38	0,17	0,62

Source: Plan intérimaire 1980-1982

b) Dans le domaine de l'infrastructure de transport

Depuis le début de la construction du chemin de fer près des 3/4 des investissements de ce secteur y ont été affectés. Les routes qui pouvaient relier toutes les villes du Gabon ont ainsi été sacrifiées comme le montrent les tableaux suivants:

Tableau 15: Programme des dépenses de développement pour l'infrastructure de transport. (en milliards de fcfa)

	1980	1982	1984	1985
Infrastructure de transport	45,7	79,2	129	132
Dont chemin de fer	31,8	47,1	110	106
Route	7,3	24,6	19	26

Sources: Plan intérimaire 1980-1982 et 5^e plan 1984-1988.

On ne peut que se demander les raisons d'un tel choix sectoriel,

lorsque l'on sait que ce chemin de fer relie seulement trois grandes villes, Libreville, Moanda, Franceville et lorsque l'on connaît l'état des routes au Gabon et leur importance pour les autres secteurs (agriculture, commerce...).

Tableau 16: Réseau routier du Gabon en 1987.(en kilomètres)

	RMB	ROB	RMLL	RMEL	ROL	PA	P	Longueur Totale
Voie express	23,4	0	0	0	0	0	0	23,4
Routes nat.	284	176	476,5	322	14623	728	105	3553,8
Routes prov.	1,3	11	131	170	603,5	299,5	0	1216,3
Routes dep.	0	102	18,5	11	354,2	975	919,5	2380,2
Voiries urb.	4	161	0	0	50,6	0	0	215,6
Total	312,7	450	626	503	24706	20025	10245	7389,3

Source: D.G.E.

RMB= Routes modernes bitumées; ROB = Routes ordinaires bitumées; RMLL = Routes modernes larges latérite; RMEL = Routes modernes étroites latérite; ROL = Routes ordinaires latérite; PA = Pistes aménagées; P = Pistes.

L'état lamentable du réseau routier se reflète ici à travers ce tableau. Sur 7389,3 Kms de routes publiques, seules 762,7 Kms étaient bitumées en 1987 dont 161 Kms de voies urbaines. Pendant les saisons des pluies plus de la moitié de ce réseau est impraticable. De nombreuses villes restent enclavées pendant des mois. Ce constat nous permet de dire qu'il y a eu une mauvaise politique en matière d'infrastructure de transport surtout si l'on compare la situation du Gabon à celle des pays limitrophes comme le Cameroun ou le Congo.(1)

(1) Le Cameroun dispose de plus de 1500 kms de routes bitumées. Le Congo en compte plus de 900 kms. Cf derniers plans de développement du Cameroun et du Congo.

c) Dans le domaine de l'éducation

Dans ce domaine aussi, il y a eu une mauvaise répartition du budget d'investissement consacré à ce secteur. Même s'il ne nous est pas possible de calculer ici les taux de rendements apparents ni les taux de déperdition (1), néanmoins, le tableau suivant permet de voir le déséquilibre provoqué par la faiblesse des budgets consacrés à l'enseignement technique et scientifique depuis bien des années.

Tableau 17: Evolution des effectifs à l'Université OMAR BONGO

	1981	1982	1983	1984
Formations sc. et tech.	574	676	709	709
Total U.O.B.	1889	2188	2385	2350
%	29,1	30,4	29,7	30,2

Source: Ministère de l'Enseignement Supérieur

Bien que le système éducatif soit relativement développé, son rendement externe reste médiocre. On remarque en effet une incapacité de ce système éducatif à contribuer à l'intégration sociale et économique des jeunes si l'on observe le nombre élevé d'entre eux qui en sortent sans formation, (environ 60%), voire sans alphabétisation durable; Le tableau 17 montre que ce système prépare mal aux formations professionnelles ou supérieures scientifiques et techniques. Il y a une préférence donnée à des formations longues, donnant accès aux études supérieures générales longues. Les formations conduisant aux métiers techniques demeurent insuffisantes. Il

(1) Pour une promotion entrée l'année t , le taux de rendement apparent r_a en année i du cycle d'enseignement est le rapport entre les effectifs se trouvant dans l'année i du cycle en $t+i-1$ aux effectifs entrés en 1ère année du cycle en t . (effectifs initiaux de la promotion).

Un autre indicateur utilisé est le rapport entre le nombre d'années-élèves normalement nécessaires pour obtenir un diplômé et le nombre d'années qui a été effectivement nécessaire.

en résulte au niveau du marché de l'emploi, une offre qui ne correspond pas à la demande de main d'oeuvre. Les entreprises font pour cela appel à la main d'oeuvre étrangère.

Le déséquilibre dans l'éducation ne se situe pas seulement entre les différentes sortes de formations, mais aussi entre les villes et les campagnes, entre Libreville et les villes de l'intérieur. A titre d'exemple, près de 60% des élèves de Terminale réussissent au Baccalauréat à Libreville contre 5% seulement pour une ville comme Bitam. Les villes de l'intérieur ne disposant pas de matériel didactique approprié, beaucoup de familles préfèrent envoyer leurs enfants à Libreville. D'où le surpeuplement des classes dans le primaire que l'on y constate.

Au total la politique gabonaise de développement est caractérisée par des choix contestables des pôles sectoriels de développement. L'orientation des investissements vers l'industrie s'est effectuée en premier lieu au détriment de l'agriculture, des infrastructures routières des provinces et donc de la population rurale.

Ces choix sectoriels de l'Etat auraient été moins dommageables si les projets nés de ceux-ci avaient été rentables. En effet les entreprises du secteur public ont depuis bien des années des difficultés énormes à s'affirmer que ce soit sur le plan national ou sur le plan international, même dans des domaines où elles disposaient d'un avantage comparatif certain comme le bois. Analysons les raisons de cette faible compétitivité.

C - LA FAIBLE COMPETITIVITE DES ENTREPRISES GABONAISES

Elle est due pour les entreprises du secteur public au financement des investissements ou des projets non rentables, et pour les entreprises privées, au coût élevé des facteurs de production, et à la distorsion des prix.

I - LE FINANCEMENT DES PROJETS ETATIQUES

Théoriquement la sélection des investissements publics composant le programme de dépenses publiques de développement est opérée suivant les critères d'évaluation des projets et à partir des priorités suivantes:(1)

- Priorité aux investissements productifs et aux investissements destinés à renforcer la compétitivité des entreprises et la promotion des Gabonais, et à réduire les inégalités.
- Priorité à la conservation du patrimoine national: entretien, travaux de réfection, ou de confortation destinés à éviter des dégradations ultérieures plus importantes.

En ce qui concerne les projets productifs avec une participation de l'Etat, les principes et critères de sélection sont les suivants:

- Dans le cas des projets tournés principalement vers l'exportation, la sélection est effectuée selon le niveau du taux de rentabilité financière interne.
- Dans le cas des projets tournés vers l'intérieur, en dehors du taux de rentabilité interne, l'Etat s'assure de l'intérêt du projet pour la collectivité.

(1) *Ministère de la Planification et de l'Aménagement du territoire, 5^e Plan de développement économique et social, 1984-1988.*

Voyons au regard de leur situation actuelle, le critère qui a contribué réellement au financement des projets étatiques à l'aide de quelques exemples.

a) La rentabilité financière

La rentabilité financière d'un projet permet de s'assurer qu'il y aura suffisamment de fonds pour couvrir les coûts d'exécution du projet. La détermination du taux de rentabilité financière peut se faire soit à l'aide de critères comptables (élaboration des états financiers prévisionnels, puis calcul des ratios) soit par la méthode de l'actualisation.

Au Gabon, pour se prémunir contre les risques d'erreurs ou d'incertitude, l'Etat réalise certains projets en s'associant avec des partenaires privés compétents dont la participation devra être suffisamment importante (environ 50%) pour qu'ils assurent les risques financiers de l'entreprise.

Même s'il ne nous a pas été possible d'avoir les comptes d'exploitation des entreprises publiques, néanmoins l'importance des subventions d'exploitation et d'équipement que ces sociétés reçoivent de l'Etat laisse à penser que la rentabilité financière de certains projets étatiques était très faible sinon nulle.

Une étude sur un échantillon de 24 sociétés soit 35% des entreprises du secteur para-public réalisée par "La Maison LAZARD" (1) montre effectivement qu'en 1982, avant subvention, les comptes d'exploitation de ces entreprises faisaient ressortir un déficit

(1) Maison LAZARD et compagnie, "Le secteur parapublic au Gabon" Rapport de synthèse, juillet 1984.

net global de 21 milliards de fcfa se répartissant ainsi par secteur:

Tableau 18: Résultats financiers des entreprises publiques par secteur. (en milliards de fcfa)

	Résultat net avant subvention
Transport	-10,3
Agro-industrie	- 4,9
Service public	- 1
Industrie	- 4,8
Finances	-
Total	-21,0

Source: Maison Lazard

Trois secteurs apparaissent déficitaires tandis que le secteur financier et les services publics sont quasiment équilibrés. Neuf sociétés ont un déficit de plus de 1 milliard de fcfa. Elles représentent 86% du déficit global (1). Cinq sociétés dont AIR GABON, OCTRA, SEPOGA, SMAG, SEEG se partagent 78% des subventions versées par l'Etat soit une aide globale de plus de 16 milliards de fcfa. Les coûts de disfonctionnement des entreprises publiques est donc très élevé pour l'Etat, tel que l'indique le tableau suivant:

Tableau 19: Importance des subventions aux entreprises (en milliards de fcfa)

	1983	1984	1985	1986
Subvention d'exploitation	27,75	34,1	38,7	35,19
Subvention d'équipement	100,4	156	184	157,5

Source: D.G.E.

Dans un rapport sur le développement (2), La Banque Mondiale

(1) Maison LAZARD op cit.

(2) Banque Mondiale: Rapport sur le développement dans le monde 1985, Washington 1985, p.59.

attirait déjà l'attention sur le fait que bon nombre de gouvernements dans les pays sous-développés ne font pas la distinction entre rentabilité financière et rentabilité économique. Certains investissements semblent financièrement rentables parce que ces entreprises sont protégées par des droit de douane ou que l'Etat les subventionne par des prêts à taux bonifiés ou des transferts en espèces . Or une rapide comparaison dans l'étude de faisabilité des recettes et des coûts d'exploitation prévisionnels, aurait dû décourager ce genre d'investissement.

A titre d'exemple, l'OCTRA supporte chaque année des coûts d'exploitation de près de 30 milliards par an.

Le prix de revient du Kg de sucre à la SOSUHO est de 280 fcfa alors que le prix mondial du sucre produit par les A.C.P. est de 100 fcfa sur le marché européen. Le prix auquel l'Etat est disposé à vendre au consommateur gabonais est par contre de 250 fcfa le Kg. Ce prix de revient trop élevé résulte de la taille trop grande de l'usine par rapport au marché potentiel.

Plusieurs facteurs expliquent donc les résultats financiers médiocres des entreprises publiques. Ce sont les contraintes du marché intérieur et extérieur, et les relations que les pouvoirs publics ont avec ces entreprises.

- La taille limitée du marché domestique gabonais réduit les possibilités d'économie d'échelle. Le mauvais état du réseau routier accroît les coûts de transport à l'intérieur du pays. Une bonne partie de la population n'est pas de ce fait approvisionnée régulièrement.

- Comme nous le verrons par la suite, à cette étroitesse du marché s'ajoute le coût élevé des facteurs de production (salaires élevés

du aux effets induits du pétrole).

- L'Etat en déterminant les objectifs et les champs d'action des sociétés publiques exerce aussi souvent des contraintes sur leur exploitation et leur bilan. En effet, ses objectifs ne sont pas toujours d'ordre financier, ils peuvent être d'ordre macro-économique ou social. Dans ce cas, le prix des services ou des biens de ces entreprises sont fixés de façon à les rendre abordables à toutes les couches de la population. En contre-partie, ces entreprises bénéficient du soutien de la Caisse de stabilisation et de péréquation (1). Par contre pour des motifs politiques, l'Etat oblige d'autres entreprises à absorber les excédents d'offre sur le marché d'emploi, et il fixe parfois les salaires de cette main-d'oeuvre qu'il impose. Il est cependant utile de noter que certains investissements ne répondent pas toujours à des critères commerciaux à court terme mais à une politique de développement à long terme: c'est le cas des infrastructures. Voyons alors si les projets étatiques ont une rentabilité économique certaine.

b) La rentabilité économique

La plupart des projets étatiques gabonais ont une rentabilité économique limitée, en dépit de la masse salariale distribuée et de quelques avantages sociaux.

A titre d'exemple, si le taux de rentabilité financière du projet "Cimenterie du Gabon" se situe à 18% dans l'étude de faisabilité, nos calculs (2) montrent que le taux de rentabilité économique

(1) Cas de la SOSUHO, de la SMAG, de SOTRAVIL, de l'OCTRA...

(2) ZOMO YEBE (G), L'analyse des projets industriels à la BDEAC: Etude de cas: la cimenterie du Gabon. Rapport de stage DESS Développement, Université de Clermont 1, 1986.

se situe seulement à 9%. Tandis que l'effet sur les finances publiques demeure négatif en raison des nombreuses exonérations d'impôts et de taxes permises par un code d'investissement laxiste. Quant au chemin de fer Transgabonais, la rentabilité économique supposée, qui a été à l'origine de sa réalisation n'est pas elle, aussi évidente. Le développement de certaines villes (Ndjole, Boué...) par accroissement démographique que l'on espérait ne s'est réalisé que pendant les travaux. Aujourd'hui ce sont des cités fantômes clairsemées le long du chemin de fer. Il n'y a pas eu ce déplacement massif de la population vers la voie ferrée, car celle-ci traverse une zone presque inhabitée, comme le montre le tableau ci-après relatif au trafic des voyageurs et des marchandises:

Tableau 20: Evolution du trafic OCTRA

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Voyageurs	90567	102283	135914	137111	125816	99696	121188
Colis (T)	457	853	1210	1264	1153	1299	1409
Wagons (T)	402828	620793	664605	723034	660412	671645	564860
Dont bois (T)	107048	230793	311369	359434	401961	481055	489077

Source: OCTRA, rapport d'activité.

Il ressort de celui-ci que l'OCTRA transporte en moyenne 350 passagers par jour. Ce qui est très faible pour assurer sa rentabilité. Seul le transport du bois semble avoir réellement profité de ce chemin de fer.

En conclusion, on remarque que dans la plupart des cas, l'Etat préfère sacrifier ses finances publiques pour assurer une supposée rentabilité financière à ses projets. La capacité de production et le schéma technique de bien des projets auraient dû être revus. La plupart des projets de l'Etat n'ayant donc ni une rentabilité

financière, ni une rentabilité économique évidente, c'est dire que les motivations qui ont été à la source du financement et de la réalisation de ceux-ci sont autres.

c) La rentabilité politique

Elle semble être la véritable cause de la réalisation des projets étatiques tels qu'ils se présentent actuellement. On définira cette rentabilité politique comme tout effet autre qu'économique et financier visant à renforcer ou à promouvoir l'influence, la force, la renommée, la popularité... d'une équipe au pouvoir. D'où la réalisation des projets grandioses, "des éléphants blancs" que l'on rappelle souvent dans des discours démagogiques au peuple. En période de croissance, aucun obstacle ne semble arrêter cette lubie, même pas les recommandations de la Banque Mondiale dont l'étude de faisabilité avait démontré la rentabilité économique et financière presque nulle du chemin de fer Transgabonais. Comme le note le rapport 1984 de la Banque Mondiale, "l'erreur et la malchance ne suffisent donc pas à expliquer le nombre de ces opérations anti-économiques. Trop de projets ont été sélectionnés pour des raisons politiques sans analyse adéquate de leur rendement financier et économique.(1)

Le fait que la plupart de ces projets non rentables aient été réalisés avec la complicité de certains pays industrialisés malgré les études de faisabilité non favorables nous amène à nous poser des questions sur les vraies motivations de l'aide.

Mais il serait erroné de penser que tous les projets étatiques ont

(1) Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, Washington D.C. 1984, p.28.

été mal analysés dès le départ. La SEEG, l'OPT, AIR GABON semblent théoriquement avoir une rentabilité financière ou économique évidente et pourtant, ces entreprises font face à d'importants déficits financiers. Ce qui prouve qu'elles sont soit mal gérées, soit qu'elles supportent des coûts qui n'ont rien à voir avec l'exploitation de l'entreprise. En 1989, AIR GABON a enregistré un déficit de 4 milliards de fcfa, la SEEG, Société d'énergie et d'eau du Gabon elle, a eu une perte de 5 milliards de fcfa en 1987 et de 8 milliards en 1988. Quant à la SNBG, la société nationale des bois du Gabon, son déficit s'est élevé en 1988 à 5 milliards de fcfa.(1)

Les résultats négatifs de ces entreprises publiques proviennent surtout des facteurs internes. Au niveau de la gestion des ressources humaines, ces entreprises souffrent d'un recrutement anarchique qui ne tient compte ni de leurs besoins réels, ni même de la compétence des individus à recruter. Ici aussi comme dans l'administration, seuls les liens de parenté ou d'amitié comptaient réellement, d'où les effectifs pléthoriques, le manque de respect de la hiérarchie, la mauvaise circulation des informations, les salaires élevés injustifiés, les contrôles financiers inefficaces ou inexistantes qui les caractérisent.

Dans un tel climat, les rendements sont nécessairement bas. La plupart de ces entreprises ont à leur tête des hommes politiques cumulant plusieurs fonctions; ceux-ci n'ont pas toujours le temps ni la capacité de les diriger convenablement. Or au delà des fonctions achat ou vente de l'entreprise, c'est l'ensemble de la gestion qui peut influencer sur la compétitivité de celle-ci.

(1) Cf *Marchés Tropicaux et Malgaches* du 15/12/89 n°2301.

Dans beaucoup de cas, l'on avait l'impression que les résultats financiers importaient peu, car les chefs d'entreprises étaient sûrs d'équilibrer leurs comptes chaque année avec des subventions de l'Etat. Les détournements de fonds ou de matériels, les dépenses injustifiées, l'octroi de salaires élevés étaient ainsi facilités.

II - LES COÛTS DE PRODUCTION AU GABON

Trois principaux coûts affaiblissent la compétitivité des entreprises au Gabon, ce sont :

- les coûts salariaux
- les coûts de transport,
- et les coûts de déforestation pour les entreprises privées agricoles.

a) Les coûts salariaux

Le niveau élevé des salaires au Gabon est dû indirectement au secteur pétrolier. En effet, la redistribution des revenus pétroliers par le biais du budget de l'Etat alimente la demande intérieure, soit directement sous la forme de dépenses de biens et services, soit indirectement par les revenus distribués aux agents privés et l'effet induit sur leur dépense.(1)

La masse de revenus que ce secteur a procuré à l'Etat a permis à ce dernier et aux entreprises étatiques de distribuer des salaires élevés. Un secteur minimum inter-professionnel garanti (SMIG) unique se rapportant à toutes les catégories de travailleurs, a été ainsi imposé à toutes les entreprises sans tenir compte ni du niveau de travail réalisé, ni de l'impact de salaires administrés sur les coûts d'exploitation des petites entreprises.

(1) Voir le circuit économique gabonais (1e chapitre)

Ce SMIG a évolué comme suit de 1976 à 1985.

Tableau 21: Evolution du SMIG (en milliers de fcfa)

Années	76	78	80	82	84	85
Montant SMIG	17,5	23	40	50	60	64

Source: D.G.E.

Il est certes difficile de déterminer l'importance des coûts salariaux sur les coûts totaux de chaque entreprise, mais il nous semble qu'au niveau des entreprises publiques, c'est le niveau élevé des salaires des cadres qui pose problème. A titre d'exemple, le salaire du Directeur Général de L'O.P.T était équivalent en 1989 (donc après la réduction des salaires demandée par le F.M.I) aux salaires de 100 ouvriers qualifiés ou d'une vingtaine d'ingénieurs. Les rapports étaient presque les mêmes à la SEEG et à l'OCTRA.

Le manque d'encadrement intermédiaire accentue ces déséquilibres salariaux. Beaucoup d'entreprises sont ainsi obligées de faire appel à la main d'oeuvre étrangère et surtout européenne qui coûte encore plus cher si l'on tient compte de la production de ces entreprises.

Selon une étude comparative réalisée en 1980, en dehors de la masse salariale des nationaux (déjà importante) l'existence d'un plus grand nombre d'expatriés dans les entreprises gabonaises (8 à 10% des effectifs) contre 4% en Côte-d'Ivoire et 1 à 2% au Cameroun est l'un des éléments qui contribue à leur faible productivité.(1) Les coûts de personnel par unité produite sont pour cela 2,3 fois

(1) Etude Kelvingate Limited, "Le coût des facteurs au Gabon", décembre 1980.

plus élevés au Gabon qu'au Cameroun et 35% plus élevés qu'en Europe.(1) Ces chiffres illustrent les difficultés d'une entreprise installée au Gabon, ne bénéficiant d'aucun régime privilégié et comprenant un pourcentage important d'expatriés.

Tableau 22: La distribution des revenus par groupes socio-économiques en 1980.

Groupes	Rev. moyen fcfa/mois	Nombre de ménages en %
- Pauvres du secteur agricole et du secteur non structuré	15.000	12,4
- Agriculteurs indépendants	38.000	24,4
- Travailleurs du sect.informel	46.000	7
- Salariés agricoles	54.000	1
- Ouvriers	70.000	22,7
- Employés	100.000	13,7
- Fonctionnaires	160.000	13,3
- Cadres	350.000	0,6
- Employés non Africains	400.000	1,4
- Employeurs, Professionnels	650.000	1,7
- Cadres non Africains	730.000	1,8
Moyenne/total	110.000	100

Sources: - L'emploi et la répartition de revenus dans la République Gabonaise PECTA/BIT, Addis-Abéba, 1980

-Size distribution of income: a compilation of data Banque Mondiale, Washington DC 1975

- A. KERVYN, l'emploi de la répartition de revenus dans la République Gabonaise, Rapport janvier 1980, p.13

Les autres facteurs de l'environnement que l'on appelle les économies externes et qui constituent au Gabon "des déséconomies externes" nuisant à la compétitivité des entreprises (surtout agricoles) sont le mauvais état de l'infrastructure routière et la végétation.

(1) Etude Kelvingate Limited, op cit.

b) Les coûts de transport

L'état lamentable des routes rend onéreux les coûts de transport des produits agricoles ou industriels des lieux de production aux marchés. Les investisseurs potentiels sont souvent découragés car l'état des routes ne leur permet pas de ravitailler les deux principaux centres de peuplement, le Woleu-Ntem au nord et la vallée de la Ngounié au sud.

De même, le surplus agricole de ces deux régions et de la Nyanga arrive difficilement dans les autres régions, car les nombreux bourbiers et l'état défectueux des ponts rendent impossible la circulation en saison des pluies. Il faut par exemple 7 à 8h de temps pour aller de Mitzic à Libreville en saison sèche contre 4 h pour aller de Clermont-Ferrand à Paris (les deux distances étant approximativement égales). Pendant la saison des pluies cette durée du trajet avoisine près de 12 heures.

L'état des routes n'augmente pas seulement les coûts d'exploitation des entreprises, il diminue la durée de vie ou la durée d'amortissement de tout matériel roulant; ce qui diminue d'autant les possibilités de bénéfices.

A titre d'exemple, le coût de production d'une tonne d'huile d'AGRO GABON s'élève à 1000 \$ la tonne alors que les cours mondiaux tournent autour de 300 \$ la tonne.(1) Dans ces conditions il est préférable de consommer au Gabon des produits importés qui coûtent moins cher.

Pour certains produits comme le cacao, ce problème de coût de

(1) GAULME (F), *Atouts et faiblesses de l'économie gabonaise, Problèmes Economiques*, n°1829 du 20/6/1983, p.p.16-18. article tiré de *Marchés Tropicaux* du 14/1/1983, sous le titre: "un partenaire proche et exigeant".

transport est précédé d'un problème de mise en place des cultures ou coût de défrichage.

c) Les coûts de défrichage

En milieu équatorial, la végétation dense empêche les paysans de défricher de grandes étendues de terrain avec les moyens archaïques dont ils disposent. La plupart des exploitations paysannes ne dépassent guère 2 Ha car, compte tenu du degré d'humidité et de la densité de la forêt, pour mettre en valeur une grande superficie, il se pose automatiquement un problème de temps et de moyens. Afin d'éviter le problème de régénération rapide de la végétation, il est primordial d'utiliser un matériel lourd approprié (engins de déforestation, tracteurs...) dont le prix malheureusement n'est pas à la portée de tous. Pour mémoire, un engin de déforestation de type Bulldozer Fiat Allis F.D.14 coûte environ 50 millions de fcfa à Libreville et il peut consommer près de 200l de carburant par jour de travail. Le coût de l'investissement de départ est donc tellement élevé que pour espérer le rentabiliser, ce n'est pas une dizaine d'hectares qu'il faut exploiter mais une centaine. A moins que l'on puisse trouver une société pouvant faire louer ce genre d'engins, ce qui n'existe pas au Gabon.

L'on comprend alors le comportement tout à fait rationnel des paysans qui se contentent d'exploiter un ou deux hectares tout en suivant le rythme des saisons. Ils défrichent en saison sèche et plantent dès les premières pluies. En suivant ce cycle naturel, ils sont au moins assurés d'une production minimale pour leur auto-consommation, car vouloir produire plus ici équivaut à prendre des risques énormes, surtout que l'on n'est pas sûr d'écouler

normalement sa production.

A titre d'exemple, nous donnons ici les coûts de mise en place des cultures de la société P.I.N.(1) pour comparer le défrichage au Bulldozer et le défrichage manuel.

Tableau 23: Les coûts de défrichage de la P.I.N. (coûts totaux)

	Au Bull	Temps	A la main	Temps
1ha défriché	300.000 fcfa	1 à 3j	1.120.000 fcfa	10 à 20j
1km de piste	1.000.000 fcfa	2 à 6j	4.000.000 fcfa	30J

Source: ZOMO YEBE (G), Rapport d'activités P.I.N. 1989.

En dehors de ces coûts moins élevés, l'utilisation d'un engin de déforetage comme le Bulldozer offre deux autres avantages:

- un gain de temps; un ha défriché complètement en une journée et demi en moyenne;
- Elle livre un terrain propre et dégagé de tout débris de bois et sain ou indemne de pourridiés et champignons divers, permettant des interventions semi-mécanisées (accès aux véhicules et tracteurs pour les opérations phyto-sanitaires, les récoltes et les épandages divers), sans lesquelles la conduite d'une plantation semi-industrielle reste impossible.

Cet exemple de la P.I.N. montre le principal problème auquel se heurtent les paysans ou toute entreprise agricole. Ils doivent pour minimiser les coûts et le temps de défrichage, s'équiper d'un matériel dont le coût reste trop élevé; ou alors ils doivent maximiser les coûts de défrichage (utilisation d'une main d'oeuvre nombreuse) avec un matériel simple (machettes, houes...).

(1) La Polyculture Industrielle de Nkolayop est une société pour laquelle nous avons réalisé un programme de réhabilitation de juillet à novembre 1989.

Dans tous les cas, l'investissement de départ important reste le principal handicap à la création de plantations industrielles au Gabon.

III - LA DISTORSION DES PRIX

Selon l'analyse économique, les prix sont des signaux destinés à assurer la régulation des marchés par la transmission d'informations concernant les quantités disponibles, les coûts de production et l'ampleur de la demande pour chaque produit faisant l'objet d'échanges.

Au Gabon, les prix constituent un instrument de politique économique. C'est l'Etat qui les fixe afin d'agir théoriquement sur les structures de rémunération des agents et sur l'orientation de la production vers des secteurs prioritaires.

La distorsion des prix s'exprime ici par le fait que les prix des biens et services, du capital et de la main d'oeuvre ne reflètent pas de manière exacte leur rareté. C'est dans ce sens qu'elle constitue un handicap à la compétitivité des entreprises. Avant de voir un effet de l'administration des prix sur la production agricole, analysons l'évolution des taux de change effectifs réels et nominaux (1) pour voir la compétitivité de l'économie gabonaise.

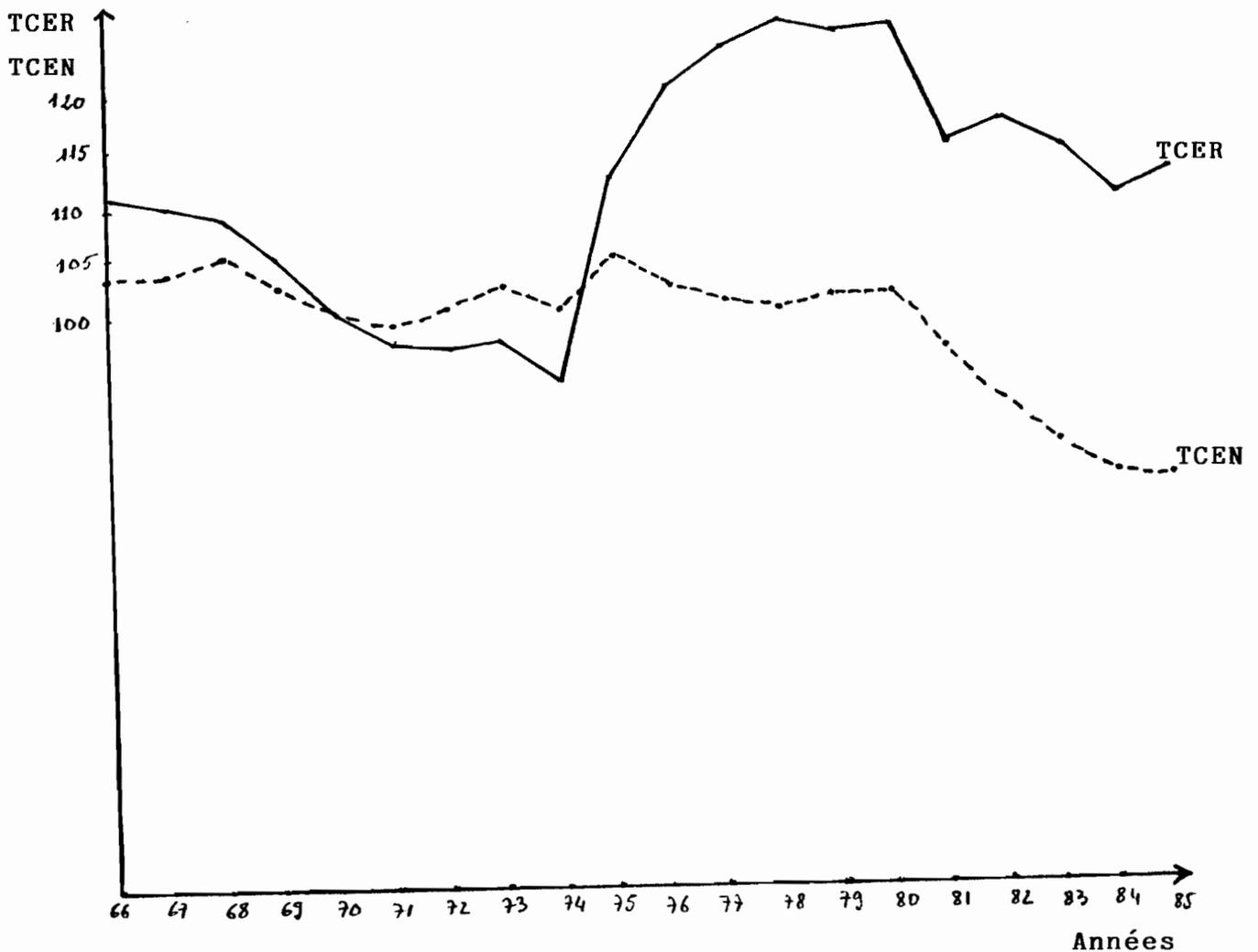
(1) Le taux de change effectif réel est le rapport du prix des facteurs de production et des biens domestiques au prix des facteurs de production et des biens internationaux.

Le taux de change effectif nominal est le prix de la monnaie nationale exprimé par rapport à un panier représentatif de devises.

a) Evolution des taux de change effectifs réels et nominaux

De 1966 à 1970, et de 1974 à 1985 il y a eu une appréciation du taux de change effectif réel (TCR) par rapport au taux de change effectif nominal (TCN) comme l'indique le graphique suivant:

Graphique 1: Evolution des taux de change effectifs réels et nominaux (base 100 de 1970).



L'appréciation du taux de change effectif réel constaté ici implique la surévaluation de la monnaie. La compétitivité de l'économie gabonaise en a été touchée, car cette appréciation a entraîné une fuite des capitaux sous forme de sous-facturation à l'exportation et de sur-facturation à l'importation. Par ce biais les distorsions des prix, résultantes de la pratique généralisée des prix administrés, a des effets néfastes sur la balance des paiements. Elles favorisent largement les agents disposant de revenus fixes salariaux et pénalisent les paysans comme le montre l'exemple ci-après relatif au cacao.

b) Prix administrés et productivité agricole: l'exemple du cacao

Depuis plusieurs années, la production de cacao ne cesse de décroître au Gabon, en dépit des augmentations relatives des prix. De 5271 tonnes en 1970, elle est passée à 1540 tonnes en 1985. Et pourtant comme le note J. BOUCQUEREL, "l'exportation du cacao a permis aux populations du nord du Gabon d'augmenter leurs achats de biens de consommation, des vêtements aux voitures, de développer leur artisanat du bois et de placer leur argent dans l'achat de terre ou la construction locative" dans les années 1950 et 1960.(1) A partir d'un modèle inspiré du modèle de NERLOVE, nous avons tenté de comprendre la cause exacte de cette baisse de la production en analysant économétriquement les déterminants de celle-ci de 1970 à 1985.

- Comme dans toute fonction d'offre la variable à expliquer est la production annuelle de cacao (PRD). Il s'agit de la production

(1) BOUCQUEREL (J), Le Gabon, Que sais-je PUF, Paris, 1976, p.65.

vendue à l'organisme d'Etat chargé d'acheter le cacao aux producteurs: la Caisse Cacao. Nous avons retenu comme variables explicatives:

- Le prix du cacao au Gabon (PCG): c'est un prix administré qui dépend de la qualité du cacao (supérieure, courante, moyenne, mauvaise). Il existe donc en réalité 4 prix. Nous avons fait leur moyenne pour avoir un prix moyen défini comme étant le prix minimum que peut espérer un planteur.
- Les prix du Kg de cacao des pays voisins peuvent aussi influencer la production gabonaise. Compte tenu de la perméabilité des frontières, il peut être avantageux pour un paysan de vendre dans l'un ou l'autre pays et cela d'autant plus facilement que les prix sont connus d'avance. n'ayant pas pu avoir les prix du cacao en Guinée Equatoriale, cette période étant celle où ce pays utilisait une monnaie non convertible "l'Ekwelé", nous avons seulement comparé le prix moyen du Kg de cacao au Cameroun par rapport à celui du Gabon. Cela nous a permis de déterminer le prix relatif cacao-Cameroun/Gabon (PRCG).
- Le prix moyen du café au Gabon a été aussi pris en compte car il s'agit d'un produit substituable. La variable qui saisira son influence sera le prix relatif café/cacao décalé d'une période (PRCC).
- La variable qui saisira l'influence de la population rurale sera PAA, la population agricole économiquement active.
- Enfin le trend montrera l'influence du progrès technique et des autres facteurs sous-jacents.

Le modèle à estimer peut s'écrire sous la forme:

$$PRD = aX + b$$

Nous résonnerons en terme d'élasticité, toutes les variables seront prises en logarithme. Après élimination des variables non significatives, l'estimation par la méthode des moindres carrés ordinaires donne:

$$\text{LogPRD} = -0,462\text{LogPCG} - 1,038\text{LogPRCG} + 15,14$$

(-4,38) (-5,18) (16,02)

$$R^2 = 0,80 \quad DW = 1,81 \quad F = 28,97$$

N.B. Le mode de sélection des variables et les tests sur cette équation se trouvent en annexe 3B.

Certes dans cette petite étude, il n'a pas été pris en compte tous les facteurs pouvant influencer la production de cacao par manque de données, néanmoins les résultats montrent clairement l'effet négatif des prix pratiqués au Gabon, ainsi que des prix relatifs Cameroun/Gabon sur la production de cacao au Gabon. Ce qui suppose que la fixation arbitraire des prix par l'Etat décourage les planteurs.

Le prix relatif du cacao Cameroun/Gabon exerce les mêmes effets. Lorsque l'on compare les prix moyens des deux pays, on constate qu'à partir de 1979, il est plus avantageux pour un paysan Gabonais d'aller vendre sa production au Cameroun; Le rapport entre les deux prix s'étant amélioré en faveur du Cameroun.

La distorsion des prix, le manque d'infrastructure routière adéquate expliquent en partie le manque de circuit de commercialisation des diverses productions agricoles. Ils expliquent pourquoi la population rurale a été la principale à ne pas bénéficier de la rente pétrolière.

CONCLUSION DU CHAPITRE II

L'analyse structurelle de la crise au Gabon montre les limites d'une politique de développement dans un petit pays. Nous avons tenté de montrer que des facteurs endogènes tels que les politiques de formation de la main d'oeuvre, les politiques sectorielles, et le contexte socio-politique peuvent détruire ou nuire à l'exploitation d'un avantage comparatif.(1) Les difficultés d'une société comme la S.N.B.G. (bois) en est un exemple patent. On peut même dire à l'instar de LEAMER que trop de richesse a nui au développement industriel.(2)

Au niveau du secteur agricole la plupart des problèmes des entreprises publiques et privées proviennent du fait qu'en dehors des facteurs endogènes que nous évoquons ci-dessus, il existe des facteurs exogènes qui nuisent à leur compétitivité. Si l'on part de l'hypothèse de RICARDO selon laquelle l'avantage comparatif naît de la différence de productivité relative du travail d'un pays à un autre, (3) il est clair qu'une politique agricole basée sur l'agro-industrie ne peut être réaliste compte tenu de la différence des coûts salariaux entre le Gabon et les pays limitrophes (Congo, Cameroun). Pour ce dernier pays les unités agro-industrielles bénéficient de plus d'économie d'échelle évidente. Or pour LINDER des proportions de facteurs trop différentes peuvent constituer

-
- (1) Pour plus de détails sur les facteurs endogènes et exogènes pouvant nuire à l'avantage comparatif, cf HENNER (H.F), Le commerce international, Domat Economie, Paris, 1989, p.p.126-130.
 - (2) LEAMER, *Paths of development in three-factor, n good general equilibrium model*, Journal of Political economy, vol.95, n°5, 1987.
 - (3) Cf RICARDO (D), Principes de l'économie politique et de l'impôt, Londres 1817, Paris, Calmann-Levy, 1972.

un obstacle potentiel à l'échange. (1)

La question qui se pose est alors de savoir s'il est plus réaliste pour le Gabon d'importer tous les produits agricoles (moins chers) dans les pays limitrophes en restant spécialisé dans les mines et le pétrole? Sans un partage de projets entre les pays de la sous-région U.D.E.A.C. nous pensons que non. En dehors des problèmes d'aléas de la conjoncture internationale évoqués au premier chapitre, nous pensons qu'il existe une branche agricole où les dotations factorielles sont semblables entre le Gabon et les pays limitrophes. C'est l'agriculture paysanne ou traditionnelle. Dans cette branche, les prix sont presque les mêmes de part et d'autre des frontières. Nous verrons au dernier chapitre de cette étude quelles sont les actions à entreprendre dans ce domaine afin d'augmenter la capacité concurrentielle du Gabon et d'abord de son marché intérieur.

Cet échec d'une politique économique nous rappelle que la principale limite de toute stratégie économique est d'ordre politique. La situation politique et sociale d'un pays à un moment de son histoire, crée un contexte particulier qui influence négativement ou positivement le comportement des agents économiques. On ne peut donc comprendre les choix sectoriels contestables, le financement des projets non rentables, l'oubli de la masse paysanne.... Bref, la façon dont ont été conçues, orientées, mises en oeuvre les politiques de développement au Gabon qu'en s'interrogeant sur les relations entre pouvoir et développement.(2)

(1) Cf HENNER (H.F) *op cit*, p.132-133.

(2) GUILLAUMONT (P), *op. cit* T.2 p.509

L'échec de la politique gabonaise de développement provient d'abord de la faiblesse de l'Etat. Malgré l'importance de ses interventions, il s'agit vraisemblablement d'un "Etat mou" au sens de MYRDAL, car manquant d'autorité dans l'ordre économique et de volonté politique. Selon P. GUILLAUMONT, "Le manque d'autorité économique des responsables d'un régime politique vient souvent de sa dépendance à l'égard des intérêts qui l'ont porté ou maintenu au pouvoir: intérêts d'une catégorie sociale, ou intérêts étrangers". (1) Si tel est le cas au Gabon, nul doute que ces intérêts constitueront d'une manière ou d'une autre un obstacle à l'application du programme d'ajustement structurel.

(1) GUILLAUMONT (P) T.2 *op cit*, p.525

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

SELON F. MAGNARD, "Il a fallu longtemps pour pouvoir porter un jugement sur les expériences économiques et sociales menées par les gouvernements africains depuis la vague d'indépendance. Le manque de recul, la difficulté ressentie à distinguer le conjoncturel -crises politiques, sécheresse...-, du structurel -mode d'organisation des relations économiques et sociales- la répugnance éprouvée à condamner à l'aide de critères propres au monde industriel du colonisateur, les politiques menées dans un Tiers-Monde nouvellement indépendant, ont retardé et assourdi jusqu'à une période relativement récente les bilans qui s'imposaient. (1)

C'est ce bilan que nous avons tenté de faire dans cette première partie de notre thèse, pour le Gabon. Nous pouvons ainsi présenter nos principales conclusions sous forme de diagnostic général sur l'économie gabonaise.

Ainsi celle-ci avant le contre-choc pétrolier était caractérisée par les points suivants:

- C'était une économie de rente, tirant de ses gisements pétroliers et miniers la majeure partie de ses ressources. Elle était de ce fait très dépendante de la conjoncture internationale et de l'extérieur.

Les secteurs moteurs de cette économie étaient donc constitués essentiellement par les activités d'exploitation des ressources non renouvelables (pétrole, uranium, manganèse)

- Le pétrole jouait un rôle prédominant dans cette économie; il représentait plus de la moitié du PIB, plus de 60% des recettes

(1) MAGNARD (F), TENZER (N), La crise africaine: quelle politique de coopération pour la France, Paris, PUF, 1988, p.52.

de l'Etat et plus des 3/4 des exportations en valeur. Son incidence sur l'économie, par le jeu des effets indirects et induits sur les autres activités était en fait beaucoup plus importante comme le laisse supposer la plupart de nos simulations macro-économiques. Mais le pétrole contribua ainsi à entretenir des tensions inflationnistes sur les biens et services et sur le marché du travail.

- A l'inverse l'agriculture, employant plus de la moitié de la population active, ne contribuait que très peu à la production intérieure brute (environ 6%).

Ainsi l'excédent important de la balance commerciale n'était obtenu que grâce à l'exportation des ressources pétrolières et minières; alors que les exportations provenant de ressources renouvelables ne contribuaient que pour 11% du total des exportations en valeur.

Par nos simulations macro-économiques du modèle MEGA, (1) il s'est avéré que derrière une crise conjoncturelle se cachait un problème structurel beaucoup plus important qu'il importait de résoudre au préalable. Nous avons analysé ce problème structurel en terme de freins ou d'obstacle au développement.

Ces obstacles qui peuvent empêcher l'efficacité de toute thérapeutique sont nés d'un contexte socio-politique particulier propre au pays du Tiers-Monde et dans une moindre mesure de la stratégie de développement. Ce sont:

* Un secteur public étendu mais qui constitue un gouffre financier

(1) Voir 1er chapitre

Voir aussi les simulations prévisionnelles effectuées en 1988 pour les années 1989 et 1990. dans le contre-choc pétrolier et ses effets sur une économie en voie de développement membre de l'OPEP: Le Gabon, Mémoire D.E.A. Economie 1988 de ZOMO YEBE (G).

par l'importance de ses investissements non rentables et par sa mauvaise gestion.

* Des choix sectoriels contestables qui ont aggravé les déséquilibres sociaux et faussé les priorités.

* Un régime de protection qui avec notamment des tarifs dispersés et des exonérations prévues par un code d'investissement laxiste, fausse la concurrence.

* Une infrastructure routière en mauvais état qui limite les échanges entre les provinces, empêche la mobilité des facteurs de production et accroît les coûts de production en agriculture.

* Une politique agricole qui néglige les paysans au profit des unités agro-industrielles et dont la rentabilité n'est d'ailleurs pas évidente.

* Une mauvaise répartition des revenus caractérisée par des écarts trop criards entre la classe politico-administrative et le reste de la population, qui engendre la corruption, le favoritisme, les détournements de fonds publics, et ce d'autant plus facilement que l'appareil politique manquait de contre-poids et de structure de contrôle viable.

Tels étaient avant l'application du programme d'ajustement structurel les principales caractéristiques et problèmes de l'économie gabonaise.

DEUXIEME PARTIE: SOLUTION A LA CRISE:

L' AJUSTEMENT STRUCTUREL AU GABON

"Préparer l'après-pétrole ne peut plus être une clause de style. C'est une nécessité impérieuse, un défi auquel les Gabonais doivent faire face s'ils veulent éviter qu'un jour la forêt reprenne ce que le pétrole a donné."

POURTIER (R), *Le Gabon*, tome 2,
l'Harmattan, Paris, 1989, p. 312.

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE

Notion longtemps ambiguë, l'ajustement selon le professeur P. GUILLAUMONT désigne "le processus de rééquilibre de la balance des paiements, l'adaptation d'une économie à une nouvelle situation, l'adaptation (interne) grâce à laquelle sera assuré le nouvel équilibre externe". (1)

Il s'agit donc d'un processus nécessaire et inéluctable car aucun pays ne peut vivre durablement au dessus de ses moyens.

La notion d'ajustement est donc fortement liée à la notion de financement du déficit de la balance des paiements. C'est pourquoi, il existe plusieurs types d'ajustements selon l'origine et le caractère du déséquilibre. Mais comme le note RAMAHATRA, "si le financement sans ajustement ne constitue qu'une fuite en avant, il n'en demeure pas moins que l'ajustement sans financement n'est pas envisageable pour la simple raison que l'adaptation à une situation nouvelle demande un certain temps et donc un certain coût". (2)

La démarche du F.M.I. et son principe fondamental de la conditionnalité découlent de ce simple constat, et nous permettent de comprendre le type d'ajustement qu'il prône. Ce principe s'énonce ainsi: "Il n'est ni souhaitable, ni possible de financer des déficits importants et durables de la balance des paiements sans cher-

(1) GUILLAUMONT (P), Croissance et ajustement en Afrique de l'ouest" Economica, Paris, 1985, p.p.15-16.

(2) RAMAHATRA (O), Madagascar: une économie en phase d'ajustement, L'Harmattan, Paris, 1989, p.44.

cher à réduire ou à éliminer les causes profondes de ces difficultés qui sont souvent dues à des déséquilibres structurels de l'économie". (1)

Ainsi, l'on qualifie de structurel un type d'ajustement préconisé par le F.M.I. et la Banque Mondiale, à plusieurs pays en voie de développement ou même à des pays développés, ayant des problèmes de balance des paiements.

Nous verrons dans cette partie, à travers des simulations ex-post et ex-ante du modèle MEGA, les effets passés et futurs des deux programmes d'ajustement structurel (PAS) préconisés par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale au Gabon. A partir de cette analyse, nous essayerons d'approfondir l'ajustement afin d'améliorer et de maximiser ses effets bénéfiques. D'où le plan suivant:

Chapitre 1 : ANALYSE DES MESURES DU PREMIER PAS ET DE LEURS
EFFETS SUR L'ECONOMIE GABONAISE

Chapitre 2 : OPPORTUNITE, PORTEE ET LIMITES DU DEUXIEME PAS.

CHAPITRE 3 : ESQUISSE D'UN APPROFONDISSEMENT DE L'AJUSTEMENT
STRUCTUREL AU GABON

(1) Cf Bulletin du F.M.I. (Supplément consacré au F.M.I.) mai 1981.

CHAPITRE I: ANALYSE DU PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET DE SES EFFETS SUR L'ECONOMIE GABONAISE

INTRODUCTION

Depuis les deux chocs pétroliers, l'accroissement des déficits des balances de paiements dans la plupart des pays du Tiers-Monde et notamment des pays africains, a donné une importance nouvelle aux interventions du F.M.I. Celui-ci est devenu tant par l'ampleur de ses interventions, que par leur nature, un pivot du système financier international, "le bailleur de fonds leader", dont les recommandations sont décisives pour pouvoir prétendre à une aide de la Banque Mondiale, des autres gouvernements et même des banques commerciales.

C'est donc en toute logique que dès 1986, le Gabon, secoué par les baisses du prix du baril de pétrole et du cours du dollar américain entama avec le F.M.I. et la Banque Mondiale, des négociations pour l'obtention d'un crédit "Stand by", assorti d'un programme d'ajustement structurel.

Ce programme fit l'objet d'un accord de confirmation le 22 décembre 1986 pour une période de deux ans, et un montant de 98,7 millions de D.T.S. fut alloué à cet effet.

Quelles ont été les mesures préconisées dans le cadre de cet ajustement structurel? Sont-elles en conformité avec l'analyse de la crise que nous avons faite dans la première partie de cette étude? Quel a été le bilan de ce premier PAS? A t-il été efficace sinon quelles sont ses limites?...

Autant de questions que se sont déjà posés de nombreux économistes

que ce soit pour un pays ou un groupe de pays, sans toutefois apporter des réponses unanimes. A un manque de compromis quant aux méthodes d'investigation ou d'analyse s'ajoutent des interprétations différentes des résultats obtenus par les uns et les autres. Nous nous risquons à participer à ce débat en nous limitant ici au seul cas particulier du Gabon. Il est donc clair que les résultats empiriques auxquels nous aboutirons ne peuvent à priori faire l'objet d'une quelconque généralisation. De plus, une partie des mesures de ce premier PAS devant avoir des effets seulement à moyen ou long terme, nous nous limiterons pour le moment aux "effets directs" des politiques monétaires et budgétaires préconisées par le Fonds.(1)

Afin de faire ressortir l'opportunité et les limites des mesures du programme, nous ferons en même temps, une analyse comparative des principaux résultats économiques du Gabon avant et après le programme (The before after approach) et une comparaison des résultats de 1988 (après le premier PAS) par rapport aux objectifs indicatifs de celui-ci.

La plupart de ces résultats nous sera donnée par simulation ex-post du modèle MEGA. Il s'agit donc des chiffres de la Comptabilité Nationale (2) regroupés par secteurs, par agents économiques et par

(1) Le F.M.I. a de par sa fonction des objectifs conjoncturels de rééquilibrage financier international alors que la Banque Mondiale se situe dans une perspective d'ajustement structurel de moyen et de long terme on peut toutefois noter selon P.HUGON, une certaine convergence quant au diagnostic et aux propositions types pour réaliser les ajustements. Le PAS du Gabon est donc un programme spécifique qui englobe des mesures de court terme et des mesures de moyen et long termes.

(2) Au gabon, les chiffres définitifs de la comptabilité Nationale sont publiés après 3 ans, il peut donc y avoir un écart entre les chiffres publiés par la D.G.E. à deux époques différentes d'une année.

comptes de l'Etat selon la structure et l'articulation des comptes dans le modèle MEGA.

Au préalable, il nous a semblé utile pour mieux comprendre la logique de ce programme d'ajustement, de présenter l'analyse théorique du déséquilibre du F.M.I. et le fondement des mesures qu'il préconise.

SECTION I: APPROCHE DE L'AJUSTEMENT DU F.M.I.: ANALYSE THEORIQUE
DU DESEQUILIBRE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DES
MESURES POUR Y FAIRE FACE.

Malgré quelques différences secondaires dues à l'intensité de la crise et à la structure économique de chaque pays, les politiques préconisées par le F.M.I. présentent un certain nombre de ressemblances telles que l'on peut à juste titre parler d'un " modèle du F.M.I. ". (1)

Celui-ci repose sur un diagnostic simple et général de la crise des paiements dans les pays du Tiers-Monde; diagnostic à partir duquel sont élaborées en conformité avec son statut, les mesures de stabilisation d'inspiration monétariste, qui conditionnent l'octroi des aides du Fonds et de la Banque Mondiale.

Avant de voir le cas spécifique du Gabon dans les sections suivantes, il nous a semblé utile de présenter de manière théorique l'approche

(1) HUGON (P), Le rôle du F.M.I. en Afrique, Congrès international des Economistes de langue française, Clermont-Ferrand 24-26 mai 1984.

de l'ajustement du F.M.I.

A - LE DIAGNOSTIC DU F.M.I

Les Experts du F.M.I. attribuent à divers facteurs les problèmes de balance des paiements dont souffrent les pays en développement. On peut les distinguer selon qu'ils sont extérieurs ou intérieurs, passagers ou persistants.

On peut considérer comme déséquilibre temporaire, un déséquilibre dû à la conjoncture soit sur le plan interne (conditions climatiques exceptionnelles...) soit sur le plan international (mouvement des capitaux, réduction du volume des réserves d'un pays...), ceci de façon temporaire.

Par contre, pour TRIFFIN et HANSEN "il y a déséquilibre fondamental si celui-ci ne peut être résorbé que par des mesures déflationnistes (le contrôle des changes étant exclu), à moins qu'on ne procède à un ajustement du pair".(1)

Pour MIKESSEL, "est fondamental, un déséquilibre tel qu'aucune mesure satisfaisante autre que l'ajustement du taux de change ne puisse être prise pour restaurer l'équilibre".(2)

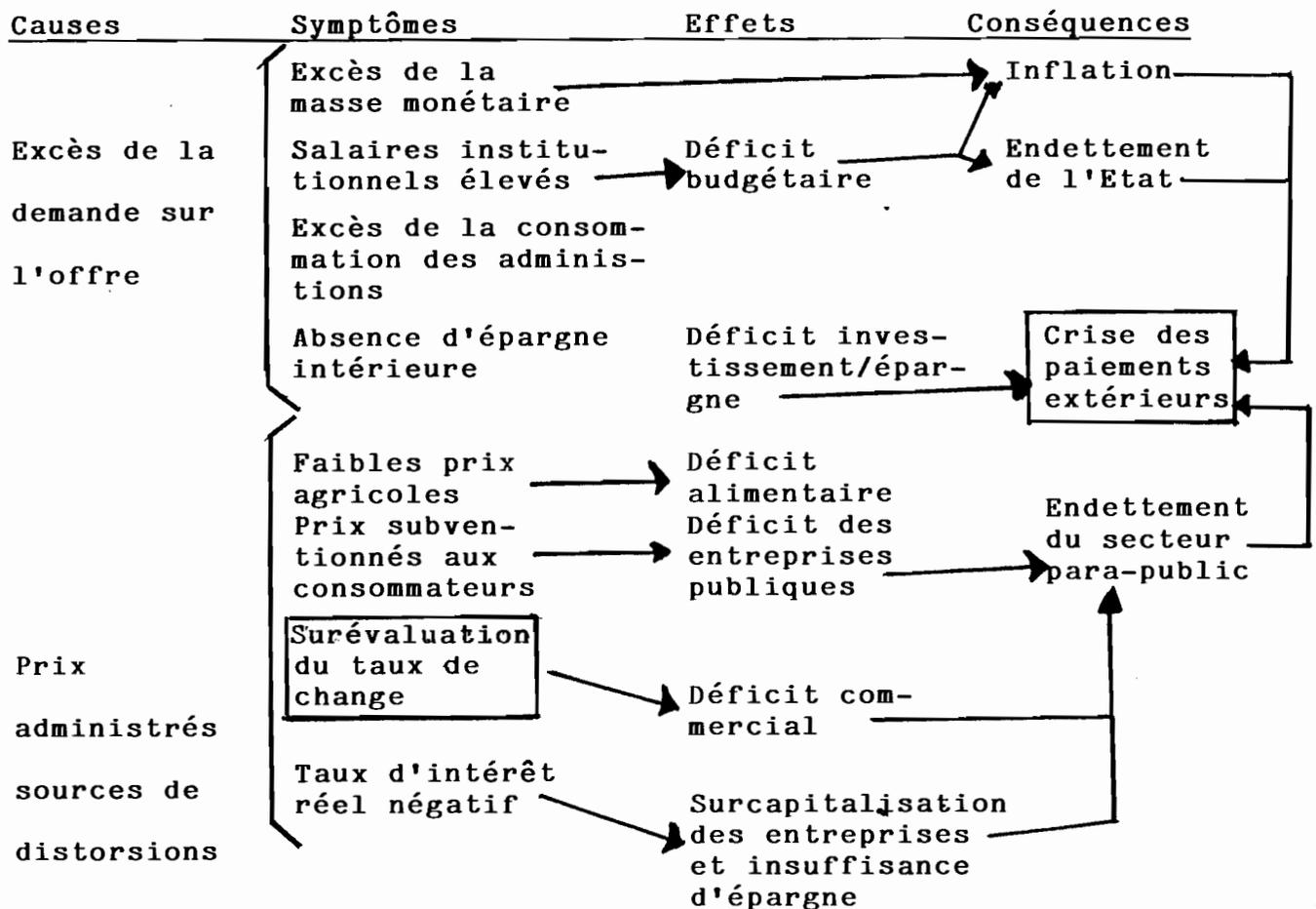
Tandis que le déséquilibre temporaire peut se corriger de lui-même ou exige le recours à un financement compensatoire (3), le déséqui-

-
- (1) TRIFFIN (R), L'or et la crise du dollar, PUF, Paris 1962.
HANSEN (A.J), Monetary theory and fiscal policy, Mc Grawhill, New-York, 1949.
 - (2) MIKESSEL (R.F), Foreign exchange in the postwar world, New-York, 20 th. Cent. Fund, 1959.
 - (3) Pour plus de détails sur les divers mécanismes financiers du Fonds cf GOLD (J), L'aide financière du F.M.I.: Droit et Pratique, Série des brochures du F.M.I. n°27F, 2e édition, Washington D.C. 1980.

-libre fondamental lui, exige des mesures d'ajustement appropriées selon les causes qui en sont à l'origine.

Pour le F.M.I. ce déséquilibre est attribué dans la plupart des cas à un excès de la demande sur l'offre et à des distorsions au niveau des prix administrés conduisant à une économie d'endettement. Le schéma suivant élaboré par P. HUGON (1985) permet de mieux comprendre les conséquences de ces deux facteurs.

Schéma 1: Les facteurs explicatifs de la crise selon le F.M.I.



Source: HUGON (P), "Le rôle du F.M.I. en Afrique" Congrès international des Economistes de langue française. Clermont-Ferrand, 24-26 mai 1984.

I - L'EXCES DE LA DEMANDE SUR L'OFFRE

Selon le F.M.I., dans la plupart des pays en voie de développement, l'excès de la demande trouve son origine dans l'accroissement de la part de la consommation finale dans le P.I.B..

- Du côté des ménages, la croissance de leur consommation finale est

rendue possible d'une part par des politiques salariales relativement expansionnistes (accroissement des effectifs et des traitements de la fonction publique et du secteur para-étatique) et d'autre part, par des politiques limitatives des hausses des prix des produits de base.

- Du côté des administrations et des entreprises publiques, leur consommation finale s'accroît au fur et à mesure que les Etats leur allouent des subventions et des aides de toutes sortes.

Ces aides sont d'autant plus élevées que la gestion de ces entreprises publiques est mauvaise, et la plupart des projets des Etats non rentables. Comme le note B. BEKOLLO " les pays du Tiers-Monde investissent souvent dans des secteurs où les coûts de production ne sont pas concurrentiels, ce qui les empêche de jouir d'un avantage comparatif vis à vis de leurs partenaires".(1)

Dans ces conditions, le déséquilibre provient soit d'un accroissement des coûts de production, d'une propension à importer trop élevée, soit d'une propension à consommer telle que le pays en question n'est plus à même de dégager un volume important de ses

(1) BEKOLLO-EBE (B), Les mesures de stabilisation du F.M.I. et le déséquilibre extérieur dans les pays en voie de développement, Problèmes Economiques, n°1652 du 19/12/79. Article tiré de la revue Présence Africaine, n°110, 2e trimestre 1979.

produits en vue de l'exportation. Ses recettes publiques s'accroissent alors moins rapidement que ses dépenses publiques; l'Etat est obligé de s'endetter énormément vis à vis des agents économiques intérieurs ou vis à vis de l'extérieur, et/ou d'utiliser abusivement la planche à billet.

Ce déséquilibre dû à l'excès de la demande sur l'offre s'accompagne le plus souvent de distorsions des prix tout aussi préjudiciables à l'équilibre des paiements.

II - LA DISTORSION DES PRIX

Il y a distorsion des prix, quand ceux-ci ne reflètent plus les raretés relatives des biens ou des facteurs sur les différents marchés. Dans les pays ayant des problèmes de balance des paiements, le F.M.I. a souvent constaté, au niveau du marché du travail que les salaires institutionnels n'expriment pas la rareté de la main d'oeuvre; sur le marché des capitaux, les taux d'intérêt réels sont généralement négatifs; sur le marché des biens et services, les prix ne sont pas incitatifs et sont souvent imposés par l'Etat; enfin sur le marché des devises, les taux de change des monnaies sont surévalués.

Le niveau faible des taux d'intérêt était fondé dans ces pays, par le fait qu'une politique d'argent à bon marché était sensée accroître l'investissement et entraîner la croissance économique. Mais selon CALAMITSI, "une telle politique qui ne tient pas compte de l'incidence des taux d'intérêt sur l'épargne et l'intermédiation financière, ni du rôle décisif que ces taux jouent dans le choix

des investissements, décourage l'épargne privée".(1) De plus dans un climat d'inflation comme celui qui prévaut dans les pays du Tiers-Monde, le rendement des actifs financiers devient négatif; Le coût réel du capital est sous évalué, ce qui fausse les décisions en matière d'investissement.

Par ailleurs, ce faible niveau des taux d'intérêt a découragé les entrées de capitaux et encouragé les sorties dans certains pays. Ces fuites de capitaux sont d'autant plus accentuées que les taux de change surévalués des monnaies, affaiblissent la confiance que l'on peut avoir vis à vis de celle-ci tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ces politiques de change irréalistes ont eu pour conséquence le développement des marchés parallèles, l'affaiblissement des incitations à exporter, à épargner et à investir.

Au total, les politiques de faible taux d'intérêt et de taux de change surévalué ont conduit à des distorsions dans les rendements du capital par secteur et à des affectations malencontreuses des revenus de l'Etat vers des branches non virtuellement rentables.

Ces deux principales causes des déséquilibres à savoir, distorsion des prix et hausse incontrôlée des dépenses publiques ont caractérisé au cours de ces dernières décennies, à des degrés divers la majorité des pays du Tiers-Monde.

Dans les pays pétroliers, miniers, ou même agricoles ayant connu un boom des prix de leur principale exportation, ce phénomène nommé naguère "syndrome hollandais" (dutch disease) s'est manifesté

(1) CALAMITSIS (E), *Les problèmes et les programmes d'ajustement en Afrique et le rôle du F.M.I. in Croissance et ajustement: les problèmes de l'Afrique de l'ouest*, de P. GUILLAUMONT op cit, p.185;

comme nous l'avons vu au deuxième chapitre , par la préférence donnée à la redistribution des gains du boom par rapport à leur allocation vers des projets durablement productifs, par une forte hausse de la demande de construction et de services, par la promotion des projets de grande taille.... Ces phénomènes ont été accentués par la forte croissance temporaire des rentes qui a entraîné des dépenses excessives et des charges récurrentes, créant à terme des déficits publics énormes et par conséquent des problèmes de balance de paiement.

Voyons quelles sont alors les politiques préconisées par le Fonds pour résorber les déséquilibres intérieurs et extérieurs.

B - LES THERAPEUTIQUES DE REDRESSEMENT DU F.M.I

Du point de vue théorique, pour résorber les déficits chroniques des balances des paiements engendrés par les problèmes évoqués ci-dessus, il existe une multitude de solutions allant des politiques directes avec tout leur arsenal de mesures protectionnistes et tarifaires (1), aux politiques indirectes basées sur la manipulation de certains agrégats notamment la demande globale, l'offre, le revenu national...

Le F.M.I. préfère cette deuxième catégorie de politiques économiques. Il préconise de ce fait des politiques inspirées des théories classiques de stabilisation par les prix, ou plus précisément des

(1) Cf - HENNER (H.F), Le protectionnisme, Revue Economique, nov. 1982
- HENNER (H.F), Droit de douane et valeur ajoutée: la théorie de la protection effective, Economica, Paris 1975.
- CORDEN (W.M), La théorie de la protection, Economica, Paris, 1977.

politiques monétaires et budgétaires pouvant influencer la demande globale d'un pays.(1) Avant de présenter les différentes thérapeutiques de redressement du Fonds, il est utile de comprendre les raisons d'un tel choix.

I - OBJECTIFS FONDAMENTAUX DU F.M.I.

L'article 1 du statut du F.M.I. (2) précise que celui-ci a pour but de:

- "Promouvoir la coopération monétaire internationale au moyen d'une institution permanente fournissant un mécanisme de consultation et de collaboration en ce qui concerne les problèmes monétaires internationaux". Le Fonds assure donc par ce biais la fonction de gardien du système monétaire international. Il veille à sa stabilité. Selon DEMBINSKI P. "implicitement, le F.M.I. a pour tâche de contribuer à résorber les situations où apparaissent les débiteurs chroniques et les créanciers chroniques, puisque cette présence est en soi une menace pour le système monétaire".(3)

-"Faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce international et contribuer ainsi à l'instauration et au maintien de niveaux élevés d'emploi et de revenu réel, et au développement des ressources productives de tous les membres, objectifs premiers de la politique économique".

(1) Cf FRIEDMAN (M), *The counter-révolution in monetary theory*, Occasional paper n°33, Institute of Economic Affairs, London 1970.

(2) Cf F.M.I. Statuts, Washington, 1978.

(3) DEMBINSKI (P), FLUCKIGER (Y), *Rôle du F.M.I. dans les pays en développement*, Congrès International des Economistes de langue française, Clermont-Ferrand 24-26 mai 1984.

- "Promouvoir la stabilité des changes, maintenir entre les membres des dispositions de change ordonnées et éviter les dépréciations concurrentielles".

- "Aider à établir un système multilatéral de règlement des transactions courantes entre les membres et à éliminer les restrictions de change qui entravent le développement du commerce mondial." Le F.M.I. ne peut donc préconiser des politiques économiques qui favoriseraient le protectionnisme.

- "Donner confiance aux membres en mettant les ressources générales du Fonds temporairement à leur disposition moyennant des garanties adéquates". Il leur fournit ainsi la possibilité de corriger les déséquilibres de leur balance des paiements sans recourir à des mesures préjudiciables à la prospérité nationale ou internationale. Il découle de ce principe que l'aide aux balances des paiements des pays en déséquilibre est le seul moyen dont dispose le Fonds pour accomplir sa tâche prioritaire qui est de garantir la stabilité du système monétaire international.

En résumé, on peut dire que le but du F.M.I. qui soutend sa politique de conditionalité est "de redonner une position viable à la balance des paiements du pays intéressé, dans un contexte de stabilité des prix et de croissance économique soutenue tout en évitant l'emploi de mesures contraires à la liberté du commerce et des paiements extérieurs".

Pour atteindre ce but, le F.M.I. préconise en collaboration avec la Banque Mondiale une série de politiques qui vont de la politique monétaire à des mesures destinées à influencer le niveau des prix.

Nous les diviserons en politiques de gestion de la demande et en politiques axées sur l'offre.

II - LES POLITIQUES DE GESTION DE LA DEMANDE

Elles ont pour objectif la limitation de la demande à un niveau compatible avec celui des ressources disponibles d'un pays. Cette limitation se fait par une action à la fois sur les dépenses et recettes publiques (politique budgétaire) et sur le crédit intérieur ou sur le taux d'expansion de la monnaie (politique de crédit).

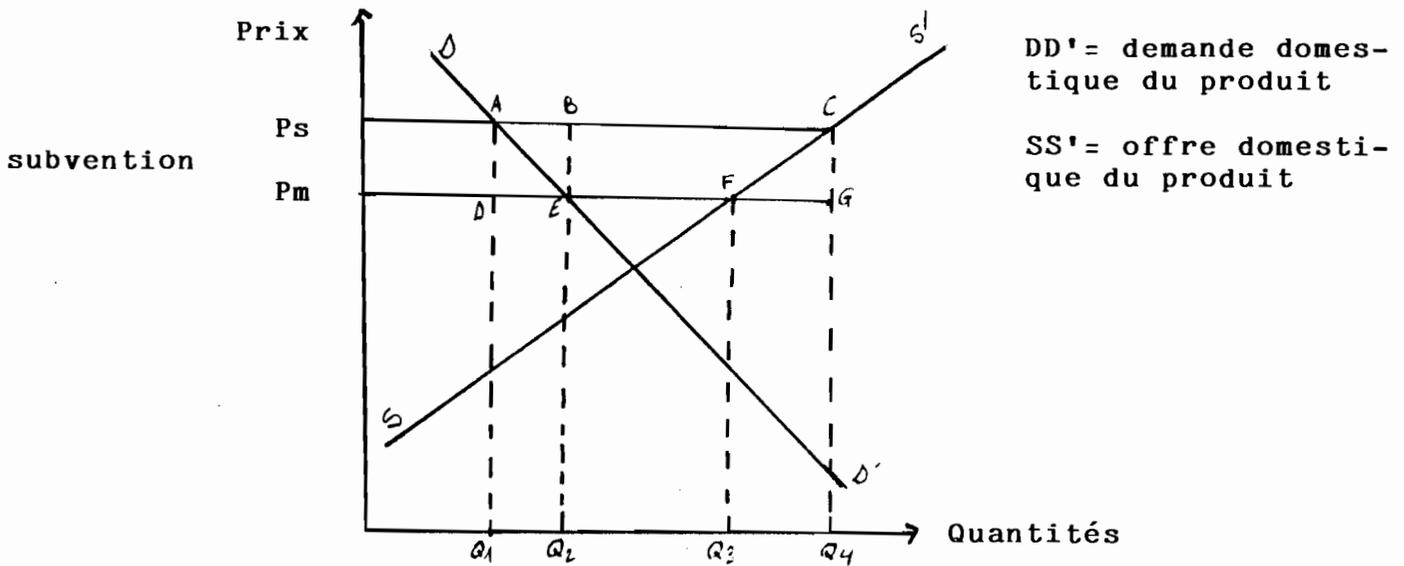
a) Politique budgétaire

Elle consiste à diminuer les dépenses publiques et à chercher les voies et moyens d'augmenter les recettes de l'Etat, et la compétitivité des entreprises publiques.

Les principales dépenses publiques visées sont le plus souvent les dépenses de fonctionnement et d'investissement. En effet, dans la mesure où l'accroissement de ces dépenses se traduit par une distribution de revenus et à terme par une augmentation des importations, et si les recettes ne suivent pas le même rythme, il suffit de réduire les deux dépenses de fonctionnement et d'investissement pour obtenir une baisse des importations et donc un gain de devises, et une réduction du déficit budgétaire.

C'est dans le même sens que le Fonds oblige les Etats en crise à supprimer les subventions de certains produits ou des subventions d'exploitation de certaines entreprises publiques. Il attend d'une telle mesure non seulement le rétablissement de la vérité des prix, mais aussi l'allègement des dépenses publiques. Les entreprises

publiques en difficulté doivent alors être rétrocedées au secteur privé. Le graphique suivant montre en guise d'exemple, l'effet néfaste d'une subvention aux exportations dans un petit pays comme le Gabon.



Graphique 1: effet d'une subvention aux exportations

Nous avons ici la situation d'un petit pays participant au commerce international. Le prix mondial P_m s'impose donc sur le marché domestique du produit. La demande domestique ou la consommation nationale du produit s'établit à Q_2 alors que la production domestique s'élève à Q_3 . La différence Q_2Q_3 est donc exportée.

Si l'Etat verse une subvention ($P_s - P_m$) à l'exportation et dans le cas où l'importation de produits substituables est libre, le prix domestique reste le même c'est à dire à P_m , par contre la recette unitaire des exportations s'élève alors à P_s . Dans ce cas la production domestique du produit s'élève alors à Q_4 , à cause du supplément de recettes obtenu grâce à la subvention à l'exportation, versée sur les quantités Q_2Q_4 . Il n'y a pas par hypothèse variation de

la consommation domestique.

La subvention ici augmente la production et les exportations d'un même montant Q3Q4.

Dans ce cas de figure, le coût supporté par la nation (contribuables) est représenté par la surface BCGE. Selon le Professeur HENNER (1) cela suppose que les producteurs locaux veulent conserver leur marché intérieur, ce qui n'est pas forcément leur intérêt à court terme. Ils perçoivent alors une recette totale d'exportation OPsCQ4 composée des recettes extérieures OPmGQ4 et des subventions PmPscG. La consommation locale n'est satisfaite alors que par les importations.

La subvention à l'exportation peut donc accroître en même temps les exportations et les importations. En favorisant un détournement de trafic, elle introduit une distorsion supplémentaire dans l'économie.

Par contre, si l'importation de produits substituables est interdite, les producteurs domestiques risquent de faire augmenter le prix intérieur jusqu'à ce qu'il soit égal au prix mondial plus la subvention, soit Ps. La subvention versée par les contribuables s'élève alors à ACGD, et la rente du consommateur local se réduit de PsAEPm, d'où une perte nette AED. Même si les profits des producteurs augmentent de PsCFPm, cette augmentation est inférieure à la somme des subventions reçues et de surcroît payées par le consommateur domestique, d'où une perte du producteur CGF représentant le "surcoût d'inefficacité".

Dans tous les cas, c'est donc par leur coût élevé et leurs gains induits faibles, que les subventions sont critiquées par le F.M.I.

(1) Cf HENNER (H.F), *Le protectionnisme contemporain*, CERDI op cit. *Commerce international*, Domat, op cit.

Pour le reste des entreprises publiques, le Fonds préconise le blocage ou la réduction des salaires. En effet, le F.M.I. considère que s'il y a distorsion des prix, c'est à dire décalage entre les prix intérieurs et les prix extérieurs, c'est parce que les coûts de production élevés et administrés n'expriment pas la rareté des facteurs de production. La compétitivité des entreprises exportatrices s'en trouve ainsi pénalisée. Or les salaires représentent souvent le principal coût de production, le Fonds déduit donc que leur réduction allègerait les coûts totaux supportés par les entreprises et rendrait les prix à l'exportation compétitifs.

Par ailleurs une réduction des salaires que ce soit dans l'administration ou dans le secteur parapublic aurait aussi l'avantage de réduire la consommation non seulement des biens produits localement mais aussi des biens importés. Dans le premier cas, ces biens non consommés localement sont libérés pour l'exportation, et dans le deuxième cas, la baisse des importations réduirait le déficit de la balance commerciale.

Au total, l'allègement des charges des entreprises, en permettant à celles-ci de faire des bénéfices stimule indirectement l'activité économique interne et contribue à la baisse de l'inflation, ce qui à terme est bénéfique pour toutes les catégories sociales.

En dehors de ces principales mesures, d'autres recommandations secondaires peuvent être conseillées afin d'améliorer les résultats financiers des entreprises publiques. ce sont par exemple les modifications des politiques de recrutement, de gestion, et d'organisation, la planification des investissements, les réformes des méthodes comptables...etc.

Au niveau des recettes publiques, le Fonds estime qu'il est possible dans un certain nombre de pays de les accroître, car beaucoup d'activités normalement imposables échappent encore au contrôle des services des impôts, d'autres sont favorisées par les codes des investissements en vigueur. Il est donc nécessaire dans ces cas de procéder à une révision du système fiscal et de relever certains taux tels que les droits de douane des produits de luxe, les taxes sur les ventes intérieures.... En cas de nécessité, le F.M.I. fournit l'assistance technique aux pays membres pour réformer leur système fiscal et l'administration de l'impôt.

Pour qu'elle soit plus efficace, la politique budgétaire est souvent accompagnée d'une politique du crédit.

b) La politique du crédit

Elle vise à limiter ou à plafonner les crédits intérieurs en vue d'une utilisation efficace des ressources de l'Etat. Dans certains pays en développement, le F.M.I. a constaté que les Etats limitent arbitrairement l'expansion du crédit au secteur privé pour pouvoir utiliser les ressources ainsi dégagées au financement de leurs déficits budgétaires. Ce qui à terme entraîne si ces déficits sont permanents, une utilisation abusive de la planche à billet.

Dans ce cas le Fonds fixe sur une base trimestrielle, les plafonds de crédit intérieur total (crédit bancaire net à l'Etat et crédit à l'économie), pour limiter la création de monnaie.

En général ces plafonds de crédits constituent des critères de réalisation dans la plupart des programmes supportés par les ressources du Fonds. Ils constituent en quelque sorte les instruments qui servent à surveiller les progrès réalisés dans la mise en oeuvre

des programmes d'ajustement.

III - LES POLITIQUES AXÉES SUR L'OFFRE

Elles visent à rétablir l'équilibre de la balance des paiements par une augmentation de la production destinée à l'exportation et à la consommation intérieure (pour certains produits), et donc la capacité d'un pays à pouvoir s'acquitter de sa dette. La principale politique préconisée par le Fonds pour atteindre ce but est la correction du taux de change. A cette mesure, on peut ajouter les politiques de taux d'intérêt et d'investissement.

a) Le rétablissement de l'équilibre extérieur par correction du taux de change

Selon les tenants de l'approche monétaire de l'ajustement de la balance des paiements dont s'inspire le F.M.I., les variations des réserves internationales qui constituent une mesure des déséquilibres des paiements, sont fonction de la différence entre offre et demande de monnaie.(1) Le surplus d'un pays étant égal à la différence entre la quantité de monnaie que les agents veulent détenir et la quantité de monnaie créée dans le pays;(2) JOHNSON a pu ainsi écrire que "tout déséquilibre de balance des paiements

(1) Les autres approches de l'ajustement de la balance des paiements sont: l'approche par les élasticités qui s'intéresse au solde courant de la balance des paiements et qui cherche à définir sous quelles conditions une modification du taux de change pourrait compenser l'ina déquation des termes de l'échange; L'approche par l'absorption qui lie le surplus de la balance de paiements à la valeur de la production nationale moins la valeur de l'absorption c'est à dire la dépense totale des agents du pays considéré.
Pour plus de détails cf: BENASSY, Macroéconomie et théorie du déséquilibre, Dunod, Paris, 1984, p.122; SIDNEY (A), Effets of a dévaluation on a trade balance, IMF Staff paper, april, 1952; JOHNSON (H), Vers une théorie générale de la balance des paiements, International trade and economic growth, Londres, 1958.

(2) BENASSY, op cit, p.122.

est d'origine monétaire".(1)

JACQUEMOT et ASSIDON quant à eux, résumant cette approche ainsi:

" Un excès de la dépense globale qui ne trouve pas à se financer par des aides ou des emprunts extérieurs et qui n'est pas contrarié par une politique monétaire restrictive, conduit à une baisse dangereuse des réserves de change qui appelle tôt ou tard une dévaluation, sinon l'économie ayant un système de prix relatifs qui ne reflète plus sa position réelle dans les échanges internationaux se marginalisera vis à vis du reste du monde".(2)

La correction par le taux de change est de ce fait la principale mesure préconisée par le F.M.I pour rétablir l'équilibre extérieur. Le modèle de KHAN et KNIGHT (1982) permet de mieux comprendre le fondement de cette politique.(3)

Soit une petite économie ouverte ayant une offre à long terme (0) inélastique par rapport au système de prix sur le marché mondial (Px). Sa demande domestique totale (D) elle, est élastique par rapport au prix mondial de la production exprimée en monnaie nationale. Soit P_e ce prix avant la dévaluation;

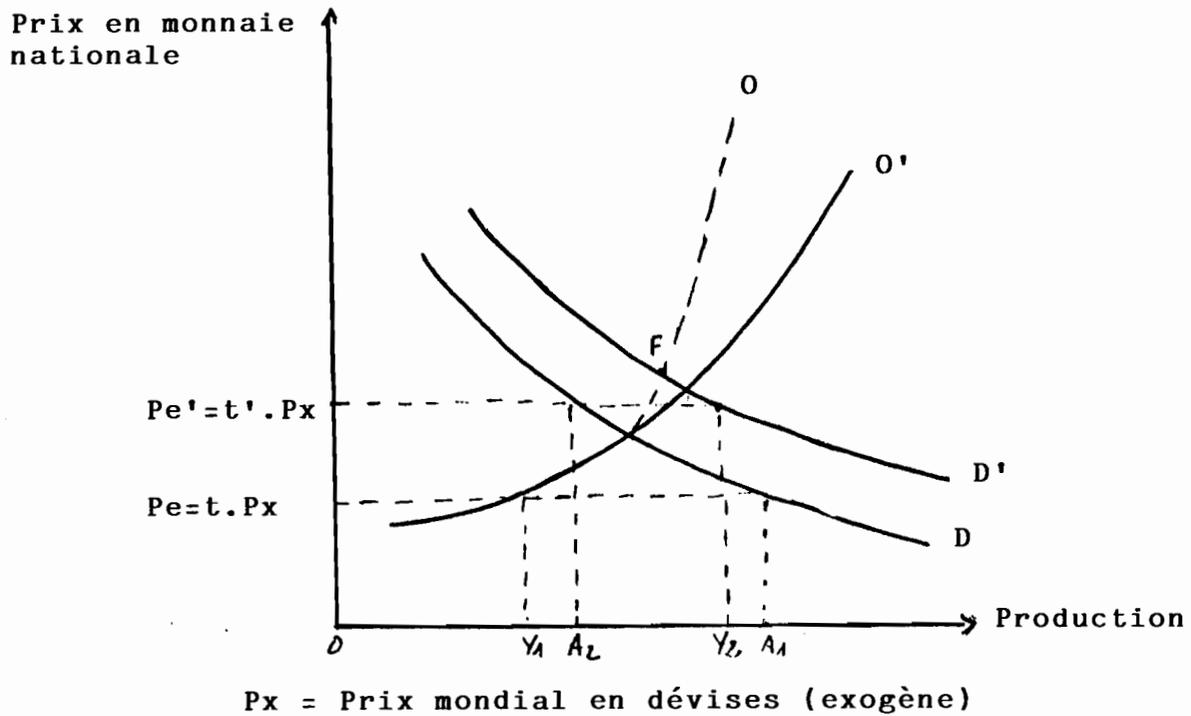
$$P_e = T.P_x \quad T = \text{taux de change}$$

Avec l'hypothèse de facteurs constants c'est à dire sans accumulation du capital ni augmentation de la main d'oeuvre disponible, la situation de ce petit pays qui n'a qu'une influence dérisoire sur le marché mondial peut se représenter ainsi:

(1) JOHNSON (H), *op cit.*

(2) JACQUEMOT (P), ASSIDON (E) *op cit.*, p.20.

(3) KHAN (M), KNIGHT (M.D), *Some theoretical and empirical issues relating to economic stabilisation in developing countries*, Oxford, *World Development*, vol.10, septembre, 1982, p.p.709-730.
Pour les équations du modèle de KHAN et KNIGHT, voir annexe.4



L'offre à long terme de ce pays étant inélastique par rapport au système de prix sur le marché mondial, la courbe d'offre prend en conséquence une allure verticale au delà d'un certain seuil.

Au prix $P_e = t \cdot P_x$ la production se fixe à Y_1 et la demande à A_1 . Le déficit courant sera alors égal à $P_e(A_1 - Y_1)$ en monnaie locale et à $P_x(A_1 - Y_1)$ en devises.

L'adoption d'un autre taux de change t' au lieu de t a pour effet du côté de la demande, une augmentation en monnaie nationale du prix mondial. Celui-ci passe de P_e à $P_{e'}$, tandis que la demande domestique diminue. Elle passe de A_1 à A_2 . Les prix intérieurs augmentent, ce qui fait fléchir les revenus réels.

Du côté de l'offre, si les prix des facteurs de production augmentent moins vite que celui de la production, la dévaluation c'est à dire l'adoption du taux de change t' au lieu de t a un effet inci-

-tatif à court terme sur la production, infléchissant la courbe d'offre de O vers O' .

A brève échéance, le pays passe d'un déficit commercial $A_1 - Y_1$ à un excédent $Y_2 - A_2$.

Cependant à long terme, les coûts intérieurs augmentent progressivement et donc la courbe d'offre va se rétablir sur O qui est sa tendance à long terme; tandis que la demande passera de D à D' en raison de l'accroissement des revenus nets à l'exportation et de la hausse des revenus des facteurs. Le solde positif va diminuer ainsi que l'excédent de l'offre. Un équilibre global sera alors réalisé en F c'est à dire à un niveau général des biens et des facteurs supérieur à ce qu'il était avant la dévaluation.(1)

Depuis des années, les modifications du taux de change en Afrique ont surtout concerné les programmes d'ajustement des pays hors zone franc, comme le Ghana, le Nigéria, le Kenya...etc. Les pays de la zone franc, eux étaient plus ou moins à l'abri d'une telle mesure car le mécanisme du compte commun au Trésor français, permettait aux pays en déficit de profiter de l'excédent en devises des autres. En 1987, pour la première fois, le solde cumulé des deux sous-régions (B.C.E.A.O. et B.E.A.C.) en devises s'est trouvé débiteur auprès du Trésor français. Le Compte d'Opération qui enregistre les recettes et les dépenses en devises des Etats membres, était globa-

(1) Pour plus de détails cf KHAN (M), KNIGHT (M.D) op cit.

lement à découvert, (1) la plupart des pays de la zone franc étant en crise. Du coup s'est posé théoriquement le problème de la dévaluation du franc cfa. (2) Mais dans les programmes d'ajustement structurel préconisés à la même période, une telle mesure n'y figurait pas, car il y a des substituts à la dévaluation, et il est possible de faire varier le taux de change effectif réel d'un pays sans dévaluer.

Comme le montre le schéma ci-après, la surévaluation d'une monnaie se constate à partir de l'évolution de son taux de change effectif réel. Celui-ci est défini comme "le rapport du prix des facteurs de production et des biens domestiques aux prix des facteurs de production et des biens internationaux". Selon S. GUILLAUMONT, c'est ce prix relatif qui détermine la capacité de l'économie à produire des biens importables et exportables ou des biens domestiques et la demande relative de ces deux types de biens. Pour un niveau de production donné, il détermine le solde de la balance commerciale. (3)

Mathématiquement si r = Taux de change effectif réel,

-
- (1) Pour plus de détails sur le fonctionnement de la Zone Franc, cf GUILLAUMONT (P. et S.), Zone franc et développement africain, Economica, Paris, 1984.
 - (2) GAUTRAND (J), Faut-il dévaluer le franc CFA, Jeune Afrique Economie, n°109, juin 1988.
 - (3) GUILLAUMONT (J), Peut-on se passer de la dévaluation? L'expérience de l'Union Monétaire ouest-africaine, 5e Journées Internationales d'Economie Monétaire et Bancaire. Clermont-Ferrand 9-10 juin 1988;

n = Taux de change effectif nominal (1) (calculé à partir des cours du change côtés au certain),

P_d = Indice des prix des facteurs et des biens domestiques dans le pays,

P_i = Indice des prix des facteurs et des biens internationaux dans le pays,

P_e = Moyenne des indices de prix à l'étranger

$$r = \frac{P_d}{P_i} = \frac{P_d}{P_e \cdot 1/n} = n \cdot \frac{P_d}{P_e}$$

$$r = n \cdot \frac{P_d}{P_e}$$

Pour diminuer r , on peut soit diminuer n (dévaluation) soit diminuer P_d , ou encore augmenter P_e . Nous verrons plus loin comment la mise en oeuvre des deux dernières solutions est réalisée au F.M.I.. Théoriquement, les effets attendus d'une dévaluation sont multiples:

- Au niveau de la balance commerciale, elle favorise le développement du secteur exportateur.

En effet puisque l'on suppose que la surévaluation du taux de change rend les prix des exportations plus élevés, la dévaluation doit avoir pour effet de baisser ces prix et donc de stimuler leur achat à l'extérieur. Par contre elle accroît en même temps les prix des importations, qui de ce fait, verront leur demande se ralentir.

- Dans le même sens, on attend de la dévaluation, une augmentation significative des prix internes, qui aura pour conséquence la baisse de la consommation des produits internes. Ceux-ci sont alors

(1) Le taux de change effectif nominal est le prix de la monnaie nationale exprimé par rapport à un panier représentatif de devises.

disponibles pour l'exportation.

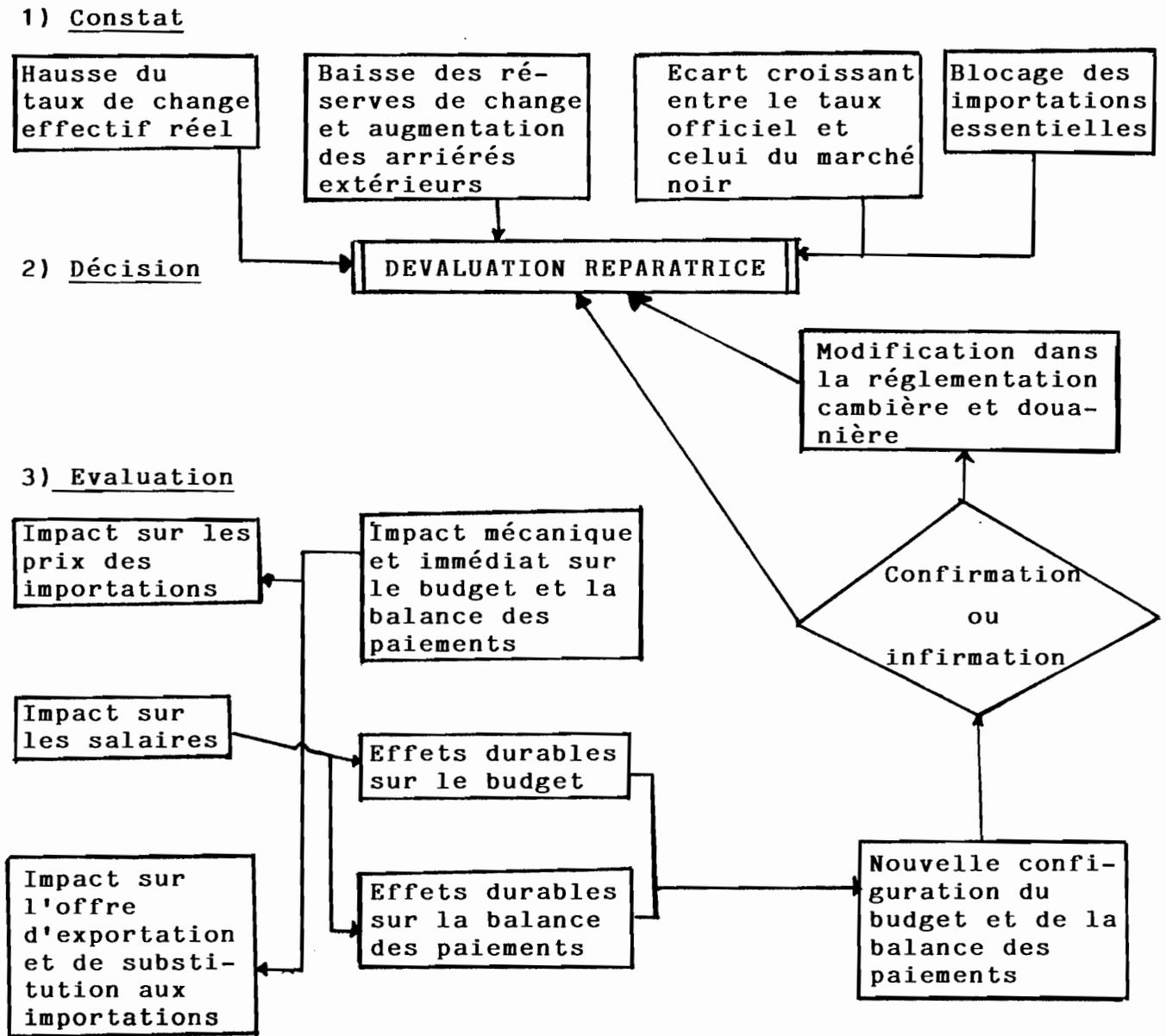
En entraînant une variation des quantités-prix, la variation du taux de change permet de ce fait la résorption du déséquilibre extérieur. Cependant un tel effet positif n'est possible que si les conditions suivantes sont réunies:

- Le pays considéré doit avoir un appareil de production diversifié capable de répondre aux diverses incitations du système des prix.(1)
- Les exportations doivent avoir une élasticité de la demande élevée;
- La dégradation des termes de l'échange ne doit pas être trop forte;
- Il ne doit pas exister dans ce pays des rigidités de nature structurelle pouvant freiner les transferts intersectoriels des facteurs.
- Les agents économiques ne doivent pas anticiper sur la dévaluation.

L'impossibilité de réunir de telles conditions dans beaucoup de pays africains notamment les pays de la zone franc, oblige le F.M.I. à préconiser des substituts à la dévaluation tels que , la taxation des importations pour rétablir la compétitivité des activités nationales de remplacement des importations, et l'octroi des subventions à l'exportation, soit à accompagner la dévaluation des mesures de gestion de la demande (politique de crédit, politique budgétaire) que nous avons déjà vues.

(1) Pour BOURGUINAT (H), la première et essentielle condition de succès d'une dévaluation est la stabilité des prix intérieurs. La deuxième condition concerne les élasticités-prix. Pour ROBINSON, la dévaluation d'une monnaie est efficace lorsque la somme des élasticités de la demande nationale pour les importations étrangères et de la demande étrangère pour les exportations nationales est supérieure à 1. Cf BOURGUINAT, Marché des changes et crises des monnaies, C.L., 1972.

Schéma 2: Opportunité d'une dévaluation dans un pays en crise



Source: JACQUEMOT P. et ASSIDON M. op cit, p.32

b) La politique d'investissement et les politiques sectorielles

Les politiques d'investissement et les politiques sectorielles sont des politiques à moyen terme. Elles relèvent plus de la Banque Mondiale que du F.M.I..

L'objectif de ces deux politiques est d'une part d'accroître la production de biens pouvant faire l'objet d'échanges et donc qui peuvent avoir un effet favorable sur la balance des paiements, et d'autre part, d'augmenter l'investissement et d'en améliorer l'efficacité.

Etant donné l'importance relative du secteur public dans beaucoup de pays sous développés, les programmes d'ajustement exigent dans la plupart des cas une réorientation des priorités en matière de dépenses publiques, l'investissement étant privilégié au détriment des dépenses de consommation, ainsi qu'une réallocation des ressources en faveur des activités directement productives. (1)

Si les projets non rentables sont éliminés, les programmes mettent souvent l'accent sur les projets de réhabilitation, d'entretien et de maintenance, plutôt que sur des projets nouveaux.

Pour réaliser des programmes d'investissement réalistes et des projets rentables tenant compte du coût réel pour le pays des différents facteurs de production utilisés, le Fonds et La Banque Mondiale aident les pays concernés, à renforcer les services de planification et d'exécution, et à améliorer la structure des institutions et des administrations de base.

(1) GUILLAUMONT (P), Croissance et ajustement: les problèmes de l'Afrique de l'ouest, op cit, p.183.

c) La politique de taux d'intérêt

Elle vise à favoriser l'entrée des capitaux étrangers dans le pays, à éliminer les arriérés de paiements extérieurs pour renforcer la crédibilité de l'effort d'ajustement entrepris, et à accroître l'épargne. Les principales mesures souvent prises sont:

- La modification de la structure des taux d'intérêt;
- L'élimination de la réglementation des prix des biens et services;
- L'assouplissement des restrictions existantes aux paiements et aux transferts afférents aux transactions internationales courantes ainsi que des restrictions en vigueur à l'importation de certains produits.

Selon CALAMITSIS A. "de nombreux pays d'Afrique ont eu tendance à maintenir les taux d'intérêt à des niveaux peu élevés et relativement stables, en supposant qu'une politique d'argent à bon marché favorise l'investissement et la croissance économique. Toutefois, cette politique ne tient pas compte de l'incidence des taux d'intérêt sur l'épargne et l'intermédiation financière, ni du rôle décisif que ces taux jouent dans le choix des investissements".(1)

Dans certains pays les faibles niveaux de taux d'intérêt ont encouragé les sorties de capitaux et les placements à l'étranger surtout dans les pays développés.

Ces politiques de taux d'intérêt affaiblissant les balances de paiements, le F.M.I. demande le plus souvent qu'une modification de la structure des taux d'intérêt soit faite.

En définitive, les programmes d'ajustement structurel préconisés

(1) GUILLAUMONT (P), Croissance et ajustement: les problèmes de l'Afrique de l'ouest, op cit, p.185.

par le F.M.I. et la Banque Mondiale sont composés d'une série de mesures économiques, obéissant à une logique économique particulière, et se renforçant les unes les autres. Une application incomplète de l'une des mesures peut pour cela rendre difficile les objectifs visés.

Mais un PAS n'est cependant pas "statique", certaines mesures ou objectifs peuvent changer en fonction de la conjoncture nationale ou internationale.

Malgré leur nécessité, les PAS condition première de l'octroi des aides du Fonds et de la Banque Mondiale sont souvent critiqués que ce soit sur leur fondement théorique ou sur les résultats obtenus par les pays les ayant appliqués.

C - CRITIQUES DES PROGRAMMES DU F.M.I.

En général, si l'on ne remonte pas à la vieille controverse monétaro-keynésienne, deux principaux reproches sont formulés à l'encontre des programmes du Fonds.

- Pour les uns, les programmes du Fonds sont basés sur un diagnostic théorique discutable, et qui de surcroît l'oblige à préconiser la même politique à tous les pays ayant des problèmes de balance des paiements.

- Pour les autres, les mesures d'ajustement ont des effets économiques, politiques et sociaux néfastes, d'où des doutes quant à leur opportunité véritable.

I - UN DIAGNOSTIC THEORIQUE DISCUTABLE

Nous avons vu que le F.M.I rattache le déficit de la balance des paiements à un problème d'ordre monétaire, à un problème de prix et de quantités (les prix étant peu compétitifs et plus élevés dans les pays considérés que sur le marché mondial). Son modèle de référence repose donc sur les avantages comparatifs, la théorie quantitative de la monnaie, la parité du pouvoir d'achat, l'optimum du marché, le rôle créateur du profit, les vertus de la concurrence et l'effet éducateur du commerce international. Il suffirait donc d'après cette conception de procéder à des ajustements soit du taux de change, soit des prix intérieurs, pour qu'il y ait un déplacement de la demande externe vers les produits du pays déficitaire et un accroissement de la production interne en vue de l'exportation.

- Selon B. BEKOL0 (1) il est peu probable qu'une simple variation du taux de change ou des prix puisse produire les effets rééquilibrants que le Fonds en attend. Si l'on tient compte de la structure des exportations et des importations des pays en développement, il est plutôt probable qu'une hausse des prix des importations provoque une baisse de la production interne et donc des exportations. Le matériel et certaines matières premières nécessaires aux industries locales deviennent alors plus chers, ce qui les oblige à diminuer leur production. De plus l'offre interne n'a pas cette élasticité infinie que lui supposent les Experts du Fonds. Il est peu probable que le changement de prix relatif augmente du coup l'offre domestique. Et même si cela était vrai, il est évident que cette offre serait limitée par la capacité d'absorption des pays développés, principaux consommateurs des produits du Sud.

- Au niveau des prix et des quantités des produits agricoles ou miniers d'exportation, ceux-ci obéissent aux lois du marché international; ils ne sont donc pas maîtrisés par les pays en développement. Une dévaluation de la monnaie d'un pays risque de ne pas véritablement améliorer ses exportations, surtout que l'appartenance à une zone économique ou à un cartel oblige les pays soit à vendre à un seul client, soit à limiter leurs exportations. La dévaluation de la monnaie zaïroise par exemple en 1978 n'a pas pour autant entraîné une augmentation des exportations de cuivre.

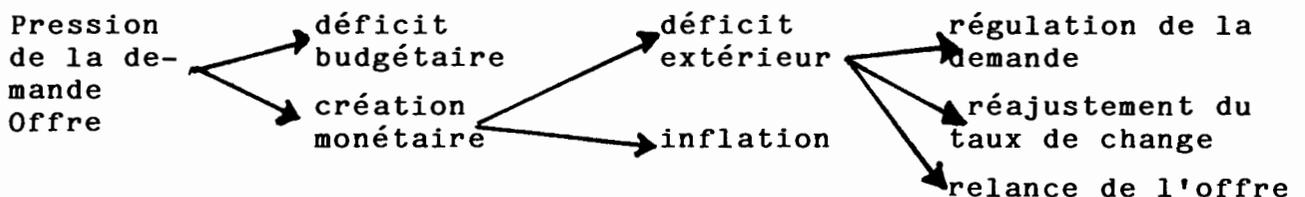
- Au cours d'une rencontre organisée par le F.M.I. à Nairobi au Kenya en 1985, les intervenants Africains ont relevé unanimement

(1) BEKOL0-EBE (B), *op cit.*

que "l'absence de marché rend illusoire, inopérantes, voir destructrices, les tentatives de régulation par les seuls prix".(1)

- Du côté de la balance commerciale, le F.M.I. propose souvent la réduction des importations pour rétablir son équilibre. Cette mesure nous semble en contradiction avec une autre de ses recommandations : celle de libéraliser l'économie et d'ouvrir les frontières.

- Pour P. HUGON (2), les liens de causalité du modèle de référence peuvent être inversés ou du moins nuancés. Ces liens sont:



Or, "l'endettement extérieur peut plutôt être un facteur causal du déséquilibre de la balance des paiements et de l'accroissement de la masse monétaire, ou résulter d'un choc externe";

" Les mouvements des taux de change peuvent avoir une antériorité sur le mouvement de prix par exemple en cas de spéculation contre la monnaie nationale; et l'extension du crédit peut être le reflet d'une baisse des apports étrangers et la conséquence des déficits de la balance des paiements".

En résumé, le F.M.I. se trompe donc pour beaucoup d'Economistes sur la nature véritable de la crise dans les pays en développement. De plus il ne tient pas compte des spécificités de chaque pays.

(1) HELLEINER (G.K), *Africa and international Monetary Fund*, I.M.F. Washington, 1986, p.119.

(2) HUGON (P), *Le rôle du F.M.I. en Afrique*, op cit.

A. DAUVERGNE a pu ainsi écrire que " les missions du Fonds circulent et travaillent dans un monde qui est celui des années 1970 et 1980 avec des outils de 1945, forgés par des analyses de 1935, basés sur des événements survenus dans le monde occidental".(1)

- Pour J.M. FONTAINE (2), "les déséquilibres dont souffre l'Afrique sont de nature contractionniste et structurelle, et à ce titre très peu sensibles aux instruments du F.M.I.". Une intervention d'ordre monétaire et financier ne saurait donc être la composante centrale d'une solution en Afrique.

Mais c'est surtout en raison de ses implications sociales, politiques et économiques que les critiques des PAS sont les plus vives.

II - LES EFFETS SOCIAUX, POLITIQUES ET ECONOMIQUES NEFASTES

L'un des effets immédiats des mesures d'ajustement les plus critiqués est l'appauvrissement des plus défavorisés. Certes une étude faite par le Département des Finances Publiques du F.M.I. sur 94 pays ayant appliqué un PAS de 1980 à 1984 montre plutôt que, si les groupes sociaux les plus défavorisés voient leur niveau de vie encore réduit par l'ajustement, les riches sont fréquemment plus touchés encore. Comme l'estime A. DAUVERGNE, ce n'est pas un résultat satisfaisant en ce sens qu'un appauvrissement, même faible est moins supportable pour un foyer dépourvu de ressources qu'une baisse de niveau de vie conséquente pour un ménage à revenu moyen

(1) DAUVERGNE (A), Le F.M.I., un monde sous influence, Editions Moreau, Paris 1988, p.49.

(2) FONTAINE (J.M), Les programmes du F.M.I. pour l'Afrique, un point de vue critique, Problèmes Economiques n°2139 du 6/9/89. Article tiré de la revue Tiers-Monde;

ou élevé.(1) C'est pourquoi l'application des mesures du Fonds s'est souvent soldée dans beaucoup de pays, par des émeutes et des grèves, comme en témoignent les événements relatés le plus souvent par la presse.(2)

Ce qui est en cause en définitive, ce n'est pas seulement la baisse de la croissance à court-terme et ses effets mécaniques sur la situation des agents économiques et surtout de la population que l'application des mesures du Fonds risque d'engendrer, mais aussi une décision de nature politique dont la population ignore qui la prend. Comment faire répartir l'effort à consentir parmi les différents groupes sociaux? D'où un autre grief lancé à l'encontre du Fonds: il ne donne pas assez de temps pour la mise en oeuvre de ses réformes; ses critères de performance sont trop stricts et inadaptés.

Quel que soit le bien fondé de ces critiques, il est plus réaliste pour juger de l'efficacité des PAS du fonds de comparer les performances économiques des pays à programme et celles des pays sans programme, ou de comparer les performances d'un groupe de pays (analyse transversale) ayant appliqué un PAS.

Malgré les problèmes d'interprétation des résultats, de choix des variables, des conditions de départ... Les principales études réalisées laissent sous-entendre une relative efficacité des programmes du F.M.I.

(1) DAUVERGNE (A), *op cit* p.p.45-46

(2) Cf *l'Expansion* du 5/10/1979; *Le Monde* du 26/4/1984; *Le Figaro* du 22/2/85.

- L'étude de KILLICK qui teste l'impact des programmes sur les variables suivantes: le taux de croissance du PNB, le taux d'inflation, le compte courant de la balance de paiements, le ratio déficit fiscal/PIB, donne des résultats mitigés par sous période et par variable.(1)

- L'étude de ZULU et SALEH réalisée sur quelque pays africains, a donné par contre les résultats suivants:
lorsqu'on compare les résultats économiques aux objectifs à réaliser, on constate que ces derniers ont été atteints, en matière de croissance dans un cas sur cinq, pour la situation extérieure dans deux cas sur cinq. Les ratios d'épargne et d'investissement ont généralement été proches des prévisions.

Si l'on compare les résultats d'avant et après le programme, l'on constate que dans 40% des cas, on assiste à une nette amélioration de la croissance; l'inflation a été réduite dans plus de la moitié des pays, et dans près de 50% des cas la situation des paiements a été redressée.(2)

En conclusion, les auteurs ont mis en évidence l'existence d'un lien entre la réalisation des objectifs et l'application des mesures du F.M.I. (3)

(1) KILLICK, *The impact of I.M.F. stabilisation programmes in developing countries*, Working paper n°7 ODI march 1982.

(2) ZULU (J.B), NSOULI (S.M), *Les programmes d'ajustement en Afrique*, Finances et Développement, vol.21 n°1, mars 1984, p.5 et s.

Voir aussi l'étude de REICHMANN (T.M), *L'aide conditionnelle du Fonds et les problèmes d'ajustement*, 73-75. Finances et Développement, vol.15, n°4, décembre 1978, p.78 et s.

(3) ZULU (J.B), NSOULI (S.M), *op cit.*

- La plupart des études par pays donne aussi des résultats mitigés, bons pour le cas du Portugal, médiocres pour le cas du Pérou.(1)

- Quant aux comparaisons pays à programme, pays sans programme, les résultats des études semblent montrer que les performances des pays ayant appliqué des réformes ont été meilleures au regard de certains indicateurs, comme le montre le tableau ci-après:

tableau 1a : Performances comparées pays à programme /pays sans programme

Indicateurs	Période	Pays à prog.	Pays sans prog.
Croissance du PIB (prix constants de 1980)	80 - 84	1,4	1,5
	85 - 87	2,8	2,7
Prod. agricole	80 - 84	1,1	1,3
	85 - 87	2,6	1,5
Croissance du volume des exportations	80 - 84	-1,3	-3,1
	85 - 87	4,2	0,2
Croissance de l'investissement intérieur	80 - 84	-8,1	-3,7
	85 - 87	-0,9	-7
Epargne intérieure/PIB	82 - 84	9,9	2,3
	85 - 87	10,7	6

Source : Banque Mondiale et P.N.U.D., L'ajustement et la croissance en Afrique pendant les années 1980.

Les analyses par pays fournissant une approche plus "finie", plus détaillée, que l'analyse transversale, voyons pour le Gabon, les résultats du premier PAS préconisé par le F.M.I. et la Banque Mondiale.

SECTION II : LE PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

AU GABON.

Nous avons vu dans la première partie de cette étude que la crise qui sévissait au Gabon depuis la fin de l'année 1985, avait un double aspect: un aspect conjoncturel et un aspect structurel. Le programme d'ajustement structurel préconisé par le F.M.I. pour la période 1986-1988 avait pour cela un double objectif:

- Réduire les déséquilibres de l'économie tant du point de vue interne que du point de vue externe, pour permettre une reprise de la croissance économique dans un climat de stabilité financière.
- Réorienter l'économie gabonaise vers une moindre dépendance vis à vis du secteur pétrolier et des aléas de la conjoncture internationale.

Nous pouvons donc diviser ce programme d'ajustement structurel en deux phases:

- Une première phase difficile mais essentielle, visant à ajuster les grandeurs nominales (Politique de stabilisation), et à améliorer la gestion des ressources de l'Etat;
- Et une seconde phase orientée surtout vers des effets macro-économiques à moyen et long terme, qui concerne le secteur para-public et les politiques sectorielles (politique d'ajustement).

Pour une meilleure interprétation de ce programme, nous présenterons les différentes mesures telles qu'elles ont été formulées dans "La Déclaration de Stratégie de Développement (1) dans le cadre d'un

(1) Déclaration de Stratégie de développement dans le cadre d'un Programme d'Ajustement Structurel, Ministère du Plan et de l'Economie, Libreville février 1988.

programme d'ajustement structurel" et dans son annexe,

A - LA POLITIQUE DE STABILISATION.

Elle comprend d'une part, toutes les mesures pouvant faire pression sur les salaires et sur les prix de façon à obtenir les effets d'une dévaluation du taux de change effectif réel (faute de pouvoir dévaluer le franc cfa), et des mesures favorisant le déplacement des facteurs de production des secteurs non échangeables vers des secteurs échangeables; d'autre part, il y est aussi inclus des mesures introduisant le libre échange et accroissant la productivité.

I - LA DIMINUTION DES SALAIRES

Constatant que le niveau élevé des coûts de production (salaires, services) constituait une sérieuse entrave à la compétitivité du secteur productif non pétrolier, et à la réorientation de l'activité économique en faveur de ce secteur; constatant que les entreprises publiques faisaient supporter à l'économie des coûts trop élevés du fait des monopoles ou des protections diverses, le PAS prévoyait:

a) - Dans le secteur public

- Une réduction de 10,4% des rémunérations des fonctionnaires à compter de Novembre 1986;
- Et une diminution de l'indice de base des salaires; au total, ces deux mesures devaient avoir pour effet la réduction de 15% de la masse salariale. Les dépenses de fonctionnement de l'Etat devaient alors passer de plus de 240 milliards de fcfa en 1985 à moins de

200 milliards en 1988.

- Une réduction des dépenses d'investissement de près de 400 milliards de fcfa en 1985 à environ 70 milliards en 1987 et 1988. Cette mesure devait avoir un impact sur les prix des biens non échangeables, réduire la demande globale et les importations.

b) - Dans le secteur para-public

- "Un premier abaissement des taux de salaire entre Mars et Novembre 1988 en commençant par le haut de la hiérarchie de façon à obtenir une réduction des taux et de la masse salariale au moins équivalente à celle pratiquée dans la fonction publique".

- "Un ajustement des salaires, des effectifs et des structures hiérarchiques de chaque entreprise, en fonction des résultats des audits, des plans de redressement adoptés et de la politique salariale définie en Janvier 1988". Cette mesure prenait effet à partir du 01/01/89. L'activité du secteur privé étant fortement dépendante de l'investissement public, le programme estimait que les salaires dans le secteur privé finiraient par s'ajuster à ceux de la fonction publique. Toutefois, les mesures d'accompagnement suivantes avaient été élaborées afin de faciliter cet ajustement:

- "Encouragement de la rémunération à la tâche,
- Renforcement des sanctions contre l'absentéisme,
- Définition de statuts de l'apprentissage et du pré-emploi"

II - REFORMES DES INSTITUTIONS ET PROMOTION DU SECTEUR PRODUCTIF.

Constatant que la politique de protection des marchés utilisée par

le Gabon dans le secteur industriel isolait les entreprises des forces du marché, entretenait des coûts élevés sans encourager les gains de productivité, était coûteuse pour l'Etat et les consommateurs, et donc était néfaste à la croissance économique, le PAS entendait:

- "Réorienter les incitations pour stimuler la concurrence par les échanges,
- Réduire la protection qui entretenait des coûts et des prix élevés,
- Favoriser la mobilité des facteurs de production,
- Encourager le secteur privé".

Pour cela, les mesures suivantes ont été préconisées dans le Programme:

a) - Réduction de la protection

Elle visait à éliminer aussi rapidement que possible les interdictions d'importation qui concernaient à l'époque une trentaine de produits. La levée de ces interdictions devait être effective avant Juin 1988 après que les droits de porte correspondants (Taxe complémentaire) aient été ajustés de façon à faire bénéficier les producteurs gabonais d'une protection équitable face à la concurrence extérieure.

Toutefois en raison des fluctuations imprévisibles des prix des produits suivants sur le marché mondial (Sucre, huiles végétales, savon et ciment), et compte tenu de l'investissement colossal réalisé par l'Etat dans ces secteurs et des protections dont ils jouissent dans d'autres pays, il a été décidé le maintien de l'interdiction d'importation des produits sus-mentionnés.

b) - Rationalisation des incitations

Elle avait pour but de diminuer la protection effective des industries (naissantes ou pas) que le code d'investissement prévoyait (voir chapitre 2). C'est pourquoi il a été prévu l'élaboration d'un nouveau code des investissements à partir de Juin 1988, qui devait entrer en application au début de l'année 1989, après sa présentation à l'Assemblée Nationale et son acceptation par la Banque Mondiale et les institutions de l'U.D.E.A.C..

En attendant ce nouveau code des investissements, certaines décisions avaient été prises immédiatement:

- " les niveaux des droits et taxes à l'importation hors T.C.A. devaient être révisés en 1988. Ils ont été plafonnés à 100% pour les produits courants et à 150% pour les produits de luxe".

Toutefois il a été prévu une diminution progressive de ces plafonds à partir de 1990. Ils se situeraient respectivement à 80% et 120%. " Le but étant d'atteindre progressivement un taux normal de l'ordre de 20%".

- Les droits et taxes à l'importation de la viande, des céréales et des autres produits alimentaires devaient être rétablis afin non seulement d'accroître les recettes douanières, de financer les allègements évoqués plus haut, mais aussi de ne plus défavoriser les productions agricoles locales correspondantes. Dès 1989, un taux minimum de 10% devait être mis en application. A partir de 1991, il serait porté à plus de 20%. Pour l'exercice final 1988, ce taux devait déjà s'élever à 5 %.

c) - Promotion des exportations

En raison de la faible taille du marché gabonais, le Fonds a recommandé l'encouragement du développement des activités tournées vers l'exportation. A cet effet, sauf pour les ressources naturelles (bois, pétrole, uranium, manganèse...) qui procurent des ressources à l'Etat, il avait été prévu dans le PAS: "La suppression progressive de toute fiscalité à l'exportation avec dans un premier temps et dès l'exercice 1989, suppression de la T.C.A. à l'exportation".

Pour un produit comme le bois où le Gabon devrait bénéficier d'un avantage comparatif, il a été décidé qu'une étude générale sur tous les déterminants de son prix, y compris l'aspect fiscal, serait menée afin de trouver les voies et moyens de rendre plus compétitif le bois gabonais sur le marché mondial.

Parallèlement, "afin de rétablir les conditions équitables de concurrence notamment avec les pays qui pratiquent un régime de T.V.A., il a été décidé que le gouvernement devra mettre en place à compter de fin 1988, un régime économique dit "d'entrepôt industriel" pour permettre l'importation hors D.T.I. des intrants réexportés après transformation".

d) - Promotion du secteur privé local

Après avoir créé l'agence PROMO GABON et le Fonds d'Aide et de Garantie (F.A.G.) de 1983 à 1986, en vue de développer les petites et moyennes entreprises locales, le programme a prévu en 1987 la création d'une Direction de l'Assistance et de l'Encadrement permettant de prolonger l'assistance à la création de ces P.M.E. par une véritable assistance à la gestion.

III - LES MESURES MONETAIRES

En dehors de ces mesures budgétaires directes, une politique monétaire a été arrêtée en collaboration avec la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (B.E.A.C.). Le but de cette politique monétaire était d'aider à la réduction du déficit des paiements, par une politique de crédit restrictive. Les principaux outils retenus par les autorités monétaires à cette fin sont:

a) - L'encadrement des crédits

Le PAS avait mis en place un encadrement des Avoirs Intérieurs Nets (A.I.N.) dont la réalisation conditionnait l'octroi des concours des fonds.

Les A.I.N. sont définis comme étant "le crédit intérieur duquel on déduit les engagements extérieurs à moyen et long terme, les fonds propres, les allocations de D.T.S. et autres postes nets".(1)

b) - La politique des taux d'intérêts

Il s'agit de relever les taux d'intervention de l'Institut d'Emission, afin de contenir le crédit intérieur, de fixer l'épargne nationale, et d'attirer les capitaux étrangers par une rémunération plus attrayante.

c) - L'application des mesures statutaires de l'Institut d'Emission

En cas de détérioration de la balance des paiements et du déficit du compte d'opérations auprès du Trésor Français, la B.E.A.C. devrait appliquer les mesures statutaires en vue de redresser la situation

(1) Direction Générale de l'Economie, Le tableau de bord de l'économie gabonaise, situation 1988, n°18 mars 1989.

suivantes: (1)

- Augmenter ses taux d'intervention,
- Procéder à une réduction de 10% des plafonds de réescompte,
- Freiner la sortie des capitaux et inciter leur rapatriement, en relevant les taux d'intérêts créditeurs.

Les objectifs que devait atteindre cette politique monétaire sont:

- "En 1988, la masse monétaire devait rester inchangée par rapport au niveau de l'année 1987";
- "Réduction de 5% du crédit à l'économie par rapport à la masse monétaire en début de période; cette réduction devant correspondre à la baisse prévue de l'activité du secteur privé non pétrolier".
- Maintien du niveau du crédit bancaire à l'Etat au niveau du crédit accordé par le F.M.I. soit 12 milliards de fcfa.
- Plafonnement des créances nettes sur les organismes publics et sur les entreprises para-publiques. (Voir tableau ci-après).

(1) Pour plus de détails sur la zone franc cf GUILLAUMONT (J) op cit.

Tableau 1: Les critères de réalisation en matière d'encadrement de crédit et les objectifs indicatifs des créances.

En milliards de fcfa	31/12/87	31/03/88	30/06/88	30/09/88	31/12/88
Avoir intérieur net	262,9	269,5	272,3	263	265,9
Créances sur l'administration centrale	100,2	106,3	111	123	112,1
Créances nettes sur l'Etat	77,9	77,2	83,5	96,9	87,1
Crédit à l'économie	287,5	300,8	297,8	293,3	288,1
Créances nettes sur les organismes pub.	- 22,3	- 28,8	- 27,5	- 26,3	- 25
Créances nettes sur les entreprises pub.	12	14	15	16	17

Source: D.G.E.

B - LA GESTION A MOYEN TERME DES RESSOURCES DE L'ETAT

Les recettes et dépenses de l'Etat dépendaient avant 1985 des ressources pétrolières; la crise a montré leur instabilité. Il était donc primordial de chercher les voies et moyens d'accroître les ressources stables de l'Etat, particulièrement celles issues de l'activité non pétrolière, et de les gérer le plus sainement possible. Le programme d'ajustement structurel de 1986-1988 visait à cet effet:

- "Une augmentation des recettes, d'une part par un élargissement de la base fiscale, et d'autre part, par une amélioration des taux de recouvrement;

- Une recherche continue de la simplification et de l'harmonisation des procédures fiscales, de manière à réduire leur coût et rehausser leur transparence et par conséquent leur efficacité;

- Une certaine continuité dans l'évolution des dépenses de l'Etat globalement et par grandes fonctions;

- Une répartition par grandes fonctions qui garantisse non seulement un effort soutenu en faveur de l'investissement dans le secteur productif, une réhabilitation, puis une maintenance adéquate des infrastructures nécessaires au développement des zones de production, à l'approvisionnement en intrants et à l'évacuation des produits, mais aussi un fonctionnement rationnel de l'administration et le développement des ressources humaines;

- Une meilleure gestion dans la fonction publique".

Les mesures suivantes ont pour cela été préconisées par le Fonds Monétaire International:

- "Réduction de 22% en 1987 et de 24% en 1988 des transferts aux ménages et aux entreprises, hors restructuration".

- "Interdiction des dépenses extra-budgétaires à compter de 1988";

- "Maintien en toute circonstance d'une épargne positive de l'Etat";

- "Les dépenses de fonctionnement doivent être désormais inférieures ou égales aux recettes hors pétrole";

- "Restructuration des dépenses d'investissement en faveur des activités de production et de la maintenance des infrastructures".

Le gouvernement devait chercher à consacrer 34% de ses dépenses de développement aux secteurs productifs en 1987, 37% en 1988 contre les 14% qu'il avait consacré à cette fin en 1984, 1985 et 1986.

- "Programmation des investissements publics et para-publics".

Chaque année, l'administration devait préparer un projet de loi-programme des actions de l'Etat pour les trois années suivantes, afin de mieux gérer et réguler les dépenses publiques.

- "Budgétisation appropriée des consommations de l'Etat". Cette mesure visait à éviter l'usage abusif des pré-financements et des crédits budgétaires, et le recours massif à l'emprunt, que l'on a constaté dans le passé.

- "Restructuration de la dette extérieure". Le gouvernement devait engager des négociations pour obtenir le rééchelonnement de sa dette privée et publique à partir de 1987.

- "Constitution d'un Fonds de Réserve qui permettra à l'Etat de geler c'est à dire rendre indisponible pour le Budget ou même pour garantir les emprunts, les ressources provenant d'un accroissement important des recettes".

- "Amélioration de la gestion de la fonction publique". Un audit diagnostic devait être réalisé à cet effet en 1988. Son objectif était de déterminer les moyens d'accroître le dynamisme de l'administration, de rationaliser le cadre juridique et institutionnel, de définir une politique de formation et de faire apparaître les recouvrements éventuels dans les compétences des administrations.

C - LES MESURES CONCERNANT LA GESTION DU SECTEUR PARAPUBLIC

Dans les précédents chapitres, nous avons vu que le secteur parapublic constituait par l'importance des subventions qu'il exigeait, une charge de plus en plus lourde pour l'Etat. De plus il se caractérisait par une gestion désastreuse qui accentuait la non compétitivité de l'économie gabonaise, et creusait le déficit des finances publiques. C'est pourquoi les mesures prises dans le cadre de l'ajustement structurel visaient à :

- "Mettre en place des mécanismes de suivi des entreprises parapubliques et un cadre institutionnel des relations Etat/entreprises

plus transparent et plus performant;

- Rationaliser la taille du secteur parapublic sur la base d'une série d'audits-diagnostic en cours;

- Opérer une restructuration financière du secteur et instaurer une stricte discipline financière;

- Améliorer la structure et la gestion des entreprises du secteur parapublic afin de réduire leurs coûts d'exploitation et d'améliorer leur compétitivité".

Ces mesures sont:

I - DANS LE CADRE INSTITUTIONNEL ET DU SUIVI DES ENTREPRISES

- "La remise systématique des budgets des entreprises en Septembre de l'année précédente au Ministère du Plan et de l'Economie, et au Ministère des Finances, du Budget et des Participations". Cette mesure permettait ainsi à l'Etat de mieux programmer et planifier ses investissements et de mieux contrôler et suivre le fonctionnement et la gestion des entreprises parapubliques.

- "La signature de contrats-programmes entre l'Etat et les entreprises". Ces contrats-programmes fixent les obligations respectives des entreprises et de l'Etat. Les premières entreprises concernées furent AIR GABON (Transport aérien), OCTRA (Transport ferroviaire), SEEG (Energie et eau), et la SNBG (Commercialisation du bois).

- "L'élaboration d'une étude institutionnelle du secteur parapublic".

II - DANS LE DOMAINE DE LA RATIONALISATION DE LA TAILLE DU
SECTEUR PUBLIC ET DE LA REHABILITATION DES ENTREPRISES.

Les mesures suivantes ont été prises:

- "Liquidation et/ou privatisation de 9 entreprises représentant 19% du chiffre d'affaire des entreprises du secteur para-étatique".

A la fin de l'année 1987, la liquidation et/ou la cession des actifs de 6 entreprises devait être en cours d'exécution ou terminée.

- "Lancement d'un programme d'audit-diagnostic de 34 entreprises du secteur public". Ces audits avaient pour but de mieux privatiser ou liquider les entreprises publiques visées. La date limite de signature de ces contrats pour 17 entreprises était le 31/12/87; par ailleurs en Juin 1988, les audits de 14 autres devaient commencer. Sur la base des audits, le Conseil des Ministres devait prendre une décision pour au moins 22 entreprises y compris OCTRA, SEEG, AIR GABON, et SNBG, au plus tard en Novembre 1988. Un programme général de restructuration du secteur parapublic devait être présenté au F.M.I..

- "Plafonnement des effectifs au niveau de fin 1987". Cette mesure qui devait rentrer en application à compter de Février 1988 contraignait les entreprises publiques à ne plus embaucher.

III - DANS LE DOMAINE DE LA DISCIPLINE ET DE LA RESTRUCTURATION
FINANCIERE.

Les mesures suivantes ont été prévues par le PAS:

- "Approbation préalable de l'Etat pour tout programme d'investissement supérieur à 500 millions de fcfa quel que soit le mode de

financement envisagé". Cette mesure permettrait à l'Etat de contrôler l'endettement des entreprises publiques.

- "Recensement des dettes croisées entre entreprises parapubliques et l'Etat, et évaluation de l'effet sur le secteur privé". La date limite d'application de cette mesure était Février 1988, car en Juin de la même année, un document prévoyant les modalités d'apurement devait être élaboré, et à partir de Novembre le règlement d'une partie des dettes croisées devait être effectué.

D - LES MESURES DU P.A.S. RELATIVES A LA POLITIQUE SECTORIELLE

Elles complètent les mesures précédentes en faveur du secteur productif, et reprennent les objectifs du 5^e Plan quinquennal, à savoir: amélioration des conditions de vie en milieu rural pour réduire l'exode rural, et augmentation de la contribution du secteur agricole au PIB. Ces mesures concernent de ce fait l'agriculture, la forêt et les transports.

I - DANS LE DOMAINE AGRICOLE

Ayant constaté que dans le passé, l'essentiel des ressources disponibles étaient affecté aux projets agro-industriels, laissant peu de moyens pour les autres volets du développement agricole, à savoir la recherche, la vulgarisation...etc, et que l'agriculture gabonaise souffrait d'un certain nombre de problèmes structurels et institutionnels (coût de production élevé, faiblesse de la densité de la population...) les mesures suivantes ont été prises:

- "Elaboration d'une stratégie de développement rural". La base de cette stratégie devait être les Opérations Zonales Intégrées (OZI), qui pouvaient permettre à une population d'une zone donnée,

facilement mobilisable, de bénéficier d'une aide appropriée de l'Etat.

- "Elaboration d'une étude sur la commercialisation des produits vivriers et examen du système des mercuriales". Cette étude qui devait être menée de Mai à Octobre 1988, devait permettre à l'Etat de mieux cerner les raisons du désintérêt pour l'agriculture. Elle devait aussi permettre l'amélioration de la commercialisation des deux principales cultures de rente: le café et le cacao.

- "Réduction des coûts de production d'AGRO GABON et d'HEVEGAB".

- "Interdiction d'importation d'huile végétale afin de permettre à AGRO GABON de supporter la baisse des subventions de l'Etat". Cette interdiction est cependant temporaire.

- "Encouragement des PME agricoles par un soutien de l'Etat à l'initiative privée locale"(fourniture d'un encadrement technique, assistance à la commercialisation, achat d'intrants, réparation et maintenance du matériel, services administratifs...).

- "Création d'une banque nationale de crédit rural en 1986 pour améliorer la disponibilité de crédit et de services financiers en milieu rural".

II - DANS LE DOMAINE FORESTIER

Les mesures suivantes ont été prévues par le programme:

- "Revue et analyse de tous les éléments entrant dans la constitution du prix des biens, y compris les aspects fiscaux, depuis l'abattage jusqu'à l'exportation ou à la transformation locale". Cette analyse devait être faite avant la fin de Novembre 1988, et avait pour but de rendre plus compétitif le bois gabonais par rapport au bois indonésien qui constitue son principal concurrent.

- "Elaboration d'un schéma directeur de l'exploitation forestière et du bois y compris les aspects commerciaux et d'environnement en Octobre 1988".

III - DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS

Constatant que la construction de l'infrastructure ferroviaire avait progressivement absorbé la majeure partie des ressources de l'ensemble du secteur au point de ne plus permettre à l'Etat d'assurer la maintenance du réseau routier, et que cette situation risquait de compromettre le développement agricole, il a été décidé:

- Pour l'OCTRA, la mise en place d'une discipline financière accrue en matière d'utilisation des ressources de l'Etat à partir de janvier 1988, la réduction des avantages en nature et des indemnités du personnel dès fin 1987.

- "La réduction du budget d'investissement de 130 milliards de fcfa en 1986 à 32,5 milliards en 1987 et à 27 milliards en 1988".

- Pour les routes, un programme d'urgence et de transition d'entretien routier de 3 milliards par an devait être lancé à compter de Novembre 1988.

E - IMPACT SOCIAL ET SUIVI DU PROGRAMME

Pour parer ou amortir les conséquences négatives du programme, il a été décidé la mise en place d'un fonds de réinsertion pour les travailleurs licenciés qui voudraient créer ou développer une entreprise. L'Etat avait aussi envisagé de mobiliser aussi tôt que possible des ressources supplémentaires (prêts ou dons) pour au moins maintenir le niveau des prestations notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation.

En outre, il a été décidé la création d'une commission chargée du suivi et de la gestion du PAS. Cette commission devait être présidée conjointement par le Ministre de la Planification et de l'Economie, et le Ministre des Finances, du Budget et des Participations. Elle devait être composée du Haut-Commissaire au Plan, des Conseillers Economiques et Financiers du Président de la République, et du Premier Ministre, du Trésorier Payeur Général et du Directeur Général de l'Economie.

Au terme de cette présentation du premier PAS, on peut dire que celui-ci respecte le principe de tout programme d'ajustement à savoir:

- modification des prix relatifs et de la structure de la dépense,
- réorientation de l'activité économique par des réformes touchant la gestion des finances publiques, la politique monétaire et la politique sectorielle, le cadre réglementaire et l'appareil institutionnel.

Il prévoit des modifications de la fiscalité, du régime des subventions et des astreintes quantitatives permettant de moduler la répartition des ressources entre les différents secteurs.

Il prend donc en compte la plupart des problèmes évoqués dans les chapitres précédents à savoir:

- le niveau élevé des dépenses publiques;
- le manque de compétitivité des entreprises publiques ;
- les problèmes causés par les relations que l'Etat entretient avec les entreprises;
- les choix sectoriels contestables...

Sa pertinence théorique est de ce fait indiscutable. Cependant du

point de vue pratique, l'analyse du chapitre 2 nous permet de douter de l'efficacité de certaines mesures. Beaucoup d'entre elles restent incomplètes et ne tiennent pas compte des réalités sociales, culturelles, politiques...du pays.

En ce qui concerne la réduction des salaires, le PAS ne fait pas une distinction claire entre les hauts et les bas salaires. Il est juste prévu une réduction totale de 10,4% de la masse salariale par une réduction de l'indice salariale de base. Ce qui est injuste si l'on tient compte des écarts de salaires trop criards entre les catégories sociales. De plus une grande partie des salaires les plus élevés échappait à la grille indiciaire de la Fonction publique, car l'article 21 de la constitution donnait implicitement la possibilité au Président de la République, le droit de fixer les salaires fonctionnels de certaines personnes. Ces salaires hors-grille échappaient de fait à la réduction générale des revenus décidée dans le PAS. La structure des importations de produits de luxe avant et après le premier PAS nous le montrera.

Au niveau des recettes de l'Etat, le PAS vise certes à les augmenter grâce à un élargissement de la base fiscale, et à la restructuration des services des impôts et des douanes; Cependant, il n'est fait aucunement mention de la multiplicité des circuits d'encaissement des recettes de l'Etat qui ne permet pas un contrôle strict et une transparence des circuits financiers.

Au niveau de la politique sectorielle, le PAS reprend la stratégie des Opération Zonales Intégrées en agriculture, alors que celle-ci a déjà été un échec. Malgré la vie communautaire qu'ils mènent, les paysans n'acceptent pas cette forme de collectivisation de leur exploitation. Celle-ci ne tient nullement compte ni de la structure

de la société traditionnelle, ni même des problèmes réels de cette agriculture. Comment intéresser ou inciter une partie oisive des citoyens à revenir dans les villages? Vu la taille des exploitations et les problèmes de coût de défrichage, comment améliorer le rendement à l'hectare? Quelles genres d'actions mener pour aider les paysans à créer des plantations semi-industrielles? Telles sont les questions auxquelles on devrait répondre.

Le PAS devait plutôt reprendre l'exemple du Ghana où l'on a offert des primes de départ conséquentes aux fonctionnaires afin que ceux-ci puissent créer des entreprises privées agricoles.

Aucune politique agricole ne peut cependant être pleinement efficace si le problème de l'évacuation des produits et donc des routes n'est pas résolu.

Pour les transports, le PAS prévoit juste un programme d'urgence et de transition de 3 milliards/an pour les routes, ce qui est très insuffisant au regard de l'Etat actuel de ce réseau routier, et de son importance pour le développement des autres secteurs.

Pour l'OCTRA, il n'est nullement fait mention de l'évacuation totale du manganèse par le port d'Owendo. Et pourtant cette évacuation peut diminuer une grande partie du déficit de cette société....

Mais pour que l'ajustement débouche sur la croissance et le développement, il faut d'abord que son coût soit équitablement réparti, qu'il soit accepté par tous les agents économiques comme une nécessité. Cela exige avant tout un changement de mentalité, des moyens institutionnels, et de l'habileté politique. Il ne peut être pour cela une tâche seulement économique. L'effort d'ajustement se heurte comme le signale le rapport 1989 de la Banque Mondiale, aux intérêts acquis, car il a des incidences sur les droits acquis, les

revenus, les prestations diverses, la rente et les coûts. Lorsqu'il s'agit de réformer les structures politiques et économiques en place depuis un certain temps, l'ajustement peut être un processus extrêmement douloureux. Une réforme ne saurait d'autre part donner des résultats durables si elle est précipitée. Il faudrait enfin que la communauté internationale puisse bien apporter aux réformes le soutien nécessaire.

Après ces remarques préliminaires voyons quels ont été les résultats effectifs de ce premier programme d'ajustement structurel.

SECTION III : BILAN DU PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT

STRUCTUREL

Deux ans après le contre-choc pétrolier, l'environnement international est resté caractérisé par une morosité des principaux marchés financiers due à l'incertitude quant à l'évolution des prix du baril et du dollar.

Le prix du brut qui était monté à 17,18 \$ en moyenne en 1987 est retombé à 13,10 \$ en 1988. Quant au dollar américain, sa valeur par rapport au franc cfa s'est de plus en plus détériorée au cours de la même période. De 346 fcfa en 1986, il ne valait plus que 298 fcfa en moyenne en 1988. Il aura donc chuté pendant l'application du premier PAS de plus de 13%.

Tableau 1: L'environnement international pendant le premier PAS 1986-1988

	1986	1987	1988
Dollar (moyenne annuelle) en cfa	346	301	298
Prix du baril en \$	12,5	17,18	13,10
Taux de l'Eurodollar en %	7,5	7	7
Taux de base bancaire en %	9,9	9,9	9,9

Pour mieux apprécier l'efficacité des mesures préconisées par le F.M.I., nous comparerons les performances économiques effectives réalisées par le Gabon avant et après le premier programme. Nous soulignerons à chaque fois que cela est possible, les écarts entre les objectifs prévus dans le programme et leurs résultats effectifs de 1988.

Les chiffres utilisés dans cette comparaison nous seront donnés par simulation ex-post du modèle MEGA. Il s'agit donc comme nous l'avons vu de chiffres provisoires de la comptabilité nationale

regroupés selon la nomenclature du modèle MEGA.

A - LES RESULTATS DES SECTEURS ECONOMIQUES

Compte tenu de la structure de l'économie gabonaise, le modèle MEGA distingue le secteur pétrolier du secteur non pétrolier.

I - LE SECTEUR PETROLIER

**Tableau 2: Les comptes du secteur pétrolier en 1986 et 1988
(en milliards de fcfa).**

	1986	1988	Variation(%)
Production pétrolière	258,24	223,41	-13,48
Consommation int. de pétrole	21,39	12,32	-42,40
Exportations	236,86	211,09	-10,88
Variations de stock	0	0	-
Valeur ajoutée	205,54	183,41	-10,76
Frais de Personnel	10,13	17,10	68,80
Impôts indirects	61,24	52,47	-14,32
E.B.E.	134,17	113,84	-15,15

Source: Simulation du modèle MEGA.

Les résultats du secteur pétrolier ont été à l'image de l'environnement international, mitigés. La production de pétrole en valeur après avoir augmenté de 12,4% en 1987, a rechuté de 23% en 1988. Au total, la variation aura été de -13,4% sur la période, malgré une certaine stabilité de la production en volume. Les exportations et la valeur ajoutée de ce secteur ont suivi le même rythme.

Les frais de personnel par contre, après la chute des années 1985-1986 ont recommencé à augmenter dès 1987. La découverte du gisement de RABI-KOUNGA a certainement exigé l'embauche d'un personnel qualifié. En 1988, ces frais de personnel se situaient au même niveau qu'en 1987 selon nos simulations, c'est à dire à 17 mil-

liards (1). Notons toutefois, que ces résultats n'ont pas été conformes aux hypothèses du programme, le dollar ayant chuté beaucoup plus que prévu.

II - LE SECTEUR NON PETROLIER

Tableau 3: Les comptes du secteur non pétrolier

en milliards de fcfa	1986	1988	Variation %
Production	1531,72	1212,76	-20,8
Importations	640,79	454,69	-29,04
D.T.I.	97,76	60,88	-37,72
Cons. int. branche pétrole	52,7	40	-24,09
Cons. int. -//- hors pétrole	798,45	607,75	-23,88
Cons. int. des Adm.	119,3	99,24	-16,81
Cons. march. des ménages	539,49	482,80	-10,5
Investissement des ménages	30,95	31,61	2,13
-//- du sect. pét.	68,2	86	26,09
-//- du sect. non pét.	301,87	195,33	-35,29
-//- des adm.	151,4	24,10	-84,08
-//- des I.F. et Ass.	7,9	7	-11,39
Exportations	222,5	159,5	-28,31
Variations de stock	- 22,5	0	0
Valeur ajoutée	711,88	597,67	-16,04
Subvention d'exploitation	35,19	10,08	-57,14
Frais de personnel	312,72	246,05	-21,31
Impôts indirects	80,78	76,96	- 4,72
E.B.E	353,58	284,75	-19,46

Source: Simulation du modèle MEGA.

La production de ce secteur a chuté beaucoup plus que celle du secteur pétrolier au cours de la période d'application du premier PAS. De 1986 à 1988, sa baisse était de 20,8% contre 13,4% pour le

(1) L'augmentation des frais de personnel dans ce secteur s'explique par l'embauche d'un personnel qualifié par les entreprises pétrolières afin d'exploiter dans des délais brefs le gisement pétrolier de RABI-NKOUNGA. De nouveaux opérateurs sont aussi apparus dans ce secteur.

secteur pétrolier. La principale cause de cette différence réside dans les nombreuses faillites enregistrées par ce secteur et dans la baisse des marchés publics. Ce qui montre une fois de plus l'incapacité de ce secteur à prendre le relai du secteur pétrolier dès que s'essouffle la conjoncture. Cette baisse de la production s'est répercutée sur l'excédent brut d'exploitation; celui-ci a chuté de 19,4% alors que la valeur ajoutée elle, passait de plus de 711 milliards de fcfa à moins de 598 milliards.

Par ailleurs, les frais de personnel et les subventions se sont contractés respectivement de 21,3% et de 57,14% au cours de la même période. On remarque cependant que malgré cette baisse de la production et des subventions de l'Etat, les impôts indirects n'ont varié que de -4,7%.

Au regard de ces chiffres, on peut conclure que malgré l'application du PAS, la situation du secteur est restée comparable à celle de 1986 comme en témoignent les ratios ci-après:

Le rapport E.B.E./production est passé de 23,08% en 1986 à 23,47% en 1988. La part de la valeur ajoutée dans la production elle, s'est même accrue de plus de 6 points. Quant au ratio importations/production, il est passé de 41,83% à 37,49% soit une réduction de près de 10%.

Globalement, on peut dire que le PAS, malgré la baisse supplémentaire du prix du pétrole a permis au Gabon de limiter la dégradation de ce secteur non pétrolier. La baisse des salaires a limité les déficits d'exploitation car elle a été plus importante en valeur réelle (56 milliards de fcfa), que la baisse des subventions de l'Etat (25 milliards de fcfa) et la baisse des impôts indirects (4 milliards de fcfa) réunies.

**B - LA SITUATION DES COMPTES DE L'ETAT AVANT ET APRES LE
PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL**

L'un des objectifs du PAS étant de réduire les déséquilibres internes et externes de l'économie gabonaise, ses effets devraient se faire ressentir en priorité sur le budget, la balance des paiements, la dette publique et les finances de l'Etat.

I - LE BUDGET DE L'ETAT

**Tableau 4: Evolution du budget de 1986 à 1988.
(en milliards de fcfa)**

	1986	1988	variation %
<u>Dépenses courantes</u>			
Fonctionnement	230,30	198,90	-13,90
Solde	102	96,80	-5,09
M.O.N.P.	13,6	9,80	-27,94
Biens et services	87,20	75,80	-13,07
Transferts et interventions	27,5	16,50	-40
Intérêts	45,45	61,34	34,96
Dépenses hors exercices	29,20	0	0
<u>Dépenses d'investissement</u>	317,50	75,53	-76,21
Total dépenses budgétaires	622,45	335,77	-46,05
Recettes pétrolières	278,07	115,45	-58,48
Recettes non pétrolières	203	160,25	-21,06
Recettes budgétaires tot.	500,07	287,16	-42,57
Excédent ou déficit	-122,38	-48,61	-60,07

Source: Simulation du modèle MEGA

Le budget de l'Etat a été caractérisé au cours de cette période d'application du premier PAS par une baisse continue des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement, elles ont chuté en deux ans de 13,9%, grâce surtout à la baisse des dépenses de biens et services (13,07%),

des transferts et interventions (40%) et des salaires (7,78%). (1) Quant aux dépenses d'investissement, leur chute est encore plus accentuée. De plus de 317 milliards en 1986, elles ne s'élevaient plus qu'à 76 milliards en 1988, soit une diminution de 76,2%. En ce qui concerne les recettes de l'Etat, elles ont chuté de 42,5%. Les recettes non pétrolières n'ont pas comme prévu compensé une partie de la baisse des recettes pétrolières. Au contraire elles ont aussi baissé de 21,05%.

Au total, en matière budgétaire, nous pouvons dire que les principaux objectifs du PAS ont été atteints. Les dépenses de fonctionnement ont été réduites à moins de 200 milliards de fcfa comme prévu; les dépenses d'investissement accusent même une baisse de près de 4,5 milliards par rapport au programme.

Cependant, la masse salariale n'a baissé que de 7,78% alors que le programme préconisait une réduction de 10,4%. Les dépenses de fonctionnement restent supérieures aux recettes non pétrolières. Les transferts et interventions n'ont diminué que de 40% au lieu des 46% prévus.

Les deux critères de réalisation dans ce domaine n'ont pas aussi évolué comme prévu. Le ratio recettes non pétrolières/PIB non pétrolier qui était de 28,5% en 1986 est descendu à 26,6% en 1988. Le ratio déficit budgétaire/PIB quant à lui, est passé de 10,4% en 1986 à 4,9% en 1988. L'objectif du PAS était de le limiter à 3%. Cela constitue cependant un effort important si l'on tient compte du coût à terme du matériel et de l'investissement.

Ces résultats mitigés montrent que certains obstacles subsistent dans l'économie gabonaise, et il est impératif d'en trouver une

solution. Les salaires par exemple restent rigides. La part des dépenses de fonctionnement dans les recettes totales et les dépenses non pétrolières s'est accrue respectivement de 50% et de 9%. Mais l'Etat peut-il faire accepter à la population une réduction supplémentaire des salaires?

Une des limites du PAS apparaît aussi à travers ces résultats. Il est difficile sinon impossible d'accroître les recettes non pétrolières en augmentant les taxes. Une telle mesure n'a fait que diminuer la base taxable, et développer le secteur informel. (1)

II - LA BALANCE DES PAIEMENTS

Tableau 5: Evolution des balances des paiements de 1986 et 1988
(en milliards de fcfa)

	1986	1988	Variation-%
Besoin de financement de l'ext.	-365,7	-217,51	40,52
Solde balance courante	-331,95	-210,52	36,68
Capitaux privés Long terme	78,10	153,5	96,54
Capitaux court terme	119,30	- 57,42	-148,13
Moins amortissement dette ext.	- 58,7	- 71,78	22,28
Erreurs et omissions	- 12,7	8,74	- 31,18
Solde hors emprunts publics	-205,95	-177,49	- 13,81
Emprunts publics	158,30	155,40	- 1,83
Solde global	- 47,65	- 22,09	- 53,64

Source: Simulation du modèle MEGA.

Après l'application du premier PAS, le solde de la balance des paiements s'est amélioré. Le déficit de la balance courante qui avoisinait 332 milliards de fcfa en 1986 a été ramené à 210 mil-

(1) Cf HENNER (H.F), *Recettes budgétaires et intéressement de la douane, Etudes et Documents provisoires*, CERDI, Clermont, 1990.

liards en 1988, soit une réduction de 36,58% en deux ans. Le besoin de financement de l'extérieur, qui est ici le solde du compte reste du monde, s'est contracté également de 40,52%.

Malgré une amélioration significative du solde hors emprunts publics, le niveau de ces emprunts publics nécessaires à l'équilibre de la balance des paiements est resté élevé. L'augmentation du niveau d'endettement de l'Etat qui s'en suit, l'oblige à consacrer beaucoup plus de ressources à l'amortissement de cette dette extérieure (voir les tableaux suivants relatifs à la dette publique).

Globalement il y a donc eu une amélioration au niveau des comptes extérieurs; le principal critère de réalisation, le ratio déficit balance courante/PIB est passé de 28,3% en 1986 à 21,45% en 1988; ce qui constitue un résultat positif bien qu'insuffisant, car le ratio déficit balance service/PIB a aussi diminué de près de 9%.

Cependant la plupart des objectifs n'ont pas été atteints; le programme avait misé sur une augmentation ou du moins une stagnation des exportations en valeur, mais celles-ci ont plutôt diminué de 1987 à 1988 de près de 14%. Le poids de la dette est devenu alors plus pesant, d'où la nécessité de nouvelles négociations pour un nouveau rééchelonnement comme le montrent les tableaux suivants:

Tableau 6 : Evolution de la dette publique intérieure
(en milliards de fcfa)

	1986	1988	variation %
Tirages d'emprunts int.	89,40	97,10	8,61
Amortissements	83,80	18,90	-77,44
Dette au 31 décembre	92,10	363,40	294,57

Source: Simulation du modèle MEGA

Tableau 7: Evolution de la dette publique extérieure
(en milliards de fcfa)

	1986	1988	Variation %
Tirages d'emprunts extérieurs	158,30	155,4	- 1,83
Moins amortissements	- 58,7	- 71,78	22,28
Ajustements	- 5,11	37,38	831,5
Dette au 31 Décembre	407,34	660,7	62,19
Dont dette antérieure à 1985	255,37	390,52	52,92
dette postérieure à 1985	151,97	270,18	77,78

Source: Simulation du modèle MEGA.

Tableau 8: Evolution de la charge de la dette extérieure
(en milliards de fcfa)

	1986	1988	Variation %
Intérêts sur dette extérieure	37,38	40,63	8,69
Amortissements	58,7	71,78	22,28
Charges de la dette	96,08	112,41	16,99
Charges en % des exportations	0,21	0,30	42,85

Source: Simulation du modèle MEGA.

La dette publique extérieure totale s'est accrue de 62% au cours de la période, ce qui a alourdi son service. Les charges qui représentaient 21% des exportations en 1986, représentaient en 1988, 30% de ces exportations. Mais c'est la dette intérieure qui s'est le plus accrue (294,57%). Cette augmentation est due à "l'emprunt solidarité" instauré par l'Etat dès 1986.

L'emprunt solidarité est un emprunt obligatoire qui consiste en une retenue à la base d'un pourcentage de salaire de tout fonctionnaire que ce soit dans le secteur public ou privé.

L'augmentation alarmante du niveau de la dette publique extérieure pose ici le délicat problème de la dette et de l'ajustement.

Il ressort de nos simulations que le Gabon a eu besoin de ces emprunts extérieurs et d'un rééchelonnement de sa dette pour essayer

de faire redémarrer l'économie. En effet si l'on raisonne sur la base d'un modèle HARROD-DOMAR simple (1), pour pouvoir en même temps rembourser sa dette, et assurer un niveau minimal de croissance, il faudrait que l'épargne domestique (S) ait à terme un montant suffisant pour couvrir l'investissement (I) requis pour la croissance souhaitée, et le paiement des intérêts sur la dette extérieure, estimés à rD (ou r est le taux d'intérêt et D les stocks actuels de la dette).(2)

Appliqué dans le cas du Gabon, pour que sa dette se réduise, il est donc nécessaire que l'épargne domestique augmente plus vite que la somme investissement et intérêts de la dette extérieure ($I+rD$).

En d'autre terme, il faudrait que la croissance de la consommation soit inférieure de manière durable au taux de croissance du produit.

Or une augmentation brutale de la part de l'épargne ne peut être espérée à court terme au Gabon. C'est pourquoi celui-ci a été obligé dans un premier temps, devant la baisse de ses revenus, de s'endetter vis à vis de l'extérieur; se faisant, le niveau des charges en pourcentage du PIB est devenu alarmant à court terme. Il est apparu un problème de solvabilité. Les critères de liquidité ne peuvent plus être satisfaits pendant quelques années. L'aide financière de la Banque Mondiale et du F.M.I. tire son fondement sur ce constat. Celle-ci doit pallier pendant ces années le retrait des banques commerciales pour qui le "risque-pays serait devenu trop grand, malgré les perspectives de croissance à long terme.

(1) et (2) Cf HENNER (H.F), La dette et l'ajustement, Revue d'Economie Politique, n°3, 1989, p.p.482-496.

III - LE COMPTE FINANCIER DE L'ETAT

Tableau 9: Evolution du compte financier en 1986 et 1988.
(en milliards de fcfa)

	1986	1988	Variation %
Solde budgétaire	-122,38	- 48,61	- 60,27
Total des emprunts	247,7	252,5	1,93
- Emprunts extérieurs	158,3	155,4	- 1,83
- -//- intérieurs	89,4	97,10	8,61
Total des remboursements	142,5	90,68	- 36,36
- Dette extérieure	58,7	71,78	22,28
- -//- intérieure	83,8	18,9	77,44
Solde du trésor	- 17,18	113,21	-

Source: Simulation du modèle MEGA.

En définitive, le compte financier de l'Etat dégage un excédent en 1988 de plus de 113 milliards de fcfa. Cependant, l'on constate que ce résultat positif, tout comme le solde de la balance des paiements dépend du niveau élevé des emprunts et de la baisse énorme des remboursements intérieurs (77,4%).

Voyons à présent comment l'application des mesures du premier PAS a été ressentie au niveau de certains agents économiques.

C - LA SITUATION DES AGENTS ECONOMIQUES AVANT ET APRES LE PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Comme dans tout programme d'ajustement, les agents économiques ont été les principales victimes des mesures préconisées par le F.M.I.. Examinons le compte des trois agents retenus dans le modèle MEGA.

I - LES ENTREPRISES

Tableau 10: Les soldes caractéristiques des entreprises
(en milliards de fcfa)

	1986	1988	Variation %
Valeur ajoutée	917,42	781,08	- 14,86
E.B.E.	495,74	398,59	- 19,59
Epargne brute	14,86	78,99	81,18
Besoin de financement	206,67	176,58	30,09

Source: Simulation du modèle MEGA.

La baisse des subventions d'exploitation et d'équipement que leur allouait l'Etat a entraîné une diminution de leur production et donc de leur valeur ajoutée. La masse salariale et les intérêts qu'elles versaient ont chuté respectivement de 21,9% et de 49,8% au cours de la période.

Grace à l'amélioration significative de l'épargne brute, le besoin de financement des entreprises a été réduit de 30%. (1) Néanmoins, celui-ci reste élevé. On peut cependant dire que le PAS a permis une légère amélioration des soldes caractéristiques des entreprises. Certes, leur production a diminué de 23,9% pendant le programme, cependant la part de leur valeur ajoutée dans le PIB est restée presque au même niveau, tandis que le ratio excédent brut d'exploitation/la production du secteur a augmenté de près de 13%. Ce qui suppose une légère amélioration du rendement.

II - L'ADMINISTRATION

Les soldes du compte de l'administration en 1986 et en 1988 reflètent le ralentissement du train de vie de l'Etat décidé dans le

(1) Grâce à la réduction des salaires, le PAS permet ici aux entreprises d'augmenter leur épargne brute. Cependant son niveau reste très inférieur à celui de 1985 qui s'élevait à plus de 290 milliards de fcfa;

PAS. En 1988, toutes les ressources étaient en baisse par rapport à leur niveau d'avant le programme. La production non marchande a par exemple chuté de 13,4%, les impôts indirects de 52,2%, les impôts directs de 35%. La réduction des salaires et des effectifs dans les secteurs publics et privés a entraîné une baisse des cotisations sociales de plus de 18%.

Tableau 11: Le compte des administrations en 1986 et 1988
(en milliards de fcfa)

	1986	1988	Variation %
Emplois			
Consommations intermédiaires	119,3	99,24	- 16,81
Rémunérations	148,6	132,41	- 10,89
Amortissements	0,30	0,50	66,6
Prestations sociales	16	11	- 31,25
Autres transferts versés	84,5	38,79	- 54,09
Consommation finale	268,2	232,16	- 13,43
Intérêts versés	41,93	46,46	10,80
F.B.C.F	151,4	24,10	- 84,08
Aides à l'investissement	157,5	51,30	- 67,42
Ressources			
Production marchande	8	6,3	- 21,25
-//- non marchande	268,2	232,15	- 13,44
Cotisations sociales	36,94	29,99	- 18,81
Intérêts reçus	13	6,24	- 52
Autres transferts reçus	33,5	11,23	- 66,47
Impôts indirects	238,38	113,72	- 52,29
Impôts directs	291,69	189,12	- 35,16
Soldes			
Valeur ajoutée	156,9	139,21	- 17,69
E.B.E.	8,3	6,8	- 18,07
Revenu disponible	479,38	245,78	- 48,72
Epargne brute	211,18	13,62	- 93,55
Capacité de financement	- 93,72	- 57,28	41,38

Source: Simulation du modèle MEGA.

Le programme du F.M.I. s'est surtout attelé à réduire certaines dépenses des administrations jugées inutiles ou supérieures à leurs besoins. Les aides à l'investissement ont été réduites de plus de 67%, la consommation finale de 13,43%, les rémunérations de 10,89%. On remarque cependant que malgré la baisse des ressources, les intérêts versés se sont accrus de plus de 10%.

Au total, la valeur ajoutée de ce secteur a diminué de 17,6% pendant l'application du premier PAS. Malgré une forte baisse de l'épargne brute, le besoin de financement s'est réduit de plus de 40%.

Les objectifs du PAS ont été ici atteints. Les transferts aux ménages et aux entreprises ont même été réduits plus que prévu (50,4% contre 46%). Les rémunérations ont été effectivement réduites de plus de 10%. La part de valeur ajoutée aux administrations dans le PIB est passée de 13,38% à 14,18%.

III - LES MENAGES

La situation des ménages s'est aggravée pendant la période d'application du premier PAS, ce qui n'est pas surprenant car la plupart des mesures en matière budgétaire et monétaire visaient directement ou indirectement à réduire leur consommation et à les obliger à épargner plus.

Leurs comptes indiquent ainsi une baisse généralisée de leurs ressources. Les rémunérations ont diminué de 16%, les prestations sociales de 31,25%, seuls les intérêts et dividendes reçus se sont accrus de plus d'un milliard de fcfa. Le niveau de la consommation des ménages a été affecté par cette baisse des ressources. Il a accusé une diminution de 60 milliards de fcfa au cours de cette période. L'on remarque cependant les premiers effets positifs du premier PAS

car l'épargne brute est en augmentation de 152%. Certes, elle n'a pas retrouvé le niveau de 1985, néanmoins la limitation des crédits à la consommation, la baisse de l'inflation, et les revenus subsidiaires trouvés dans le secteur informel ont permis aux ménages de renouveler petit à petit leur épargne, et ce malgré la baisse de leur revenu. C'est pourquoi le besoin de financement de ces ménages est en diminution de plus de 60%.

Tableau 12: Les comptes des ménages en 1986 et 1988
(en milliards de fcfa)

	1986	1988	Variation %
Emplois			
Impôts directs	24,99	14,45	- 42,17
Cotisations sociales	36,94	29,99	- 18,81
Intérêts versés	5,3	1,1	- 79,24
Autres transferts versés	62,8	54	- 14,01
Consommation	547,49	487,8	- 10,9
F.B.C.F.	39,95	31,61	2,13
A.N.T.	-0,3	-0,54	- 80
Ressources			
Rémunérations	471,45	395,56	- 16,09
Prestations sociales	16	11	- 31,25
Intérêts et dividendes reçus	3,39	4,84	42,77
Soldes			
Revenu brut disponible	557	511,86	- 8,10
Epargne brute	9,51	24,06	152
Capacité de financement	-21,14	- 7,01	66,84

Source: Simulation du modèle MEGA.

Au niveau de l'emploi, les recommandations du F.M.I. ont entraîné le licenciement de plus de 19.760 personnes, soit près de 14,6% de la population active des secteurs pétrolier, non pétrolier, de l'Etat et des autres administrations, de 1986.

Tableau 13: L'emploi en 1986 et 1988.
(en milliers de personnes)

	1986	1988	Variation %
Branche pétrole	1,90	2,3	4,75
Branche hors pétrole	93,77	75,32	- 19,67
Etat	30	30	0
Autres administrations	9,71	8	- 17,61
Total	135,38	115,62	- 14,69

Source: Simulation du modèle MEGA.

La diminution des effectifs des secteurs a beaucoup plus concerné le secteur non pétrolier, car c'est dans ce secteur qu'il y a eu le plus grand nombre de faillites. L'Etat par contre a accéléré les procédures de mise à la retraite tout en maîtrisant l'embauche de nouveaux cadres grâce au système des postes budgétaires.

**D - L'EQUILIBRE DES BIENS ET SERVICES AVANT ET APRES LE
PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL**

Tableau 14: L'équilibre des biens et services en 1986 et en 1988.
(en milliards de fcfa)

	1986	1988	Variation %
PIB total	1172,08	981,18	- 16,28
PIB marchand	1015,18	841,97	- 17,06
Importations totales	640,79	454,69	- 29,04
Total des ressources	1812,87	1435,87	- 20,79
Consommation des ménages	547,49	487,8	- 10,90
-//- des adm.	268,20	232,16	- 13,43
Investissement total	560,33	344,04	- 38,6
Exportations	459,39	370,59	- 19,33
Variations de stocks	- 22,5	0	0
Total des emplois	1812,87	1435,87	- 20,79

Source: Simulation du modèle MEGA.

Les ressources de l'économie constituées par le PIB et les importations ont diminué au cours de la période de plus de 20%. Quant à la

demande intérieure (1), elle reste supérieure à l'offre intérieure de 82 milliards de fcfa, mais elle est en baisse de 27%. La demande extérieure représentée par les exportations, elle, a baissé de 19,32%. Par ailleurs, l'investissement total a diminué de plus de 220 milliards de 1986 à 1988, en raison surtout de la fin du chemin de fer Transgabonais.

Tels sont les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus par les simulations ex-post du modèle MEGA. Compte tenu des limites de celui-ci, nous apprécierons les résultats des mesures de politique monétaire et de prix par l'intermédiaire des informations fournies par la B.E.A.C.

E - LES RESULTATS DES MESURES DE POLITIQUE MONETAIRE ET L'EVOLUTION DES PRIX

Pour apprécier les résultats des mesures de politique monétaire préconisées par le F.M.I. nous analyserons d'abord l'évolution des ressources monétaires et de ses contreparties, puis calculerons les avoirs intérieurs nets dont l'encadrement conditionnait l'octroi des concours du Fonds Monétaire International.

Nous verrons enfin l'évolution des prix pendant l'application de ce premier programme d'ajustement structurel.

I - LES RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE

Les ressources du système monétaire composées de la masse monétaire et des ressources extra-monétaires (2) ont évolué de façon contra-

(1) Demande intérieure = consommation + variation de stock.

(2) Ressources extra-monétaires = emprunts extérieurs + fonds propres + allocation des D.T.S.

dictoire au cours de cette période d'ajustement structurel.

Tableau 15: Evolution des ressources du système monétaire
(en milliards de fcfa)

	Sept. 1986	Sept. 1988	Variation %
Disponibilités monétaires	161,50	126,10	-21,91
Monnaie fiduciaire	39,4	39	-01,01
Monnaie scripturale	122,10	87,10	-28,60
Quasi-monnaie	124,60	102,60	-17,65
Sous-total M2	286,10	228,70	-20,06
Ressources extra monet.	90,60	126,70	39,84
Total ressources	376,70	355,40	-05,65
Ressources/PIB en %	32,13	36,22	-

Source: B.E.A.C.

La masse monétaire, à la suite des variations des disponibilités monétaires (-21,9%) et de la quasi monnaie (-17,6%), a diminué de 20,6% de septembre 1986 à septembre 1988.

Par contre le montant des billets et pièces en circulation est resté presque stable. Quant aux ressources extra monétaires, composées principalement des emprunts extérieurs à moyen et long terme, des fonds propres, de l'allocation des D.T.S., leur niveau a augmenté en deux ans de 39,8%. La forte hausse des emprunts extérieurs à moyen et long terme que l'Etat était obligé de contracter pour équilibrer ses comptes et financer ses projets, est sans doute à l'origine de cette variation positive des ressources extra-monétaires.

Par ailleurs, le taux de couverture des crédits à l'économie par la quasie monnaie et le taux de liquidité (M2/PIB) n'ont pas varié au cours de la période.

II - LES CONTREPARTIES DES RESSOURCES MONETAIRES

Elles se composent des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur.

Tableau 16: Evolution des contreparties des ressources monétaires (en milliards de fcfa)

	Sept. 1986	Sept. 1988	Variation %
Crédit à l'économie	340,30	296	-13,01
Crédit à l'Etat	37,50	110,1	193,60
Sous-total crédit intérieur	377,80	406,10	7,49
Avoirs extérieurs nets	-1,10	-30,40	-
Total contreparties	376,70	355,40	-5,85

Source: B.E.A.C.

Le crédit intérieur = crédit à l'économie + crédit à l'Etat.

Le crédit intérieur s'est accru de 7,49% au cours de la période, passant de 377,8 milliards de fcfa en septembre 1986 à 406,1 milliards en septembre 1988. Cet accroissement est dû seulement à l'aggravation de la position débitrice de l'Etat vis à vis du système monétaire (+193%). Les crédits à l'économie ayant, eux diminué de 13,01% à la suite de la baisse des investissements privés mais aussi à cause de l'encadrement du crédit en vigueur depuis 1987. Par contre, le solde des avoirs extérieurs nets s'est considérablement dégradé; le déficit de ce solde dépassant les 30 milliards de fcfa en 1988.

III - LES RESULTATS DE L'ENCADREMENT DU CREDIT

La politique d'encadrement du crédit avait pour but de plafonner non seulement les avoirs intérieurs nets, mais aussi les créances nettes sur les organismes publics et sur les entreprises para-étatiques. La restriction du crédit était nécessaire si l'on voulait

atteindre les objectifs fixés en matière de balance des paiements et en matière de prix.

Tableau 17 : Encours des avoirs intérieurs nets et des créances sur les organismes publics et les entreprises publiques de Décembre 1987 à Décembre 1988. (en milliards de fcfa)

	31/12/87	31/03/88	31/06/88	31/09/88	31/12/88
Avoirs int. nets	274	255,2	267,6	258	278,2
Créances sur adm. centrale	127,6	106,7	120,2	117,1	145,3
Créances nettes sur Etat	96,3	77	91,7	91,4	118
Crédits à l'économie	301,4	297,1	295,6	296	275,7
Créances nettes sur les organismes publics	- 31,3	- 29,7	- 28,5	- 25,7	- 27,3
Créances nettes sur les entreprises pub.	16,8	9,1	18,5	16,7	9

Source: D.G.E.

Il ressort des tableaux 1 (section 2) et 17 (section 3) les conclusions suivantes:

- Dans l'ensemble il y a eu un respect des plafonds des avoirs intérieurs nets au cours de l'année 1988, sauf en décembre où on a enregistré un dépassement de 2,3 milliards de fcfa.
- L'administration centrale elle, n'a pas respecté les plafonds qui lui avaient été imposés. Elle a enregistré un dépassement des créances de plus de 9 milliards au 30 juin 1988, et de 33,2 milliards de fcfa en décembre 1988.
- Le niveau des créances nettes sur l'Etat a été conforme aux objectifs du F.M.I. en mars et en septembre, par contre les niveaux des plafonds ont été dépassés en Juin et Décembre 1988.

- Les banques ont respecté le plafonnement des crédits à l'économie tout au long de l'année 1988, sauf en septembre où on enregistre un dépassement de 2,7 milliards de fcfa.
- Les entreprises para-publiques n'ont pas respecté les objectifs indicatifs en matière de créances qui leur étaient assignés, excepté au mois de mars et de juin.
- Enfin le niveau des créances nettes sur les organismes publics a été conforme aux objectifs du F.M.I. , sauf en septembre et décembre 1988, où les plafonds ont été dépassés respectivement de 0,6 et de 2,3 milliards de fcfa.

En conclusion, le bilan des résultats des mesures monétaires reste mitigé. Malgré l'augmentation du taux d'escompte privilégié de 5 à 6,25%, du taux d'escompte normal de 8 à 9,25%, et du taux sur les avances consenties au Trésor de 3,5 à 4,75% (1), il n'y a pas eu une entrée de capitaux extérieurs significative. Le principal sujet de préoccupation après ce premier PAS reste sur le plan monétaire, cet important déficit des avoirs extérieurs, car l'inflation elle, a pu être maîtrisée.

IV - EVOLUTION DES PRIX AVANT ET APRES LE PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Globalement, il y a eu un net ralentissement de l'inflation

(1) L'objectif des Autorités Monétaires était de fixer les taux d'intérêt à un niveau tel que les taux réels restaient positifs et qu'un différentiel positif soit maintenu en faveur des taux de la BEAC par rapport à ceux du marché monétaire de Paris. Ils devaient ainsi être attractifs pour décourager la fuite des capitaux, encourager le rapatriement des liquidités des résidents placées à l'étranger et la rentrée des capitaux des non résidents dans le pays.

durant le premier PAS. L'indice des prix à la consommation des ménages (1) qui avait augmenté en 1986 de 5,8% pour les ménages à revenus élevés, n'a augmenté que de 0,3% en 1988. Pour les ménages à revenus bas, cet accroissement de l'indice des prix est devenu négatif (-8,3%). Seul l'indice des prix de gros (indice de 113 articles, base 100 Juin 1966) a affiché une hausse significative de 4,9%.

L'indice moyen des prix (2) qui avait augmenté en 1986 de 5,2% a diminué en définitive de 2,2%.

Tableau 18: Indices des prix à la consommation des ménages

Années	Indice de 125 articles		Indice de 155 articles	
	Moy. an.	Augm. en %	Moy. an.	Augm. en %
1986	304,9	6,1	413	+ 5,8
1987	300,8	-1,6	426,2	+ 3,2
1988	275,7	-8,3	427,5	+ 0,3

Source: D.G.S.E.E.

Tableau 19: Indices des prix de gros (sur 113 articles)

Années	Indice des prix de gros (113 art.)		Indice moy. prix
	Moyenne annuelle	Augmentation %	Augmentation %
1986	596,9	2,3	+ 5,2
1987	610,2	2,2	+ 1,2
1988	639,8	4,9	- 2,2

Source: D.G.S.E.E.

(1) Indice calculé à partir de 155 articles sur base 100 juin 1972 pour les revenus élevés et à partir de 125 articles sur base 100 de juin 1975 pour les bas revenus.

(2) L'indice moyen est calculé à partir de la pondération suivante: 40% indice de 125 articles, 40% indice des 155 articles, 20% indice des 113 articles.

L'évolution positive de l'inflation qui ressort de ces tableaux est sans doute l'un des éléments positifs des mesures du PAS. Cette baisse de l'inflation est sans doute due à la réduction des revenus des ménages, qui a entraîné une contraction de la consommation de biens et services. Cette dernière a enfin pesé sur les prix par le jeu de la loi de l'offre et de la demande. Dans le même sens, le taux de change effectif réel (rapport entre les prix domestiques et les prix internationaux) s'est apprécié. Il est passé de 51,08% en 1986, à 64,49 à la fin du premier PAS.

F - LIMITES ET CRITIQUES DU PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Au vu des résultats précédents obtenus par simulation ex-post du modèle MEGA, nous pouvons dire que le premier PAS, notamment sa partie stabilisation, a atteint certains de ses objectifs en matière budgétaire. Il a permis à l'Etat de ramener ses dépenses à un niveau reflétant presque les capacités réelles de l'économie gabonaise. Celui-ci a pu prendre ainsi des mesures impopulaires, telles que la réduction des salaires qui s'imposaient depuis longtemps comme nous l'avions vu au chapitre 2. Nos simulations montrent que la baisse des salaires est le moyen principal pour lutter contre l'inflation et la faible compétitivité des entreprises publiques.

En ce qui concerne les équilibres extérieurs, le déficit de la balance courante a commencé à diminuer, certes pas au rythme prévu. Les importations ont diminué de près d'un tiers, ce qui a atténué la détérioration du solde global de la balance des paiements. Le

redressement des déséquilibres externes et internes permettant une reprise de la croissance a été donc amorcé.

Le PAS a surtout permis et facilité les rééchelonnements successifs de la dette publique extérieure dans le cadre des Clubs de Paris et de Londres. Il a également favorisé l'octroi par les organismes internationaux tels que la Banque Mondiale et la C.C.C.E. des aides nécessaires dont l'économie gabonaise avait besoin en ces temps de crise.

Cependant, tous les objectifs n'ont pas été atteints. Les prévisions en matière de recettes et de dépenses ont souvent été revues dans le programme à cause de la dégradation persistante des prix pétroliers et du dollar en 1988.

La première limite de l'ajustement découle de ce constat. Tout comme les plans de développement, les PAS dépendent en grande partie de l'évolution de la conjoncture internationale, et donc des marchés internationaux actuellement instables. En effet, comme le note P. HUGON (1), "la crise internationale traduit d'une part un dérèglement du système monétaire international, d'autre part elle traduit un écart à l'échelle mondiale entre les capacités de production permises par les révolutions techniques et l'insuffisance de la demande solvable de la part des 3/4 de la population". La question que l'on se pose alors est celle de savoir si les aléas de l'environnement international continuent à entraîner des déficits budgétaires successifs, doit-on ou peut-on vraiment sans risque réduire à chaque fois la demande à hauteur de la baisse des revenus de

(1) HUGON (P), *L'Afrique Subsaharienne face au F.M.I., Afrique Contemporaine*, juillet-août-septembre 1986.

l'Etat comme le préconise le PAS?

I - PREMIERE CRITIQUE: LE COUT SOCIAL DE L'AJUSTEMENT

La principale critique que nous formulerons à l'égard de ce premier PAS est son coût social. Certes une réduction de la masse salariale était nécessaire au Gabon; mais à notre avis celle-ci en valeur relative a plus concerné les détenteurs de bas et moyens revenus que les catégories sociales à revenus élevés (hommes politiques, cadres supérieurs de l'armée et des entreprises publiques...). Pour preuve, les importations de véhicules n'ont diminué que de 0,6 milliards de fcfa entre 1986 et 1988, passant de 6,4 milliards à 5,8 milliards; tandis que les importations de vêtements sont passées à la même période de 12,6 milliards à 5,9 milliards de fcfa.

Compte tenu de la mauvaise répartition des revenus que l'on constate dans les pays du Tiers-Monde, une politique de réduction de la demande globale par baisse des revenus semble alors inefficace. Au Gabon, la réduction des importations que l'on attendait d'une telle politique n'a été évidente que pour les importations de biens de consommation essentiels de la communauté, et pour les importations pour consommation intermédiaire ou pour investissement nécessaires à la relance de la croissance. Les importations de biens de luxe elles, n'ont pas beaucoup changé. C'est dire que le pouvoir d'achat des revenus élevés n'a pas diminué significativement (ou que ces personnes ont pu compenser...).

La conséquence d'une telle inégalité dans la baisse des pouvoirs d'achat est le mauvais fonctionnement de l'administration. Les catégories sociales pénalisées délaissent leurs bureaux administratifs

pour s'occuper de leurs propres affaires. IL est plus urgent pour eux de chercher d'autres revenus subsidiaires que de servir convenablement un Etat qui ne peut plus leur assurer le même niveau de revenu.

Et pourtant il aurait été possible de réduire la demande globale, et le remède aurait été bien moins douloureux, si la baisse des revenus élevés et des avantages de toutes sortes des hommes politiques des officiers supérieurs de l'armée, des directeurs généraux des entreprises publiques... avait été significative. Mais le F.M.I peut -il imposer aux dirigeants politiques l'application d'une mesure qui diminuera leur propre pouvoir d'achat et donc leur pouvoir tout court?

Tableau 20 : Les importations pour consommations finale,intermédiaire et pour investissement en 1986 et 1988.
(en milliards de fcfa)

	1986	1988	Variation %
Produits alimentaires	47,6	38,8	-18,48
- //- d'hyg. d'entretien	14,3	9	-37,06
Véhicules	6,4	5,8	-09,3
Tissus et vêtements	12,6	5,9	-53,17
Importations pour C.I.	73,9	63,2	-14,47
Importations pour inv.	143,9	84,7	-41,13

Source : D.G.E.

II - DEUXIEME CRITIQUE: LE COUT ECONOMIQUE DE L'AJUSTEMENT

La tentative de redressement des équilibres extérieurs et intérieurs au Gabon n'a pas seulement eu des effets sociaux néfastes, elle comporte aussi des sacrifices économiques douloureux.

En effet selon nos simulations, pour diminuer le déficit du solde hors emprunt public de la balance de paiements de 13,81%, et pour

réduire le déficit budgétaire de près de 60% en deux ans, il a fallu accepter une baisse de la croissance de plus de 16%. A cela s'ajoute un déficit inquiétant des avoirs extérieurs nets de 30 milliards de fcfa.

Malgré les rééchelonnements possibles du service de la dette, nous pouvons dire que le programme d'ajustement n'a fait que reporter dans le temps (s'il n'y a un accroissement conséquent de l'épargne domestique) l'un des problèmes cruciaux de l'économie gabonaise, à savoir le niveau inquiétant de sa dette publique par rapport à ses exportations.

C'est pourquoi l'on se pose des questions sur le bien fondé de certaines mesures du PAS. Il est ainsi contradictoire de remarquer dans la plupart de nos simulations ex-post que seuls les niveaux des dettes remboursées étaient véritablement en hausse au cours de la période 1986-1988, et cela que ce soit pour les agents économiques que pour l'Etat. Il est possible cependant que cela soit dû aux mauvais choix sectoriels du passé, et au financement des projets non rentables. Quelle que soit la réponse, on peut se demander s'il n'existe pas une certaine incompatibilité à moyen terme entre les exigences de paiement du service d'une dette temporairement croissante et les contraintes de liquidité ou de solvabilité qui restent nécessairement au centre des préoccupations des pourvoyeurs privés de fonds.(1)

Est-il logique de demander plus de sacrifices, plus d'impôts ou plus de remboursement de la dette, à un pays ou à un agent économi-

(1) HENNER (H.F), *La dette et l'ajustement*, op cit.

que qui connaît déjà une baisse de ses revenus?

On comprend alors l'effet contraire qu'a eu la tentative d'augmentation des recettes de l'Etat par accroissement de la pression fiscale à la fois sur les droits de douane, sur les revenus et les bénéfices ainsi que sur les impôts indirects. Les recettes hors pétrole de l'Etat ont plutôt chuté de 21,05% en deux ans. Beaucoup de petites et moyennes entreprises dont la rentabilité ne pouvait plus être assurée, se sont reconstituées dans le secteur informel où elles sont sûres d'échapper à la législation en vigueur.

Dans ces conditions, il nous semble utopique à court terme de pouvoir compter sur le développement des petites et moyennes entreprises pour fournir à l'Etat des ressources stables, à moins que celui-ci réussisse à contrôler le secteur informel en développement perpétuel grâce aux fraudes de toute sorte. En effet les agents économiques sont incités à frauder afin d'échapper à une taxation qu'ils estiment excessive. La rationalité économique les conduit alors à préférer une activité illégale lorsque les risques courus leur paraissent moins élevés que le gain attendu de cette activité.(1)

Certes il n'est pas sûr non plus qu'une baisse des taux d'imposition ou des taxes va nécessairement accroître les recettes fiscales de l'Etat; cela ne peut se faire comme l'estime le Professeur HENNER qu'à travers le recours aux incitations donc au marché, le renforcement des contrôles...(2).

(1) et (2) HENNER (H.F), *Recettes budgétaires et intéressement de douane*, op cit.

Tableau 21: les principaux effets du premier PAS

	Variation 86 - 88
Effets positifs	
Réduction du déficit du solde hors emprunt de la balance des paiements en %	13,81
Réduction du déficit budgétaire en %	60
Effets négatifs	
Baisse de l'emploi en %	14,69
Baisse de la croissance en %	16,28
Augmentation de la dette publique en %	62,19
Avoirs extérieurs nets en milliards de fcfa	-30,4

Tableau élaboré à partir des différentes simulations.

Tableau 22: Comparaison objectif F.M.I./réalisation après le PAS

	Objectifs	réalisations
Budget		
Fonctionnement	- de 200 milliards	198,9 milliards
Investissement	80 milliards	76 milliards
Baisse de la solde des fonctionnaires du sect. pub.	10,4%	7,78%
Ratio déficit budget/PIB	3%	4,9%
Monnaie et balance de p.		
Engagements extérieurs *	190 milliards	155,4 milliards hors remboursement
Hausse du déficit des avoirs extérieurs nets	9%	26,6%

* Niveau prévu compte tenu d'un rééchelonnement estimé à 69 milliards de fcfa.

Tableau élaboré à partir de nos simulations.

Tableau 23: Comparaison entre réalisation effective et réalisation prévisible sur la base des premières hypothèses sur l'environnement international (en milliards de fcfa)

	Prévision 88	Réalisation 88	Ecart
Environnement international			
Dollar (en fcfa)	305	298	-7
Baril (en \$)	15	13,10	-1,9
Budget			
Fonctionnement	185	198,9	13,9
Solde + M.O.N.P.	103	106,60	3,6
Investissement	80	75,53	-4,47
Total des dépenses	344,9	335,77	-9,13
Recettes pétrolières	64,1	115*	50,9
Recettes non pétrolières	173,3	160,25	-12,75
Déficit	-95,4	-48,61	46,79
Balance des paiements			
Solde balance courante	-216,4	-210,52	5,88
Solde global	-91,29	-22,09	69,2
Solde du trésor	-23,36	113,21	136,57
PIB	948,07	981,18	33,11
Importations	452,66	454,69	2,03
Exportations	394,35	370,59	-23,76

Source: Tableau élaboré à partir de nos simulations.

*Exploitation de Rabi-Nkounga.

N.B.: Le tableau 23 compare les résultats de nos simulations ex-ante effectuées au début de l'année 1988 avec les prévisions sur l'environnement international faites par le F.M.I. (1) lors de l'élaboration du premier PAS, et les réalisations effectives de 1988.

(1) ZOMO YEBE (G), *Mémoire D.E.A. Economie, 1988, p cit.*

CONCLUSION DU CHAPITRE I

Le programme d'ajustement structurel lancé en 1986 pour deux ans, en collaboration avec le F.M.I. et la Banque Mondiale visait deux objectifs essentiels:

- Le redressement des déséquilibres internes et externes pour permettre une reprise de la croissance économique dans un climat de stabilité financière;
- La réduction de la dépendance de l'économie gabonaise vis à vis du secteur pétrolier et une amélioration des performances des autres secteurs.

Nos premières simulations montrent que s'il n'est pas possible pour le moment de se prononcer sur le deuxième objectif, par contre il a été difficile à l'Etat de respecter la plupart des mesures visant à atteindre le premier objectif. L'analyse comparative effectuée dans les tableaux 21, 22, et 23 montre que la plupart des objectifs ont été établis avec réalisme au regard des prévisions sur l'environnement international de l'époque, sauf pour la balance courante où on observe un écart trop grand entre les objectifs du F.M.I. et les réalisations prévisibles ou effectives.

A la fin de l'année 1988, la mauvaise tenue des prix pétroliers, le poids du service de la dette, ainsi que certaines dépenses mal contrôlées par l'Etat n'ont pas permis d'atteindre tous les objectifs des mesures du F.M.I. C'est dire que certains obstacles structurels et conjoncturels demeurent.

Certes, des progrès notables ont été accomplis dans le domaine

budgétaire et monétaire, mais le prix payé par certains agents économiques notamment une partie des ménages à bas revenus, nous laisse sceptique quant à l'opportunité de ce premier PAS, surtout que celui-ci dépend dans une large mesure de l'environnement international.

Faut-il pour cela renoncer à l'ajustement, ou pouvait-on appliquer une autre politique?

De la manière dont fonctionne le système monétaire et financier international de nos jours, nous répondrons à cette question négativement. Certes, certaines mesures pouvaient être prises par l'Etat, mais cela lui aurait-il permis d'avoir les fonds nécessaires auprès des banques privées ou d'autres organismes financiers alors qu'il était déjà endetté et qu'il brillait par sa mauvaise gestion?

Pouvait-on alors prendre d'autres mesures supplémentaires ou approfondir l'ajustement?

L'analyse des problèmes structurels du chapitre 2 nous permet de répondre positivement à cette question. Nous verrons au chapitre 5 les autres réformes politiques et économiques pouvant aider à la maximisation des effets bénéfiques de l'ajustement.

Conscient de la persistance de certains problèmes structurels et conjoncturels, le Gouvernement gabonais a ainsi décidé de poursuivre ses efforts d'ajustement en mettant en place un nouveau programme. Ce programme en cours d'exécution est appuyé par un accord de confirmation d'une durée de 18 mois qui a été approuvé par le F.M.I. le 15 septembre 1989.

CHAPITRE II : OPPORTUNITE, PORTEE ET LIMITE DU DEUXIEME PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

INTRODUCTION

La mise en oeuvre d'un deuxième PAS avec l'assistance du F.M.I. a été décidée sur la base des résultats du premier PAS et des premiers résultats économiques du premier trimestre 1989.

En effet, nous avons vu qu'à la fin de l'année 1988, la mauvaise tenue des prix pétroliers, le poids du service de la dette, ainsi que certains dépassements au niveau des dépenses budgétaires, et des moins values en matière de recettes non pétrolières, n'ont pas permis au Gabon d'atteindre tous les objectifs du premier PAS.

De ce fait le deuxième PAS en ayant pour objectif, le redressement des déséquilibres économiques et financiers intérieurs et extérieurs reprend presque les mêmes objectifs du premier, avec cependant une conjoncture internationale nouvelle, et donc des critères de réalisation nouveaux.

Mais ce deuxième PAS n'a pas été accepté par les autorités gabonaises sans réticence. Au cours des premières négociations qu'ils rompirent, ils se sont posés des questions quant au fondement et à l'opportunité de l'ajustement que le F.M.I. préconisait au regard des chiffres proposés. En effet, pour mieux atteindre les objectifs de ce deuxième programme, le F.M.I. a préconisé au Gabon des mesures

supplémentaires restrictives afin de corriger les dépassements du premier programme d'ajustement.

Ainsi, dans le présent chapitre, nous discuterons de l'opportunité de ce deuxième PAS sans les mesures supplémentaires du Fonds en comparant différentes prévisions sur l'économie gabonaise et les objectifs du deuxième PAS, de 1989 à 1991. Nous répondrons alors parallèlement à la question de savoir s'il est possible après le premier PAS au Gabon, de résoudre les déséquilibres extérieurs et intérieurs sans mesures supplémentaires.

Nous évaluerons ensuite sur la base de ces prévisions, les effets probables des mesures supplémentaires sur l'économie gabonaise et discuterons de leurs portées et limites.

Pour cela, nous élaborerons d'abord un compte de référence sur la base des hypothèses sur l'environnement international et sur les productions pétrolières et minières retenues au cours d'une réunion de concertation entre le Gouvernement gabonais, le F.M.I. et la Banque Mondiale. C'est sur la base de ces hypothèses qu'a été élaboré le deuxième PAS.

C'est à partir de ce compte de référence que nous élaborerons des variantes soit pour tenir compte des possibles variations de l'environnement international, soit pour simuler les effets des mesures du deuxième PAS.

Nous comparerons à chaque fois que cela sera possible les résultats de nos simulations et les objectifs à atteindre selon le Fonds Monétaire. Pour l'année 1989, il sera à chaque mois mentionné les

chiffres provisoires et la comptabilité nationale afin de comparer les résultats de nos simulations et les estimations provisoires de la comptabilité nationale dans le domaine budgétaire.

Les limites actuelles du modèle MEGA ne nous permettant pas de faire des simulations et des prévisions dans le domaine de la monnaie et du crédit, nous nous contenterons de les calculer par solde à partir des chiffres de la B.E.A.C..

SECTION I : LE COMPTE DE REFERENCE ET LES OBJECTIFS DU DEUXIEME
PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL: ANALYSE COMPARATIVE

L'analyse comparative des prévisions sur l'économie gabonaise de 1989 à 1991 et des objectifs du deuxième PAS sera menée en deux temps:

- Dans un premier temps nous présenterons succinctement les principaux objectifs et mesures du deuxième PAS tels qu'ils découlent de la lettre d'intention, première revue de l'accord de confirmation adressée par le Ministre des Finances du Gabon au Directeur du F.M.I..
- Dans un deuxième temps nous comparerons les objectifs de ce programme avec les résultats prévisionnels obtenus d'un compte central retraçant une situation qui sera pour nous de "référence".

Celle-ci sera obtenue par une simulation du modèle MEGA se basant sur des perspectives de production publiées par les principales entreprises pétrolières et minières, et sur des prévisions moyennes des variables de l'environnement international dont s'est inspiré

le F.M.I. pour élaborer les mesures et objectifs du deuxième PAS.

Le tableau suivant résume ces hypothèses du F.M.I. :

Tableau 1: Les hypothèses de base du F.M.I. utilisées pour l'élaboration du 2^e PAS.

	1989	1990	1991
Production de pétrole (millions de T)	10.525	13.803	13.803
Prix du baril de pétrole en \$	15,5	16,04	16,6
Taux de change du \$/Fcfa	320	320	320
Taux de l'Eurodollar en %	7	7	7
Taux de base bancaire en %	9,9	9,9	9,9
Production manganèse (millions de T)	2,21	2,33	2,3
Production uranium (Tonnes)	874	883	883
Production Bois (exportations en milliers de m ³)	1.320	1.330	1.330
Cours moyen de la T de manganèse Fcfa	15.560	16.070	16070
Cours moyen du Kg d'uranium en Fcfa	29.000	30.000	30.000
Prix moyen du m ³ de bois en Fcfa	41.000	42.000	42.000

Présentons au préalable les mesures et objectifs de ce deuxième programme d'ajustement structurel.

A - LES PRINCIPAUX MESURES ET OBJECTIFS DU DEUXIEME PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Approuvé en Septembre 1989 par le F.M.I., après l'approbation d'un rééchelonnement de la dette du Gabon par le Club de Paris de 85 milliards de Fcfa, le deuxième PAS qui prévoit une aide de près de 18 milliards de fcfa à la balance des paiements, a comme mesures et pour objectifs (1):

(1) Source: Lettre d'intention, première revue de l'Accord de Confirmation (projet 1/11/89 adressée au Directeur Général du F.M.I.

I - DANS LE DOMAINE BUDGETAIRE

La croissance étant projetée à 6% en 1989 et à 9% en 1990 grâce à une forte augmentation en volume de la production pétrolière, et un taux d'inflation faible de l'ordre de 3% en 1989 et de 4% en 1990, le deuxième PAS prévoit la limitation du déficit budgétaire à moins de 60 milliards de fcfa en 1989 et à 2,5% du PIB en 1990.

La masse salariale doit rester pour cela inférieure à 104 milliards de fcfa au cours de cette période, ce qui suppose une stabilisation des effectifs, la poursuite des mises en retraite effectives, le contrôle des rappels et la proscription des salaires multiples et des indemnités indues. Ce niveau de la masse salariale constitue un critère de réalisation. Les dépenses de fonctionnement sont ainsi limitées à 279,4 milliards de fcfa en 1990 pour des dépenses totales évaluées dans le programme à 363,4 milliards de fcfa. Quant aux dépenses d'investissement, elles sont limitées à 71,8 milliards de fcfa en 1990.

Les recettes par contre sont projetées globalement à 332 milliards de fcfa dont 205 milliards proviendraient en 1990 du secteur non pétrolier. Il est prévu de ce fait une hausse de 4,8 points de pourcentage en 1989 du ratio recettes hors pétrole/valeur ajoutée non pétrolière.

II - DANS LE DOMAINE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT

La reconstitution des réserves du système bancaire dans l'ensemble reste le principal objectif. Le programme limite de ce fait les avoirs intérieurs nets à 306 milliards de fcfa en 1989,

tandis que l'augmentation de la liquidité interne a été projetée à 2,6% en 1989 et à 2,4% en 1990.

Le programme espère par là une reconstitution des réserves de la Banque Centrale de 6,5 milliards de fcfa en 1990.

Pour appuyer notamment les objectifs fixés en matière de comptes extérieurs, de croissance, et d'inflation, il est demandé aux autorités gabonaises de poursuivre une politique prudente en matière de crédit. Il est ainsi prévu en ce qui concerne le crédit net bancaire à l'administration centrale, un remboursement de 5,5 milliards de fcfa à la Banque Centrale en 1990 et un montant équivalent au système bancaire commercial; tandis que le Trésor bénéficierait alors d'une partie de la contre-partie du tirage sur le F.M.I. qui devrait atteindre 8 milliards de fcfa.

III - EN CE QUI CONCERNE LES COMPTES EXTERIEURS ET LES TAUX D'INTERET

Le programme table sur des exportations s'élevant à 490 milliards de fcfa. Le déficit du compte courant passerait alors de 6,5% du PIB en 1989 à 4,5% en 1990. Le déficit des services nets, lui est estimé à 329 milliards de fcfa en 1989 tandis que l'excédent du compte de capital est prévu à 115 milliards de fcfa à la même période.

Le deuxième PAS prévoit en outre une limitation du recours aux emprunts extérieurs afin de contenir le service de la dette dans des proportions raisonnables. Les plafonds sur les emprunts dont la maturité est comprise entre 1 et 5 ans et, 1 et 12 ans pour les

nouveaux engagements non concessionnels directs ou avalisés constituent pour cela des critères de réalisation. Il en est de même de la non-accumulation d'arriérés.

Pour atteindre les objectifs du programme, promouvoir et fixer l'épargne intérieure, le F.M.I. recommande la poursuite d'une politique active de taux d'intérêt afin que ceux-ci restent positifs en termes réels. Les Autorités gabonaises devront en outre maintenir au niveau intérieur le différentiel de taux d'intérêt qui existait récemment vis à vis du marché monétaire français.

Par ailleurs il a été demandé aux autorités monétaires de veiller au respect des coefficients bancaires et de continuer à appliquer aux institutions financières défaillantes, les sanctions et pénalités prévues par la réglementation bancaire.

IV - EN CE QUI CONCERNE LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Le deuxième PAS prévoit la poursuite de la réforme des entreprises publiques suivantes: AIR GABON (transport aérien), OCTRA (chemin de fer), SEEG (eau et électricité), SNBG (commerce du bois), et OPT-TIG (postes et télécommunication).

En ce qui concerne AIR GABON, le programme prévoit après compensation des dettes et créances avec l'Etat, une réduction du déficit d'exploitation de 3,9 milliards de fcfa en 1989 à 1,2 milliards en 1990 et le licenciement de 150 employés.

Pour l'OCTRA, le deuxième PAS préconise le licenciement de 300 employés et la signature d'un contrat-programme avec l'Etat. Ce dernier doit par ailleurs réduire sa participation au capital de la

SNBG et la limiter à 33%. L'antenne de Paris sera supprimée et une réduction des salaires devra être effectuée.

Pour rentabiliser les investissements, la réduction des coûts dans l'économie gabonaise reste l'un des objectifs les plus importants du programme. Il en est de même de la rationalisation de la fonction publique.

Telles sont les principales mesures envisagées dans le cadre du deuxième PAS et dont le respect des critères de réalisation sont de nature selon le F.M.I. à contribuer à la résolution des problèmes économiques et financiers du Gabon.

Au vu des résultats du premier PAS, voyons si les prévisions sur l'économie gabonaise sur la période 1989-1991 obtenues avec les hypothèses de base du tableau 1 sont conformes aux objectifs et prévisions du deuxième PAS.

B - COMPARAISON ENTRE UNE PREVISION SUR L'ECONOMIE GABONAISE EFFECTUEE AVEC LES HYPOTHESES SUR L'ENVIRONNEMENT DU F.M.I. ET LES OBJECTIFS DU DEUXIEME PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Nous avons déjà vu que le compte de référence désigne ici celui obtenu à partir des hypothèses de base, par simulation ex-ante. Il retrace de manière articulée les comptes prévisionnels des secteurs pétrolier et non pétrolier, de l'Etat et des agents économiques.

I - PREVISION DE LA SITUATION DES SECTEURS PETROLIER ET NON PETROLIER

Sur la base des hypothèses du tableau 1, les résultats des

secteurs pétrolier et non pétrolier peuvent être prévus comme suit:

a) - Le secteur pétrolier

Tableau 2: Le compte de la branche pétrolière (en milliards de fcfa)

Compte de référence	1989	1990	1991
Production pétrolière	343,64	441,56	503,05
Consommations intermédiaires	19,53	23,82	24,06
Exportations	324,11	417,74	418,97
Variations de stocks	0	0	0
Valeur ajoutée	284,87	362,74	417,66
Frais de personnel	15,22	19,33	20,07
Impôts indirects	71,70	103,70	118,14
E.B.E.	197,96	239,71	279,44

Source: Simulation du modèle MEGA.

Le tableau ci-après laisse entrevoir une augmentation de la production pétrolière en valeur de plus de 28% entre 1989 et 1990 et de 13,9% entre 1990 et 1991. Les exportations et la valeur ajoutée dégagée par ce secteur évoluent au même rythme. On remarque une faible hausse des frais de personnel (à peine 10%/an). Malgré l'augmentation significative de la production, il n'y aura pas une embauche supplémentaire excessive comme en 1988 lorsqu'il a fallu mettre en exploitation le nouveau gisement de RABI-NKOUNGA. Cette hausse faible des frais de personnel profite à l'excédent brut d'exploitation qui s'accroît de façon continue tout au long de la période 1989-1991.

b) - Le secteur non pétrolier

Contrairement au secteur pétrolier, le secteur hors pétrole connaît

une augmentation très faible (environ 5%) de sa production en valeur de 1989 à 1991, et donc de ses exportations.

Tableau 3: Compte de la branche hors pétrole (en milliards de fcfa)

Compte de référence	1989	1990	1991
Productions	1190,90	1218,75	1256,22
Importations	397,37	477,43	492,12
D.T.I.	63,58	63,93	65,89
C.I. branche pétrole	58,76	78,82	85,39
C.I. branche hors pétrole	553,78	608,25	626,95
C.I. des administrations	99,20	101,10	101,2
Consommation des ménages	489,13	500,15	513,71
Investissement des ménages	29,15	31,64	33,59
Inv. du secteur pétrolier	140	100	86
Inv. du secteur hors pétrole	112,49	148,07	173,84
Inv. des administrations	33,10	49,60	46,7
Inv. des I.F. et Ass.	7	8	8
Exportations	129,23	134,46	138,85
Variation des stocks	0	0	0
Valeur ajoutée	617,59	586,67	605,21
Subvention d'exploitation	13,6	10,92	10,40
Frais de personnel	248,39	239,93	236,82
Impôts indirects	65,38	76,86	78,18
E.B.E.	317,41	281,60	300,60

Source: Simulation du modèle MEGA.

Cette croissance est surtout due aux premiers effets à court ou moyen terme de certaines mesures d'ajustement du premier programme. Cependant cette hausse significative de la production est aussi accompagnée d'une hausse des importations de ce secteur de plus de 23% de 1989 à 1991. Les frais de personnel seront de ce fait en légère baisse d'environ 4,6%. Ces variations des importations influencent négativement l'excédent brut d'exploitation du secteur.

Celui-ci passe selon nos estimations de 317,41 milliards de fcfa en 1989 à 300,60 milliards en 1991, soit une baisse de plus de 5,2%.

Analysons l'incidence de cette situation prévisionnelle des secteurs pétrolier et non pétrolier sur les comptes de l'Etat et comparons les soldes de ceux-ci à certains objectifs du deuxième PAS.

II - COMPARAISON DES OBJECTIFS DU DEUXIEME PROGRAMME D'AJUSTEMENT
STRUCTUREL ET DES PREVISIONS DU COMPTE DE REFERENCE EN
MATIERE BUDGETAIRE

Le Budget de l'Etat selon nos simulations sera caractérisé par une hausse des dépenses publiques de plus de 28% au cours de la période. Cette agmentation cependant qui ne concerne que l'année 1989-1990(car de 1990 à 1991, il y a une baisse légère de ces dépenses publiques) sera surtout due aux dépenses d'investissement et aux intérêts payés par l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement elles, s'accroissent de plus de 4 milliards de fcfa. Elles se situent vraisemblablement au dessous de 200 milliards de fcfa.

On remarque dans le tableau 4 qu'il n'y a pas non plus une augmentation significative des salaires ou du nombre des salariés de la fonction publique, car le budget consacré à cet effet passe de 104 milliards de fcfa en 1989 à 107 milliards en 1991.

Par contre cette période sera surtout marquée par l'augmentation du poids de la dette et des intérêts (en ne tenant pas compte des éventuels rééchelonnements). Au titre de cette dernière rubrique,

l'Etat devra déboursier en 1990 et en 1991 plus du double de la somme versée en 1989, afin de rétablir conformément aux vœux du F.M.I., sa crédibilité vis à vis des bailleurs de Fonds.

Les recettes prévues pour couvrir ces dépenses elles, augmentent au cours de la même période de plus de 60%. Cependant cette hausse est plus forte pour les recettes pétrolières, car les recettes non pétrolières baissent.

Tableau 4: Evolution du budget de l'Etat. (en milliards de fcfa)

Compte de référence	1989	1990	1991	*
Dépenses courantes				
Fonctionnement	196	201,3	200	192
Solde	95,3	95	97	95
M.O.N.P.	9	9	10	9
Biens et services	74,9	77,3	75	72
Transferts et interventions	16,8	20	18	16
Intérêts	65	146,18	139,56	73,8
Dépenses d'investissement	64	80	80	66,1
Total dépenses budgétaires	325,44	427,48	419,56	332,3
Recettes budgétaires				
Recettes pétrolières	69,54	202,32	240,69	78
Recettes non pétrolières	180,49	167,2	168,26	200,5
Droits de douanes	81,13	86,63	88,75	-
Impôts sur revenu et bénéfice	54,5	42,41	40,41	-
Impôts indirects	44,86	38,16	39,11	-
Recettes non fiscales	11,47	11	11	-
Recettes budgétaires totales	261,5	380,52	419,95	278,5
Excédent ou déficit	-63,94	-46,96	0,39	-53,8

* Chiffres provisoires de 1989 de la D.G.E. (tableau de bord, Mars 1990)

Source: Simulation du modèle MEGA.

Si l'on compare les résultats de nos simulations aux objectifs du

deuxième programme d'ajustement structurel, il se dégage les conclusions suivantes:

- Le ratio recettes non pétrolières sur le PIB non pétrolier s'élève à 29,2% en 1989, soit une augmentation de plus de 3%, alors que le programme prévoit une hausse de 4,8 points. Ceci suppose qu'il y aura des rentrées douanières ou fiscales moins importantes que prévues. Comme nous l'avons déjà souligné dans le précédent chapitre, la tentative d'augmentation des recettes fiscales de l'Etat par augmentation des taxes n'aura pas les effets escomptés. Elle ne fera qu'élargir le secteur informel à court terme.

Quant aux dépenses totales, elles atteindraient en 1990 plus de 400 milliards de fcfa à comparer avec les 363,4 milliards prévus dans le programme. Cet important dépassement sera toutefois dû à une hausse des intérêts de plus de 100% en 1990. Le rééchelonnement de la dette publique sera donc nécessaire.

- Le léger dérapage en matière de salaire continue ici. La masse salariale n'atteindra pas la barre des 104 milliards de fcfa prévus dans le programme. Apparemment, l'Etat n'arrive pas soit à stabiliser les effectifs soit à freiner l'augmentation des salaires à chaque fois que la conjoncture s'améliore légèrement. Ce qui suppose une mauvaise répartition des revenus d'où la nécessité d'une refonte de la grille des salaires. Les dépenses de fonctionnement accusent de ce fait un surplus de près de 17 milliards de fcfa en 1990 par rapport aux objectifs du deuxième PAS.

- Les dépenses d'investissement elles, sont projetées en baisse d'environ 6 milliards en 1989 par rapport au programme. Il est donc

possible de prévoir en 1990 un apport de ressources extérieures pour couvrir ce manque à gagner du budget d'investissement de 1989, pour une reprise effective de la croissance.

- Comme le programme qui prévoyait une baisse importante du déficit budgétaire en 1990, nos simulations montrent que celle-ci diminuera de 26,5% et l'Etat dégagera même un excédent de l'ordre de 0,39 milliards de fcfa.

- Au total, malgré le solde budgétaire positif qui se dégage de cette simulation avec nos hypothèses de base du tableau 1, il est à craindre en 1990, si ce scénario se réalisait sans une autre intervention du Fonds Monétaire ou de tout autre organisme international, un dépassement de la plupart des limitations en matière de dépense publique, même si les prévisions en matière de recettes budgétaires sont aussi plus élevées. La plus grande inquiétude réside dans la faiblesse de l'accroissement des recettes non pétrolières. Elles n'arrivent pas à retrouver leur niveau de 1985 et même de 1986.

III - COMPARAISON DES OBJECTIFS DU DEUXIEME PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET DES PREVISIONS DU COMPTE DE REFERENCE EN MATIERE DE BALANCE DES PAIEMENTS ET DE FINANCES PUBLIQUES

Il se dégage du tableau 5 (ci-après) une amélioration des équilibres extérieurs. Le besoin de financement augmente de 78,8% de 1989 à 1990 et diminue de 44,02% de 1990 à 1991. L'Etat ne dégage pas une capacité de financement au cours de la période à cause du niveau élevé des intérêts et dividendes qu'il doit verser. Le solde hors emprunt public reste de ce fait déficitaire. Ce déficit est

en hausse de plus de 13% de 1989 à 1991.

Tableau 5 : Evolution de la balance des paiements.
(en milliards de fcfa)

Compte de référence	1989	1990	1991
Besoin de financement de l'ext.	- 77,77	-139,08	- 77,85
Solde balance courante	- 68,64	-132,09	- 70,86
Capitaux privés à long terme	153,5	80	75
Capitaux à court terme	- 57,42	- 15	- 10
Moins amortissement dette ext.	-100,25	- 87,44	- 66,56
Erreurs et omissions	8,74	0	0
Solde hors emprunts publics	- 64,06	-154,53	- 72,42
Emprunts publics	155,4	37	42
Solde global	91,34	-117,53	- 30,42

Source : Simulation du modèle MEGA.

Cependant en l'absence d'hypothèses sur les arriérés et le rééquilibrage de la dette pour équilibrer ce compte en 1989, l'Etat risque d'avoir besoin d'un emprunt de plus de 100 milliards de fcfa. Pour les autres années, le niveau de l'emprunt public se réduit considérablement, mais celui-ci reste nécessaire pour atténuer le déficit du solde global. Parallèlement, l'amortissement de la dette extérieure en augmentation de 1988 à 1989 est réduit de 12,7% de 1989 à 1990 et de 23,86% de 1990 à 1991 (voir tableau 6).

Tableau 6: Evolution de la dette publique extérieure (en milliards de fcfa).

Compte de référence	1989	1990	1991
Tirages d'emprunts ext.	154,4	37	42
Moins amortissements	-100,25	- 87,44	- 66 ,56
Ajustements	37,83	- 7,39	- 61,57
Dette au 31 Décembre	753,68	695,85	609,73
Dont dette antérieure à 1985	390,52	390,52	390,52
dette postérieure à 1985	270,18	305,34	219,21

Source: Simulation du modèle MEGA.

Tableau 7: Charge de la dette extérieure (en milliards de fcfa)

Compte de référence	1989	1990	1991
Intérêts sur dette extérieure	47,40	121,46	115,19
Amortissements	100,25	87,64	66,56
Charges de la dette	147,64	208,9	181,75
Charges en % d'exploitation	33	38	29

Source: Simulation du modèle MEGA.

Malgré une légère baisse du montant total de la dette extérieure publique, les charges de la dette seront en augmentation de 23,1% au cours de la période 1989-1991, car il faudra payer les services des dettes d'avant 1985. Les charges de la dette représenteront ainsi en 1991 29% des exportations contre 33% en 1989. La légère amélioration de la situation économique sera consacrée en premier lieu au remboursement de la dette publique.

Par rapport au PAS nos calculs montrent que le besoin de financement de l'extérieur se réduirait plus que prévu. Il atteindrait 7% du PIB en 1989 contre 11%. Ce résultat positif serait dû ici à l'augmentation plus importante des exportations pétrolières et dans une moindre mesure des exportations de manganèse dont les prévisions de prix ont été revues à la hausse.

La valeur totale des exportations est projetée ici à 453,34 milliards de fcfa en 1989 contre 510 milliards dans le programme. Pour l'année 1990, le deuxième PAS prévoyait une réduction du déficit du compte courant de 4,5% du PIB. Cet objectif ne sera pas atteint ici, puisque ce ratio s'élevait selon nos simulations à 11,5% du PIB.

Par ailleurs du côté de la balance des capitaux, si l'on tient compte d'un rééchelonnement possible de la dette de 81,5 milliards

de fcfa comme dans le programme, celui-ci dégagera seulement un excédent de 86,07 milliards en 1989 contre 115 milliards dans le programme.

Au total le compte financier de l'Etat ne peut présenter en 1989 un solde positif que si le montant des emprunts destinés à couvrir le déficit de la balance des paiements dépasse 84 milliards de fcfa (on tient compte aussi ici du solde budgétaire). En 1991, ce solde devient négatif de plus de 30 milliards de fcfa; c'est dire qu'il ne sera pas possible à l'Etat de reconstituer ses réserves à la Banque Centrale sans le recours à une aide extérieure.

Tableau 8: Evolution du compte financier de l'Etat
(en milliards de fcfa)

Compte de référence	1989	1990	1991
Solde budgétaire	- 63,94	- 46,96	0,39
Total des emprunts	252,5	41	46
- Emprunts extérieurs	155,4	37	42
- Emprunts intérieurs	97,10	4	4
Total des remboursements	119,15	99,44	76,56
- Dette extérieure	100,25	87,44	66,56
- Dette intérieure	18,9	12	10
Solde du trésor	69,42	-105,4	- 30,17

Source: Simulation du modèle MEGA.

Sur la base des hypothèses du tableau 1, nos simulations montrent qu'un retour aux équilibres n'est pas possible en 1991. Celui-ci reste conditionné à l'amélioration du solde budgétaire, au niveau de l'apport extérieur en 1989 et en 1990, et au rééchelonnement de la dette publique.

Voyons quel peut être l'impact de telles prévisions sur les comptes des agents économiques en l'absence d'un nouveau PAS.

IV - PREVISION DE LA SITUATION DES ENTREPRISES, DES MENAGES
ET DES ADMINISTRATIONS

Grâce à certaines mesures du premier PAS, à la hausse de la production de pétrole, et à l'amélioration des comptes de l'Etat, les agents économiques voient leurs situations s'améliorer relativement comme l'indiquent les comptes prévisionnels ci-après.

a) Les entreprises

Tableau 9: Prévision des soldes caractéristiques des entreprises de 1989 à 1991 en milliards de fcfa.

Compte de référence	1989	1990	1991
Valeur ajoutée	902,46	949,41	1022,86
E.B.E.	515,37	521,31	580,05
Epargne brute	259,14	128,88	156,29
Besoin de financement	8,79	128,84	111,20

Source: Simulation ex-ante du modèle MEGA

Les ressources des entreprises connaissent une légère amélioration grâce à la reprise de leur production. Celle-ci passe de 1534,54 milliards de fcfa en 1989 à 1759,27 milliards en 1991, soit une augmentation de près de 14% en deux ans. En contrepartie, elles payent plus d'impôts directs et indirects, et effectuent plus de transferts aux autres agents économiques. C'est pourquoi malgré une augmentation significative de la valeur ajoutée qu'elles dégagent, leur épargne brute est en diminution de près de 40% au cours de la période 1989-1991. Cette baisse de l'épargne est aussi due à l'augmentation de l'investissement des entreprises du secteur non pétrolier qui s'accroît de 54,5% à la même période. C'est pourquoi on constate une hausse significative du besoin de financement.

b) Les ménages

Tableau 10: Prévion du compte des ménages en milliards de fcfa

Compte de référence	1989	1990	1991
<u>Emploi</u>			
Impôts directs	21,22	14,20	14,22
Cotisations sociales	26,32	29,55	29,28
Intérêts versés	1,20	1,30	1,40
Autres transferts versés	50	50	50
<u>Consommation</u>	494,13	505,15	518,71
F.B.C.F.	29,15	31,64	33,59
A.N.T.	-0,54	-0,50	-0,50
<u>Ressources</u>			
Rémunérations	393,32	388,91	390,09
Prestations sociales	11	12	13
Intérêts et div. reçus	0,23	4,48	4,08
Autres transferts reçus	194,5	238,96	252,82
<u>Soldes</u>			
Revenu brut disponible	500,31	549,31	565,08
Epargne brute	6,18	44,16	46,37
Capacité de financement	-22,43	13,02	13,28

Source: Simulation du modèle MEGA

Dans ce premier scénario, l'amélioration de la situation des ménages se voit ici par l'augmentation de leur consommation et de leur épargne, consécutive à un accroissement de leur revenu brut disponible de 12,04%. Il atteint en 1991 un peu plus du niveau qu'il avait en 1985.

Par ailleurs nos simulations montrent que les impôts directs et les cotisations sociales payés par ces ménages resteront presque au même niveau pendant toute cette période, ce qui permet aux ménages de dégager une capacité de financement de plus de 13,02 milliards en 1990 et de 13,28 milliards en 1991. Il est cependant à craindre

une augmentation nouvelle des importations due à l'accroissement des rémunérations.

c) Les administrations

Tableau 11: Prévisions du compte des administrations
(en milliards de fcfa)

Compte de référence	1989	1990	1991
<u>Emplois</u>			
Consommation intermédiaire	99,20	101,10	101,20
Rémunérations	129,71	129,65	133,19
Amortissements	0,50	0,50	0,50
Prestations sociales	11	12	13
Autres transferts versés	38,9	42	40
Intérêts versés	65,44	146,37	139,75
Consommation finale	229,41	231,26	234,90
F.B.C.F.	33,10	49,60	46,70
Aides à l'investissement	27,10	27,60	28,10
<u>Ressources</u>			
Production marchande	6,3	5	5
Production non marchande	229,41	231,25	234,89
Cotisations sociales	26,32	29,55	29,28
Intérêts reçus	5,17	11,21	12,67
Autres transferts reçus	18,17	11,12	10,78
Impôts directs	60,29	136,85	157,18
Impôts indirects	199,46	241,69	260,29
<u>Soldes</u>			
Valeur ajoutée	136,51	135,15	138,65
E.B.E.	6,8	5,5	5,5
Revenu disponible	200,88	235,55	282,95
Epargne brute	-28,54	4,29	48,05
Capacité de financement	-84,24	-68,41	-22,25

Source: Simulation du modèle MEGA

Les prévisions des comptes des administrations reflètent la situation des deux autres agents et des comptes de l'Etat. En effet la produc-

-tion des entreprises étant en hausse, elles payent à l'administration plus d'impôts directs et indirects. Les ressources de ces administrations sont ainsi en hausse en dépit d'une légère baisse de la production marchande de 1,3 milliards de fcfa, et d'une stagnation des cotisations sociales.

Au niveau des emplois de ces comptes prévisionnels, on note une augmentation de la F.B.C.F. et des intérêts versés. Les autres postes (rémunérations, prestations sociales, aides à l'investissement...) restent en 1991 pratiquement au même niveau qu'ils avaient en 1988 ou en 1989.

Au total, la valeur ajoutée de l'administration ne change presque pas; l'excédent brut d'exploitation est même en baisse de 19,1% au cours de cette période. Par contre la capacité de financement reste négative, ce qui montre l'incapacité des administrations à maîtriser leurs dépenses .

V - LES RESULTATS DE LA POLITIQUE MONETAIRE EN 1989

Le modèle MEGA ne pouvant nous donner dans sa structure actuelle les prévisions ou les résultats en matière de monnaie et de crédits, nous nous contenterons ici des chiffres provisoires publiés par la B.E.A.C. pour analyser les résultats de cet instrument de la politique économique.

Le tableau ci-après résume les critères de réalisation, les objectifs indicatifs du programme d'ajustement pour l'année 1989 dans sa composante monétaire, ainsi que les estimations des résultats de la B.E.A.C.

Tableau 12: Les résultats de la politique monétaire
(en milliards de fcfa)

	30/9/89		31/12/89	
	Prog.	Réal.	Prog.	Réal.
Avoirs intérieurs nets	284	278,5	280	277,3
Créances sur l'administration centrale	155	147,6	147,8	147
Masse monétaire	249	245,5	255	255
Avoirs extérieurs nets	-34,8	-33	-25	-22,3
dont B.E.A.C.	-34,8	-41	-25	-25
Créances nettes sur l'Etat	127,4	121,5	120,8	120,8
Crédits à l'économie	299,6	288,2	306,2	295

Source: B.E.A.C.

Il ressort de ce tableau 12 un respect des critères de réalisation en septembre 1989, que ce soit pour les avoirs intérieurs nets que pour les créances nettes sur l'Etat.

On peut dire que la politique d'encadrement du crédit qui consiste en un contrôle du crédit par l'instauration d'un plafond des avoirs intérieurs nets a été bien appliquée. Il en est de même de la politique des taux.

De ce scénario que nous venons d'élaborer avec les hypothèses de base du F.M.I., il se dégage les conclusions suivantes:

- La relance de l'économie gabonaise ne dépendra à court terme que du secteur pétrolier. Celui-ci par le supplément de ressources qu'il procure à l'Etat lui permettra d'honorer certains de ses engagements et donc de rétablir la confiance des bailleurs de fonds. Cependant à moyen ou à long terme, cette condition ne sera pas suffisante. L'Etat devra en outre mieux gérer les ressources rares dont il dispose afin d'asseoir la croissance sur des bases plus solides.

Il devra notamment contenir les dépenses de fonctionnement pour améliorer ses finances publiques.

- L'emploi restera à un niveau faible, on ne peut s'attendre à court terme à une relance significative de celui-ci au cours de cette période et cela, que ce soit dans le secteur public ou privé. A moins qu'une refonte de la grille des salaires de la fonction publique, des mises en retraite effectives, et une relance de l'investissement soient réellement effectuées.

- Le pouvoir d'achat des ménages s'améliorera. Cependant il est déjà à craindre une augmentation plus rapide de la consommation par rapport au revenu brut disponible, car cela peut non seulement relancer à terme l'inflation et les importations, mais aussi diminuer l'épargne domestique nécessaire à la relance économique. Il est donc possible et nécessaire de réduire encore la masse salariale des tranches de revenus supérieurs, car la masse salariale dépasse la barre des 104 milliards de fcfa. La hausse des cotisations sociales ne suit pas la croissance du pouvoir d'achat des ménages. Cela laisse suggérer un mauvais système de sécurité sociale.

- La dette publique et son service resteront à court et à moyen terme l'une des préoccupations majeures de l'Etat. Par suite des rééchelonnements successifs, il est à craindre que celle-ci pèse lourdement sur l'économie gabonaise dès les années 1992, si l'épargne domestique ne s'accroît pas significativement. Nos premières estimations montrent que le ratio de la dette/exportations augmentera de près de 11% de 1991 à 1992. Il est donc primordial pour le Gabon de rechercher les voies et moyens d'accroître les exportations hors pétrole par une diversification de l'économie.

- Dans ce bouclage du compte de l'Etat sur le Trésor Public, la plupart des objectifs du deuxième PAS ne seraient pas atteints. En l'absence des informations sur les arriérés internes ou externes, et sur l'utilisation de la contrepartie nette du tirage sur le F.M.I., pour obtenir un taux de croissance annuel moyen de 6,76%, et un solde budgétaire positif dès 1990, l'Etat gabonais est obligé de s'endetter en 1989 de près de 155 milliards de fcfa. Le rétablissement des équilibres externes et internes se poursuivrait certes, mais en 1990 et 1991 l'Etat ne pourra pas s'endetter de plus de 78 milliards. Dans ce cas, le déficit des paiements prévisible de ces deux années sera couvert par une chute cumulée des réserves de plus de 147 milliards de fcfa.

Une telle politique est-elle tenable à terme pour le budget, la balance des paiements, et les finances publiques?

Avant de répondre à cette question il nous faut tenir compte du fait que ce premier scénario peut être remis en cause par des circonstances exceptionnelles. Une brusque remontée du prix du baril et/ou du taux de change du dollar pourrait favoriser un retour plus rapide aux équilibres. De la même façon, une rechute de ce prix du baril et/ou du dollar aggraverait de nouveau une situation déjà précaire.

Afin de tenir compte de ces éventualités, analysons les variantes de ce compte de référence et jugeons de l'opportunité d'un deuxième programme d'ajustement structurel.

SECTION II: ANALYSE DE L'OPPORTUNITE DU DEUXIEME PROGRAMME
D'AJUSTEMENT STRUCTUREL A TRAVRES UNE ETUDE DES
VARIANTES DU SCHEMA DE REFERENCE

Pour montrer l'opportunité d'un deuxième PAS, nous partirons du compte de référence que nous venons d'élaborer et qui représente une situation prévisionnelle de l'économie gabonaise de 1989 à 1991 sans programme d'ajustement. Nous examinerons ensuite à partir des variantes de ce compte de référence l'impact d'hypothèses moins favorables et plus favorables de l'environnement international sur l'économie gabonaise.

A partir des écarts par rapport au compte de référence, nous verrons s'il est possible au Gabon d'atteindre certains objectifs prévus par le F.M.I. dans le deuxième PAS sans recourir à celui-ci.

A - VARIANTE 1: INCIDENCES D'HYPOTHESES MOINS FAVORABLES

Pour certains auteurs, l'incapacité de l'O.P.E.P. à faire respecter les quotas de production imposés à ses membres, la persistance du déficit commercial américain, l'instabilité des marchés financiers, et le développement des énergies nouvelles, laissaient penser qu'une baisse du prix du baril et/ou du dollar par rapport aux hypothèses de base du F.M.I. était possible.

De ce fait nous examinerons dans cette variante une situation fictive où le dollar et le baril seraient en baisse par rapport aux hypothèses du tableau 1.

Les écarts par rapport à ces hypothèses de base du compte de référence sont résumés dans le tableau ci-après:

Tableau 13: Ecart par rapport aux hypothèses de base.

	1989	1990	1991
Dollar(moyenne annuelle) en fcfa	-10	-10	-10
Prix du baril en \$	- 0,5	- 0,54	- 1,10
Taux de l'Eurodollar en %	0	0	0
Taux de base bancaire en %	0	0	0

Nous avons donc ici une situation où la dépréciation du taux de change du dollar est doublée d'un effritement du prix du baril de pétrole. Evaluons les effets de ce double choc supplémentaire sur l'économie gabonaise à partir des écarts par rapport à la situation de référence et comparons les résultats prévisibles sur la base de cette nouvelle situation, à certains objectifs du deuxième PAS.

I - IMPACT D'UNE DEPRECIATION DU DOLLAR ET D'UNE BAISSSE DU PRIX DU BARIL PAR RAPPORT A LA SITUATION DE REFERENCE, SUR LES SECTEURS PETROLIER ET NON PETROLIER DE 1989 A 1991.

Les effets directs d'une baisse du prix du baril et du taux de change du dollar par rapport à la situation de référence sont:

- Pour le secteur pétrolier, une diminution de 23 milliards de fcfa en 1989, de 32 milliards en 1990 et de 40 milliards en 1991 de la production pétrolière en valeur, soit en moyenne une réduction de cette production de 6,3% par an.

La valeur ajoutée dégagée par cette branche ainsi que les impôts indirects se contractent également de 6,25%.

Seuls les frais de personnel semblent ne pas être affectés par ces variations négatives de nos hypothèses de base, du moins à court

terme, car il n'est pas impossible si une telle situation perdurait que ces frais soient de nouveau réduits. Pour ces trois années, c'est dans l'excédent brut d'exploitation que se répercute la baisse de la production en valeur. Celui-ci connaît une réduction moyenne de 6,8% par an au cours de cette période.

Tableau 14: Impact sur les comptes des branches pétrolière et non pétrolière. (en milliards de fcfa)

Variante 1	1989	1990	1991
Branche pétrolière			
Production pétrolière	-23,57	-32,69	-48,35
Valeur ajoutée	-19,34	-26,85	-40,14
Frais de personnel	0	0	0
Impôts indirects	- 5,54	- 7,68	-11,35
E.B.E.	-13,8	-19,17	-28,79
Branche hors pétrole			
Production	- 3,46	- 4,93	- 7,03
Importation	- 2,40	- 3,37	- 4,78
D.T.I.	- 0,32	- 0,45	- 0,64
Valeur ajoutée	- 1,68	- 2,37	- 3,39
Subvention d'exploitation	0	0	0
Frais de personnel	- 0,32	- 0,62	- 0,95
Impôts indirects	- 0,19	- 0,28	- 0,40
E.B.E.	- 1,16	- 1,48	- 2,03

Ecarts par rapport à la situation de référence.

Source: Simulation du modèle MEGA.

- Pour le secteur non pétrolier, dans ce mode de bouclage sur le Trésor, cette baisse de la production pétrolière en valeur ne provoque qu'une réduction de 3,4 milliards en 1989, 4,9 milliards en 1990 et de 7,03 milliards de fcfa en 1991, de la production hors pétrole. l'impact sur les frais de personnel, les impôts indirects et l'excédent brut d'exploitation est de ce fait moindre.

II - IMPACT D'UNE DEPRECIATION DU DOLLAR ET D'UNE BAISSSE DU PRIX
DU BARIL PAR RAPPORT A LA SITUATION DE REFERENCE SUR LE PIB,
LE BUDGET ET L'ENDETTEMENT PUBLIC DE 1989 A 1991.

Dans ce bouclage sur le Trésor choisi par les autorités gabonaises, le PIB diminue de 21,3 milliards de fcfa en 1989, de 29,6 milliards en 1990 et de 44,1 milliards en 1991. La chute des recettes pétrolières (impôt sur les bénéfiques, redevance et partage, dividende...) et dans une moindre mesure des recettes non pétrolières (droit de douane, taxe, impôts indirects...) n'ont pas d'influence sur le niveau d'endettement globalement. Celui-ci reste constant tout au long de la période. Elles entraînent cependant un déficit budgétaire supplémentaire de 6,5 milliards de fcfa en 1989, de 16,09 milliards en 1990 et de 23,14 milliards en 1991. Comme le niveau des remboursements de la dette extérieure baisse légèrement, pour financer ce déficit le Trésor est obligé de faire des avances à l'Etat s'élevant à plus de 43 milliards de fcfa sur ces trois ans. (voir tableau ci-après).

Tableau 15: Impact sur le budget, le PIB, et l'endettement public.
(en milliards de fcfa)

Variante 1	1989	1990	1991
PIB en valeur	- 21,34	- 29,68	- 44,17
<u>Budget de l'Etat</u>			
Dépenses	- 0,05	- 0,04	- 0,03
Recettes	- 6,52	-16,09	-23,14
Solde budgétaire	- 6,47	-16,05	-23,12
Emprunt	0	0	0
Remboursement	- 0,52	- 0,36	- 0,17
Solde du Trésor	- 5,95	-15,7	-22,95

Source: Simulation du modèle MEGA.

Ecart par rapport à la situation de référence.

Le niveau des dépenses publiques reste presque le même malgré la baisse des recettes de l'Etat, Ce qui prouve la difficulté pour celui-ci de faire admettre à la population une baisse supplémentaire des salaires. De plus, l'investissement semble avoir atteint un niveau limite, en dessous duquel les chances d'un redémarrage économique seraient anéanties.

En l'absence de mesures supplémentaires, et malgré la baisse des recettes pétrolières, les objectifs du deuxième plan ne seraient pas toujours atteints dans le domaine budgétaire. Même si le ratio de réalisation recettes non pétrolières/PIB non pétrolier s'améliore -il passe de 26,69% en 1989 dans le compte de référence à 28,42% dans cette variante- le déficit budgétaire s'aggrave ici. Au total celui-ci serait de 9,1 milliards de fcfa en 1989, de 9,75 milliards en 1990. L'excédent budgétaire de 1991 ne s'élèverait plus qu'à 25,7 milliards de fcfa. Cette difficulté de baisser ses dépenses à hauteur de la baisse de ses revenus montre que certains obstacles d'ordre socio-politique demeurent dans la structure de l'économie gabonaise. Elle montre également l'incapacité des pouvoirs publics dans leur état actuel, de prendre des mesures de restrictions budgétaires sans une aide extérieure; d'où la nécessité même des PAS..

III - IMPACT D'UNE DEPRECIATION DU DOLLAR ET D'UNE BAISSSE DU PRIX DU BARIL PAR RAPPORT A LA SITUATION DE REFERENCE SUR LA BALANCE DES PAIEMENTS ET LES FINANCES PUBLIQUES DE 1989 A 1991.

Du côté de la balance des paiements, le tableau 16 montre que la chute de 34 milliards de fcfa en moyenne des exportations n'est que faiblement compensée par la baisse induite des importa-

tions de l'ordre de 2,4 milliards de fcfa en 1989, de 3,37 milliards en 1990 et de 4,78 milliards en 1991. Les déséquilibres extérieurs s'aggravent et atteignent des niveaux dramatiques. Le besoin de financement de l'Etat s'accroît de 20,16 milliards de fcfa en 1989, de 27,9 milliards en 1990 et de 41,6 milliards en 1991. Les emprunts publics ne pouvant couvrir ce besoin de financement, le solde de la balance des paiements se déprécie de plus de 19 milliards de fcfa en 1989, de 27,5 milliards en 1990 et de plus de 40 milliards en 1991.

Tableau 16: Impact sur la balance des paiements et les finances publiques (en milliards de fcfa)

Variante 1	1989	1990	1991
Balance des paiements			
- Exporations	- 23,52	- 32,59	- 48,21
- Importations	- 2,4	- 3,37	- 4,78
Solde de la balance courante	- 20,16	- 27,93	- 41,65
Capitaux privés	0	0	0
Moins amort. dette ext.	0,52	0,36	0,17
Solde hors emprunts publics	- 19,64	- 27,57	- 41,48
Emprunts publics	0	0	0
Solde global	- 19,64	- 27,57	- 41,48
Compte financier de l'Etat			
- Solde budgétaire	- 6,47	- 16,05	- 23,12
- Total des emprunts	0	0	0
- Total des remboursements	- 0,52	- 0,36	- 0,17
Solde du Trésor	- 5,95	- 15,7	- 22,95

Ecarts par rapport à la situation de référence.

Source: Simulation du modèle MEGA.

Sans une aide supplémentaire à la balance des paiements, un retour aux équilibres n'est plus possible dans les années 1991-1992, car la perte cumulée des réserves permettant la couverture du déficit des paiements s'élève alors à plus de 87 milliards de fcfa. Tandis que

le Trésor public serait obligé d'accepter un déficit de plus de 42 milliards de fcfa pour couvrir comme nous l'avons déjà vu le déficit budgétaire.

Par rapport aux prévisions du deuxième PAS, la plupart des objectifs ne seraient pas atteints. les exportations ne s'élèveraient plus qu'à 502 milliards de fcfa contre 510 milliards dans le programme pour 1989. Le déficit du compte courant en pourcentage du PIB serait alors supérieur aux 4,5% du programme, puisqu'il atteindrait 10,22% du PIB en 1989 (à comparer avec les 8,2% du compte de référence et les 11% du PAS).

IV - IMPACT D'UNE DEPRECIATION DU DOLLAR ET D'UNE BAISSSE DU PRIX
DU BARIL PAR RAPPORT A LA SITUATION DE REFERENCE SUR LES
COMPTES DES AGENTS ECONOMIQUES DE 1989 A 1991.

Au niveau des trois agents économiques représentés dans le modèle MEGA, ce sont les entreprises qui seraient les plus touchées par une nouvelle détérioration de l'environnement international par rapport aux hypothèses de base du compte de référence.

En effet leur production subirait une baisse cumulée de plus de 119 milliards de fcfa. En dehors des intérêts qui augmentent, la plupart de leurs dépenses en sont affectées négativement. Les impôts indirects par exemple subissent une chute cumulée de plus de 24 milliards de fcfa. Il en est de même de la consommation intermédiaire, et dans une moindre mesure de la masse salariale. L'excédent brut d'exploitation diminuant de plus de 14 milliards de fcfa en 1989, de 20 milliards en 1990 et de plus de 30 milliards en 1991, le besoin de financement des entreprises augmente de façon inquié-

tante.

Pour les ménages, la réduction des recettes pétrolières consécutive à la baisse conjuguée du prix du baril et du dollar par rapport à la situation de référence, se traduirait par une baisse cumulée de leur revenu brut disponible au cours de la période 1989-1991, de 1,64 milliards de fcfa. La baisse du niveau de l'emploi dans la branche non pétrolière entraînerait une diminution de la consommation des ménages de 0,8 milliards de fcfa en 1989, de 0,4 milliards en 1990 et de 0,66 milliards en 1991.

L'administration qui tire ses ressources des entreprises et des ménages verrait par conséquent ses revenus diminuer alors que la plupart de ses dépenses resterait au même niveau. Son besoin de financement augmenterait en conséquence de plus de 45 milliards de fcfa de 1989 à 1991.

Tableau 17: Impact sur les comptes des agents économiques
Ecart par rapport à la situation de référence

Variante 1	1989	1990	1991
Soldes des entreprises			
Valeur ajoutée	- 21,02	- 29,22	- 43,53
E.B.E.	- 14,97	- 20,65	- 30,82
Epargne brute	- 14,30	- 12,71	- 19,71
Besoin de financement	13,42	11,50	18,01
Soldes des ménages			
Revenu brut disponible	- 0,28	- 0,53	- 0,83
Epargne brute	- 0,10	- 0,13	- 0,17
Capacité de financement	- 0,09	- 0,11	- 0,13
Soldes des administrations			
Valeur ajoutée	0	0	0
E.B.E.	0	0	0
Revenu disponible	- 6,61	- 16,26	- 23,42
Epargne brute	- 6,61	- 16,26	- 23,42
Capacité de financement	- 6,61	- 16,26	- 23,42

Source: Simulation du modèle MEGA! (en milliards de fcfa)

En définitive, une réduction de la valeur de la production pétrolière par rapport à la situation de référence de 6% pendant trois années consécutives, soit environ 23 milliards de fcfa à partir de 1989, entrainera en 1991 une chute du PIB de 44 milliards de fcfa si la perte de recette est financée par le Trésor public. Il faudrait alors pour couvrir les déficits intérieurs et extérieurs accepter en outre un déficit du Trésor Public qui s'élèvera à près de 23 milliards de fcfa en 1991 et une perte cumulée des réserves de plus de 88 milliards, si l'on veut éviter une augmentation de l'endettement extérieur.

La réalisation de cette variante hypothèquerait l'avenir du Gabon, évidemment en l'absence d'hypothèses additionnelles sur les mouvements de capitaux ou sur l'endettement public intérieur et extérieur.

Ce constat montre un aspect fondamental de la crise que traverse le Gabon. Pour éviter une augmentation supplémentaire de son niveau d'endettement actuel, l'Etat est obligé d'accepter une baisse très importante de ses réserves et de couvrir son déficit intérieur par un déficit du Trésor Public. Dans ce cas, un PAS aurait l'avantage de résoudre plus facilement le déficit public en même temps qu'il apporterait les fonds nécessaires pour renouveler les réserves.

Mais par contre une politique de financement du déficit extérieur et intérieur par endettement public même si elle réduit le déficit des réserves n'est pas tenable à terme car, par la tension que les intérêts et l'amortissement de la dette feraient subir aux finances publiques, elle engendrerait une nouvelle crise des paiements.

La nécessité d'une rigueur budgétaire accrue apparaît à travers

cette analyse de la Variante 1. Voyons si celle-ci est aussi utile si l'environnement international était plus favorable par rapport à la situation de référence.

B - VARIANTE 2: IMPACT D'HYPOTHESES PLUS FAVORABLES

Pour certains auteurs, la reprise de la croissance dans les principaux pays industrialisés, les efforts consentis par chacun des pays européens en vue de l'Europe 1992, laissent présager une relance des activités industrielles dans le monde, et donc un possible accroissement de la consommation de pétrole.

De plus, depuis le mois d'août 1990, l'annexion du Koweït par l'Irak et la tension persistante dans le golfe, ont engendré une brusque remontée temporaire du prix du baril. Il est repassé au dessus de 30\$ comme dans les années 1978. Du coup pour un pays pétrolier comme le Gabon se repose sous un angle nouveau l'opportunité d'un programme d'ajustement structurel.

Nous examinerons dans cette variante, une situation où le dollar serait en moyenne à 275 fcfa en 1990 et 1991. le prix du baril lui étant respectivement égal à 25\$ en 1990 et à 20\$ en 1991. D'où le tableau suivant:

Tableau 18: Hypothèses variantielles

	1989	1990	1991
Dollar en fcfa	325	275	275
Baril en dollar	15,5	25	20

Evaluons les effets de ces hypothèses plus favorables sur l'économie gabonaise à partir des écarts par rapport à la situation de référence, et comparons les résultats prévisibles sur la base de

cette nouvelle situation, aux objectifs à court terme du deuxième PAS.

I - IMPACT D'HYPOTHESES FAVORABLES PAR RAPPORT A LA SITUATION DE REFERENCE SUR LES SECTEURS PETROLIER ET NON PETROLIER

Tableau 19 : Impact sur les soldes des comptes des secteurs pétrolier et non pétrolier. (en milliards de fcfa)

Variante 2	1989	1990	1991
Secteur pétrolier			
Production	5,89	222,51	212,18
Cons. interm. de pétrole	-	0,63	0,59
Exportations	-	221,87	211,60
Valeur ajoutée	4,83	182,79	176,17
Frais de personnel	0	0	0
Impôts indirects	1,38	52,26	49,82
E.B.E.	3,45	130,53	126,34
Secteur non pétrolier			
Production	0,86	32,46	30,8
Importations	0,60	22,56	20,76
D.T.I.	0,08	3,02	2,77
Valeur ajoutée	0,42	15,63	14,8
Subvention d'exploitation	0	0	0
Frais de personnel	0,08	3,18	3,99
Impôts indirects	0,05	1,82	1,75
E.B.E.	0,29	10,63	9,14

Ecarts par rapport à la situation de référence.

Source: simulation du modèle MEGA

- Sur la branche pétrolière, l'impact d'une telle situation se traduit par une augmentation de la valeur de la production pétrolière de plus de 222 milliards de fcfa en 1990 et de plus de 212 milliards en 1991. Cette augmentation significative de la valeur de la production de pétrole a un effet bénéfique sur les exportations et la valeur ajoutée du secteur, même si elles sont en légère diminu-

-tion en 1991 à cause de la baisse du prix du baril. Par contre les frais de personnel restent stables. Il n'y aurait pas dans ce secteur à court terme une reprise significative de l'emploi malgré cette hausse de la production.

- Sur le secteur non pétrolier l'impact de cette nouvelle situation est moindre. Il se limite à une augmentation cumulée de la production de ce secteur de 64 milliards de fcfa en deux ans, et des importations de 45 milliards. En dehors des consommations intermédiaires en provenance de la branche pétrole, les investissements, les consommations intermédiaires des administrations et des ménages restent inchangés.

Par ailleurs, la variation positive de la production provoque une légère hausse des frais de personnel et des impôts indirects; ce qui montre l'extrême sensibilité du niveau de l'emploi dans ce secteur à toute croissance de la production.

II - IMPACT D'HYPOTHESES FAVORABLES PAR RAPPORT A LA SITUATION DE REFERENCE SUR LE PIB, LE BUDGET ET L'ENDETTEMENT PUBLIC

Cette situation variantielle a un effet bénéfique sur le PIB qui accuse une augmentation de plus de 17% en 1990 et de 16% en 1991. Au niveau des recettes budgétaires, l'augmentation de la production de pétrole engendre des recettes supplémentaires à l'Etat s'élevant à près de 160 milliards de fcfa. La plupart des dépenses budgétaires restent inchangées, en dehors des intérêts payés par l'Etat qui diminuent légèrement de 0,12 milliards de fcfa en 1990 et de 0,04 milliards en 1991, et ceci à cause de la baisse légère du dollar.

Le niveau des emprunts reste le même par rapport à la situation de

référence, tandis que les remboursements en augmentation en 1989 diminueraient légèrement en 1990 et 1991.

Tableau 20: Impact sur le PIB, le budget et l'endettement public
(Ecart par rapport à la situation de référence en milliards de fcfa.)

Variante 2	1989	1990	1991
PIB en valeur	5,33	201,44	193,80
<u>Budget de l'Etat</u>			
Dépenses totales	0,03	-0,12	-0,04
Recettes pétrolières	0	57,53	103,01
Recettes non pétrolières	0	4,07	4,94
Solde budgétaire	1,61	61,72	108
Emprunt	0	0	0
Remboursement	0,26	- 0,51	-0,25
Solde du trésor	1,34	62,23	108,25

Source: Simulation du modèle MEGA

Par rapport aux objectifs du deuxième PAS, les principaux indicateurs de réalisation s'améliorent significativement plus que dans la situation de référence. Le déficit public disparaît. Le ratio recettes non pétrolières/PIB non pétrolier passe de 26,69% en 1989 à 28,4% en 1990. L'augmentation de ce ratio reste cependant inférieure à ce qui est prévu dans le deuxième PAS. L'opportunité d'un deuxième PAS s'explique ici dans la nécessité d'augmenter les recettes non pétrolières de manière significative, afin que ce ratio atteigne les 31% souhaités.

III - IMPACT D'HYPOTHESES FAVORABLES PAR RAPPORT A LA SITUATION DE REFERENCE SUR LA BALANCE DES PAIEMENTS ET LES FINANCES PUBLIQUES

Dans ce bouclage sur le Trésor public, la situation vis à vis de l'extérieur s'améliore davantage. Le besoin de financement

disparait. En 1990 l'Etat dégage une capacité de financement de plus de 50 milliards. Elle s'élève à plus de 100 milliards de fcfa en 1991. La hausse de 216 milliards en moyenne des exportations en 1990 et 1991 n'est que faiblement amortie par la hausse induite des importations totales du pays.

L'excédent budgétaire total comblant une partie du déficit antérieur du solde du Trésor, l'excédent des paiements constitue une réserve supplémentaire dans ce cas de plus de 73 milliards de fcfa pour la seule année 1990.

Tableau 21: Impact sur la balance des paiements et les finances publiques. (Ecart par rapport à la situation de référence en milliards de fcfa.)

Variante 2	1989	1990	1991
<u>Balance des paiements</u>			
Exportations	5,88	221,87	211,6
Importations	0,6	22,56	20,76
Besoin de financement de l'ext.	5,03	190,91	183,17
Solde balance courante	5,03	190,91	183,17
Solde hors emprunts publics	4,76	191,42	183,42
Emprunts publics	0	0	0
Solde global	4,76	191,42	183,42
<u>Compte financier de l'Etat</u>			
Solde budgétaire	1,61	61,72	108
Total des emprunts	0	0	0
Total des remboursements	0,26	-0,51	-0,25
Solde du Trésor	1,34	62,23	108,25

Source: Simulation du modèle MEGA

Par rapport aux objectifs du deuxième PAS le besoin de financement de l'extérieur qui était à 7,8% du PIB en 1989 dans le compte de référence disparaît en 1990. Il en est de même du déficit du compte courant. La plupart des objectifs à atteindre dans le deuxième PAS serait atteinte dans cette variante en ce qui concerne la balance

des paiements et les finances publiques.

IV - IMPACT D'HYPOTHESES FAVORABLES PAR RAPPORT A LA SITUATION DE REFERENCE SUR LES COMPTES DES AGENTS ECONOMIQUES

Tableau 22: Impact sur les soldes des comptes des agents économiques (Ecart par rapport à la situation de référence en milliards de fcfa)

Variante 2	1989	1990	1991
<u>Solde des entreprises</u>			
Valeur ajoutée	5,25	198,42	191,05
E.B.E.	3,74	141,17	135,48
Epargne brute	3,57	134,88	80,28
Besoin de financement	-3,35	-126,59	-72,78
<u>Solde des ménages</u>			
Revenu brut disponible	0,07	2,77	3,45
Epargne brute	0,03	0,97	0,8
Capacité de financement	0,02	0,89	0,64
<u>Solde des administrations</u>			
Valeur ajoutée	0	0	0
E.B.E.	0	0	0
Revenu disponible	1,64	62,90	109
Epargne brute	1,64	62,99	109
Capacité de financement	1,64	62,99	109

Source: Simulation du modèle MEGA.

La situation des entreprises change évidemment dans cette hypothèse. Nos simulations montrent que leurs soldes caractéristiques s'amélioreraient. Elles dégagent une valeur ajoutée supplémentaire de 198,4 milliards de fcfa en 1990 et de plus de 191 milliards en 1991. L'excédent brut d'exploitation lui, s'accroît de près de 26% par rapport à la situation de référence en 1990 et de 23,3% en 1991. Ces résultats positifs sont cependant imputables en grande partie aux entreprises pétrolières, et à la faible variation des dépenses

des entreprises et surtout de leur masse salariale.

Dans cette variante, les ménages voient leur revenu brut disponible augmenter en moyenne de 2,09 milliards de fcfa par an par rapport au compte de référence. Cette hausse des rémunérations des ménages serait dépensée à plus de 56% en 1990 et à 66,2% en 1991 en achats de biens de consommation. Le reste permettrait aux ménages d'accroître leur épargne brute et leur capacité de financement. Elles sont de ce fait moindres en 1991 qu'en 1990.

- Au niveau de l'administration, malgré l'augmentation supplémentaire des ressources et surtout des impôts indirects de 60 milliards de fcfa en moyenne et des impôts directs de 30 milliards de fcfa, sur les deux dernières années, il n'y a pas ici une variation significative des dépenses par rapport à la situation de référence. La rigueur budgétaire préconisée au premier PAS continuerait au cours de la période 1990-1991. L'administration dégagerait ainsi une capacité de financement supplémentaire totale de plus de 200 milliards de fcfa.

En définitive, une augmentation de la valeur de la production pétrolière par rapport à la situation de référence de 217,34 milliards de fcfa en moyenne en 1990 et 1991 et qui est due à la hausse brutale du prix du pétrole, entraînerait malgré une légère baisse du taux de change du dollar, une augmentation cumulée du PIB de 395,24 milliards de fcfa en 1990 et 1991, si le gain de recettes est utilisé pour combler le déficit du Trésor Public. Les déficits intérieurs et extérieurs disparaîtraient pour laisser la place à un excédent budgétaire total de 14,76 milliards de fcfa en 1990, de plus de 100 milliards en 1991 et un gain total des réserves de plus

de 74 milliards de fcfa en 1990. Mais ce gain reste très inférieur aux intérêts sur la dette extérieure. L'épargne des ménages reste aussi insuffisante car ils utilisent le supplément de revenu pour la consommation.

En l'absence d'hypothèses additionnelles sur la monnaie et le crédit ou sur les mouvements de capitaux, la réalisation de cette variante permettrait au Gabon de redresser totalement les déséquilibres externes et internes à court terme, mais ne supprimerait pas à moyen ou long terme certains problèmes qui subsistaient après le premier PAS à savoir le niveau élevé des dépenses publiques, la faiblesse du secteur non pétrolier....

Il ressort alors de l'analyse de ces deux variantes les conclusions suivantes:

-Sur la base des résultats du premier PAS seulement et si l'économie gabonaise fonctionnait sans un autre programme d'ajustement, ses principaux déséquilibres extérieurs et intérieurs ne seraient pas résolus si l'environnement international réduit la production de pétrole en valeur de près de 6% par an.

Par contre ils seraient presque résolus si l'environnement international est celui de la variante 2, à condition que les gains de la reprise temporaire de 1990 ne soient pas utilisés pour la consommation ou l'augmentation des salaires, car il resterait le problème de la dette publique et de son service qu'il faudrait rembourser.

Dans les deux cas, plusieurs problèmes demeurent. Le secteur non pétrolier n'arrive pas à prendre véritablement le relai du secteur

pétrolier du moins à court terme. Même avec un environnement international favorable, il ne procurerait à l'Etat qu'un peu plus de 170 milliards de fcfa de recettes budgétaires en 1990 et en 1991 contre plus de 200 milliards en 1985.

En outre, certaines dépenses restent difficiles à réduire mécaniquement. Dans de telles conditions une politique économique sans ajustement reste illusoire. L'opportunité d'un deuxième PAS apparaît à travers ce constat.

Avec un environnement international défavorable, il permet à l'Etat de réduire ou du moins de freiner ses dépenses. Il apporte des fonds nécessaires à l'application d'une politique économique réparatrice; il redonne confiance aux bailleurs de fonds...

Dans le cas où l'environnement économique serait favorable, le PAS permet une meilleure affectation des revenus supplémentaires. A cet égard, la priorité serait donnée à la reconstitution des avoirs extérieurs, au désendettement de l'Etat et à la résorption du déficit du Trésor Public...

C'est pourquoi pour atteindre les objectifs du deuxième PAS, et pour corriger certains dépassements en matière de dépenses budgétaires du premier PAS, le F.M.I a proposé aux autorités gabonaises des mesures supplémentaires dont nous analyserons les effets à la section suivante.

**SECTION III : LES MESURES SUPPLEMENTAIRES PRECONISEES PAR LE
F.M.I. DANS LE CADRE DU DEUXIEME PROGRAMME
D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET LEURS EFFETS PREVISIBLES
SUR L'ECONOMIE GABONAISE**

Afin de reconstituer dès 1989 des réserves en avoirs extérieurs grâce aux ressources supplémentaires dégagées par un désendettement de l'Etat vis à vis de la B.E.A.C. et dans le but de pallier certains dépassements enregistrés au cours de la période d'application du premier PAS , les mesures supplémentaires suivantes furent préconisées par le F.M.I. .

- Sur le budget 1989, le Fonds proposa une réduction de 4,4 milliards de fcfa sur le budget d'investissement, après report des travaux prévus sur le CICIBA (Centre International des civilisations Bantous).

- Réduction de 5 milliards sur la solde des agents de l'Etat, soit l'équivalent en année pleine de 10 milliards de fcfa où environ 10% de la masse salariale en procédant à une réduction du point d'indice de 7%.

- Augmentation de 5 milliards de fcfa des recettes de l'Etat par un relèvement substantiel du prélèvement de solidarité et de la taxe complémentaire sur les salaires, soit un doublement des taux.

Pour simuler les effets de ces principales mesures sur l'économie gabonaise de 1989 à 1991, nous étudierons d'abord le cas où ces mesures supplémentaires sont appliquées dans un contexte international qui est celui de la situation de référence. Nous analyserons

ensuite les effets probables de telles mesures dans un contexte international qui est celui de la variante 1, étant entendu que la situation de la variante 2 ne peut qu'être plus favorable à l'application de celles-ci.

A - INCIDENCE DES MESURES SUPPLEMENTAIRES DU F.M.I. SUR LA SITUATION DE REFERENCE

Pour étudier cet impact, nous élaborerons une troisième variante du compte de référence en modifiant cette fois-ci certains coefficients et d'autres variables exogènes afin d'obtenir les réductions souhaitées par le Fonds. Les variables de l'environnement restent donc les mêmes que celles de la situation de référence, d'où le tableau suivant:

Tableau 23: Principales modifications de la variante 3

	1989		1990		1991	
	A.V	N.V	A.V	N.V	A.V	N.V
Coefficient (TC07)	3,2	2,87	3,16	2,83	3,23	2,89
Variables exogènes						
ZINPU	28,1	23,7	43,6	39,2	40,7	36,3
ATVM	50	55	50	55	50	55

Source: Construction personnelle

Le coefficient TC07 provient de l'équation suivante reliant la masse salariale de l'Etat à l'emploi (effectifs) permanent de la fonction publique.

$$MSP = TC07 \cdot NGP$$

(Voir en annexe pour les autres coefficients du modèle MEGA)

ZINPU = Investissement public

ATVM = Autres transferts versés par les ménages

A.V = Ancienne valeur N.V = Nouvelle valeur

Comme dans les autres variantes, les résultats de nos simulations de la variante 3 seront présentés sous forme d'écart par rapport à la situation de référence, afin de mieux faire ressortir les effets

positifs ou négatifs engendrés par ces mesures supplémentaires du F.M.I. .

I - IMPACT DES MESURES SUPPLEMENTAIRES DU F.M.I. SUR LES COMPTES DES SECTEURS PETROLIER ET NON PETROLIER

Tableau 24: Impact des mesures supplémentaires sur les comptes des secteurs pétrolier et non pétrolier. (Ecart par rapport à la situation de référence en milliards de fcfa).

Variante 3	1989	1990	1991
Branche pétrole			
Production	0	0	0
Consommation int. de pétrole	-0,22	-0,36	-0,39
Exportations	0,22	0,36	0,39
Valeur ajoutée	0	0	0
Frais de personnel	0	0	0
Impôts indirects	0	0	0
E.B.E.	0	0	0
Branche hors pétrole			
Production	-14,51	-18,60	-20,29
Importations	-5,52	-7,03	-7,67
D.T.I.	-0,74	-0,94	-1,03
Consommation des ménages	-8,61	-11,95	-13,47
Investissement des adm.	-4,40	-4,40	-4,40
Exportations	0	0	0
Valeur ajoutée	-7,05	-8,95	-9,77
Frais de personnel	-1,36	-2,39	-3,07
Impôts indirects	-0,81	-1,05	-1,16
E.B.E.	-4,88	-5,50	-5,54

Source: simulation du modèle MEGA

-Pour le secteur pétrolier, l'impact de ces mesures se limite à une baisse de 0,22 milliards de fcfa en 1989, de 0,36 milliards en 1990, et de 0,39 milliards en 1991, de la consommation interne de pétrole. Cette fraction non consommée de la production de pétrole sera alors

orientée vers l'exportation, qui augmente des mêmes montants.

- Par contre, l'impact sur le secteur non pétrolier est plus important. Par suite de la réduction des investissements de l'Etat de 4,4 milliards de fcfa chaque année, les consommations intermédiaires de la branche diminuent successivement de 7,24 milliards de fcfa en 1989, de 9,28 milliards en 1990, et de 10,13 milliards en 1991.

La consommation des ménages elle, subit une chute cumulée de 34 milliards au cours de ces trois ans. La baisse de la production du secteur qui atteint 20,2 milliards de fcfa en 1991, est amortie en partie par la chute en moyenne de 6,7 milliards par an des importations.

Même si les exportations non pétrolières restent inchangées, ce secteur non pétrolier dégage une valeur ajoutée en baisse de plus de 25 milliards de fcfa sur toute la période 1989-1990. La baisse de la production se répercute sur les frais de personnel et l'excédent brut d'exploitation qui diminuent pour la seule année 1991 de plus de 8 milliards de fcfa (Voir tableau 24).

II - IMPACT DES MESURES SUPPLEMENTAIRES DU F.M.I. SUR LE PIB, LE BUDGET ET LE SOLDE DU TRESOR

La réduction en moyenne de 10 milliards de fcfa par an de la masse salariale et de 4,4 milliards du budget d'investissement fait faire à l'Etat une économie de plus de 14 milliards par an; économie de ressources dont il faut cependant soustraire le manque à gagner en matière de recettes budgétaires non pétrolières. En effet, la baisse des importations réduit en même temps les droits de douane sur importations perçus par l'Etat de 1,03 milliards en 1991. Par

ailleurs, la réduction des salaires provoque une baisse de l'impôt sur les personnes, des taxes sur les salaires et sur les biens et services, de 1,58 milliards de fcfa au cours de ces trois années.

Tableau 25: Impact des mesures supplémentaires sur le PIB, le budget et le solde du trésor.
(Ecart par rapport à la situation de référence en milliards de fcfa)

Variante 3	1989	1990	1991
PIB en valeur	-20,33	-22,72	-23,88
<u>Budget de l'Etat (1)</u>			
Dépenses totales	-14,3	-14,50	-14,70
Recettes totales	- 1,66	- 2,54	- 2,80
Solde budgétaire	12,64	11,96	11,90
Emprunt	0	0	0
Remboursement	0	0	0
Solde de Trésor	12,64	11,96	11,90

Source: Simulation du modèle MEGA

Malgré les réductions légères des recettes issues du secteur non pétrolier, le gain pour l'Etat reste important. Ces mesures supplémentaires lui permettent de dégager des ressources subsidiaires de l'ordre de 12,6 milliards en 1989, de 11,9 milliards en 1990 et 1991. Le solde du Trésor s'améliore ainsi des mêmes montants, car les niveaux des emprunts publics et des remboursements restent inchangés.

Par contre pour obtenir cette amélioration du solde du Trésor de plus de 34 milliards de fcfa de 1989 à 1991, l'Etat est obligé

(1) Dont dépenses de fonctionnement: -9,9 milliards en 1989, -10,10 milliards en 1990, -10,3 milliards en 1991.
Recettes pétrolières: -0,02 milliards en 1990, -0,04 milliards en 1991
Recettes non pétrolières: -1,66 milliards en 1989, -2,52 milliards en 1990, -2,77 milliards en 1991.

d'accepter une baisse de son PIB en valeur de 20,3 milliards en 1989, de 22,7 milliards en 1990 et de 23,8 milliards en 1991; ce qui réduit légèrement le taux de croissance de 1989.

L'application des mesures restrictives supplémentaires permet toutefois au Gabon d'atteindre les objectifs du deuxième PAS en matière budgétaire. La masse salariale se situe à 95 milliards de fcfa contre 105 milliards dans le compte de référence et 104 milliards dans le deuxième PAS.

Le déficit budgétaire se réduit de plus de 12 milliards en 1989, de 11,9 milliards en 1990 et en 1991. Le ratio recettes non pétrolières/PIB non pétrolier s'élève à 27,78% en 1990 contre 26,6% dans le compte de référence.

III - IMPACT DES MESURES SUPPLEMENTAIRES DU F.M.I. SUR LA BALANCE DES PAIEMENTS ET LES FINANCES PUBLIQUES

L'incidence de ces mesures est globalement positive pour la balance des paiements et les finances publiques. A l'accroissement certes minime des exportations provenant du secteur pétrolier, s'ajoute une diminution de 6,74 milliards en moyenne par an des importations. Le solde positive de la balance courante qui résulte de cette évolution des exportations et importations engendre des réserves supplémentaires de 5,81 milliards en 1989, de 7,45 milliards en 1990, et de 8,09 milliards de fcfa en 1991.

Le solde de la balance des capitaux restant le même, le solde hors emprunt public diminue au total d'environ 21,35 milliards de fcfa pendant ces trois ans (voir tableau 26).

Tableau 26: Impact des mesures supplémentaires du Fonds sur la balance des paiements et les finances publiques. (Ecart par rapport à la situation de référence en milliards de fcfa)

Variante 3	1989	1990	1991
<u>Balance des paiements</u>			
Exportations	0,22	0,36	0,39
Importations	-5,52	-7,03	-7,67
Solde balance courante	5,81	7,45	8,09
Capitaux privés	0	0	0
Moins amortissement dette pub.	0	0	0
Solde hors emprunts publics	5,81	7,45	8,09
Emprunts publics	0	0	0
Solde global	5,81	7,45	8,09
<u>Compte financier de l'Etat</u>			
Solde budgétaire	12,64	11,96	11,90
Total des emprunts	0	0	0
Total des remboursements	0	0	0
Solde du Trésor	12,64	11,96	11,90

Source: Simulation du modèle MEGA

Par rapport à la situation de référence, l'amélioration des comptes extérieurs et intérieurs est plus évidente. Les mesures du Fonds permettent non seulement à l'Etat de couvrir le déficit du Trésor des années antérieures, elles génèrent aussi des réserves supplémentaires en devises.

Compte tenu du mode de bouclage choisi, on remarque qu'il n'y a pas une variation du niveau des remboursements malgré l'excédent budgétaire supplémentaire.

IV - IMPACT DES MESURES SUPPLEMENTAIRES DU F.M.I. SUR LES COMPTES DES AGENTS ECONOMIQUES

Les agents économiques sont touchés différemment par ses mesures supplémentaires du F.M.I..

Tableau 27: Impact des mesures supplémentaires du Fonds sur les soldes des comptes des agents économiques.
(Ecart par rapport à la situation de référence en milliards de fcfa)

Variante 3	1989	1990	1991
Solde des entreprises			
Valeur ajoutée	-7,05	-8,95	-9,78
E.B.E	-4,88	-5,50	-5,54
Epargne brute	-4,70	-4,88	-4,90
Besoin de financement	4,60	4,77	4,80
Solde des ménages			
Revenu brut disponible	-13,26	-14,41	-15,22
Epargne brute	- 4,64	- 2,46	- 1,75
Capacité de financement	- 4,24	- 1,63	- 0,85
Solde des administrations			
Valeur ajoutée	-12,54	-12,83	-13,08
E.B.E.	0	0	0
Revenu disponible	- 2,21	- 3,32	- 3,71
Epargne brute	10,33	9,50	9,37
Capacité de financement	14,73	13,90	13,77

Source: Simulation du modèle MEGA

- Du côté des ménages, la suppression de plus de 2000 emplois (voir tableau 28) dans le secteur non pétrolier et la baisse des salaires diminuent le revenu brut disponible de 14,29 milliards en moyenne par an. Avec une réduction moyenne de 11,34 milliards par an, c'est le niveau de la consommation qui en est le plus affecté. Cette baisse constitue un effet positif, car elle permet une réduction des importations et une maîtrise de l'inflation.

Dans une moindre mesure, l'épargne et la capacité de financement des ménages se contractent également.

- Pour les entreprises, les pertes subies en terme de production en valeur s'élèvent en moyenne à 17 milliards par an. Les autres ressources des entreprises restent par contre inchangées.

Au niveau des dépenses de ces entreprises, les réductions significatives concernent les postes , consommation intermédiaire (9,2 milliards en moyenne par an) et la masse salariale (2,27 milliards de fcfa en moyenne par an).

Au total, les soldes caractéristiques des entreprises présentent un excédent brut d'exploitation en baisse par rapport à la situation de référence de plus de 16 milliards de fcfa pour les trois années, et un besoin de financement en hausse moyenne de 4,7 milliards de fcfa par an.

Tableau 28: Impact des mesures supplémentaires du F.M.I. sur l'emploi.
(Ecart par rapport à la situation de référence en milliers de personnes)

Variante 3	1989	1990	1991
Branche pétrole	0	0	0
Branche hors pétrole	-0,42	-0,73	-0,94
Etat	0	0	0
Autres administrations	0	0	0

Source: Simulation du modèle MEGA

- L'effet des mesures citées précédemment est par contre positif pour les administrations. La baisse des salaires des fonctionnaires et de l'investissement public de plus de 4 milliards par an leur permet de dégager une capacité de financement supplémentaire totale de 42,4 milliards de fcfa, et cela malgré une diminution des impôts directs et indirects de l'ordre de 2,82 milliards en moyenne par an.

Au regard de ces simulations, il se dégage de cette variante deux principales conclusions:

- Les mesures supplémentaires du F.M.I. améliorent les soldes budgétaires, de la balance des paiements, et des finances publiques. elles permettent à l'Etat de dégager des ressources supplémentaires qui peuvent être utilisées dès 1989 au remboursement de la dette de l'Etat vis à vis de la B.E.A.C. et donc à reconstituer des réserves en avoirs extérieurs. Elles permettent aussi de corriger le dérapage salariale constaté au cours du premier programme; elles ont de ce fait des effets induits sur l'inflation, et les importations. Tels devaient être les objectifs visés à court terme par le F.M.I. au cours des premières négociations sur le deuxième PAS qui échouèrent.

- Par contre, pour atteindre ces objectifs, le Gabon est obligé d'accepter une baisse légère de la croissance, mais surtout une réduction de la masse salariale. Les rémunérations des ménages seraient alors en 1989, 1990, et 1991 inférieures à leur niveau de 1988.

C'est en tenant compte de ce facteur que la délégation gabonaise rompit ces premières négociations. Pour elle, l'objectif de reconstitution des réserves même s'il constitue la finalité à moyen terme de leurs efforts ne peut justifier le coût et les risques sociaux d'une baisse supplémentaire des salaires. De plus, elle a estimé que "certes l'objectif dans l'immédiat doit consister à éviter une dégradation de la position extérieure, mais celle-ci reste dans les limites permettant un rétablissement très rapide dès que la conjoncture du pétrole sera meilleure".

Peut-on dire que celle-ci avait raison?

Si l'on tient compte des hypothèses de l'environnement international

de la situation de référence, il nous semble à partir des simulations de la variante 3, qu'une réduction supplémentaire des salaires était possible, surtout lorsque l'on sait que les réductions imposées au premier PAS n'avaient pas été faites en totalité. Cette réduction des salaires par contre, pouvait concerner, si l'on tient compte de nos analyses du chapitre 2, les salaires des membres du gouvernement, des Généraux de l'Armée, et de tous les salariés non soumis à la grille indiciaire de la fonction publique. Ainsi on pouvait éviter les troubles sociaux. Par contre la réduction de cette masse salariale si l'on se réfère à la limite imposée par le Fonds, soit 104 milliards de fcfa, devrait dans le cas présent s'élever seulement à 2 ou 3 milliards de fcfa au lieu des 10 milliards demandés par le Fonds.

En définitive, le problème qui se pose ici est un problème de priorité économique, de délai d'ajustement et d'affectation des gains de cet ajustement.

Doit-on essayer de maximiser les gains de l'ajustement pour résorber très vite les déséquilibres internes et externes au mépris des effets socio-politiques des mesures à prendre?

Ou, peut-on étaler ces gains dans le temps et résorber à moyen ou long terme les déséquilibres économiques, afin d'éviter les risques socio-politiques des mesures restrictives de la demande interne? Mais dans ce cas on s'exposerait alors aux fluctuations de l'environnement international et aux effets pervers des anticipations des agents économiques.

De la réponse à ces questions, naissent une bonne part des critiques formulées à l'encontre du F.M.I. par les pays du Tiers-Monde. L'un

de ces griefs est justement "la rapidité que le Fonds exige dans la mise en oeuvre des réformes et son manque total de prise en considération des conséquences sociales et politiques de ces changements brutaux; l'absence de mécanismes financiers de transition qui permettraient de continuer à fonctionner sur un mode déficitaire pendant que des réformes graduelles se mettraient en place".(1)

Dans le cas précis du Gabon, il nous semble que le F.M.I. avait misé indirectement sur une amélioration de la conjoncture internationale par rapport à la situation de référence. Mais même dans ce cas, la plupart des pays sous programme préfèrent distribuer à la population, le supplément de ressources gagnées afin de réduire les risques d'explosion sociale qu'un niveau bas des salaires pouvait entraîner dans une phase de croissance. Nul doute que les promesses d'augmentation des salaires faites par le Président Gabonais en février et mars 1990 vont dans ce sens. Le risque ici serait alors une nouvelle dégradation de la conjoncture internationale. C'est pourquoi, nous analyserons aussi les effets des mesures supplémentaires du Fonds dans le cas où l'environnement international serait celui de la variante 1.

B - INCIDENCE DES MESURES SUPPLEMENTAIRES DU F.M.I. SUR L'ECONOMIE GABONAISE DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL DEFAVORABLE

Pour étudier cette variante 4, nous partirons des hypothèses de dépréciation du taux de change du dollar et du prix du baril de la variante 1 auxquelles nous ajouterons les modifications des coefficients et des variables exogènes de la variante 3. Nous mesu-

(1) FONTAINE (J.M), Les programmes du F.M.I. pour l'Afrique: un point de vue critique, Problèmes Economiques n°2139 du 6/9/89; article tiré de la revue Tiers-Monde dans son n° de janvier-mars 1989.

-rerons ainsi par simulation ex-ante, les effets des mesures du Fonds dans une conjoncture internationale défavorable.

I - IMPACT SUR LES SECTEURS PETROLIER ET NON PETROLIER

Contrairement à la situation de la variante 3, le secteur pétrolier est plus touché que le secteur non pétrolier dans le cas où les mesures du Fonds sont appliquées dans une conjoncture internationale morose.

Tableau 29: Impact sur les secteurs pétrolier et non pétrolier (Ecart par rapport à la situation de référence en milliards de fcfa)

Variante 4	1989	1990	1991
<u>Branche pétrole</u>			
Production en valeur	-23,57	-32,69	-48,35
Valeur ajoutée	-19,34	-26,85	-40,14
Frais de personnel	0	0	0
Impôts indirects	-5,54	-7,68	-11,35
E.B.E	-13,80	-19,17	-28,79
<u>Branche hors pétrole</u>			
Production	-17,97	-23,53	-27,33
Importations	-7,91	-10,4	-12,45
D.T.I.	-1,06	-1,39	-1,67
Valeur ajoutée	-8,73	-11,32	-13,16
Frais de personnel	-1,69	-3,01	-4,03
Impôts indirects	-1,01	-1,33	-1,56
E.B.E.	-6,04	-6,98	-7,58

Source: Simulation du modèle MEGA

La baisse de la production de pétrole en valeur est seulement due ici à la mauvaise conjoncture. Les résultats de la variante 1 sont les mêmes que ceux de la variante 4 pour ce secteur.

Pour le secteur non pétrolier, aux effets directs d'une baisse de l'investissement public de 4,4 milliards par an, s'ajoutent les

effets induits d'une baisse des prix du baril et du dollar dans le secteur pétrolier. La production de cette branche hors pétrole qui atteignait dans la situation de référence 1277,1 milliards de fcfa en 1989, 1326,7 milliards en 1990, et 1363,42 milliards en 1991 est en réduction de 1,4% en 1989, de 1,7% en 1990, et de 2% en 1991. Les importations et la valeur ajoutée de ce secteur subissent presque les mêmes variations. L'excédent brut d'exploitation en diminution de 7,5 milliards en 1991 reste cependant supérieur à son niveau de 1988.

II - IMPACT SUR LE PIB ET LE BUDGET

Tableau 30: Impact sur le PIB et le budget

(Ecart par rapport à la situation de référence en milliards de fcfa)

Variante 4	1989	1990	1991
<u>Equilibre biens et services</u>			
PIB total	-41,67	-52,40	-68,05
Importations totales	-7,91	-10,40	-12,45
Total des ressources	-49,58	-62,80	-80,51
Investissement total	-4,94	-5,40	-5,47
Exportations	-23,30	-32,23	-47,82
<u>Budget</u>			
Dépenses de fonctionnement	-9,9	-10,1	-10,30
Dépenses d'investissement	-4,4	-4,4	-4,4
Total dépenses budgétaires	-14,35	-14,54	-14,73
Recettes pétrolières	-6,09	-15,34	-22,09
Recettes non pétrolières	-2,09	-3,3	-3,86
Recettes totales	-8,18	-18,64	-25,95
Solde budgétaire	6,17	-4,1	-11,22

Source: Simulation du modèle MEGA

Par rapport à la situation de référence, les ressources de l'économie constituées par le PIB et les importations connaissent une chute

de 49,58 milliards de fcfa en 1989, de 62,8 milliards en 1990, et de 80,5 milliards en 1991. Les demandes intérieures et extérieures, dans le même temps subissent respectivement des chutes cumulées de 89,54 milliards et de 103,35 milliards de fcfa.

Cette baisse des ressources de l'économie se reflète ici dans les recettes de l'Etat. Elles diminuent au cours de notre période d'étude de 17,59 milliards en moyenne par an. Cependant, le PIB diminuant aussi, le ratio recettes non pétrolières/PIB non pétrolier reste aux environs de 26% en 1989. Il augmente légèrement en 1990 et en 1991 et s'élève à plus de 27,7%. Mais comme dans les autres variantes il n'y a pas une augmentation de plus de 4 points de ce ratio en 1989 comme le prévoit le PAS.

Au niveau des dépenses budgétaires, la baisse est beaucoup plus grande. Elle dépasse en moyenne 14 milliards par an. Comme dans la variante 3, la masse salariale se situe en dessous du niveau plafond du deuxième PAS.

Par ailleurs, les dépenses d'investissement qui sont amputées de 4,4 milliards par an, voient leur niveau baisser dangereusement d'autant plus qu'elles accusaient déjà une baisse de 10 milliards par rapport au programme en 1989 dans le compte de référence.

Les dépenses totales passent en dessous de la barre des 400 milliards et se rapprochent du niveau plafond du deuxième PAS. Leur niveau légèrement supérieur par rapport aux objectifs du Fonds, reste dû aux niveaux élevés des biens et services et des intérêts qui ne subissent pas de variations dans ces simulations.

Au total, dans ce mode de bouclage sur le Trésor, la situation du solde budgétaire influence le solde des finances de l'Etat. Il est

excédentaire en 1989 et déficitaire les autres années. Par contre si nous comparons ces résultats de la variante 4 aux résultats de la variante 1, l'on se rend compte ici que les mesures supplémentaires du Fonds sont salutaires pour le Budget de l'Etat et pour le Trésor. Le déficit de ce compte du Trésor est de 44,6 milliards pour les trois années dans la variante 1, il ne s'élève plus qu'à 8,09 milliards dans cette variante 4. C'est dire qu'il est nécessaire et opportun pour le Gabon de continuer à appliquer une politique d'austérité même dans un contexte international défavorable. Mais comme dans la variante 3, la limite de ces mesures restrictives préconisées par le Fonds, réside dans les risques socio-politiques qu'elles peuvent engendrer.

III - IMPACT SUR LA BALANCE DES PAIEMENTS, L'ENDETTEMENT PUBLIC ET LES FINANCES PUBLIQUES

La balance des paiements est caractérisée dans cette variante par une détérioration de son solde global par rapport à la situation de référence. Celle-ci est cependant moindre par rapport à la situation de la variante 1. Le ratio besoin de financement/PIB en s'élevant à près de 10% reste encore en dessous des 11% du deuxième PAS.

Au niveau de la balance commerciale, la chute des exportations de 23,3 milliards de fcfa en 1989, de 32,2 milliards en 1990 et de plus de 47 milliards en 1991, est compensée par une baisse moyenne de 10,25 milliards par an des importations. Cette compensation reste cependant insuffisante car l'objectif de réduction du déficit du compte courant, 4,5% du PIB n'est plus atteint en 1990; ce ratio s'élevant à près de 6%.

Par ailleurs le niveau des emprunts publics ne change pas, seuls

les remboursements subissent une légère réduction. Le compte financier de l'Etat dégage de ce fait un solde positif en 1989 de 6,7 milliards de fcfa et un solde négatif de 11,05 milliards en 1991.

Tableau 32: Impact sur la balance des paiements, l'endettement et les finances de l'Etat
(Ecart par rapport à la situation de référence en milliards de fcfa)

Variante 4	1989	1990	1991
Balance des paiements			
- Exportations totales	- 23,30	- 32,23	- 47,82
- Importations totales	- 7,91	- 10,40	- 12,45
Besoin de financement ext.	- 14,35	- 20,48	- 33,56
Solde de la balance courante	- 14,35	- 20,48	- 33,56
Capitaux privés	0	0	0
Moins amort. dette ext.	0,52	0,36	0,17
Solde hors emprunts publics	- 13,82	- 20,13	- 33,51
Emprunts publics	0	0	0
Solde global	- 13,82	- 20,13	- 33,51
Compte financier de l'Etat			
Solde budgétaire	6,17	- 4,10	- 11,22
Total des emprunts	0	0	0
Total des remboursements	- 0,52	- 0,36	- 0,17
Solde du Trésor	6,70	- 3,74	- 11,05

Source: Simulation du modèle MEGA.

Contrairement à la situation de la variante 1, le retour aux équilibres reste possible dans les années 1991-1992, s'il y a une aide à la balance des paiements. En effet la perte cumulée des réserves permettant la couverture du déficit des paiements s'élève dans cette variante 4 à près de 68 milliards de fcfa (87 milliards dans la variante 1) tandis que le Trésor Public ne subit qu'un déficit de 8,09 milliards de fcfa.

Ces résultats montrent qu'il est plus facile dans un environnement

international défavorable de résoudre le déficit budgétaire par une politique d'ajustement que le déséquilibre externe.

IV - IMPACT SUR LES COMPTES DES ENTREPRISES, DES MENAGES ET DES ADMINISTRATIONS.

Les comptes des agents économiques reflètent les limites pratiques des mesures supplémentaires du F.M.I. dans un environnement international défavorable.

- Du côté des entreprises, la chute de leurs ressources (essentiellement la production) atteint 75,6 milliards de fcfa en 1991. Même si parallèlement les consommations intermédiaires, les rémunérations et les impôts indirects sont réduits 21,7 milliards en 1989, 30,06 milliards en 1990 et de 39,31 milliards en 1991, leur compte indique un excédent brut d'exploitation réduit par rapport à la situation de référence de 27,45 milliards de fcfa en moyenne par an, contre 22,14 milliards par an dans la variante 1. De ce fait, leur besoin de financement atteint + 22,8 milliards de fcfa en 1991.

- La situation des ménages quant à elle ne change presque pas par rapport à la variante 3. Leur revenu brut disponible par rapport à la situation de référence, diminue de plus de 14 milliards de fcfa par an, ce qui équivaut à une réduction de leur consommation de plus de 11 milliards de fcfa en moyenne par an et à une perte de 2670 emplois dans le secteur non pétrolier. (1)

(1) Dans le secteur non pétrolier, 520 personnes perdent leurs emplois en 1989, 920 en 1990 et 1230 en 1991; Chiffres calculés à partir de la situation de référence.

Tableau 33: Impact sur les soldes des comptes des agents économiques.
(Ecart par rapport à la situation de référence en milliards de fcfa).

Variante 4	1989	1990	1991
Soldes des entreprises			
Valeur ajoutée	- 28,07	- 38,18	- 53,31
E.B.E.	- 19,85	- 26,15	- 36,36
Epargne brute	- 19	- 17,59	- 24,60
Besoin de financement	18,01	16,27	22,81
Soldes des ménages			
Revenu brut disponible	- 13,54	- 14,94	- 16,05
Epargne brut	- 4,74	- 2,59	- 1,92
Capacité de financement	- 4,33	- 1,74	- 0,98
Soldes des administrations			
Valeur ajoutée	- 12,54	- 12,83	- 13,08
E.B.E.	0	0	0
Revenu disponible	- 8,82	- 19,59	- 27,13
Epargne brute	3,72	- 6,76	- 14,05
Capacité de financement	8,12	- 2,36	- 9,65

Source: Simulation du modèle MEGA.

- Le compte des administrations par contre reflète la situation du Budget de l'Etat. En 1989, elles dégagent une capacité de financement de plus de 8 milliards de fcfa par rapport à la situation de référence. Par contre cette capacité de financement devient négative dès 1990 et atteint -9,65 milliards de fcfa en 1991. Cette évolution s'explique par une baisse brutale des impôts directs reçus par les administrations dès 1990.

On peut donc dire que la réalisation de cette quatrième variante, même si elle engendrerait des ressources supplémentaires élevées à l'Etat, reste en pratique difficile, ce qui n'est pas le cas si l'environnement international est celui de la variante 2.

En effet dans ce cas, les mesures supplémentaires du F.M.I. engendreraient en 1990 une réduction du revenu brut disponible de seulement 11,64 milliards de fcfa. Cette baisse s'élèverait à 7,81 milliards de fcfa en 1991. Au niveau des entreprises, les effets négatifs des mesures restrictives supplémentaires du F.M.I. sont atténués par les effets positifs d'un environnement international meilleur. Leur excédent brut d'exploitation resterait élevé: 135,67 milliards de fcfa en 1990 et 131,37 milliards en 1991.

Mais c'est l'Etat qui est le principal bénéficiaire des effets positifs d'un environnement international favorable et d'une restriction de ses dépenses. Le solde budgétaire s'élèverait alors à 73,68 milliards de fcfa en 1990 et à 117,07 milliards en 1991. En raison de la baisse des importations due aux mesures restrictives du deuxième PAS et d'une augmentation en valeur des exportations, la balance commerciale positive permet à la balance des paiements de dégager un solde positif de 198,87 milliards de fcfa en 1990 et de 189,42 milliards en 1991. L'opportunité et la portée d'un programme d'ajustement apparait à travers cette analyse, car ces gains de revenus supplémentaires peuvent permettre à l'Etat d'honorer ses engagements. A titre de rappel, le service de la dette publique si l'on ne tient pas compte des rééchelonnements s'élèverait environ à 172 milliards de fcfa en 1990. Il est possible aussi que l'Etat utilise une partie de ses revenus supplémentaires pour accroître le niveau de l'investissement productif, ou de l'investissement consacré à l'infrastructure.

En conclusion, les années 1989-1991 apparaissent donc comme une phase de consolidation des efforts engagés en vue de rétablir les

grands équilibres de l'économie gabonaise et de procéder aux ajustements structurels jugés nécessaires. Nos simulations de la variante 4 montrent que cet assainissement de la situation économique, conditionné déjà par le marché pétrolier, n'est possible à court terme que si la population et l'Etat acceptent de faire les sacrifices nécessaires.

Les effets escomptés des mesures, qui conjointement à cet assainissement de la situation devraient permettre le retour d'une croissance durable et promouvoir la diversification de l'appareil productif ne seront eux, tangibles qu'à moyen terme.

A travers les risques sociaux et même politiques des mesures d'ajustement à prendre ressurgit le débat sur la conditionnalité des prêts à l'ajustement et à l'élaboration de stratégies d'ajustement entraînant le minimum de coûts sociaux au niveau national.

Peut-on alors croire à une thérapeutique douce dans le cas spécifique du Gabon?

Sans changement de structures politiques, nous répondrons non à cette question comme le Ministre kenyan (1), car si le diagnostic de la crise fait par le F.M.I. est réaliste ici, Il n'empêche qu'il reste incomplet car négligeant un aspect structurel fondamental de celle-ci que nous avons souligné dans le chapitre 2. "Les hommes ne sont pas naturellement bons ou mauvais, efficaces ou pas, développables ou non, mais ils adaptent leurs comportements aux institutions qui, elles peuvent effectivement être bonnes ou mauvaises".(2) Ainsi

(1) FONTAINE (J.M) *op cit.*

(2) SORMAN (G), *op cit*, p.24.

s'il subsiste des obstacles à l'ajustement, si les mesures n'ont pas toutes les effets souhaités, ou si certaines sont difficiles à prendre, c'est tout simplement pour nous parce qu'elles sont à appliquer sur des structures politiques immuables et non adaptées. Or selon G. SORMAN, "La liberté économique sans la démocratie est une aberration théorique et pratique". Conscients de cette limite pratique des mesures de redressement inhérentes aux institutions politiques des pays en développement, de plus en plus d'Experts s'accordent à demander en plus d'un "ajustement à visage humain", de conditionner l'aide du F.M.I. et de la Banque Mondiale, à l'instauration d'un Etat de droit, d'une société ouverte et pluraliste dont la démocratie est un aspect.

CONCLUSION DU CHAPITRE II

Comme toute prévision économique par les modèles, les simulations que nous venons de réaliser comportent certainement des lacunes ou des limites relatives au choix des variables, au caractère frustré des comportements individuels retracés dans un modèle macro-économique du type MEGA, ou aux hypothèses de base; néanmoins, la cohérence qu'apporte un modèle complètement bouclé tant en ce qui concerne les flux que les relations flux-stocks, en font un instrument précieux de la réflexion macro-économique. (1)

Ainsi nous tirons de ces quelques variantes, qui illustrent bien la forte sensibilité de l'économie gabonaise aux fluctuations des marchés mondiaux, les conclusions suivantes:

- Les aléas de la conjoncture internationale peuvent encore entraîner pendant quelques années des déficits budgétaires successifs résultant d'une dépréciation des taux de change du dollar et/ou des cours du baril ou des matières premières.

- Nos prévisions montrent que l'augmentation de la production de pétrole en volume permettra à court terme à l'Etat même dans une conjoncture internationale un peu défavorable, de pallier en partie ses déficits budgétaires, à condition que celui-ci trouve à court terme des fonds nécessaires pour gérer la période de crise et puisse réaliser une restructuration profonde ou un ajustement structurel important de son économie.

Mais comment réaliser une telle restructuration ou un tel ajustement?

(1) MUET (P.A) *op cit.*

Les simulations des effets de certaines mesures du F.M.I. montrent qu'une politique de stabilisation telle que la concevait au préalable cet organisme, n'est pas possible ici sans effets sociaux néfastes. C'est là une limite pratique du nouveau programme d'ajustement structurel. On ne peut sans risque réduire à chaque fois la demande à hauteur de la baisse des revenus de l'Etat dans un pays où les booms pétroliers de 1974 et de 1978 ont procuré à celui-ci des revenus énormes et où le système politique a engendré gaspillage et corruption. Le problème revient alors à chercher, devant l'impérieuse nécessité de résorber à court terme les déséquilibres externes et internes (1), comment faire accepter à une grande partie de la population n'ayant pas ou peu profité de la croissance, une baisse (fut-elle temporaire) du peu de ressources qu'elle a afin de permettre une reprise de la croissance plus tard?

" Les autorités politiques qui ont géré la période faste ne peuvent en aucun cas gérer la période de crise ", déclarait un responsable de l'Opposition gabonaise pendant la Conférence Nationale. (2)

Telle est la problématique de l'ajustement au Gabon. Plus qu'ailleurs il revêt ici un caractère en même temps économique et politique.

(1) Une annulation totale de la dette gabonaise est exclue pour le moment. Elle permettrait cependant au Gabon de redémarrer déclarait OLIVIER VALLEE, cf FOTTORINO (E), Dette, paiera, paiera pas, Le Monde du 29/5/1990.

(2) La Conférence Nationale sur la démocratie s'est réunie à Libreville de mars à avril 1990. Son but était de jeter les bases d'un système pluraliste au Gabon, après les grèves et les émeutes des mois de janvier, février, et mars. Elle a donc mis fin au système de parti unique.

Les mesures supplémentaires du deuxième PAS pouvaient-elles être alors applicables, acceptables et plus efficaces dans un autre environnement socio-politique? Les récents troubles sociaux au Gabon, en Côte-d'Ivoire ou au Cameroun, nous permettent de répondre affirmativement à cette question (1), car le problème ici est de savoir comment faire répartir l'effort à consentir parmi les différents groupes sociaux? Les dirigeants politiques africains peuvent-ils faire cette répartition équitablement? L'ajustement structurel est-il pour eux une nécessité ou une politique imposée de l'extérieur?

Certes le Gouvernement s'est donné pour maître-mot de préparer l'après-pétrole. Mais il est difficile selon POURTIER "de négocier le virage, d'aller à l'encontre d'habitudes contractées au cours des années de l'argent facile, d'agir non plus sous l'empire euphorisant de la croissance, mais avec la volonté de bâtir un développement durable".

C'est à ce niveau qu'il serait erroné de se soustraire à une politique d'ajustement dès lors qu'une amélioration de l'environnement international permettrait de résorber les déséquilibres externes et internes grâce à des revenus supplémentaires.

Nos simulations de la variante 2 montrent que certes, les problèmes fondamentaux de l'économie gabonaise seraient temporairement atténués, mais une telle politique est limitée dans le temps par le caractère versatile de l'environnement international.

En attendant un développement du secteur non pétrolier à moyen ou à long terme, quelle est alors la politique d'ajustement la plus appro-

(1) S'il y avait une démocratie véritable dans ces pays, il n'y aurait peut-être pas eu le gaspillage de ressources, les écarts trop criards de revenus... que l'on y constatait. La baisse générale des revenus a pour cela été mal acceptée par une majorité de la population qui estimait ne pas avoir bénéficié des fruits de la croissance.

-priée pour juguler la crise des paiements au Gabon? Une politique de stabilisation par contraction de la demande comme celle utilisée dans le deuxième PAS, serait certes efficace, mais sous certaines conditions seulement car elle comporte un coût social qu'il est difficile à admettre dans une conjoncture international morose.

Il semble par contre qu'une dévaluation du Franc cfa de 100% à partir de 1990 aurait eu plus d'effets positifs que les mesures supplémentaires du F.M.I. préconisées dans le cadre du deuxième PAS. La dévaluation aurait contribué beaucoup plus à la résorption des déficits externes et internes; de plus elle aurait eu l'avantage d'avoir moins d'effets négatifs sur les ménages du moins à court terme.(1)

Mais une dévaluation du Franc cfa est-elle possible sur la base des résultats économiques du Gabon seulement? Au moment où l'Europe est sur le point d'instituer une monnaie commune, il est d'ores et déjà primordial de réfléchir sur les effets d'une dévaluation du Fcfa sur les économies des autres pays membres de la B.E.A.C. et de la B.C.E.A.O.. De monnaie rattachée au Franc français par l'intermédiaire du Trésor Français, le Fcfa peut-il alors devenir une monnaie à part entière à taux de change flexible, ou être rattaché au système monétaire européen?

(1) Voir annexe 5, Tentative d'évaluation des effets d'une dévaluation du fcfa de 100% par rapport au Franc Français sur l'économie gabonaise.

CHAPITRE III. ESQUISSE D'UN APPROFONDISSEMENT DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL AU GABON

"Mais quelque importantes que puissent être les ressources de cette contrée du Gabon, je suis persuadé que la population qui l'habite ne prospérera jamais, tant qu'elle n'aura pas tourné son attention d'une manière sérieuse vers les travaux de l'agriculture, car tôt ou tard les éléphants doivent disparaître.
PAUL DU CHAILLU, (1883).

"Voyages et aventures"

INTRODUCTION

Selon A. LEWIS, "Tout le monde est relativement développable; l'histoire, la culture, le climat, les traditions, les ressources naturelles, la situation géopolitique... jouent bien entendu un rôle déterminant qu'il serait absurde de nier. Les conditions de départ confèrent à chacun atouts et handicaps, mais sur ces facteurs objectifs il est à peu près impossible d'agir. Il n'en va pas de même avec les politiques. Les stratégies suivies peuvent aggraver les handicaps ou favoriser les atouts. Chaque nation est donc relativement développable si ces institutions s'y prêtent". (1)

L'aspect politique de la crise au Gabon pourrait alors se résumer en une perte de confiance entre l'initiative privée et l'autorité publique, entre la population et l'Etat, entre les dirigeants politiques et leurs administrés....

C'est pourquoi approfondir ou maximiser les effets bénéfiques de l'ajustement exige avant toute chose, la création ou l'instauration de conditions politiques et sociales propices à son application.

(1) LEWIS (A), The evolution of international economic order, Princeton University, 1978.

Elle exige ensuite un inventaire des freins au développement ou des faiblesses de l'économie du pays. Cet inventaire est indispensable pour la définition des priorités sectorielles et l'élaboration des plans de développement emboîtés associant le court, le moyen et le long terme. Elle implique enfin l'existence des moyens stables nécessaires à l'application de cette politique. La rareté de ces moyens oblige à une rationalisation des dépenses budgétaires et un assainissement préalable de l'économie après que la crise actuelle ait été jugulée. Ce n'est que sur cette base que peut commencer l'entreprise de transformation économique et sociale basée sur le développement de l'intérieur. Il ne s'agit pas d'une stratégie de développement tournée vers l'intérieur mais d'une politique de maîtrise et de mise en valeur des atouts spécifiques de chacune de nos provinces, dont le but est de fournir à l'Etat des revenus stables internes moins dépendants des aléas de l'environnement international.

Cette stratégie découle de la simple constatation que la participation aux échanges mondiaux ne peut être bénéfique pour le Gabon que si un certain nombre de blocages ou de problèmes internes sont résolus, et si des structures économiques, politiques et sociales adéquates existent pour permettre la diffusion des bienfaits du commerce international.

Il est évident que nous ne comptons pas ici, ni inventorier les solutions de tous les problèmes du Gabon car un tel travail dépasse le cadre de notre propre discipline, ni même approfondir à tous les niveaux les solutions proposées; cela nécessite d'autres études sectorielles. Mais ayant déjà eu à analyser dans les chapitres

antérieurs les aspects qui nous semblaient être négatifs dans le fonctionnement de l'économie gabonaise, nous nous bornerons ici à présenter succinctement les conditions politiques, sociales et économiques de la maximisation des effets de l'ajustement structurel, avant d'analyser brièvement le socle d'une nouvelle stratégie.

SECTION I : LES CONDITIONS POLITIQUES, SOCIALES ET ECONOMIQUES
DE L'APPROFONDISSEMENT DE L'AJUSTEMENT

Les simulations des effets des mesures des PAS effectuées tout au long de ce travail nous indiquent que celles-ci n'ont pas toujours atteints les objectifs escomptés, soit à cause d'un environnement international néfaste, soit à cause de certains problèmes spécifiques à la société et à l'économie gabonaise dont les autorités ont minimisé les effets. D'où le terme de conditions socio-politiques et économiques que nous utiliserons ici pour désigner les préalables à tout développement du Gabon.

A - LES CONDITIONS POLITIQUES ET SOCIALES

L'analyse des conditions politiques et sociales de l'ajustement pose indirectement le problème des relations empiriques qui peuvent exister entre le type de régime politique et le développement, entre le mode d'exercice du pouvoir et le développement.

Par les controverses doctrinales qu'elle suscite, (1) cette analyse reste difficile. A un manque de compromis quant au choix des indicateurs socio-politiques s'ajoute le plus souvent le problème de l'anté

(1) Cf GUILLAUMONT (P), Economie du développement, tome 2, PUF Paris, 1985, p.p.509-524.

riorité ou non des problèmes économiques par rapport aux problèmes politiques. Les structures politiques traduisent ou expliquent-elles le niveau de développement d'un pays?

Nous ne participerons pas ici à ce débat, mais remarquons simplement que structures politiques et développement s'influencent réciproquement. En effet les enseignements de l'histoire donnent à penser que la légitimité politique et l'existence d'un consensus sont parmi les conditions essentielles d'un développement durable.(1)

A l'appui de cette affirmation la Banque Mondiale note que les deux pays africains qui obtiennent les meilleurs résultats économiques, le Botswana et l'Ile Maurice sont des démocraties parlementaires. BARBER CONABLE estime à cet effet que "le développement de bien des pays d'Afrique Subsaharienne a été contrarié d'une manière qui n'était vraiment pas nécessaire par leur système politique". (2)

On remarque également que si tous les pays à régime démocratique ne sont pas développés, il n'y a par contre aucun pays à régime totalitaire qui soit développé. C'est dire que de nos jours, la condition première d'une nouvelle stratégie dans un pays sous-développé est l'instauration de la démocratie. De quelle démocratie s'agit-il et quels sont les avantages qu'elle peut apporter au Gabon?

(1) Cf Banque Mondiale, *L'Afrique Subsaharienne, de la crise à une croissance durable: étude prospective à long terme*. Washington 1989.

(2) Cf *Marchés Tropicaux* du 4/5/1990.

I - QUEL TYPE DE DEMOCRATIE AU GABON ?

Malgré leur caractère "autoritaire et instable", (1) la plupart des pays africains à régime monolithique se disent démocratiques. Il y existe souvent les trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Cependant cette existence des trois pouvoirs fait ici illusion car ces pays restent caractérisés par:

- La confusion des pouvoirs (soumission du judiciaire et du législatif à l'exécutif, Parlements factices, magistrature aux ordres...);
- Les restrictions à la liberté d'expression;
- Les restrictions à la formation et à l'activité des partis politiques et des syndicats....

On ne peut donc parler ici de démocratie véritable au sens occidental du terme. C'est pourquoi le choix d'un autre développement implique la construction d'un Etat différent de l'impossible "Etat national bourgeois" qu'a voulu ou tenté de créer le "Progressisme Démocratique et Concerté". (2) Il implique d'abord un fonctionnement démocratique de la société. Il ne s'agit pas seulement d'une démocratie au sens formel du terme, caractérisée par le respect des droits et de la légalité, l'expression libre de la diversité des opinions, l'institutionnalisation des procédures électorales et de la séparation des pouvoirs, l'organisation de contre-pouvoirs.... Il s'agit aussi

(1) Pour GUILLAUMONT (P), deux caractères permettent de différencier les régimes politiques: sa stabilité (ou son instabilité) et son libéralisme (ou son autoritarisme). Cf Economie du développement tome 2, op cit.

(2) Cf chapitre 2.

d'une démocratie ayant une dimension sociale, ^{et Traditionnelle} fondée sur la participation effective de tous, la redécouverte des idéaux que sont la solidarité nationale et l'équité, l'Etat de droit, la défense des droits de l'homme et de la femme, le civisme et l'éthique, le respect des peuples et de leur spécificité... principes oubliés ou bafoués dans le système de parti unique.

La charte des libertés adoptée à la Conférence Nationale (1) permet de mieux comprendre le type de démocratie auquel aspirent les Gabonais, et qui doit être la base politique et sociale d'une nouvelle stratégie gabonaise de développement.

En dehors de ces principes énumérés dans cette charte, l'approfondissement de l'ajustement nécessite aussi comme le note le rapport du CARPAS (2) que la bureaucratie trop centralisée fasse place à la décentralisation locale et à l'auto-gestion communautaire, ce qui permettra une participation effective de toutes les couches sociales au processus de développement.

Cette charte situe l'importance des freins ou des obstacles socio-politiques auxquels toute politique d'ajustement avait à faire face. Quels sont alors les avantages prévisibles de ce type de démocratie au Gabon?

II - LES AVANTAGES PREVISIBLES DE CE TYPE DE DEMOCRATIE AU GABON

Les avantages à attendre d'un tel environnement socio-politi-

(1) Cf annexe 8.

(2) Cadre de référence pour les programmes d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socio-économique. Nairobi 1989

-que sont nombreux. Ils découlent directement des effets néfastes du système monolithique passé sur la stratégie de développement et sur les agents économiques analysés au chapitre 2. Nous ne citerons que les principaux:

- La mobilisation et la responsabilisation de la population: L'absence de démocratie a rendu difficile la mobilisation et la responsabilité effective. On attend donc d'un système démocratique qu'il favorise non seulement la participation aux décisions, c'est à dire qu'il donne la possibilité à tout un chacun d'influencer les discussions politiques et économiques au niveau national, mais aussi la participation aux résultats ou au fruit du progrès et de la croissance.

- L'intégrité : La démocratie oblige les responsables politiques et administratifs à une certaine intégrité, à prendre en compte les problèmes réels de la population (dans la mesure où ceux-ci auront des comptes à rendre à leurs gouvernés). Elle libère l'esprit d'entreprise, instaure une compétition loyale entre les individus ou groupes d'individus...

- La décentralisation: Selon M. CAMDESSUS (1), "le premier trait commun aux programmes de réformes qui réussissent est une volonté de décentraliser la prise de décisions. Les économies sont à la fois plus dynamiques, plus souples et productives lorsque les décisions sont décentralisées et que les forces du marché peuvent s'exercer plus librement...". La nouvelle démocratie gabonaise devra contribuer à rendre l'administration à sa mission fondamentale: le service public. "Cette mission doit être accomplie dans le cadre d'une

(1) CAMDESSUS (M), L'appui du F.M.I. aux stratégies d'ajustement, Marchés tropicaux du 4/5/1990.

décentralisation effective et de l'éradication des structures inertes". Selon AGONDJO, "la gestion rationnelle des hommes doit être recherchée en même temps que la fin des inégalités qui caractérisent la situation des agents, sinon il ne peut être possible de rendre à tous le goût de l'effort et la conscience de servir avant tout, la nation...".

En conclusion, les conditions politiques et sociales de la réussite de l'ajustement peuvent donc se résumer en un retour au multipartisme et au valeur de liberté, en une réforme de la société pour plus d'égalité et de solidarité, en l'instauration d'un Etat de droit respectueux des droits économiques fondamentaux, car "seule une société ouverte, dans laquelle le pouvoir politique est distinct du pouvoir économique permet le risque et l'innovation".(1)

C'est sur cette base socio-politique qu'il est possible d'envisager et de mieux faire comprendre les sacrifices et les réformes à faire dans le cadre de l'ajustement structurel.

B - LES MESURES ECONOMIQUES SUPPLEMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'APPROFONDIR L'AJUSTEMENT STRUCTUREL AU GABON

Parlant de la crise en Afrique, B. CONABLE estime que celle-ci "comprend les défis de la stabilisation à court terme comme du développement à long terme, de la croissance combinée avec la justice et des réformes institutionnelles de base dans le maintien de la stabilité sociale".(2) C'est dire que l'objectif de transformation

(1) LEWIS (A), *op cit.*

(2) CONABLE (B), *Analyse personnelle de la crise fondamentale de l'Afrique, Marchés Tropicaux du 4/5/1990, p.1199.*

sociale et économique du Gabon à moyen ou long terme devra commencer par une action résolue pour ramener à un niveau acceptable le service de la dette et assainir l'économie. *

Cet objectif exige de l'Etat une redéfinition de son rôle dans l'économie. Il doit s'ajuster à une nouvelle conjoncture nationale, à de nouvelles exigences. La situation et les impératifs économiques ne sont plus les mêmes aujourd'hui.

L'Etat, s'il était le moteur du développement dans les années 1960, s'est révélé à travers notre étude un facteur de rigidité structurelle. Avec une fonction publique pléthorique et coûteuse, un système éducatif inadapté, et une administration bureaucratique et inefficace, des entreprises publiques déficitaires, des investissements improductifs..., l'Etat a été le principal frein au développement du Gabon. Il importe donc de changer son rôle.

D'Etat rentier et redistributeur de revenus, l'Etat devra s'atteler à encourager les initiatives privées, à apporter aux secteurs agricole et industriel cohésion et dynamisme....

Ceci ne peut se faire que sous certaines conditions. Ayant déjà eu à analyser les réformes institutionnelles comme conditions politiques et sociales de la réussite et de l'approfondissement de l'ajustement, nous analyserons ici, les conditions de la stabilisation à court terme c'est à dire, les principales réformes ou mesures économiques à prendre en plus des mesures de stabilisation des PAS susceptibles d'aider à l'assainissement de l'économie gabonaise dans un souci de justice sociale.

I - LES MESURES BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES

Elles visent à accroître les recettes budgétaires par une action sur

le mode de recouvrement des recettes de l'Etat, et à maîtriser les dépenses budgétaires pour plus de justice sociale.

a) Les réformes du mode de recouvrement des recettes de l'Etat et du système fiscal

Au niveau des recettes budgétaires, il est vrai qu'à court terme, elles proviendront toujours en grande partie du secteur pétrolier, il convient toutefois de mettre un terme à l'éclatement actuel des comptes de l'Etat, qui ne permet pas de cerner l'importance réelle de ses recettes. Le principe de l'unicité de caisse doit être rétabli pour plus de transparence dans la gestion et le recouvrement des recettes de l'Etat.

- Dans le même esprit, les administrations ne devront plus ouvrir des comptes auprès du système bancaire, mais seulement auprès du Trésor Public car celui-ci est et doit rester le seul banquier de l'Etat.

- Ces mesures administratives prises en amont doivent être complétées par des mesures fiscales afin d'améliorer les ressources publiques. Nous avons vu avec les résultats du premier PAS qu'il était difficile sinon impossible d'augmenter les recettes non pétrolières en élevant les taxes. Cette mesure a eu pour effet la diminution de la base taxable et le développement du secteur informel. Il ne peut donc être question d'alourdir à nouveau la pression fiscale. Il s'agit plutôt de l'améliorer pour plus de justice sociale, pour accroître la compétitivité des entreprises, à travers des incitations au marché et le renforcement des contrôles.

- En ce qui concerne les entreprises, depuis 1983 certaines mesures

fiscales (1) ont déjà permis un allègement de leurs charges d'exploitation. Ces mesures ont permis aux entreprises de réaliser 3 milliards de fcfa d'investissement supplémentaire en 1983 et 5 milliards en 1984.(2)

Par ailleurs pour inciter les entreprises à investir, le rapport CEGOS 1984 prévoyait une baisse de l'impôt sur les sociétés et une augmentation à concurrence du versement au Fonds Gabonais d'Investissement. Cette mesure a permis de dégager 9 à 12 milliards de fcfa en investissement productif.(3)

Cependant de manière globale, malgré ces nombreux avantages octroyés par les régimes privilégiés du Code d'Investissement, la politique d'incitation fiscale ne semble pas avoir atteint tous les objectifs attendus. Les investisseurs privés ont négligé certains secteurs tels que l'agriculture, l'élevage et la pêche. Ils se sont cantonnés dans les industries extractives, forestières, et dans les brasseries et matériaux de construction, et ce, d'autant plus facilement que "Les avantages fiscaux ont été accordés de façon quasi-systématique et les critères d'appréciation n'ont pas toujours été clairement définis et se sont révélés insuffisants".(4)

(1) Ces mesures sont: baisse des taxes sur la consommation d'énergie électrique, les intérêts bancaires et les prélèvements sur salaires. Pour les entreprises forestières, l'Etat a réduit les droits de douane des matériels d'exploitation de 10 à 3%. Il y a eu également une baisse de la TCA des entreprises sous-traitantes des bâtiments et des travaux publics.

(2) Cf Note sur le budget économique 1985. Ministère de l'Economie et des Finances.

(3) BARRO CHAMBRIER (H.A), L'économie du Gabon, Economica, Paris, 1990, p.313.

(4) MINKO (H), *op cit*, p.73.

La réforme du système fiscal devra donc s'atteler à rationaliser les avantages fiscaux par l'instauration d'une plus grande sélectivité dans les aides à l'investissement qui seraient accordées. Malgré le manque d'avantage comparatif évident en agriculture ou dans l'élevage, une nouvelle politique sectorielle devrait viser l'utilisation de la rente pétrolière (subventions) dans le développement des entreprises privées dans ces deux secteurs. *

- En ce qui concerne les droits et taxes douaniers, en plus de la réorganisation de l'administration fiscale pour une surveillance accrue des frontières prévue dans les PAS, il est utile de lutter contre la recrudescence des circuits frauduleux d'importation et la contrebande d'Etat. Nous appelons ici contrebande d'Etat, l'usage abusif des franchises accordées à titre tout à fait exceptionnel et qui revêtent un caractère permanent, l'importation en dehors des zones sous douane de quantités importantes de marchandises à caractère commercial et par ailleurs reversées sur le marché.

Un rapport du F.M.I. estime à cet égard que plus de 50% des importations sont exonérées de droits et taxes en vertu d'un régime ou d'un autre.(1)

La réforme de la tarification douanière pourrait alors avoir pour but:

- De baisser la taxe complémentaire sur les produits de première nécessité qui ne peuvent être produits localement;
- De simplifier la structure de la taxation des importations en baissant le nombre de droits et taxes prélevés sur chaque produit;

(1) Rapport F.M.I., Le système fiscal et mesure d'incitation à l'investissement au Gabon, avril 1981.

- De réviser certains taux pour qu'ils répondent aux besoins en matière de recettes et de protection sans être un obstacle à l'industrialisation.

Cette réforme peut se faire comme l'avait proposé le rapport du Fonds (1) par l'instauration d'une T.V.A. en remplacement des taxes et impôts sur le chiffre d'affaire à l'importation. Les exemples d'autres pays de la zone franc (Côte d'Ivoire, Sénégal...) montrent en effet que " La T.V.A. est la plus neutre des différentes taxes sur les ventes quel que soit le nombre de stades entre la production et la distribution". Elle permet d'imposer une charge fiscale uniforme qui est fonction de la nature économique des biens et services, tout en étant proportionnelle à leur prix.

b) La réforme en matière de salaires

En attendant un développement du secteur non pétrolier à moyen terme permettant un accroissement des recettes stables de l'Etat, il est primordial de respecter les mesures prises en matière de dépenses dans les PAS.

Cependant, en ce qui concerne la masse salariale qui doit être réduite à 104 milliards de fcfa, des mesures doivent être prises pour diminuer les écarts de salaires et les ramener dans des proportions raisonnables. Actuellement les salaires ^{Dans les années 84} les plus élevés ^{les plus gros} s'élevaient se montent à plus de 14 fois le salaire moyen qui est de près de 240.000 fcfa.

Pendant la Conférence Nationale, la plupart des intervenants ont montré que l'origine de ces écarts trop criards de salaires résidait

(1) Rapport F.M.I. op cit.

dans l'article 21 de la Constitution qui permettait implicitement au Président de fixer le montant des salaires de certains fonctionnaires. Il est certes difficile de déterminer quelle est l'importance de ces soldes fonctionnelles dans la masse budgétaire totale, néanmoins le train de vie des personnes qui en bénéficiaient laisse sous-entendre qu'elle était grande.

A cet effet il est indispensable d'élaborer une autre grille des salaires où tous les agents de la Fonction Publique et des agents des entreprises étatiques seraient assujettis. Une telle mesure favoriserait la justice sociale.

Il est cependant utopique de maintenir constant ou de réduire les salaires si l'inflation d'un côté diminue le pouvoir d'achat réel des ménages.* La politique d'ajustement doit donc continuer à lutter contre l'inflation.

II - COHERENCE DES NORMES BUDGETAIRES ET DES OBJECTIFS

SECTORIELS

La lutte contre les effets néfastes du syndrome hollandais et les préparatifs de la période post-pétrolière, exigent avant tout une mutation qui consisterait à passer du seul effet direct actuel des dépenses publiques à un effet multiplicateur grâce à des investissements productifs, une meilleure organisation, et une mobilisation de toutes les potentialités du Gabon. Il s'agit ici de centrer à court et moyen terme tous les efforts sur les secteurs susceptibles d'engendrer des ressources nouvelles, de diminuer les dépenses publiques et de maintenir ou élever le niveau de vie de la population (surtout rurale). "Dans ce sens, il serait pertinent dans le cadre du plan de prévoir un niveau de dépenses

d'investissement qui soit garanti, même dans l'hypothèse la plus défavorable, et de mettre en place un système de programmation permettant d'affecter les éventuelles plus-values en fonction d'un ordre de priorité en matière d'investissement". (1)

Compte tenu de la rareté des moyens dont disposera l'Etat à court et à moyen terme, le financement de nouveaux objectifs sectoriels à partir d'une planification permanente, implique donc que soient comprimées autant que possible les dépenses de fonctionnement de l'Etat. En effet, nos simulations ont montré qu'à court terme, une baisse des recettes pétrolières due à une mauvaise conjoncture internationale ne peut être compensée immédiatement par une augmentation des recettes non pétrolières. De plus, une augmentation de l'encours de la dette reviendrait à anticiper les recettes futures et donc à hypothéquer une relance de l'économie.

C'est pourquoi dans le cadre de l'approfondissement de l'ajustement, seuls les projets productifs dont les recettes ultérieures permettraient de garantir le remboursement des emprunts seront souhaitables.

Par ailleurs devant les risques d'une trop grande dépendance alimentaire vis à vis de l'extérieur, il est à notre avis vital de favoriser l'agriculture paysanne quels que soient les problèmes d'avantages comparatifs qui peuvent s'y poser. Il s'agit ici d'un choix politique délibéré dont nous verrons les avantages et les modalités à la section suivante.

Ainsi en ce qui concerne les actions à réaliser à court et à moyen

(1) BARRO CHAMBIER (H.A), *op cit*, p.304.

terme pour un budget d'investissement limité à 80 milliards de fcfa au moins chaque année comme le veut le deuxième programme d'ajustement structurel, la répartition sectorielle serait la suivante:

Tableau 1 : Budget d'investissement d'une nouvelle politique de développement et part des budgets sectoriels dans l'investissement total de 1983 et 1988.

	Inv. à * réaliser	%/inv. total	Rappel* inv. 88	% en 88	Rappel % en 83
<u>Secteur productif</u>	28	35	20,6	26,7	8,37
- Agriculture	22	27,5	-	-	6,86
Dont agri. paysanne	16	20	-	-	0,4
- Eaux, forêt, pêche, mine	3	3,75	-	-	1,5
- Développement indus. et P.M.E.	3	3,75	-	-	-
<u>Infrastructure</u>	32	40	34,5	44,74	51,70
Routes et ponts	25	31	2	2,59	13,17
OCTRA	3	3,75	30,9	40,07	30,24
Autres	4	5	1,6	2,07	8,29
<u>Investissements sociaux</u>	13	16,25	5,1	6,6	13,25
Dont éducation	5	6,25	-	-	8,37
Santé sociale	6	7,5	-	-	1,62
Urbanisme, habitat	2	2,5	-	-	3,25
Etudes, recherches sc. Participations et subven.	1	1,25	2,3	2,9	3,2
Equipement administratif Tourisme et Défense nat.	6	7,5	14,7	19,06	23,45
Total	80	100	77,1	100	100

Source: Construction personnelle

* en milliards de fcfa

Cette répartition sectorielle du budget d'investissement reflète l'importance à donner désormais à l'agriculture paysanne et aux routes dans l'approfondissement de l'ajustement. A titre de comparaison, elles engloberaient dans l'ordre 27,5% et 31% du total des investissements à réaliser contre 7% et 14% en 1983, 19% et 2,5%

en 1988. La part réservée aux investissements sociaux serait également en hausse puisqu'elle représenterait plus de 16% du total des investissements, si celui-ci est limité à 80 milliards de fcfa.

Bref, en ce qui concerne la politique sectorielle, l'approfondissement de l'ajustement s'entend ici, un développement de l'agriculture paysanne et des routes afin de faire bénéficier aux ruraux la rente pétrolière et minière.

SECTION II: LE DEVELOPPEMENT DE L'INTERIEUR

Malgré les rééchelonnements successifs de la dette obtenus dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, et le possible rétablissement des comptes extérieurs et intérieurs grâce à une conjoncture internationale favorable, les simulations que nous avons faites tout au long de cette étude laissent supposer que le développement du secteur non pétrolier restera faible.

Or ce secteur non pétrolier est surtout composé d'entreprises publiques et privées dont la principale activité est tournée vers le marché intérieur gabonais. La faible compétitivité de ces entreprises rend difficile l'exportation de leurs produits vers les pays européens ou même vers les pays limitrophes.

Il est donc clair que l'amélioration de leur compétitivité passe d'abord par une grande maîtrise des coûts de production, la conquête des marchés nouveaux tant à l'extérieur qu'à l'intérieur pour vaincre le handicap que constitue l'étroitesse du marché gabonais.

L'accroissement et l'utilisation de la capacité totale du marché intérieur passe nécessairement par un développement véritable de l'intérieur du pays, tandis que l'amélioration de la compétitivité passe par l'utilisation des techniques à forte intensité capitaliste.

Deux actions sont nécessaires pour le développement de l'intérieur:

- Le développement des infrastructures de transport;
- la revalorisation de l'agriculture paysanne.

A - LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Nous avons vu au chapitre 2 que malgré les moyens mis par l'Etat dans ce secteur, le Gabon reste un pays cloisonné. Le chemin de fer et le réseau aérien ont été privilégié au détriment du réseau routier. De ce fait pour accroître réellement la circulation des personnes et des biens, il est nécessaire de concevoir une nouvelle politique de transport intégrant les différents modes de transport, et où le réseau routier sera privilégié.

La mise en place de nouveaux pôles d'intégration permet de rendre prioritaires les axes suivants permettant d'aller du nord au sud :

* Minvoul - Bitam - Oyem - Mitzic - Ndjolé - Bifoun ,soit environ 500 kms.

* Bifoun - Lambaréné - Fougamou - Mouila - Ndendé - Tchibanga soit environ 335 kms.

A côté de ceux-ci, toutes les voies débouchant sur ces deux axes ou sur le chemin de fer doivent aussi être améliorées. Ce sont :

* Minvoul - Oyem;

* Mékambo - Makokou - Lalara;

* Ndendé - Lebamba - Koulamoutou - Lastourville;

* Mayumba - Tchibanga;

* Sam - Bibasse,

soit environ 725 kms.

Il est primordial de bitumer les deux premiers axes soit environ 835 kms. Le coût de tels travaux s'élèvera, à raison d'un prix moyen d'environ 150 millions de fcfa par kilomètre (1), à 125,25 mil-

(1) Evaluation faite par les Ingénieurs de Travaux Publics à Libreville en 1990.

-liards de fcfa (1), soit près de 25 milliards par an si ce programme est étalé sur 5 ans.

Pour les axes annexes, à raison d'un prix moyen de 70 millions de fcfa/kilomètre (2) le coût global d'amélioration de ces routes en terme moderne s'éleverait à 50,7 milliards de fcfa soit environ 10,15 milliards/an si cet investissement est étalé sur 5 ans.

Au total, ce sont près de 35 milliards de fcfa que l'Etat devra consacrer à ce projet. Un premier financement est fourni par la Banque Mondiale et la B.A.D. dans le cadre du programme triennal 1990-1992 à raison de 12 milliards/an.

Il est possible à l'Etat de trouver les 22 milliards restants dans son budget d'investissement et en diminuant le budget consacré à l'armée, ou encore en utilisant le supplément de revenu issu de la hausse temporaire des prix du pétrole.

Les ressources nécessaires à l'entretien annuel de ces axes devront provenir d'une fiscalité des transports plus appropriée. Il est par exemple possible d'instaurer des péages à différents niveaux du réseau routier bitumé.

L'amélioration du réseau routier diminuera il est vrai, les recettes des compagnies aériennes notamment Air-Gabon. Mais ces sociétés pourront dans le même temps diminuer leurs charges en réduisant la fréquence de certains vols et en licenciant une partie du personnel qui pourra se recycler dans les transports terrestres ou en agriculture.

(1) Il est possible que ce coût soit moins élevé, car il existe près de 90 kms de routes déjà bitumées près de Ndjolé. De plus le financement de Bifoun-Lambaréné est assuré par les Italiens.

(2) Estimation des Ingénieurs des Travaux Publics de Libreville.

Au niveau des transports ferroviaires et maritimes, il est primordial de respecter les conclusions des audits élaborés dans le cadre des PAS. Cependant on peut noter qu'il est possible de diminuer de manière significative le déficit de l'OCTRA si tout le manganèse était acheminé par sa voie ferrée.(1)

Nous évaluerons ici sommairement la rentabilité économique d'un tel projet routier et analyserons ses effets prévisibles.

I - LA RENTABILITE ECONOMIQUE DU DEVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE ROUTIERE

Nous pouvons calculer ici de façon sommaire la rentabilité économique du bitumage de l'axe Minvoul - Bifoun avec péage. Le coût des travaux s'élèverait selon nos calculs à 75 milliards de fcfa. Ceux-ci pourraient durer 5 ans. La durée de vie du projet serait de 20 ans à partir de l'année de fin des travaux. La valeur de récupération serait nulle après ces 20 ans.

- Le trafic journalier moyen aux environs de Bifoun est actuellement de près de 300 véhicules (voitures légères et poids lourds). Compte tenu de l'état des routes au Gabon, la durée de vie d'une voiture est de 3 ans. On espère que celle-ci sera de 6 ans après le bitumage de la route. On peut donc estimer que le trafic doublera dès la fin des travaux et augmentera de 8% par an. Outre cette croissance normale du trafic, on peut s'attendre à ce qu'il y ait un trafic induit par le bitumage de la route. L'amélioration des transports permettra par exemple d'élargir le marché des produits agricoles dans la région... Ce trafic induit sera de l'ordre de 10%

(1) Un accord entre le Congo et le Gabon oblige ce dernier à toujours évacuer une partie de sa production de manganèse par le chemin de fer Congo-Océan, compte tenu de l'importance des recettes budgétaires que cette évacuation procure au Congo.

du trafic normal.

- Le coût d'entretien annuel de la route est estimé à 3 millions de fcfa/kilomètre. Le revêtement devra se faire tous les 5 ans; Cette opération coûterait à chaque fois 15 millions par kilomètre. L'entretien se fera tous les ans.

- Au niveau des avantages, on peut estimer que la vitesse moyenne des véhicules de toutes catégories pourra augmenter de 20 kms/heure. IL en résultera donc une économie sur les coûts d'exploitation (1) des véhicules exprimés en avantage unitaire de 235 fcfa par voiture-kilomètre. Pour le trafic induit, les avantages unitaires seront égaux à la moitié des avantages relatifs du trafic normal soit 117 fcfa par voiture-kilomètre.

Le prix moyen du péage serait de 1500 fcfa/voiture.

Les tableaux suivants nous permettent de calculer la rentabilité économique de ce projet.

(1) Ce coût comprend le coût de fonctionnement (huile, carburant, pneus, et entretien), l'amortissement, l'intérêt et les frais de main d'oeuvre pour les véhicules commerciaux. L'avantage unitaire a été évalué en nous inspirant d'un projet similaire évalué par GORDON, MURRAY (M), et HUBERT (E), pour la Banque Mondiale.

Tableau 2 : Evolution prévisible du trafic et des coûts.

Année	Trafic Normal	Trafic induit	total trafic	Recette péage	Coût d'entretien	Coût du revêtement
1	600	60	660	0,361	1,5	
2	648	64	712	0,389	1,5	
3	700	70	770	0,421	1,5	
4	756	75	831	0,454	1,5	
5	816	81	897	0,491	1,5	7,5
6	881	88	969	0,530	1,5	
7	951	95	1046	0,572	1,5	
8	1027	102	1129	0,618	1,5	
9	1109	110	1219	0,667	1,5	
10	1197	119	1316	0,720	1,5	7,5
11	1292	129	1421	0,777	1,5	
12	1395	139	1534	0,839	1,5	
13	1506	150	1656	0,906	1,5	
14	1626	162	1788	0,978	1,5	
15	1756	175	1931	1,057	1,5	7,5
16	1896	189	2085	1,141	1,5	
17	2047	204	2251	1,232	1,5	
18	2210	221	2431	1,330	1,5	
19	2386	238	2624	1,436	1,5	
20	2576	257	2833	1,551	1,5	7,5

Source: Construction personnelle

avec Trafic normal, Trafic induit, Total trafic en nombre de véhicules/jour et Recette péage, Coût d'entretien, et coût de revêtement en milliards de fcfa.

Tableau 3 : Calcul de la valeur nette actualisée

Année	Recette péage	Réduction coût expl. v.	(1)		(2)	
			T.A.	C.E. C.R.	Total coûts	(1) - (2)
0					75	(75)
1	0,361	11,49	11,85	1,5	1,5	10,35
2	0,389	12,4	12,78	1,5	1,5	11,28
3	0,421	13,4	13,82	1,5	1,5	12,32
4	0,454	14,47	14,92	1,5	1,5	13,42
5	0,491	15,55	16,02	9	9	7,02
6	0,530	16,87	17,4	1,5	1,5	15,9
7	0,572	18,21	18,78	1,5	1,5	16,28
8	0,618	19,67	20,28	1,5	1,5	18,78
9	0,667	21,32	21,89	1,5	1,5	20,39
10	0,720	22,92	23,64	9	9	14,64
11	0,777	24,74	25,51	1,5	1,5	24,01
12	0,839	26,71	27,54	1,5	1,5	26,04
13	0,906	28,84	29,74	1,5	1,5	28,24
14	0,978	31,14	32,11	1,5	1,5	30,61
15	1,057	33,63	34,71	9	9	26,7
16	1,141	36,32	37,46	1,5	1,5	35,96
17	1,232	39,21	40,44	1,5	1,5	38,94
18	1,330	42,34	43,67	1,5	1,5	42,17
19	1,436	45,71	47,14	1,5	1,5	45,64
20	1,551	49,35	50,29	9	9	41,29

Source: Construction personnelle

avec T.A. = Total des avantages

C.E. = Coût d'entretien et C.R. = Coût de revêtement

La réduction des coûts d'exploitation des véhicules est égale au nombre de voitures . 365.500.100 pour le trafic normal.

Elle est de: Nombre de voitures.365.500.50 pour le trafic induit.

(1) - (2) = Valeur nette.

En actualisant cette valeur nette du projet au taux de 15% et de 20% cela nous permet de trouver le taux de rentabilité économique interne. Celui-ci s'élève ici à environ 19,8%. Un tel projet peut

donc avoir sous réserve d'une analyse de sensibilité, une rentabilité économique évidente.

II - LES EFFETS PREVISIBLES DE L'AMELIORATION DE L'INFRASTRUCTURE ROUTIERE SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INTERIEUR

Malgré sa faiblesse, la population gabonaise est inégalement répartie. Une étude de SAUTTER (1) montre que la densité de la population rurale est plus forte au nord-ouest où elle dépasse 10 habitants au Km², puis viennent les régions de l'Estuaire, la vallée de la Nyanga et de la Ngounié où elle varie de 6 à 10 habitants au Km². Enfin dans le reste du pays (Nord-est, Est, Centre, Centre Ouest, et Sud-Ouest) elle est souvent inférieure à 3 habitants au Km².

Parallèlement la carte économique du Gabon laisse entrevoir trois pôles d'intégration économique (Estuaire, Ogooué Maritime, Haut Ogooué) où est regroupée la plupart des industries minières, pétrolières, agricoles (2). Les échanges entre ces trois pôles restent très faibles, compte tenu du manque d'infrastructures adéquates. Il en est de même des échanges entre ces trois régions et le reste du pays. Il existe de ce fait des "zones mortes" qui regroupent pourtant une frange importante de la population rurale, dont la consommation peut permettre aux entreprises locales d'accroître leur chiffre d'affaire.

Le développement de l'infrastructure routière peut donc avoir plusieurs avantages:

(1) Cf BOUCQUEREL (J) *op cit*, p.30.

(2) *idem* p.80-81.

- Il ouvre la totalité du marché intérieur aux entreprises locales. Les P.M.E. peuvent de ce fait bénéficier d'économies d'échelles non négligeables.
- Il accroît les échanges entre les régions et crée ainsi une véritable dynamique d'intégration de l'économie nationale.
- Dans la mesure où les coûts de transport et l'amortissement du matériel roulant constituaient dans beaucoup de sociétés une charge qui grévait énormément les profits, l'on peut estimer que l'amélioration des routes diminuera leurs coûts de production.
- D'un autre côté, il est aussi à craindre dans le cas où la surveillance des frontières n'est pas effective, une hausse de la consommation des produits importés frauduleusement. D'où la nécessité à notre avis d'une législation fiscale qui protégerait pour quelques années les secteurs exposés comme l'agriculture.

B - LA REVALORISATION DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

L'enjeu agricole est au coeur du développement africain. L'hypothèque que fait peser sur la vie économique des pays du Tiers-Monde, la permanence où la récurrence des déficits alimentaires, l'effet désorganisateur des situations de famine, la contrainte interne provenant de l'insuffisante productivité, qui mobilise une part considérable de la population active sur le seul objectif de l'approvisionnement en nourriture, font du problème agricole le goulot d'étranglement par excellence, l'obstacle majeur au démarrage des économies africaines. (1)

(1) MAGNARD (F) *op cit*, p.107-108.

Ainsi après la politique routière, la relance de l'agriculture paysanne longtemps marginalisée, constitue le deuxième volet de la politique de développement de l'intérieur, principal objectif à moyen et à long terme de l'approfondissement de l'ajustement.

Cette priorité que l'on doit donner à l'agriculture paysanne se justifie par l'échec ou l'incapacité des unités agro-industrielles à diminuer les importations de produits alimentaires. A cela s'ajoute leur faible rentabilité économique et financière.

Le but de cette revalorisation de l'agriculture paysanne est donc double:

- Elle doit assurer un revenu moyen supérieur ou égal au SMIG aux agriculteurs afin de mettre un terme à l'exode rural.
- Elle doit mettre fin ou du moins diminuer de manière significative les importations des produits alimentaires.

A cet égard les problèmes de cette agriculture analysés au chapitre 2 commandent que soient supprimés les goulots d'étranglement que sont:

- Les coûts élevés des frais de déforestation;
- L'absence de financement du secteur;
- L'inorganisation des circuits de commercialisation des produits vivriers;
- Le niveau bas du prix d'achat aux planteurs;
- Les prix administrés pour le cacao et le café principalement;
- Le manque de vulgarisation des méthodes ou des techniques modernes

en matière d'agriculture;

- La primauté donnée à l'agro-industrie.

L'accroissement du rendement et de la production agricole exige pour cela que les mesures suivantes soient prises.

I - L'AIDE TECHNIQUE ET FINANCIERE EN FAVEUR DES AGRICULTEURS

Contrairement à beaucoup de pays, le problème foncier ne se pose pas au Gabon, vu la faible densité de la population au Km², et la structure de la société traditionnelle. L'accroissement des superficies exploitées se heurte plutôt à un problème de main-d'oeuvre et surtout du coût de production. Nous avons vu au chapitre 2 que le principal coût qui décourage les paysans en dehors des problèmes de marchés ou de transport est le coût de déforestation ou coût de défrichage. L'analyse sommaire suivante d'un projet agricole lorsque ce coût est pris ou pas en charge par l'Etat montre qu'en milieu forestier, la rentabilité d'une plantation semi-industrielle n'est pas toujours évidente du moins à court terme.

La rentabilité d'un ha de bananiers (cycle d'un an) peut s'analyser de la manière suivante: (1)

Coût de production (2):

- Main-d'oeuvre/ ha	582.000 fcfa
- Travaux mécanisés	282.600 fcfa
- Produits/ ha	<u>2.064.417 fcfa</u>
Sous-total	2.929.017 fcfa

(1) Les chiffres proviennent d'un projet que nous avons analysé avec en collaboration avec monsieur EYI (M) Ingénieur agronome au Ministère de l'Agriculture du Gabon, été 1990.

(2) Le détail des coûts se trouve en annexe.7.

Coût de défrichage à la main (1)	1.120.000 fcfa
Coût de défrichage au Bull	300.000
Charges totales/ ha (défrichage non compris)	2.929.017
Revenu brut/ ha à 150 fcfa/ Kg pour une production de 30 T/ ha	4.500.000
Revenu net/ ha	1.570.983
Revenu net/ jour de travail	8.098
Revenu net pour 200 jours de travail	1.619.600

Dans le cas où les coûts de défrichage sont pris en charge par l'agriculteur lui-même, son revenu net/ ha dans le cas où celui-ci est fait à la main s'élèverait seulement à 450.983 fcfa.

Par contre avec un défrichage au bull, le revenu net/ ha s'élève à 1.270.983 fcfa.

Cet exemple tiré d'un projet agricole que nous avons analysé avec un ingénieur agronome du Ministère de l'Agriculture montre que la principale aide que l'Etat devra fournir aux agriculteurs est la prise en charge d'une partie ou de la totalité des frais de déforestation nécessaire à la création de plantations de type semi-industriel.

Une première solution peut être trouvée par la location des engins des sociétés agro-industrielles (HEVEGAB, AGRIPOG, SOSUHO...) se trouvant près de l'agriculteur nécessiteux.

Il est démontré à travers cet exemple sur la banane, que le revenu moyen mensuel d'un agriculteur utilisant des méthodes modernes dans le cas où il prend en charge lui-même les frais de déforestation est seulement de 37.581 fcfa. Ce qui est inférieur au SMIG qui s'élève au Gabon à 55.000 fcfa. Dans ce cas il est toujours plus avantageux

(1) Coût évalué à partir de l'exemple de la Polyculture Industrielle de Nkolayop.

de travailler dans un autre secteur.

Par contre, si les frais de déforestation sont pris en charge par l'Etat, le revenu moyen mensuel s'élèverait à 130.915 fcfa. Il est alors supérieur au SMIG. C'est dans ce cas de figure qu'il est possible de stopper l'exode rural. Une partie de la population urbaine trouverait alors avantageux de travailler dans le secteur agricole.

Cet exemple montre également que l'amélioration du rendement agricole passe par l'emploi d'un équipement approprié et l'utilisation de nouveaux modes de production. C'est dans ce sens que la vulgarisation du crédit agricole sera nécessaire. Celle-ci peut permettre aux jeunes sortis des Ecoles d'agriculture, aux agronomes... d'acquiescer cet équipement nécessaire à l'utilisation de nouveaux modes de production.

Cette action exige de l'Etat la création des structures nouvelles d'encadrement et d'animation afin de former et d'initier les paysans aux techniques appropriées.

II - LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Ces mesures ont une importance primordiale car elles conditionnent en grande partie la réussite des opérations de revalorisation de l'agriculture paysanne. Nous citerons succinctement quelques unes.

- La formation professionnelle.

Les actions en faveur de l'agriculture se heurtent souvent aux conditions défavorables du milieu rural à savoir une population âgée avec une grande pénurie d'actifs, absence d'un véritable paysan-nat masculin, des solutions techniques à proposer non éprouvées, des

problèmes de voies de communication et de commercialisation....

La formation professionnelle doit être pluridisciplinaire et accorder autant d'importance aux problèmes de gestion qu'aux problèmes techniques. C'est pourquoi elle doit se faire tant au niveau des jeunes qu'au niveau des agriculteurs eux-mêmes.

Au niveau des jeunes, la préparation aux carrières agricoles doit passer par les Ecoles spécialisées, d'où la nécessité de créer des Lycées agricoles en plus des deux Ecoles des cadres ruraux existant déjà à Oyem et à Boumango.

Au niveau des agriculteurs, on se rend compte que l'encadrement classique qui consistait plus à faire faire qu'à un transfert véritable de savoir-faire s'est avéré inefficace. Il en est de même des tentatives de création des exploitations communes. Il est donc plutôt utile d'initier les agriculteurs aux techniques modernes en leur faisant comprendre l'intérêt de telles méthodes. Le rôle de l'encadreur agricole doit donc changer.

Mais il est inutile de former les jeunes ou d'initier les agriculteurs aux techniques nouvelles s'ils ne peuvent se procurer les moyens techniques nécessaires à leur travail.

- La vulgarisation du crédit agricole.

Les structures actuelles de crédit agricole sont inadaptées pour la promotion de l'agriculture paysanne. Peu de paysans ou d'agriculteurs connaissent l'existence de ces organismes de crédit. Ils sont encore moins nombreux ceux qui ont reçu un crédit pour un projet agricole. Ceci est souvent dû à l'inexistence de ces organismes à l'intérieur du pays.

La politique de crédit agricole et rural doit être adaptée à chacune

des cibles visées: exploitations modernes, exploitations villageoises, investisseurs privés attirés par l'agriculture.

En ce qui concerne les jeunes qui sortiront des Ecoles d'agriculture, ils peuvent être plus rentables à l'économie gabonaise, si au sortir de ces Ecoles, l'Etat pouvait leur faciliter l'octroi de crédit à taux bonifié et dont le terme devra dépendre du type d'aliment qu'ils espèrent produire.

La seconde politique de crédit qui doit être définie et qui s'intéressera aux villageois traditionnels doit tenir compte de certaines particularités notamment l'absence de fonds propres et de garanties, âge avancé,...etc. Il pourra s'agir de simples subventions sous forme de dons de matériel et de primes pour ceux qui agrandiront leurs plantations.

Enfin, une troisième politique de crédit doit être conçue en fonction d'une cible particulière, celle des investisseurs privés intéressés par l'agriculture (fermes d'élevage et de pisciculture en particulier). C'est à ce propos que la notion de Banque de Développement prend tout son sens car l'organisme de crédit doit être en mesure de rendre des services complémentaires: assistance technique pour l'instruction des projets et la constitution des dossiers, conseils de gestion, éventuellement aide à l'organisation de la commercialisation.

L'Etat devra assurer un prix incitatif aux planteurs en évitant la multiplicité des intermédiaires entre les planteurs et le marché.

Les autres mesures à moyen ou long terme à prendre sont:

- Inciter les unités agro-industrielles déjà existantes à s'approvisionner en matière première chez les paysans. Avec une route bitumée

en bon état, le Woleu-Ntem pourra par exemple fournir à la SOSUHO une partie de la canne à sucre dont elle a besoin:

- Encourager la vocation de certaines provinces dans la production de certaines cultures traditionnelles (arachides, palmier à huile, canne à sucre...) ou dans la production des cultures nouvelles telles que la pomme de terre.

III - LES EFFETS PREVISIBLES DU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Le développement de l'agriculture paysanne doit se comprendre en même temps que l'amélioration des routes, comme une politique visant à lutter contre les effets pervers du syndrome hollandais. L'objectif primordial est d'abord de réduire la dépendance alimentaire par la suppression des importations de quelques produits alimentaires pouvant être cultivés au Gabon. Cet objectif ne peut être atteint que si cette agriculture devient compétitive par rapport à celle des pays limitrophes.

Mais comment conquérir les marchés intérieurs et extérieurs dans un domaine où la dotation en facteur travail est à l'avantage de ces pays limitrophes? En effet si l'on raisonne à partir d'un modèle type HECKSHER-OHLIN, le Cameroun par exemple est abondant en travail par rapport au Gabon car en autarcie, le revenu relatif du travail y est moins élevé. Par contre l'économie gabonaise est abondante en capital.

Le problème est donc de trouver la meilleure combinaison de facteurs qui égaliserait le prix des produits agricoles similaires au Gabon et au Cameroun, sachant que le travail et le capital peuvent être

substituables (fonction de production de type COBB-DOUGLASS).

L'exemple de l'exploitation d'un hectare de bananiers nous permet de dire qu'il est préférable au Gabon d'utiliser des techniques de production à forte intensité capitaliste. Le prix de revient d'un kg de bananes dans notre exemple est de 90 fcfa si l'Etat prend en charge les coûts de défrichage. Ce prix de revient est à ce moment sensiblement égal à celui du Cameroun (1).

A une agriculture extensive, il est donc possible d'opposer une agriculture intensive, qui nécessite évidemment la formation des hommes, et la maîtrise des techniques modernes de production. C'est à ce niveau que l'utilisation de la rente pétrolière et minière peut réellement être bénéfique pour l'agriculture. Elle ne peut être compétitive que si elle est subventionnée. Cette subvention devra être comme nous l'avons vu, sous forme de prise en charge par l'Etat des coûts de défrichage, et des facilités d'acquisition du matériel approprié.

En dehors de cette recherche de la compétitivité, les avantages à attendre d'une agriculture privée subventionnée sont nombreuses; nous ne citerons ici que quelques uns:

- Elle permet de revitaliser les campagnes, car il sera possible aux agriculteurs d'avoir des revenus aussi élevés que les citadins.
- En dehors de la baisse probable de l'exode rural et du taux d'urbanisation que provoquera un retour vers les campagnes d'une partie de la population citadine, l'amélioration de l'agriculture paysanne semble à nos yeux le seul moyen d'impliquer le monde rural à l'économie de marché, tout en préservant les structures sociales traditionnelles. Ce qui n'est pas le cas des tentatives de création de

coopératives du programme O.Z.I..

- Avec le développement des routes et de l'agriculture, il sera alors possible à terme de créer deux autres pôles d'intégration économique. Ceux-ci intégreront la région Woleu-Ntem au nord, la Nyanga et la Ngounié au sud, en enserrant l'Ogoué Lolo et le Moyen Ogoué au centre.

La création de ces deux pôles économiques aux frontières de Libreville, Port-Gentil, et Franceville pourra se faire par la création d'unités de transformation dans les domaines où ces deux zones possèdent un avantage comparatif par rapport aux autres régions comme l'agriculture.

La logique de base est la suivante: lorsque la production paysanne pourra satisfaire tout le marché gabonais à un prix compétitif, il sera alors possible de passer à une deuxième phase qui est celle de l'exportation et de la transformation.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Cette esquisse d'un approfondissement montre les voies et moyens d'une réorientation de l'économie gabonaise, et comment utiliser efficacement les revenus de l'Etat pour un développement harmonieux du pays. Elle complète donc les PAS actuels. C'est pourquoi nous nous sommes surtout intéressés ici sur les points, les secteurs dont les PAS ne fournissaient pas des solutions appropriées ou des problèmes qu'ils ne pouvaient pas saisir. Il nous a paru inutile de nous étendre encore sur certains domaines, notamment les prix, les entreprises publiques, la monnaie, la balance des paiements..., pour lesquels les PAS fournissaient des solutions efficaces.

Nous avons voulu faire ressortir ici les quatres éléments dont dépend de façon cruciale le succès des réformes économiques en cours. Ces éléments sont:

- l'instauration d'une véritable démocratie;
- la décentralisation de la prise de décision;
- la rigueur et la transparence en matière de budget et de gestion;
- la reconnaissance des liens existants entre les objectifs d'ordre économiques et ceux d'ordre social.

Elle montre enfin que le développement des infrastructures et de l'agriculture paysanne peuvent constituer au Gabon les ressorts d'une nouvelle stratégie de développement.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Comment créer les 500 à 600 milliards de fcfa (au prix de 1985) de valeur ajoutée liée à l'activité pétrolière lorsque celle-ci tendra à regresser ou lorsqu'il y a effondrement des cours comme actuellement ? Telle est la principale question qui se dégage de cette deuxième partie.

L'ajustement structurel est le moyen d'y arriver. Mais il est apparu au fil de nos simulations que les effets de celui-ci seront toujours mitigés, si la population n'accepte pas de faire le sacrifice nécessaire, si l'on ne lutte pas contre les effets néfastes du syndrome hollandais, et si certains déséquilibres structurels ne sont pas résolus.

C'est ce constat qui nous a incité à réfléchir d'une part sur les conditions politiques du développement, et surtout sur la nature de la relation démocratie et développement. Il s'agit d'une nouvelle approche globalisante du sous-développement. Cette approche selon FURTADO CELSO (1) "conduit à mettre l'accent sur la dimension politique de ce qui se présentait comme des problèmes économiques, à imaginer le dépassement du sous-développement dans le cadre d'un projet politique".

D'autre part cette étude nous montre l'étroitesse de la marge de manoeuvre que l'internationalisation de l'économie laisse désormais aux différents pays et l'importance de notions que beaucoup d'Etat ont oubliées en période faste: la planification, la rigueur budgétaire et l'ajustement.

La crise invite ainsi, non seulement à resituer les politiques

(1) FURTADO (C), Brève introduction au développement: une approche interdisciplinaire, Editions Publisud, Paris, 1989, p.36.

économiques dans des plans emboîtés associant le court, le moyen et le long terme, pour préserver l'économie nationale des turbulences de l'économie mondiale, mais aussi à jeter les bases institutionnelles et politiques d'un Etat de droit où le pouvoir politique sera distinct du pouvoir économique, et où l'initiative privée, le goût du risque, une meilleure répartition des fruits de la croissance, une fonction publique efficace...seront assurés. Ainsi se trouvent posées, les bases d'une nouvelle stratégie gabonaise du développement.

C O N C L U S I O N G E N E R A L E

Pourquoi la crise et peut-on s'en sortir avec les programmes d'ajustement structurel? Telle était l'interrogation première à laquelle nous avons essayé d'apporter des éléments de réponses économiques sans pourtant hésiter à emprunter des chemins nouveaux, au risque de nous perdre dans des contrées dont nous ne possédions pas tous les codes. "Mais la connaissance ne procède-t'elle pas de ces ouvertures, fussent-elles tatonnantes, vers des champs réflexifs d'ordinaire peu fréquentés?" Nous sommes de ce fait conscients des lacunes qu'une étude pareille peut avoir. Mais malgré tout, nous avons essayé de donner une cohérence aux fragments de réalité que le modèle MEGA et notre regard ont saisi sur la situation économique gabonaise et à l'interprétation que nous en avons faite.

La manne pétrolière a permis au Gabon d'atteindre un certain niveau de développement envié par bien des Etats africains confrontés à trop de pauvreté. Cependant, les effets du contre-choc pétrolier et les simulations faites tout au long de cette étude nous montrent qu'il convient de ne pas se laisser aveugler par le présent. "La richesse gabonaise est volage et incertaine car elle est produite en grande partie par et pour des acteurs étrangers" (1). Le pétrole tout en engendrant des recettes élevées à l'Etat a en même temps déstructuré les organisations socio-spatiales autochtones. Les difficultés de développement du secteur non pétrolier montrent que l'amorce d'un développement endogène demeure très faible, tandis

(1) POURTIER (R) *op cit.*

que s'aggravent petit à petit les déséquilibres entre un secteur économique moderne mais fortement extraverti et une économie rurale en décomposition.

Certes la faiblesse de la population gabonaise a souvent constitué un handicap au développement, car les entreprises gabonaises ne peuvent bénéficier d'économie d'échelle, et se heurtent aux coûts de dispersion. (1) Mais le sous-peuplement ne peut constituer un handicap insurmontable compte tenu des relations économiques internationales et l'existence des organismes d'intégration régionale tels que l'U.D.E.A.C. ou la C.E.E.A.C.. Dans un certain sens la faible population aurait constitué un atout car le nombre d'infrastructures à réaliser pour la santé, l'éducation...etc dans un petit pays est moins élevé et donc relativement peu coûteux.

Mais après 30 ans d'indépendance, certains indicateurs relatifs à l'état de la population, à la structure de l'économie gabonaise... montrent que les performances économiques du Gabon à l'instar des autres pays africains ont été médiocres, et ce malgré la rente pétrolière dont il a bénéficié. "Tel est le paradoxe du Gabon, pays riche mais sous-développé". (2)

On ne peut comprendre et expliquer ces performances relativement médiocres qu'en s'interrogeant sur la relation entre la nature du pouvoir et le développement, car l'économie ne peut être dissociée dans certains cas du politique.

(1) Pour plus de détails sur les inconvénients d'une faible population, cf GUILLAUMONT (P), Economie du développement, tome 1 PUF, Paris 1985, p.426-427.

(2) ONDO OSSA (A), Thèse d'Etat Economie, op cit.

Ainsi malgré l'opportunité des PAS les effets mitigés des politiques de stabilisation qui découlent de nos simulations montrent que, à court terme il est toujours possible de résorber les déséquilibres extérieurs et intérieurs (si l'environnement international est favorable); néanmoins, sans une volonté politique, beaucoup d'obstacles socio-économiques bloqueront ou du moins rendront minimums les effets bénéfiques que l'on aurait espéré d'un PAS.

Ainsi, si les résultats de ces PAS sont mitigés, cela tient avant tout à l'approche trop exclusivement déductive et macro-économique des problèmes d'ajustement, à une vision trop étriquée des objectifs à atteindre. Bien que le F.M.I. n'entende pas se laisser détourner des objectifs que lui fixent ses statuts, une approche macro-économique à partir des quantités globales d'agrégats telle que "l'offre globale" et ses composantes (PIB et importations) ou la demande globale et ses composantes (Consommation, investissement, stocks, exportations) peut faire apparaître des déséquilibres internes et externes. Mais elle ne permet pas de détecter l'origine de ces déséquilibres dans les comportements des acteurs économiques (Producteurs, consommateurs, Etat, administrations...) et dans les structures de production, de consommation, ni dans les structures socio-politiques...etc.

C'est pourquoi en jetant les bases d'un approfondissement de l'ajustement, et au moment où certains pays africains (notamment le Gabon) s'ouvrent à la démocratie, nous invitons à réfléchir sur ce que le Professeur BLARDONE (1) a appelé "une démarche inductive,

(1) BLARDONE (G), Le Fonds Monétaire international, l'ajustement et les coûts de l'homme, Editions de l'Épargne, Paris, 1990, p.162.

itérative, et pluridimensionnelle de l'ajustement"; nous invitons à réfléchir sur la contribution de l'instauration d'un Etat de droit sur la réussite d'un programme d'ajustement; bref nous invitons à réfléchir sur "l'Ajustement Politique" tout court./.

A N N E X E S

ANNEXE 1A : MODELE MEGA, LISTE DES VARIABLES

Variables endogènes

1 - Prix de la tonne de pétrole en francs cfa	PPEF
2 - Production pétrolière en valeur	PRO1
3 - Exportations de pétrole	EXP1
4 - Consommations intermédiaires des administrations	CIG
5 - Production non marchande des administrations	PRONMG
6 - Production totale des administrations	PROG
7 - Production totale	PRO
8 - Consommation intermédiaire en production 1 de la branche 2	CI12
9 - Consommation intermédiaire en production 2 de la branche 1	CI21
10- Consommation intermédiaire en production 2 de la branche 2	CI22
11- Valeur ajoutée des administrations	VAG
12- -//- de la branche 1	VA1
13- -//- -//- 2	VA2
14- Masse salariale des administrations	MSG
15- -//- permanente de l'Etat	MSP
16- -//- des autres administrations	MSA
17 -//- totale	MS
18- Effectifs du secteur 2	N2
19- Impôts indirects de la branche 1	VII1
20- Taxe sur les biens et services	TBS
21- -//- exportations	TEXP
22- -//- salaires	TSAL
23- Autres impôts indirects	AI12
24- Total des impôts indirects de la branche 2	VII2
25- Subventions d'exploitation reçues par la branche 2	SUBE2
26- Excédent brut d'exploitation de la branche 1	EB1
27- -//- -//- -//- 2	EB2
28- -//- -//- des E.N.F.	EBE
29- -//- -//- des administrations	EBG
30- Impôts indirects nets des versements au reste du monde	VIID
31- Impôts indirects + DTI	VII
32- Dividendes versées par les entreprises	DIVE

33- Dividendes reçues par l'Etat	DIRET
34- Intérêts payés par les entreprises	VIPE
35- -//- -//- institutions financières	VIPF
36- -//- -//- administrations	VIPG
37- Intérêts et dividendes reçus par le reste du monde	VIRX
38- -//- -//- -//- les entreprises	VIRE
39- -//- -//- -//- les ménages	VIRM
40- -//- -//- -//- administrations	VIRG
41- -//- -//- -//- inst. financières	VIRF
42- Impôts sur les sociétés pétrolières	VIS1
43- -//- -//- de la branche 2	VIS2
44- -//- sur les revenus des personnes physiques	VIRPP
45- -//- directs reçus par l'Etat	VID
46- Cotisations sociales	CS
47- Autres transferts versés par l' Etat	ATVET
48- Transferts versés par les administrations y compris subventions d'exploitation	RATVG
49- RATVG hors subventions d'exploitation	ATVG
50- Autres transferts reçus par les administrations	ATRG
51- -//- -//- -//- ménages	ATRM
52- Epargne des entreprises	EPE
53- -//- institutions financières	EPF
54- Revenu disponible des administrations	RDG
55- Consommation des administrations	CG
56- Epargne des administrations	EPG
57- Revenu disponible des ménages	RDM
58- Consommation des ménages	CM
59- -//- marchande des ménages	CMM
60- Epargne des ménages	EPM
61- Investissement des entreprises de la branche 1	VIE1
62- -//- de la branche 2 hors subvention d'équipement	VIE2P
63- Investissement total branche 2 y compris subvention d'équipement	VIE2
64- Total investissement privé	VIE
65- Investissement des ménages	VIM
66- -//- des administrations hors subvention d'équipement	VIG
67 Importations	VIMP

68- Importations pour demande finale	VIMPDF
69- -//- consommation intermédiaire	VIMPCI
70- Droits et taxes à l'importation	DTI
71- Produit intérieur brut	PIB
72- -//- -//- -//- marchand	PIBM
73- Production branche 2 y compris production marchande des administrations	PRO2
74- Transferts en capital reçus par les entreprises	TCRE
75- ANT + ANAI des entreprises	ANTE
76- -//- du reste du monde	ANTX
77- Besoin de financement des entreprises	BFE
78- -//- -//- du reste du monde	BFX
79- Capacité de financement des institutions financières	CFF
80- -//- -//- ménages	CFM
81- -//- -//- administrations	CFG
82- Recettes pétrolières	RPET
83- Droits de douane	DDOU
84- Impôts de la branche 2 y.c. institutions fin.	VIBE
85- Impôts directs reçus par l'Etat de la branche 2	VIDRET
86- Autres impôts indirects reçus par l'Etat	AIJET
87- Total des impôts indirects reçus par l'Etat	VIIRET
88- Recettes fiscales non pétrolières	RNPET
89- Recettes non fiscales non pétrolières	RNFIS
90- Recettes budgétaires	RBUD
91- Dépenses de fonctionnement	DFON
92- Intérêts payés par l'Etat	VIPET
93- Capacité de financement de l'Etat	CFET
94- Dépenses d'investissement au sens budgétaire	DINV
95- Investissements publics (comptes nationaux)	VINPU
96- Balance courante	BC
97- Solde global hors emprunts extérieurs	SOLD
98- Réserves	RESER
99 - Dette intérieure publique	DINTP
100- Dette antérieure en dollar	DAPD
101- -//- -//- francs français	DAPF
102- -//- -//- autres monnaies	DAPA
103- Indice de taux de change (le \$) base 1985	AUTRF

104- Encours de la dette antérieure publique	DAP
105- Amortissement de la dette antérieure à 1985	AMORDA
106- Intérêts sur la dette antérieure à 1985	VINTDA
107- Indice de flottement des monnaies sur la dernière année	FLO1
108- Indice de flottement des monnaies sur les deux dernières années	FLO2
109- Indice de flottement des monnaies sur les trois dernières années	FLO3
110- Amortissement de la dette postérieure à 1985	AMOREN
111- Encours de la dette publique nouvelle	DNP
112- Taux d'intérêt moyen sur la dette nouvelle	TINE
113- Intérêts sur la dette nouvelle	VINTEN
114- Amortissement de la dette extérieure	AMORTI
115- Dette extérieure publique	DEXP
116- Intérêts sur la dette extérieure publique	VINTDX
117- Variation de l'encours due au flottement des monnaies	FLOT
118- Dépenses budgétaires totales	DBUD
119- Exportations totales	EXPT
120- Variation de stocks totale	DST
121- Investissement total	VIT
122- Ressources totales	OFFRE
123- I.S. total des entreprises	WISE
124- Impôts indirects totaux des entreprises	VIIE
125- Masse salariale totale des entreprises	MSE
126- Valeur ajoutée totale des entreprises	VAE
127- Amortissement de la dette publique totale	AMORTO
128- Tirages emprunts intérieurs + extérieurs	TEMPU
129- Service de la dette extérieure	CHARDY
130- -//- -//- -//- /exportations	CHARPE
131- Encours de la dette extérieure/PIB	DEXPY
132- Production totale des entreprises	PROE
133- Consommations intermédiaires totales des entrep.	CIE
134- Masse salariale secteur 1	MS1
135- -//- -//- 2	MS2

Variables exogènes

1- Prix du baril de pétrole en dollar	PPED
2- Taux de change du dollar	DOLLAR
3- Production de pétrole (en tonnes)	PROP
4- Frais commerciaux	FCD
5- Variation de stocks de la branche 1	DS1
6- Consommation interm. du budget de fonctionnement	CIBS
7- -//- -//- -//- d'investissement	CIT
8- -//- -//- des autres administrations	CIAA
9- Amortissement des administrations	AMORG
10- Production marchande des administrations	PROMG
11- Emploi de la branche 1	N1
12- Masse salariale non permanente	MSNP
13- Emploi (effectifs) permanent (Etat)	NGP
14- Emploi des autres administrations	NGA
15- Exportations de la branche 2	EXP2
16- Impôts indirects versés au reste du monde	VII3
17- Taux de base bancaire	TINT
18- Intérêts payés par les ménages	VIPM
19- -//- payés par le reste du monde	VIPY
20- Consommation non marchande des ménages	CNMM
21- Impôts directs payés par les Institutions Fin.	VISF
22- Transferts courants du budget de fonctionnement	TRET
23- Autres transferts de l'Etat	ATRET
24- -//- -//- versés par les autres adm.	ATVAA
25- -//- -//- -//- les entreprises	ATVE
26- -//- -//- -//- les institutions fin.	ATVF
27- -//- -//- -//- les ménages	ATVM
28- -//- -//- -//- le reste du monde	ATVY
29- Autres transferts reçus par les entreprises	ATRE
30- -//- -//- -//- les institutions fin.	ATRF
31- -//- -//- -//- le reste du monde	ATRY
32- Excédent brut des institutions fin.	EBF
33- Prestations sociales	PS
34- Transferts en capital versés par les adm.	TCVG
35- Investissement des autres administrations	VINAA
36- -//- des institutions fin.	VIFF

37- Coefficient de capital de la branche 1	CK1
38- -//- -//- -//- 2	CK2
39- Variation de stocks de la branche 2	DS2
40- Transferts en capital versés par le reste du monde	TCVX
41- -//- -//- reçus par les inst. Fin.	TCRF
42- -//- -//- -//- les administrations	TCRG
43- -//- -//- -//- le reste du monde	TCRX
44- Acquisition nette de terrain et d'A.I. par ménages	ANTM
45- -//- -//- -//- -//- les inst. fi.	ANTF
46- -//- -//- -//- -//- adm.	ANTG
47- PIB + I.S. hors budget	PIDG
48- Autres impôts directs reçus par l'Etat	AVIDP
49- Coopération internationale	COPIE
50- B.E.A.C.	BEAC
51- Autres recettes non fiscales	ARNFIS
52- Dépenses hors exercices	DHEY
53- Capitaux à long terme	CLT
54- -//- à court terme	CCT
55- Ecart budget d'investissement (l. des f. et C.N.)	RESINV
56- Autres droits de douane	ADDOU
57- Erreurs et omissions	EO
58- Solde du trésor	SOLTRE
59- Tirages emprunts bruts publics intérieurs	TEIP
60- Amortissements dette intérieure publique	AMORIN
61- Tirages emprunts bruts publics extérieurs	TEBP
62- Amortissement de la dette en dollar	AMORED
63- -//- -//- francs français	AMOREF
64- -//- -//- autres monnaies	AMOREA
65- Deutsch mark en fin de période	DMFP
66- Livre sterling en fin de période	LIVREP
67- Franc belge en fin de période	FBFP
68- Dollar des U.S.A; en fin de période	DOLLARP
70- Intérêts revalorisés de la dette en dollar	VINTED
71- -//- -//- -//- franc français	VINTEF
72- -//- -//- -//- autres monnaies	VINTEA
73- Libor	LIBOR
75- Poids du dollar	PDOLLAR
76- -//- mark	PDM

77- Poids de la livre sterling	PLIVRE
78- Mark	DM
79- Livre	LIVRE
80- Franc belge	FB
81- Taux de base bancaire	TBB
82- Part des tirages amortis dans l'année	AMO
83- -//- -//- un an après	AM1
84- -//- -//- deux ans après	AM2
85- -//- -//- trois ans après	AM3

ANNEXE 1B: MODELE MEGA : COEFFICIENTS ET EQUATIONS LES CONTENANT

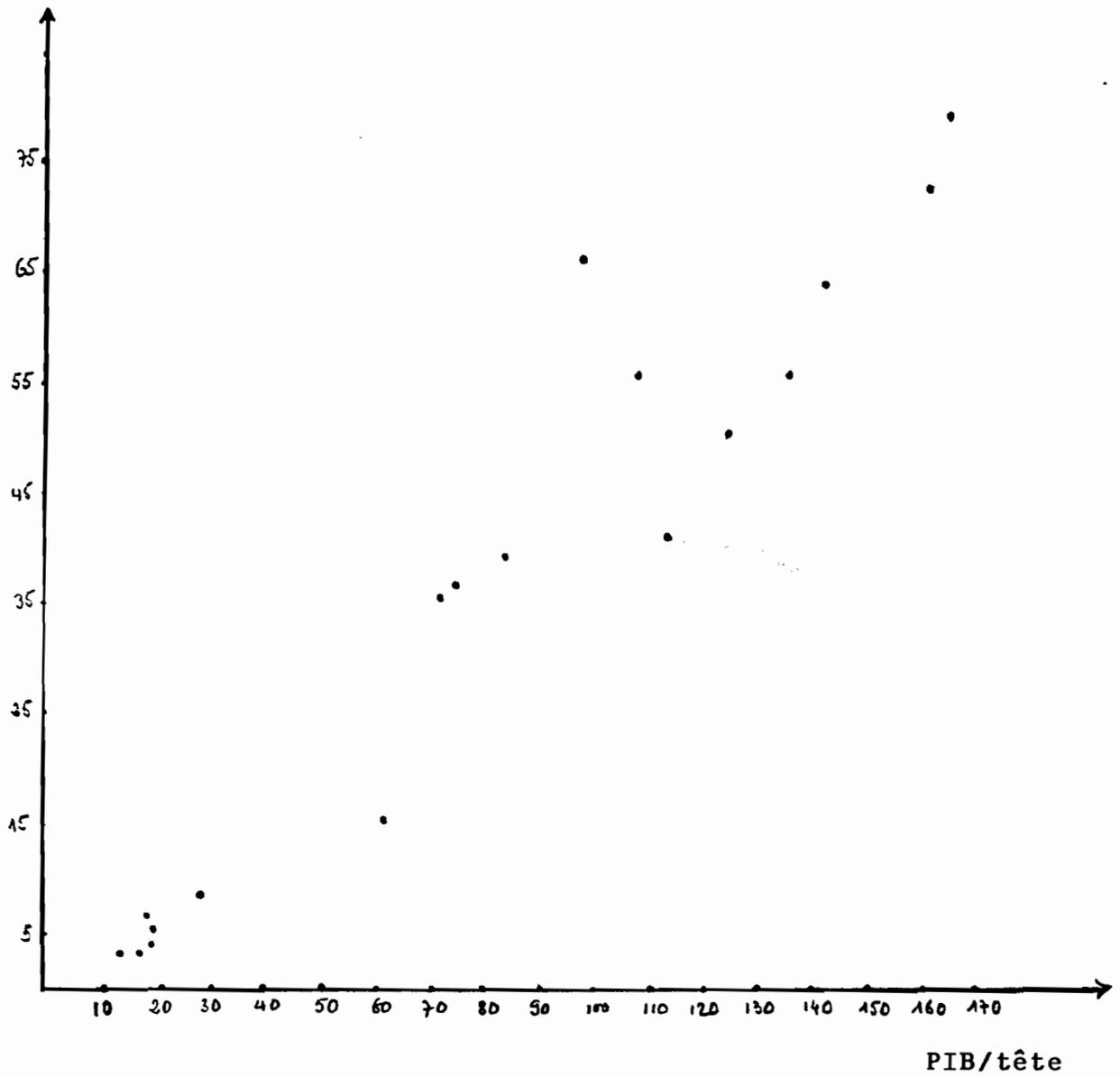
- 1) PPEF = PPED.TC01.DOLLAR
- 2) CI12 = TC02.PRO2
- 3) CI22 = TC03.PRO2
- 4) CI21 = (TC04.PRO1) + FCO.TC01....
- 5) MS1 = TC05.N1
- 6) MS2 = TC06.N2
- 7) MSP = TC07.NGP
- 8) N2 = $\left[\frac{\text{PRO2}}{\text{TC08}} \cdot \text{TC09} \right] \cdot \left[\text{N2}(-1) \cdot (1 - \text{TC09}) \right]$
- 9) VII1 = TC010.PRO1
- 10) TBS = TC011.PRO2
- 11) TEXP = TC012.EXP2
- 12) TSAL = TC013.(MS2+MS1)
- 13) AII2 = TC014.PRO2
- 14) SUBE2 = TC015.RATVG
- 15) DIVE = TC016.EBE
- 16) DIRET = TC017.EB1
- 17) VIPE = ...+VIPE(-1).(....).TC018
- 18) VIPF = TC019.VIPF(-1).(....)
- 19) VIRX = VINTDX+TC020.(VIPE+....+VIPM)

- 20) $VIRE = TC021.(1-TC020).(VIPE+....+TC022)$
- 21) $VIPG = VIPET+TC022$
- 22) $VIRM = TC023.(1-TC020).(VIPE+....+TC022)$
- 23) $VIRG = TC024.(1-TC020).(VIPE+...+TC022)+DIRET$
- 24) $VIS1 = TC025. \left[EB1(-1)-0,2.VIPE(-1) \right]$
- 25) $VIS2 = TC026. \left[EB2(-1)-0,8.VIPE(-1) \right]$
- 26) $VIRPP = TC027.(MS1+MS2+MSG+VIRM)$
- 27) $CS = TC028.(MS1+MS2+MSG)$
- 28) $ATRG = COPIE+TC029.ATVG$
- 29) $CM = 0,7.TC030.RDM+0,3.CM(-1)$
- 30) $VIE1 = 0,2.CK1.(VA1...)+0,8.VIE1(-1)+TC031$
- 31) $VIE2P = 0,2.CK2.(VA2...)+0,7.VIE2P(-1)+TC032$
- 32) $VIM = TC033.(0,5RDM+0,5RDM(-1))$
- 33) $VIMPDF = TC034.(CMM+...+DS2)$
- 34) $VIMPCI = TC035.(CI12+...+CIG)$
- 35) $DTI = TC036.VIMP$
- 36) $AIJET = TC037.AII2$
- 37) $VIPET = VINTDX+TC038.DINTP$
- 38) $BC = BFX+TC039$
- 39) $ATVG = RATVG-SUBE2+TC040$
- 40) $ANTE = TC041.(CI21+VIE1)$
- 41) $CG = PRONMG = TC042$
- 42) $VINTDX = TC043.(DEXP(-1)+DEXP).$

N.B. Certains sigles ont été changé dans le texte pour éviter des confusions entre les variables. Par contre les sigles utilisés ci-dessus sont ceux du modèle original.

ANNEXE 2A : REPRESENTATION GRAPHIQUE DES DEPENSES PUBLIQUES
PAR TETE EN FONCTION DU PIB PAR TETE

Dépenses publiques/tête



ANNEXE 2B: LES TESTS SUR LES EQUATIONS RELATIVES AUX DEPENSES
PUBLIQUES

Test d'indépendance sérielle des écarts

Soit X = résidu

-L'estimation de X par rapport à LogP donne pour l'équation 3 relative aux dépenses publiques totales/tête:

$$X = 3,116D-09 - 9,376D-10\text{LogP}$$
$$(1,39D-08) \quad (-1,754D-08)$$

Au seuil de 5% $Dl=1,13$
 $Du=1,38$. Au seuil de 1%
 $Dl=0,87$ $Du=1,10$

$R^2 = 0$ $DW = 1,37$ il n'y a pas d'autocorrelation

-Pour l'équation 5 relative aux dépenses d'investissement/tête

$$X = 6,31D-08 - 1,993D-08\text{LogP}$$
$$(1,463D-0,7) \quad (-2,210D-0,7)$$

$R^2 = 0$ $DW= 1,85$ Il n'y a pas d'autocorrelation

Test de Breush et Pagan

Soit $Y = X^2$

-Pour l'équation 3 on a en estimant Y par rapport à LogP

$$Y = -0,02 + 0,013\text{LogP}$$
$$(-0,32) \quad (0,86)$$

$R^2 = 0,04$ $DW = 1,84$ $F = 0,75$ $SCR = 0,61$

-Pour l'équation 4 on a

$$Y = -0,01 + 0,006\text{LogP}$$
$$(-0,26) \quad (0,73)$$

$R^2 = 0,03$ $DW = 2,29$ $F = 0,53$ $SCR = 0,31$

Il n'y a pas de liaison entre Y et les variables indépendantes.

Pour l'équation 5 on a :

$$Y = -0,11 + 0,05\text{LogP}$$

$$(-0,4) \quad (0,77)$$

$$R^2 = 0,03$$

$$DW = 2,23$$

$$F = 0,60$$

Test de Chow

En réduisant la taille de notre échantillon à 15 l'équation 3 devient:

$$\text{LogDPG} = -1,99 + 1,25\text{LogP}$$

$$(-5,61) \quad (15,55)$$

$$R^2 = 0,94$$

$$DW = 1,37$$

$$F = 242,05$$

$$SCR = 0,60$$

SCR = Somme des carrés des résidus.

$$F \text{ calculé} = \frac{SCR(18) - SCR(15)}{SCR(15)} = \frac{0,61 - 0,60}{0,60} = 0,016$$

$$F \text{ Tab}(N-K; K-1) = 4,67$$

$F \text{ cal} < F \text{ Tab}$ $\alpha = 0,05$
Les coefficients sont constants

Pour l'équation 4 on a

$$\text{LogDPG} = -1,19 + 0,81\text{LogP}$$

$$(-4,74) \quad (14,25)$$

$$R^2 = 0,93$$

$$DW = 1,32$$

$$SCR = 0,30$$

$$F = 203,09$$

$$F \text{ cal} = \frac{0,31 - 0,30}{0,30} = 0,033$$

$F \text{ Tab}(N-K; K-1) = 4,67$
 $F \text{ cal} < F \text{ Tab}$

Pour l'équation 5 on a:

$$\text{LogDPI} = -4,94 + 1,67\text{LogP}$$

$$(-8,33) \quad (12,44)$$

$$R^2 = 0,92$$

$$DW = 1,87$$

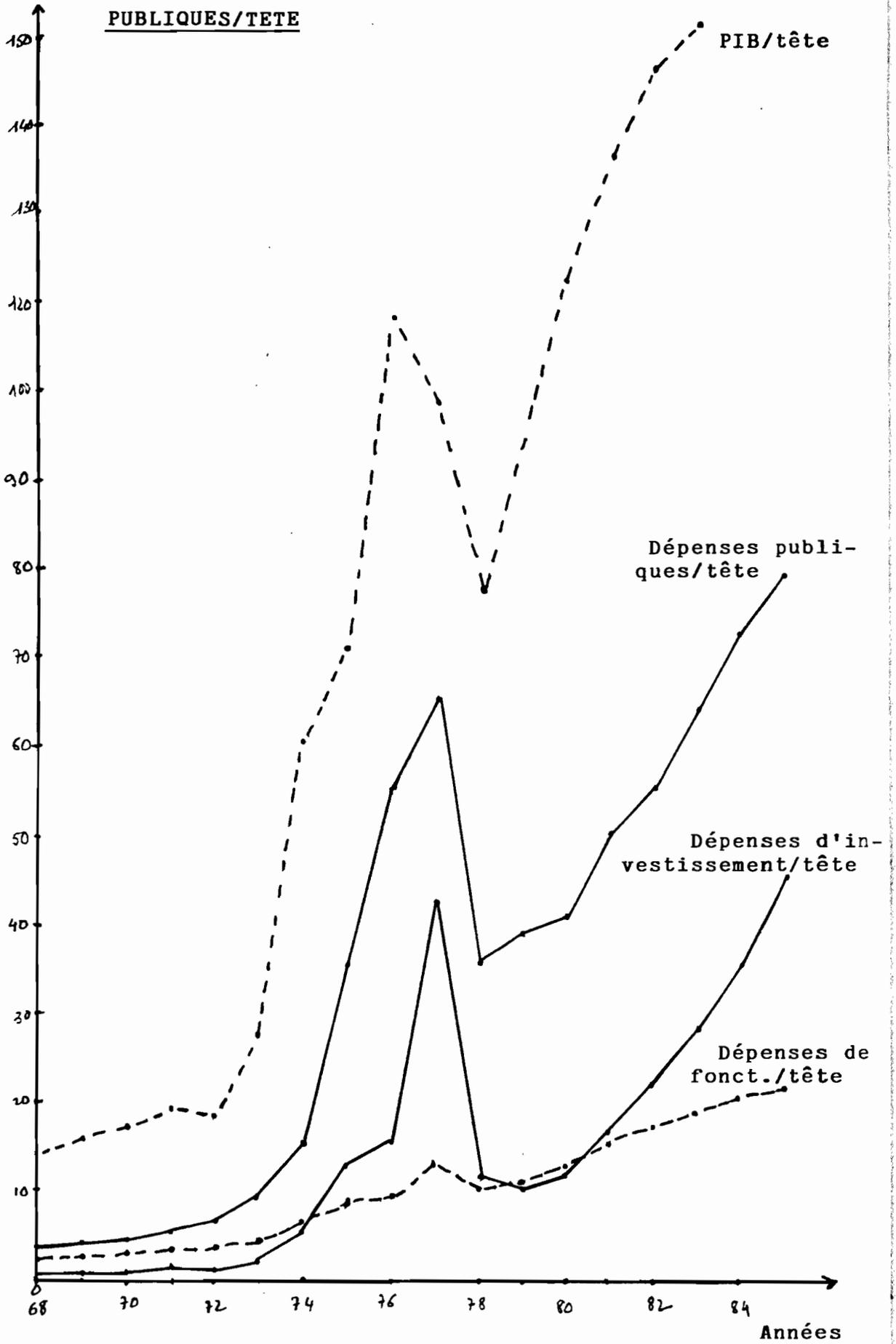
$$F = 154,81$$

$$SCR = 1,69$$

$$F \text{ cal} = \frac{1,75 - 1,69}{1,69} = 0,035$$

$F \text{ Tab} = 4,67$ $F \text{ cal} < F \text{ Tab}$
Les coefficients sont constants.

ANNEXE 2C: REPRESENTATION GRAPHIQUE DU PIB/TETE ET DES DEPENSES



ANNEXE 3A: TESTS SUR L'EQUATION DE L'EFFET DE DEPENSE DANS
L'ANALYSE DU SYNDROME HOLLANDAIS

1) Test d'indépendance sérielle des écarts

SMPL 1968 - 1985

18 Observations

LS // Dependent Variable is X

VARIABLE	COEFFICIENT	STD. ERROR	T-STAT.	2-TAIL SIG.
C	-4.849D-09	0.0684087	-7.088D-08	1.000
RPG	7.118D-10	0.0633682	1.123D-08	1.000
DPG	-8.699D-11	0.0310448	-2.802D-09	1.000

R-squared	0.000000	Mean of dependent var	-4.17D-09
Adjusted R-squared	-0.133333	S.D. of dependent var	0.136212
S.E. of regression	0.145009	Sum of squared resid	0.315414
Durbin-Watson stat	1.734418	Log likelihood	10.85728

X = Résidu. Il n'y a pas d'autocorrelation (Dl=1,05; Du= 1,53 au seuil de signification de 5%) $DW > Du$

2) Test de BREUSH et PAGAN

Il permet de voir si la variance du terme d'erreur est constante toutes les variables explicatives.

18 Observations

LS // Dependent Variable is Y

Soit $Y = X^2$

VARIABLE	COEFFICIENT	STD. ERROR	T-STAT.	2-TAIL SIG.
C	0.0216124	0.0192537	1.1225085	0.279
DPG	-0.0048763	0.0087376	-0.5580800	0.585
RPG	0.0090315	0.0178351	0.5063877	0.620

R-squared	0.020759	Mean of dependent var	0.017523
Adjusted R-squared	-0.109806	S.D. of dependant var	0.038741
S.E. of regression	0.040813	Sum of squared resid	0.024985
Durbin-Watson stat	2.055486	F-statistic	0.158996
Log likelihood	33.67762		

Il n'y a pas de liaison significative entre y et les variables indépendantes.

3) Test de CHOW

En réduisant la taille de notre échantillon à 15 observations

l'équation devient:

$$\text{PAG} = 1,36 + 0,006\text{DP/PG} - 0,28\text{RP/PG}$$

(14,05) (2) (-3,92)

$$R^2 = 0,58 \qquad \qquad \qquad \text{DW} = 1,81 \qquad \qquad \qquad \text{F} = 8,6$$

$$\text{SCR}_{15} = 0,28 \quad \text{or} \quad \text{SCR}_{18} = 0,31$$

$$\text{F Cal} = \frac{\text{SCR}_{18} - \text{SCR}_{15}}{\text{SCR}_{15}} = \frac{0,31 - 0,28}{0,28} = 0,10$$

$$\text{F Tab}(N-K; K-1) = 3,68$$

$\text{F Cal} < \text{F Tab}$ Les coefficients restent significatifs même si l'on réduit la taille de l'échantillon.

4) Données statistiques

OBS	PG	RP	MM	PA	DP
1968	19,7	0,4	10,5	31,5	19,3
1969	20,7	1,0	12,3	32,3	20,4
1970	21,9	0,8	13,4	33,5	23,4
1971	22,7	2,3	15,2	34,4	27,0
1972	23,6	4,5	19,7	35,8	33,6
1973	27,5	6,3	26,1	38,8	49,5
1974	45,4	36,6	44,0	43,0	93,8
1975	47,4	99,0	70,8	55,4	225,8
1976	54,4	110,1	132,4	65,4	373,8
1977	59,7	128,6	129,5	74,4	466,6
1978	61,4	137,6	112,8	82,5	269,2
1979	73,0	129,8	122,4	89,0	293,1
1980	100,0	187,3	152,0	100,0	334,4
1981	120,9	271,5	176,2	108,7	417,0
1982	134,7	310,2	199,6	126,9	478,1
1983	149,3	311,4	235,3	140,0	582,9
1984	160,3	384,6	273,2	148,2	698,6
1985	161,6	339,8	310,2	159,1	796,0

PG = Déflateur du PIB;

MM = Masse monétaire;

PA = Indice des prix à la consommation(125 articles,Ménages africains)

DP = Dépenses publiques

RP = Recettes pétrolières.

Tables du d de Durbin-Watson (¹)

Risque $\alpha = 5\%$

T	m = 1		m = 2		m = 3		m = 4		m = 5	
	d_1	d_2								
15	1.08	1.36	0.95	1.54	0.82	1.75	0.69	1.97	0.56	2.21
16	1.10	1.37	0.98	1.54	0.86	1.73	0.74	1.93	0.62	2.15
17	1.13	1.38	1.02	1.54	0.90	1.71	0.78	1.90	0.67	2.10
18	1.16	1.39	1.05	1.53	0.93	1.69	0.82	1.87	0.71	2.06
19	1.18	1.40	1.08	1.53	0.97	1.68	0.86	1.85	0.75	2.02
20	1.20	1.41	1.10	1.54	1.00	1.68	0.90	1.83	0.79	1.99
21	1.22	1.42	1.13	1.54	1.03	1.67	0.93	1.81	0.83	1.96
22	1.24	1.43	1.15	1.54	1.05	1.66	0.96	1.80	0.86	1.94
23	1.26	1.44	1.17	1.54	1.08	1.66	0.99	1.79	0.90	1.92
24	1.27	1.45	1.19	1.55	1.10	1.66	1.01	1.78	0.93	1.90
25	1.29	1.45	1.21	1.55	1.12	1.66	1.04	1.77	0.95	1.89
26	1.30	1.46	1.22	1.55	1.14	1.65	1.06	1.76	0.98	1.88
27	1.32	1.47	1.24	1.56	1.16	1.65	1.08	1.76	1.01	1.86
28	1.33	1.48	1.26	1.56	1.18	1.65	1.10	1.75	1.03	1.85
29	1.34	1.48	1.27	1.56	1.20	1.65	1.12	1.74	1.05	1.84
30	1.35	1.49	1.28	1.57	1.21	1.65	1.14	1.74	1.07	1.83
31	1.36	1.50	1.30	1.57	1.23	1.65	1.16	1.74	1.09	1.83
32	1.37	1.50	1.31	1.57	1.24	1.65	1.18	1.73	1.11	1.82
33	1.38	1.51	1.32	1.58	1.26	1.65	1.19	1.73	1.13	1.81
34	1.39	1.51	1.33	1.58	1.27	1.65	1.21	1.73	1.15	1.81
35	1.40	1.52	1.34	1.58	1.28	1.65	1.22	1.73	1.16	1.80
36	1.41	1.52	1.35	1.59	1.29	1.65	1.24	1.73	1.18	1.80
37	1.42	1.53	1.36	1.59	1.31	1.66	1.25	1.72	1.19	1.80
38	1.43	1.54	1.37	1.59	1.32	1.66	1.26	1.72	1.21	1.79
39	1.43	1.54	1.38	1.60	1.33	1.66	1.27	1.72	1.22	1.79
40	1.44	1.54	1.39	1.60	1.34	1.66	1.29	1.72	1.23	1.79
45	1.48	1.57	1.43	1.62	1.38	1.67	1.34	1.72	1.29	1.78
50	1.50	1.59	1.46	1.63	1.42	1.67	1.38	1.72	1.34	1.77
55	1.53	1.60	1.49	1.64	1.45	1.68	1.41	1.72	1.38	1.77
60	1.55	1.62	1.51	1.65	1.48	1.69	1.44	1.73	1.41	1.77
65	1.57	1.63	1.54	1.66	1.50	1.70	1.47	1.73	1.44	1.77
70	1.58	1.64	1.55	1.67	1.52	1.70	1.49	1.74	1.46	1.77
75	1.60	1.65	1.57	1.68	1.54	1.71	1.51	1.74	1.49	1.77
80	1.61	1.66	1.59	1.69	1.56	1.72	1.53	1.74	1.51	1.77
85	1.62	1.67	1.60	1.70	1.57	1.72	1.55	1.75	1.52	1.77
90	1.63	1.68	1.61	1.70	1.59	1.73	1.57	1.75	1.54	1.78
95	1.64	1.69	1.62	1.71	1.60	1.73	1.58	1.75	1.56	1.78
100	1.65	1.69	1.63	1.72	1.61	1.74	1.59	1.76	1.57	1.78

T = taille de l'échantillon.

m = nombre de variables explicatives.

(¹) Revue trimestrielle 1951, n° 38, pp 159 à 178. J. DURBIN et G. S. WATSON « Testing for serial correlation in least square regression II ».

ANNEXE 3B: MODE DE SELECTION DES VARIABLES ET TESTS SUR
L'EQUATION RELATIVE A LA PRODUCTION DE CACAO

EQUATION 1:

$$\begin{aligned} \text{LPRD} = & 9,90 - 0,58\text{LPCG} + 0,26\text{LPCG2} + 0,99\text{LPAA} - 0,09\text{LPRCC} \\ & (0,55) \quad (-0,90) \quad (0,57) \quad (0,34) \quad (-0,27) \\ & - 1,07\text{LPRCG} - 0,06\text{LT} \\ & (-2,03) \quad (-0,23) \end{aligned}$$

$R^2 = 0,81$

$DW = 2,01$

$F = 7,52$

EQUATION 2:

$$\begin{aligned} \text{LPRD} = & 13,55 - 0,71\text{LPCG} + 0,29\text{LPCG2} + 0,43\text{LPAA} - 0,08\text{LPRCC} \\ & (1,52) \quad (-1,87) \quad (0,69) \quad (0,27) \quad (-0,25) \\ & - 1,16\text{LPRCG} \\ & (-3,12) \end{aligned}$$

$R^2 = 0,81$

$DW = 2,05$

$F = 9,86$

EQUATION 3:

$$\begin{aligned} \text{LPRD} = & 13,14 - 0,70\text{LPCG} + 0,26\text{LPCG2} + 0,49\text{LPAA} - 1,18\text{LPRCG} \\ & (1,56) \quad (-1,93) \quad (0,67) \quad (0,33) \quad (-3,48) \end{aligned}$$

$R^2 = 0,81$

$DW = 1,98$

$F = 13,35$

EQUATION 4:

$$\begin{aligned} \text{LPRD} = & 15,88 - 0,73\text{LPCG} + 0,29\text{LPCG2} - 1,22\text{LPRCG} \\ & (12,04) \quad (-2,10) \quad (0,81) \quad (-3,97) \end{aligned}$$

$R^2 = 0,81$

$DW = 2,03$

$F = 19,07$

EQUATION 5:

$$\begin{aligned} \text{LPRD} = & 15,14 - 0,46\text{LPCG} - 1,03\text{LPRCG} \\ & (16,02) \quad (-4,38) \quad (-5,18) \end{aligned}$$

$R^2 = 0,80$

$DW = 1,81$

$F = 28,97$

Les trois tests suivants confirment la stabilité de l'équation 5. L'erreur peut être considérée comme étant due au hasard. La variance des résidus est constante.

Test d'indépendance sérielle des écarts

X = Résidu

$$X = -2,63D-07 + 1,44D-09LPCG + 5,48D-08LPRCG \\ (-2,78D-07) (1,37D-08) (2,73D-07)$$

$$R^2 = 0 \quad \quad \quad DW = 1,81$$

Test d'homoscédasticité (Test de BREUSH et PAGAN)

Y = χ^2

$$Y = -0,01 + 0,02LPCG - 0,01LPRCG \\ (-0,09) (1,36) (-0,54)$$

$$R^2 = 0,12 \quad \quad \quad DW = 2,27 \quad \quad \quad F = 0,97$$

Test de constance des coefficients

$$LPRD = 15,05 - 0,43LPCG - 1,04LPRCG \\ (14,53) (-3,34) (-4,90)$$

$$R^2 = 0,79 \quad \quad \quad DW = 1,71 \quad \quad \quad F = 22,76$$

En réduisant la taille de l'échantillon à 15 observations les coefficients restent significatifs.

Données statistiques

PRD = Production de cacao au Gabon, en Tonnes;

PAA = Population agricole active, en milliers de personnes;

PCG = Prix du cacao au Gabon, en fcfa;

PRCG = Prix relatif cacao Cameroun/Gabon;

PRCC = Prix relatif café/cacao;

<u>Obs.</u>	<u>PRD</u>	<u>PAA</u>	<u>PCG</u>	<u>PRCG</u>	<u>PRCC</u>
1969	4366	173	95	84,21	52,63
1970	5271	203	95	84,21	52,63
1971	4342	203	95	80,69	52,63
1972	4442	202	100	76,66	52,63
1973	4522	202	100	81,66	50
1974	6000	202	130	75,63	50
1975	4470	201	150	75,55	38,46
1976	3570	201	230	56,52	33,33
1977	3720	200	250	58,80	78,26
1978	3095	200	300	67,77	72
1979	3668	200	266	85,21	60
1980	2849	199	262	89,05	67,66
1981	3353	199	281	85,40	74,80
1982	3500	199	279	90,79	69,75
1983	1595	197	254	114,17	77,41
1984	1543	196	254	140,41	85,03
1985	1540	195	276	140,41	98,42

Sources: -Statistiques de production de la F.A.O.;
 -Tableau de bord de l'économie gabonaise 1985;
 -Evolution économique du Gabon 1963-1983;
 -World Bank Table 1987;
 -Direction de la Statistique, Yaoundé Cameroun.

ANNEXE 4 : MODELE ECONOMETRIQUE DU F.M.I. ET LES RELATIONS ENTRE
L'AJUSTEMENT ET LA CROISSANCE

Nous ne présentons ici que la structure du modèle qui met en lumière les relations essentielles à la base des programmes d'ajustement, telle qu'elle découle de l'article de KHAN et KNIGHT intitulé : "Fund supported adjustment programs and economic growth" Occasional paper n°41, p.27, F.M.I. Washington, 1985.

1) Demande de monnaie

$$\log m_t^d = a_1 \log y_t + a_2 \log r_t - a_3 \log \pi_t$$

2) Importations

$$\log IM_t = \log (P_m \cdot \mathcal{E})_t + \beta a_4 \log y_t - a_5 \log (P_m \cdot \mathcal{E}/P)_t + (1 - \beta_1) [\log IM_{t-1} - \log (P_m \cdot \mathcal{E})_{t-1}]$$

3) Exportations

$$\log X_t = \log (P_x \cdot \mathcal{E})_t + a_6 \log y_t^* + a_7 \log (P_x \cdot \mathcal{E}/P)_t + a_8 \log (P_x \cdot \mathcal{E}/P)_{t-1} + a_9 \log (P_x \cdot \mathcal{E}/P)_{t-2}$$

4) Inflation

$$\Delta \log P_t = a_{10} [\log (M/P)_{t-1} - \log m_t^d] + a_{11} (\Delta \log P_m_t + \Delta \log \mathcal{E}_t) + (1 - a_{11}) \cdot (\Delta \log (P_m_{t-1}) + \Delta \log \pi_{t-1})$$

5) Production réelle ou revenu réel

$$\Delta \log y_t = a_{12} (\Delta \log DCP_t - \Delta \log P_t) + a_{13} (\Delta \log DCP_{t-1} - \Delta \log \pi_{t-1}) - a_{14} \log (y_{t-1}/y_t^*) + a_{15} (\Delta \log G_t - \Delta \log P_t) + a_{16} \Delta \log X_t - \Delta \log (P_x \cdot \mathcal{E})_t$$

6) Capacité de production

$$\Delta \log y_t^* = a_{17} (IR/y)_t + a_{18} \Delta \log L_t$$

7) Offre de monnaie

$$\Delta M_t = \Delta R_t + \Delta DC_t$$

8) Balance des paiements

$$\Delta R_t = X_t - IM_t + S_t + \Delta FIP_t + \Delta FIG_t$$

9) Crédit intérieur

$$\Delta DC_t = \Delta DCP_t + \Delta DCG_t$$

10) Crédit secteur public

$$\Delta DCG_t = G_t - T_t - \Delta FIG_t$$

11) Inflation attendue

$$\Delta \pi_t = y(\Delta \log P_{t-1} - \pi_{t-1})$$

Définition des variables

Variables endogènes

md = Demande de monnaie

IM = valeur des importations (en monnaie nationale)

X = valeur des exportations (en monnaie nationale)

$\Delta \log P$ = taux d'inflation

$\Delta \log y^*$ = taux de croissance des capacités de production

$\Delta \log y$ = taux de croissance de la production

M = valeur nominale du stock de monnaie (au sens large: billets, crédits...)

R = avoirs extérieurs nets du système bancaire (en monnaie nationale)

DC = avoirs intérieurs nets du système bancaire (crédit interne)

DCG = crédit interne au secteur public

π = taux d'inflation attendu

Variabes exogènes

DCP = crédit interne au secteur privé

\mathcal{E} = taux de change de la monnaie nationale en monnaie étrangère

FIG = endettement extérieur net du secteur public

FIP = -//- -//- -//- privé

G = dépenses du gouvernement

IR = formation brute de capital fixe en termes réels (inflation déduite) = investissement réel brut

L = travail disponible

Pm = prix des importations

Px = prix des exportations

r = taux d'intérêt nominal interne

S = montant net des services

T = recettes du gouvernement.

TABLE DE DISTRIBUTION DE F

(Variable de Snedecor)

Valeurs de F ayant la probabilité P d'être dépassées ($F = S_1^2 / S_2^2$)

v ₂	v ₁ = 1		v ₁ = 2		v ₁ = 3		v ₁ = 4		v ₁ = 5	
	P=0,05	P=0,01								
1	161,4	4052	199,5	4999	215,7	5403	224,8	5625	230,2	5764
2	18,51	98,49	19,00	99,00	19,18	99,17	19,25	99,25	19,30	99,30
3	10,13	34,12	9,55	30,81	9,28	29,46	9,12	28,71	9,01	28,24
4	7,71	21,20	6,94	18,00	6,59	16,69	6,39	15,98	6,26	15,52
5	6,61	16,28	5,79	13,27	5,41	12,06	5,19	11,39	5,05	10,97
6	5,99	13,74	5,14	10,91	4,78	9,78	4,53	9,15	4,39	8,75
7	5,59	12,25	4,74	9,55	4,35	8,45	4,12	7,85	3,97	7,45
8	5,32	11,26	4,48	8,65	4,07	7,59	3,84	7,01	3,69	6,63
9	5,12	10,56	4,26	8,02	3,86	6,99	3,63	6,42	3,48	6,06
10	4,96	10,04	4,10	7,56	3,71	6,55	3,48	5,99	3,33	5,64
11	4,84	9,65	3,96	7,20	3,59	6,22	3,36	5,67	3,20	5,32
12	4,75	9,33	3,88	6,93	3,49	5,95	3,26	5,41	3,11	5,06
13	4,67	9,07	3,80	6,70	3,41	5,74	3,18	5,20	3,02	4,86
14	4,60	8,86	3,74	6,51	3,34	5,56	3,11	5,03	2,96	4,69
15	4,54	8,68	3,68	6,36	3,29	5,42	3,06	4,89	2,90	4,56
16	4,49	8,53	3,63	6,23	3,24	5,29	3,01	4,77	2,85	4,44
17	4,45	8,40	3,59	6,11	3,20	5,18	2,96	4,67	2,81	4,34
18	4,41	8,28	3,55	6,01	3,16	5,09	2,93	4,58	2,77	4,25
19	4,38	8,18	3,52	5,93	3,13	5,01	2,90	4,50	2,74	4,17
20	4,35	8,10	3,49	5,85	3,10	4,94	2,87	4,43	2,71	4,10
21	4,32	8,02	3,47	5,78	3,07	4,87	2,84	4,37	2,68	4,04
22	4,30	7,94	3,44	5,72	3,05	4,82	2,82	4,31	2,66	3,99
23	4,28	7,88	3,42	5,66	3,03	4,76	2,80	4,26	2,64	3,94
24	4,26	7,82	3,40	5,61	3,01	4,72	2,78	4,22	2,62	3,90
25	4,24	7,77	3,38	5,57	2,99	4,68	2,76	4,18	2,60	3,86
26	4,22	7,72	3,37	5,53	2,98	4,64	2,74	4,14	2,59	3,82
27	4,21	7,68	3,35	5,49	2,96	4,60	2,73	4,11	2,57	3,78
28	4,20	7,64	3,34	5,45	2,95	4,57	2,71	4,07	2,56	3,75
29	4,18	7,60	3,33	5,42	2,93	4,54	2,70	4,04	2,54	3,73
30	4,17	7,56	3,32	5,39	2,92	4,51	2,69	4,02	2,53	3,70
40	4,08	7,31	3,23	5,18	2,84	4,31	2,61	3,83	2,45	3,51
60	4,00	7,08	3,15	4,98	2,76	4,13	2,52	3,65	2,37	3,34
120	3,92	6,85	3,07	4,79	2,68	3,95	2,45	3,46	2,29	3,17
∞	3,84	6,64	2,99	4,60	2,60	3,78	2,37	3,32	2,21	3,02

s₁² est la plus grande des deux variances estimées, avec v₁ degrés de liberté.

**ANNEXE 5 : INCIDENCE D'UNE DEVALUATION DU FRANC CFA PAR RAPPORT
AU FRANC FRANCAIS SUR L'ECONOMIE GABONAISE**

**Tableau 1: Effet d'une dévaluation du Fcfa sur les secteurs pétrolier et non pétrolier.
(Ecart en milliards de fcfa)**

Variante 5	1990	1991
Branche Pétrole		
Production	70,76	27,70
Exportation	70,52	27,57
Valeur ajoutée	58,13	22,99
Frais de personnel	0	0
Impôts indirects	16,61	6,5
E.B.E.	41,51	16,49
Branche hors Pétrole		
Production	12,31	5,3
Importation	7,9	3,87
Valeur ajoutée	5,92	2,54
Frais de personnel	2,99	2,36
Impôts indirects	0,73	0,33
E.B.E.	2,19	-0,15

Source: Simulation du modèle MEGA

**Tableau 2: Effets d'une dévaluation sur certains postes du budget et sur le PIB.
(Ecart par % à la situation de référence en milliards de fcfa)**

Variante 5	1990	1991
PIB en valeur	65,11	25,95
Budget de l'Etat		
Dépenses totales	8,36	8,97
Recettes pétrolières	88,62	29,49
Recettes non pétrolières	3,31	1,22
Solde budgétaire	83,57	21,74
Solde du Trésor	83,11	22,06

Source: Simulation du modèle MEGA

Tableau 3: Effet d'une dévaluation de 100% du Fcfa sur la balance des paiements et les finances publiques.
(Ecart par rapport à la situation de référence en milliards de fcfa)

Variante 5	1990	1991
Exportation	70,52	27,56
Importation	7,9	3,87
Besoin de financement de l'ext.	51,69	13,93
Solde balance courante	51,69	13,93
Moins amortissement dette ext.	-0,32	- 0,45
Solde hors emprunts publics	51,8	14,09
Emprunt public	0	0
Solde global	51,8	14,09
Compte financier		
Solde budgétaire	83,57	21,74
Total des emprunts	0	0
Total des remboursements	0,32	0,45
Solde du Trésor	83,11	22,06

Source: Simulation du modèle MEGA

Tableau 4: Effet d'une dévaluation sur les comptes des agents économiques.
(Ecart par rapport à la situation de référence en milliards de fcfa)

Variante 5	1990	1991
Entreprises		
Production	83,08	34,01
Valeur ajoutée	64,05	26,39
E.B.E.	43,7	16,93
Epargne brute	-30,06	- 7,23
Besoin de financement	32,63	8,18
Ménages		
Consommation	2,39	2,08
Revenu brut disponible	2,55	2
Epargne brute	0,24	-0,07
Capacité de financement	0,062	-0,22

A suivre...

<u>Administrations</u>		
Intérêts versés	8,36	9,3
Intérêts reçus	1,67	0,69
Impôts directs	72,18	23,65
Impôts indirects	11,71	7,76
Valeur ajoutée	0	0
E.B.E.	0	0
Revenu disponible	84,25	23,07

Source: Simulation du modèle MEGA

Remarque: Pour élaborer cette variante, nous avons changé la valeur de la variable DOLLARF qui liait implicitement le dollar au franc cfa par l'intermédiaire du franc français. La valeur de DOLLARF est donc fixe dans le modèle. Elle est de 300fcfa. En effet:

$$1\text{FF} = 50\text{Fcfa}$$

$$1\$ = 6\text{FF} \quad (\text{valeur moyenne retenue par les auteurs du modèle MEGA})$$

$$\text{d'où } 1\$ = 300\text{fcfa} \quad \text{valeur de DOLLARF.}$$

Par ailleurs, pour tenir compte de la flexibilité du dollar, le modèle utilise une autre variable DOLLAR dont la valeur sert au calcul de la production pétrolière.

Si l'on modifie la parité du fcfa par rapport au franc français nous aurons par exemple $1\text{FF} = 100\text{fcfa}$. Dans ce cas la variable DOLLARF est égale à 500 fcfa, car au moment de notre simulation la valeur de la variable DOLLAR était de 5FF. Par contre si l'on change la variable DOLLAR l'effet obtenu sera celui d'une hausse directe du taux de change du dollar. Si l'on prend $\text{DOLLAR} = 500\text{fcfa}$, l'impact positif sur l'économie gabonaise serait beaucoup plus grand.

ANNEXE 6 : DONNEES STATISTIQUES

Années	TCER	TCEN	CPR	CPU	IPR	IPU	SBS
1966	111,57	104,43	25,8	11,8	13,2	3,6	1,5
1967	110,72	104,52	26,5	9,9	11,4	6	4,6
1968	109,62	105,24	27,4	13,8	17,1	4,3	9
1969	105,13	103,10	30,1	15,4	19,2	15,1	10
1970	100	100	32,8	17,6	19,8	7,4	10,5
1971	97,91	99,45	37,1	19,7	21,9	10,3	14,7
1972	97,04	100,83	36,3	19,2	39,2	12,3	0,9
1973	98,18	103,37	73,6	25,1	33	19,3	1,9
1974	94,42	100,98	91,8	34,4	94,7	61,6	53,1
1975	113,18	105,37	108,7	56,5	121,6	136,6	7,5
1976	121,74	103,09	118,3	76	166,5	269	-3,7
1977	124,29	101	162,1	124,9	177,5	160,5	2,3
1978	126,99	100,91	96,6	73,8	141,6	82,4	80
1979	126,24	102,01	218,6	77,9	105,5	97,6	135,9
1980	126,35	102,28	236,7	119,7	161,1	80,1	299,2
1981	115,84	96,41	280,7	149,5	228,5	118,6	237,9
1982	117,76	92,3	325,1	186,8	237,7	146,8	260,7
1983	115,70	88,56	385,6	222,3	261,6	207,8	229,9
1984	111,58	85,87	430,6	284,4	192	284,5	305,5
1985	113,89	85,63	501,2	306,3	237,3	359,5	224,7
1986	122,3	88,53	509	286	213	305,5	229,8

TCER = Taux de change effectifs réels; TCEN = Taux de change effectifs nominaux; CPR = Consommation privée; CPU = Consommation publique; IPR = Investissement privé; IPU = Investissement public; SBS = Solde des biens et services.

Indices des taux de change calculés sur base 100 de 1970 à partir des sources du F.M.I..

Les consommations et investissements privés et publics ainsi que le solde des biens et services sont en milliards de Fcfa.

Source: D.G.E. -25 ans d'économie gabonaise

- Tableau de bord de l'économie gabonaise Juin 1987.

**ANNEXE 7 : ETUDE DE RENTABILITE DE L'EXPLOITATION D'UN HECTARE
DE BANANIER (CYCLE D'UN AN)**

<u>Main d'oeuvre par ha</u>	<u>h/j</u>	<u>Fcfa</u>
-Préparation des piquets	4	12.000
-Piquetage	4	12.000
-Trouaison	26	78.000
-Transport des rejets et plantation	8	24.000
-Semis plante de couverture	4	12.000
-Traitement herbicide	4	12.000
-Sarclage manuel des couronnes	40	120.000
-Application d'engrais	14	42.000
-Application d'insecticide et rématicide	8	24.000
-Contrôle cercosporiose	12	36.000
-Irrigation par aspersion en saison sèche	27	81.000
-Préparation des perches pour tuteurage	4	12.000
-Tuteurage des rejets	4	12.000
-Oeilletonnage	10	30.000
-Récolte et transport hors plantation	25	75.000
<u>Sous-total</u>	<u>194 h/j</u>	<u>582.000 Fcfa</u>
<u>Travaux mécanisés par ha (en heures)</u>		
-Sous-solage croisé	0,6	3.600
-Labour suivi d'un passage au chiesel	3	18.000
-Epannage amendements	1,5	9.000
-Transport des rejets	2	12.000
-Transport des produits	3	18.000
-Irrigation	42	126.000
-Transport de la récolte	16	96.000
<u>Sous-total</u>	<u>68,1 h</u>	<u>282.600 Fcfa</u>

<u>Produits par ha</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unité</u>	<u>Fcfa</u>
-Engrais:10-10-20 (1Kg/pied)	2.057. Kg	240 F/Kg	493.680
Sulfate potassium (0,5 Kg/pied)	1.030 Kg	230 F/Kg	236.900
-Amendements: Chaux	2.000 Kg	20 F/Kg	40.000
Sulfate de Mg	350	200	70.000
-Fongicide : Bayfidan	83	4.470	371.010
-Insecticide	103	1.045	107.635
-Nématicide	83	2.984	247.672
-Herbicide	3 l	3.840 F/l	11.520
-Coût des rejets désinfectés	2.400	200	480.000
-Coût des semences de Mucuna	4 Kg	1.500	<u>6.000</u>
	<u>Sous-total</u>		<u>2.064.417 Fcfa</u>
<u>Défrichage d'un ha à la main</u>			<u>1.120.000 Fcfa</u>
	TOTAL		<u>4.049.017 Fcfa</u>

a) Charges totales/ha (défrichage non compris)	2.929.017
-Revenu brut/ha à 150 Fcfa/Kg pour une production de 30 T/ha	4.500.000
-Revenu net /ha	1.570.983
-Revenu net/jour de travail	8.098
-Revenu net pour 200 jours de travail	1.619.600
b) Charges totales/ha défrichage compris (à la main)	4.049.017
-Revenu net/ha	450.983
-Revenu net/jour de travail	2.324,65
-Revenu net/200J.T.	464.930
c) Revenu net/ha avec défrichage au Bull	1.270.983
-Revenu net/J.T.	6.551,45
-Revenu net/200J.T.	1.310.291,75

ANNEXE 8: CHARTE DES LIBERTES ADOPTEE A LA CONFERENCE NATIONALE

"Préambule: -Considérant que le bonheur du peuple gabonais passe par l'existence d'une vie digne, basée sur la démocratie multipartiste, la liberté syndicale et religieuse;

-Considérant la responsabilité collective des gabonaises et gabonais devant les dangers susceptibles de menacer l'intégrité Territoriale, l'avenir politique, économique, social et culturel de leur pays;

Les représentants des Partis, des Associations socio-professionnelles et confessionnelles réunis en Conférence Nationale, adoptent cette Charte et s'engagent:

- à s'en inspirer à toute circonstance dans leur action;
- à se conformer à sa morale, à ses principes et à ses dispositions;
- à la considérer comme un contrat commun qui les lie et qui est susceptible de réunir tous les gabonais sur la base d'un consensus;
- convaincus que chaque personne a un droit légitime à la différence qui ne signifie ni sédition, ni déchirements;
- considérant que l'objectif suprême est de raffermir les fondements de l'Etat qui n'est la propriété ni d'un homme ni d'un groupe, ni d'une province ou d'une secte, mais l'instrument permettant de réaliser les ambitions de notre peuple, de mobiliser toutes les énergies et l'ensemble de nos ressources humaines et naturelles en vue d'accroître le bien-être de toutes les couches de la population et de consolider les conditions de sécurité, de paix, de liberté, d'égalité et de justice."

La Conférence Nationale

Article 1: Réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme tels que définis en 1789 et confirmés par la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1948, et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples de 1981.

Article 2: Affirme solennellement que la République Gabonaise assure devant la loi l'égalité de tous les citoyens sans distinction de sexe, d'origine, de race, d'opinion ou de croyance.

Article 3: Affirme le droit absolu du peuple gabonais au multipartisme et à la démocratie.

Article 4: Affirme le droit de grève, le droit de créer des associations à caractère politique et syndical.

Article 5 : -Les droits fondamentaux:

- Droit à la vie et à la dignité; droit à la propriété privée; droit à un logement décent; droit à la protection de la mère, de l'enfant et un revenu minimum aux indigents;

- Droit à l'intégrité physique et morale, même en cas de garde à vue, de détention préventive ou de condamnation pénale; droit à l'assistance d'un interprète devant les juridictions répressives; droit à l'égalité d'accès aux emplois; droit des handicapés aux emplois; droit à la sécurité sociale et aux soins médicaux; droit d'accès égal aux médias de l'Etat; droit à un environnement naturel sain et préservé; droit à l'éducation et à l'enseignement; droit à la conservation et à la protection du patrimoine culturel national.

-Les libertés fondamentales:

Liberté d'aller et venir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières territoriales; liberté de pensée d'opinion et de croyance; liberté d'association et de réunion; liberté de presse.

Article 6: Affirme pour les femmes le droit à la contraception.

B I B L I O G R A P H I E

B I B L I O G R A P H I E

- ABRAHAM FROIS (G), Essai sur les problèmes d'investissement en pays sous-développés, S.E.E.S., Paris, 1962.
- ANVAME (E), Analyse critique de la thèse de BACON et ELTIS, Thèse de 3^e Cycle Economie, Université de Clermont I, 1984.
- ARTUS (P), DELEAU (J), MALGRANGE (P), Modélisation macroéconomique, Economica, Paris, 1986.
- AUSTRUY (J), Le scandale du développement, Editions Slatkine, Genève, 1987.
- Banque Mondiale, L'Afrique subsaharienne, de la crise à une croissance durable: Etude prospective à long terme, Washington, 1989.
- Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 1985, Washington, 1985.
- Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 1984, Washington, 1984.
- BACON (R), ELTIS (W), Britains economic problem: too few producers, Mao Millan, London, 1978.
- BARRO CHAMBRIER (H.A), L'économie du Gabon, Economica, Paris, 1990.
- BASLE (M), Histoire des pensées économiques: les contemporains, Editions Syrey, Paris, 1988.
- BENASSY, Macroéconomie et théorie du déséquilibre, Dunod, Paris, 1984.
- BEKOLO-EBE (E), Les mesures de stabilisation du F.M.I. et le déséquilibre extérieur dans les pays en voie de développement, Problèmes Economiques n°1652 du 19/12/1979.
- BIT/PECTA, L'emploi et la répartition de revenus dans la République Gabonaise, Adis-Abéba, 1980.
- BLARDONE (G), Le F.M.I. l'ajustement et les coûts de l'homme, Editions de l'Epargne, Paris, 1990.

- BONGO (O), Gouverner le Gabon, Sociétés des Editions P. BORY, Paris, 1971.
- BOUCQUIREL (J), Le Gabon, Que sais-je, PUF, Paris, 1976.
- BOURGUINAT (H), Marchés des changes et crises des monnaies, Calmann-Levy, Paris 1972.
- BULLETIN du F.M.I. (Supplément consacré au F.M.I.) Mai 1981.
- BUTTNER (V), Le F.M.I. et les difficultés des pays du Tiers-Monde: une critique du concept d'ajustement, Problèmes Economiques n°1953 du 18/12/1985.
- CAMDESSUS (M), L'appui du F.M.I. aux stratégies d'ajustement, Marchés Tropicaux du 4/5/1990.
- CAMPAN (E), GRIMAUD (A), Le syndrome hollandais, Revue d'Economie Politique n°6, 1989.
- CORDEN (W.M), La théorie de la protection, Economica, Paris, 1977.
- COULIBALY (D), L'étatisation et la crise économique des pays en voie de développement: le cas de la Côte d'Ivoire, Thèse 3^e Cycle Economie, Université de Clermont I, 1985.
- CONABLE (B), Analyse personnelle de la crise fondamentale de l'Afrique, Marchés Tropicaux du 4 Mai 1990.
- DAUVERGNE (A), Le F.M.I., un monde sous influence, Editions Moreau, Paris, 1988.
- DEMBINSKI (P), FLUCKIGER (Y), Rôle du F.M.I. dans les pays en développement, Congrès International des Economistes de langue Française, Clermont-Ferrand 24-26 Mai 1984.
- Direction Générale de l'Economie, Le tableau de bord de l'économie, n°18 Libreville, Mars 1989.
- Direction Générale de l'Economie, Le tableau de bord de l'économie, n° 16, Libreville Juin 1987.
- DISCHAMPS (J.C), Contribution à la théorie des distorsions fiscales, PUF, Paris 1958.

- DUMONT (R), L'Afrique noire est mal partie, Seuil, Paris, 1973.
- ECA-CIRAD, Rapport Conférence d'Abuja 15-19 Juin 1987.
- L'Expansion du 5/10/1979
- F.M.I. Rapport sur le système fiscal et mesures d'incitation à l'investissement au Gabon, Libreville, Avril 1981.
- F.M.I. Statuts, Washington 1978.
- F.M.I. Africa and International Monetary Fund, I.M.F. Washington 1986.
- FISHER (D), The prospects for OPEC: a critical surveys of models of the world oil market, Journal of development economic, vol.2 n°4, 1975.
- FONTAINE (J.M), Les programmes du F.M.I. pour l'Afrique, un point de vue critique, Problèmes Economiques n°2139 du 6/9/1989.
- FOTTORINO (E), Dette: paiera, paiera pas, le Monde du 29/5/1990.
- FURTADO (C), Brève introduction au développement, Publisud, Paris, 1989.
- FRIEDMAN (M), The counter-revolution in Monétaire Theory , Occasional paper n°33, Institute of Economic Affairs, London 1970.
- GAULME (F), Atouts et faiblesses de l'économie gabonaise, Problèmes Economiques n°1829 du 20/6/1983.
- GAUTRAND (J), Faut-il dévaluer le franc cfa, Jeune Afrique Economie n°109, Juin 1988.
- GOLD (J), L'aide financière du F.M.I.: droit et pratique, Série des brochures du F.M.I. n°27F, 2^e édition, Washington D.C. 1980.
- GORDON, MURRAY (M), HUBERT (E), Etude de cas: Bitumage d'une route empierrée, Banque Mondiale.
- GODIN (G), Les principaux évènements monétaires de l'année 1985, Problèmes Economiques n°1957 du 15/1/1986.
- GOLDSTEIN (M), MONTEIL (P), Evaluating Fund stabilization programs with multicountry data, Staff Paper I.M.F. June 1986.
- GOLDSBROUGH (D), ZAIDI (I), Les repercussions des politiques et des résultats des pays industrialisés sur les pays en voie de

développement, Problèmes Economiques n°2006 du 8/1/1987.

- GUILLAUMONT (P), Croissance et ajustement en Afrique de l'Ouest, Economica, Paris 1985.
- GUILLAUMONT (P), Economie du développement, PUF, Tomes 1 et 2 Paris 1985.
- GUILLAUMONT (P et S), Stratégies de développement comparées, Economica, Paris, 1988.
- GUILLAUMONT (P et S), Zone franc et développement africain, Economica, Paris 1984.
- GUILLAUMONT (S), Peut-on se passer de la dévaluation? L'expérience de l'U.M.O.A. 5^e Journées Internationales d'Economie Monétaire et Bancaire, Clermont, Juin 1988.
- HANSEN (A.J) Monetary theory and fiscal policy, MC Grawhill, New-York, 1949.
- HELLEINGER (G.K), Africa and International Monetary Fund, I.M.F. Washington 1986.
- HENNER (H.F), Le commerce international, Domat Economie, Paris 1989.
- HENNER (H.F), La dette et l'ajustement, Revue d'Economie Politique n°3, 1989.
- HENNER (H.F), Droit de douane et valeur ajoutée: théorie de la protection effective, Economica Paris, 1975.
- HENNER (H.F), Les tendances profondes du commerce international, Chroniques d'actualités, SEDEIS, Novembre 1976.
- HENNER (H.F), Le protectionnisme contemporain, Etudes et Documents Provisoires, CERDI, Clermont, 1988.
- HENNER (H.F), Recettes budgétaires et intéressement de la douane, Etudes et Documents Provisoires, CERDI, Clermont, 1990.
- HUGON (P), L'Afrique subsaharienne face au F.M.I., Afrique Contemporaine n°139, Juillet-Août-Septembre 1986.
- HUGON (P), Le rôle du F.M.I. en Afrique, Congrès International des Economistes de langue française, Clermont, 24-26 Mai 1984.
- JACQUEMOT (P), ASSIDON (E), Politiques de change et ajustement en Afrique, Ministère de la Coopération, Paris, 1988.

- JACQUEMOT (P), Les enjeux économiques du Gabon à la veille du Plan 1984-1988, Afrique Contemporaine n°130, Avril-Juin 1984.
- JOHNSON (H), Vers une théorie générale de la balance des paiements, International trade and economic growth, Londres, 1958.
- KEITH (M), Links between taxes and economic growth, Staff Working Papers n°65.
- KELVINGATE LIMITED, Etude sur le coût des facteurs au Gabon, Décembre 1980.
- KERVYN, L'emploi de la répartition de revenus dans la République Gabonaise, Rapport Janvier 1980.
- KHAN (M), KNIGHT (M.D), Some theoretical and empirical issues relating to economic stabilisation in developing countries, Oxford World Development, vol.10 Septembre 1982.
- KILLICK, The impact of I.M.F. stabilisation programmes in developing countries, Working Paper n°7, ODI March 1982
- LASSUDRIE DUCHENE (B), Echange international et croissance, Economica, Paris, 1972.
- LEBIGRE (J.M), Production vivrière et approvisionnement urbain au Gabon, Cahiers d'Outre-Mer n°130, Avril-Juin 1980.
- LEWIS (A), The evolution of international economic order, Princeton University, 1978.
- MAGNARD (F), TENZER (N), La crise africaine: quelle politique de coopération pour la France?, PUF, Paris 1988.
- Maison LAZARD et Compagnie, Le secteur para-public au Gabon, Rapport de synthèse, Juillet 1984.
- Marchés Tropicaux du 4/5/1990.
- Marchés Tropicaux du 15/12/1989 n°2301.
- MAURUS (V), Pétrole en chute, Le Monde: Bilan Economique et Social n° spécial, Dossiers et Documents, Janvier 1987.
- MAURUS (V), Les années folles du pétrole, Le Monde: Bilan Economique et Social, n° spécial, Dossiers et Documents, Janvier 1987.
- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural,

Plan Directeur Agricole, Libreville Février 1977.

- Ministère de l'Economie, des Finances et des Participations, 25 ans d'économie gabonaise 1960-1985 Libreville Décembre 1986.
- Ministère des Finances et des Participations Gabon, Lettre d'Intention, première revue de l'accord de confirmation (projet 1/11/89) Libreville 1989.
- Ministère du Plan et de l'Economie, Déclaration de Stratégie de Développement dans le cadre d'un Programme d'Ajustement Structurel Libreville, Février 1988.
- Ministère de l'Economie et des Finances, Notes sur le budget économique 1985, Libreville, Novembre 1984.
- Ministère du Plan, du Développement et des Participations, Plan Intérimaire de Développement Economique et Social 1980-1982, Libreville 1980.
- Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 5^e Plan de Développement Economique et Social 1984-1988, Libreville Avril 1985.
- MINKO (H), La fiscalité gabonaise du développement, LGDJ, Paris 1981.
- Le Monde du mardi 20/3/1990.
- Le Monde du 26/4/1984.
- MUCCHIELI (J.L), SOLLOGOUB (M), L'échange international, Economica, Paris, 1980.
- MUET (P.A), FONTENEAU (A), MILEWSKI (F), Le contre-choc pétrolier et la baisse du dollar, Economica , 1988.
- MUET (P.A), Propositions pour articuler l'élaboration des comptes provisoires, le diagnostic macroéconomique, et la prévision à court terme, Rapport de mission, Gabon O.F.C.E. Septembre 1985.
- MUET (P.A), FONTENEAU (A), NDONG SIMA (R), ZIZA (R) BOULAY (D), Un exemple de modélisation et de prévision en Afrique: le modèle MEGA de l'économie gabonaise, Observations et Diagnostics Economiques n°17, Octobre 1986.

- NEARY (J.P), VAN WIJNBERGEN (S), Natural resources and the macro-economic: a theoretical framework, Oxford, Basil Blackwell 1986.
- NEARY (J.P), Nontraded goods and the balance of trade in a néo-keynésian temporary equilibrium, Quaterly Journal of Economists 1980.
- NZE NGUEMA (F.P), Modernité tiers-mythe et bouc hémisphère, Publi-sud, Paris 1990.
- O.F.C.E. Document de travail n°87-03.
- ONDO OSSA (A), Le paradoxe du Gabon: un pays riche mais sous-développé, Thèse d'Etat Economie, Nancy 1984.
- OTHMAN (S), L'influence des recettes pétrolières sur la structure de la production et la répartition des revenus en Irak, Thèse Economie, 3^e cycle, Clermont 1985.
- PASCALLON (P), Cours de D.E.A. d'économie monétaire et budgétaire Faculté de droit et de Sciences Economiques, Clermont I, 1981-1982.
- PEAN (P), La corruption ne paie plus, l'Express n°spécial Avril 1990.
- PEACOCK-WISEMAN, The growth of public expenditure in the United Kingdom, Princeton University Press, London 1966.
- POSTEL-VINAY (O), JEZEGABEL (M), Un krach financier est-il possible? Problèmes Economiques n°2024 du 14/5/1987.
- POURTIER (R), Le Gabon, Tome 1 Espace-Histoire-Société, l'Harmattan Paris 1989.
- POURTIER (R), Le Gabon, Tome 2 Etat et Développement, l'Harmattan Paris 1989.
- POURTIER (R), La crise de l'agriculture dans un Etat minier: le Gabon, Etudes Rurales n°77, Janvier-Mars 1980.
- PREBISCH (R), First stages in my thinking, Pioneers in Development Oxford University Press, 1984
- PUPION (G), Macroéconomie, Fondements et formalisation, Collection Vuibert , Paris 1980.

- RAHAMATRA (O), Madagascar: une économie en phase d'ajustement, l'Harmattan, Paris 1989.
- RATI (R), Government size and economic growth: a new framework and evidence, AER n°1 vol. 16, March 1986.
- REICHMANN (T.M), L'aide conditionnelle du Fonds et les problèmes d'ajustement 1973-1975, Finances et Développement vol.15 n°4, Décembre 1978.
- RENARD (F), Dollar en douceur, Le Monde: Bilan Economique et Social n° spécial Dossiers et Documents, Janvier 1987.
- RICARDO (D), Principes de l'économie politique et de l'impôt, Londres 1817, Paris, Calmann-Levy 1972.
- RUBINSON (R), Dependancy, government revenue and economic growth: a cross country study, Study in Comparative International Development , Summer 1977.
- SIDHOM (M), Les thérapeutiques du F.M.I., Problèmes Economiques n°1652 du 19/12/1979.
- SINGH (R.D), State intervention, foreign aid, savings and growth in LDCs: some recent evidence, Kyklos Fase 2, 1985.
- SORMAN (G), La nouvelle richesse des nations, Librairie Générale Française, Paris 1988.
- SUBEGA (E), La loi de WAGNER et son application dans 17 pays d'Afrique, d'Amérique, des Caraïbes et du Pacifique, Thèse 3^e Cycle Economie, Université de Clermont I, Clermont 1985.
- THIRLWALL (A.P), Les théories de l'ajustement de la balance des paiements: une analyse critique, Problèmes Economiques n°2093 du 5/10/1985.
- TRIFFIN (R), L'or et la crise du dollar, Paris, PUF, 1962.
- Union n° spécial sur la conférence nationale pour la démocratie au Gabon, Libreville Avril 1990.
- VAN WIJNBERGEN (S), The dutch disease: a disease after all? Economic Journal, 1984.
- VESSILIER (E), Economie public, Masson, Paris 1977.

- ZOMO YEBE (G), Les effets du contre-choc pétrolier sur un pays en voie de développement membre de l'O.P.E.P.: le Gabon, Mémoire D.E.A. Economie du Développement, Université de Clermont I, 1988.
- ZOMO YEBE (G), L'analyse des projets industriels à la B.D.E.A.C.: Etude de cas: La cimenterie du Gabon, Rapport de stage D.E.S.S. Economie du Développement, Université de Clermont I, 1986.
- ZOMO YEBE (G), Rapport d'activité P.I.N. Libreville 1989.
- ZULU (J.B), NSOULI (S.M), Les programmes d'ajustement en Afrique, Finances et Développement vol.21, n°1, Mars 1984.

T A B L E D E S M A T I E R E S

T A B L E D E S M A T I E R E S

INTRODUCTION GENERALE.....	1
<u>PREMIERE PARTIE: NATURE DE LA CRISE</u>	
INTRODUCTION DE LA PARTIE.....	18
<u>CHAPITRE I : LES ORIGINES EXOGENES DE LA CRISE</u>	19
Introduction du chapitre.....	19
<u>SECTION I : L'INSTRUMENT D'ANALYSE DE LA CRISE AU GABON:</u>	20
<u>LE MODELE MEGA</u>	
A - LE CIRCUIT ECONOMIQUE GABONAIS.....	21
I - Les origines sectorielles de la production.....	22
II - La structure du budget de l'Etat.....	26
a) Les ressources budgétaires avant le contre-choc pétrolier.....	26
b) Les dépenses budgétaires avant le contre-choc pétrolier.....	27
B - LA STRUCTURE DU MODELE MEGA.....	32
I - Les équations du bloc production-demande-revenus.....	34
II - Les équations du bloc dette publique.....	38
III - Les équations du bloc balance des paiements, capacités et besoins de financement.....	41
IV - Les équations du bloc compte de l'Etat.....	43
C - RESOLUTION DU MODELE.....	46
I - L'estimation mathématique des coefficients.....	46
a) Les variables exogènes.....	46
b) Les variables endogènes.....	47

II - Gestion informatique du modèle.....	48
a) Elaboration des fichiers de données.....	48
b) Résolution informatique du modèle.....	49
c) Elaboration des variantes.....	50
D - LIMITES DU MODELE.....	52
I - Limites dues aux hypothèses de base.....	52
II - Limites dues à la structure du modèle.....	53

SECTION II : EVALUATION DES EFFETS DES FLUCTUATIONS DU PRIX
DU BARIL DE PETROLE ET DU TAUX DE CHANGE DU
DOLLAR SUR L'ECONOMIE GABONAISE DE 1984 A 1987 55

A - INCIDENCE DES FLUCTUATIONS DU PRIX DU BARIL DE PETROLE ET DU TAUX DE CHANGE DU DOLLAR SUR LES SECTEURS PETROLIER ET NON PETROLIER	56
I - Impact sur le secteur pétrolier.....	56
II - Impact sur le secteur non pétrolier.....	57
B - INCIDENCE DES FLUCTUATIONS DU DOLLAR ET DU BARIL SUR LES COMPTES DE L'ETAT.....	58
I - Impact sur le budget.....	59
II - Impact sur la balance des paiements.....	60
III - Impact sur la dette public.....	61
IV - Impact sur les finances publiques.....	63
C - INCIDENCE DES FLUCTUATIONS DU DOLLAR ET DU BARIL SUR LES COMPTES DES AGENTS ECONOMIQUES.....	64
I - Impact sur le compte des entreprises.....	64
II - Impact sur le compte des administrations.....	66
III - Impact sur le compte des ménages.....	67
D - INCIDENCE DES FLUCTUATIONS DU DOLLAR ET DU BARIL SUR L'EQUILIBRE DES BIENS ET SERVICES ET	

SUR L'EMPLOI.....	68
Conclusion du chapitre I.....	72
CHAPITRE II : <u>LES ORIGINES ENDOGENES DE LA CRISE</u>	75
Introduction du chapitre.....	75
SECTION I : <u>LA STRATEGIE GABONAISE DE DEVELOPPEMENT AVANT LE</u>	77
<u>CONTRE-CHOC PETROLIER : PRESENTATION ET CONSEQUENCES</u>	
A - LES COMPOSANTES DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT.....	79
I - Le régime des échanges extérieurs.....	79
II - Le régime fiscal.....	80
a) Les régimes IA et IB.....	81
b) Le régime II.....	82
c) Les régimes III et IV.....	82
d) Les régimes tarifaires privilégiés et le régime tarifaire exceptionnel.....	83
III - Le contrôle des prix.....	84
B - CONSEQUENCE DE L'APPLICATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT: L'ETATISATION DE L'ECONOMIE GABONAISE.....	86
I - La mesure de l'étatisation de l'économie.....	88
a) L'importance des entreprises contrôlées par l'Etat.....	88
b) Analyse économétrique de l'interventionnisme étatique.....	90
1) La loi de WAGNER.....	91
2) Application de la loi de WAGNER dans l'analyse des dépenses publiques.....	92
3) Interprétation des résultats.....	95
II - L'étatisation est-elle à l'origine de la	

crise au Gabon?.....	97
a) La thèse de BACON et ELTIS.....	97
b) Tentative d'explication de la crise au Gabon à l'aide de la thèse de BACON et ELTIS.....	99
c) Tentative d'explication de la crise à l'aide de la théorie du syndrome hollandais.....	103
1) L'effet de dépense.....	104
2) L'effet de déplacement des ressources en facteurs.....	109
SECTION II : <u>LES FACTEURS DE DESEQUILIBRE ET LEURS EFFETS</u>	116
A - LE CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION.....	117
B - LES CHOIX SECTORIELS CONTESTABLES ET LA MAUVAISE GESTION DES RESSOURCES.....	121
I - La productivité du capital au Gabon.....	121
a) L'efficacité des investissements pris globalement.....	123
b) L'efficacité des investissements par secteur.....	124
II - La mauvaise répartition sectorielle des budgets d'investissement.....	125
III - La mauvaise utilisation des budgets d'investissement à l'intérieur de chaque secteur.....	127
a) Dans le domaine de la santé.....	127
b) Dans le domaine de l'infrastructure de transport.....	128
c) Dans le domaine de l'éducation.....	130

C - LA FAIBLE COMPETITIVITE DES ENTREPRISES	
GABONAISES.....	132
I - Le financement des projets étatiques.....	132
a) La rentabilité financière.....	133
b) La rentabilité économique.....	136
c) La rentabilité politique.....	138
II - Les coûts de production au Gabon.....	140
a) Les coûts salariaux.....	140
b) Les coûts de transport.....	143
c) Les coûts de défrichement.....	144
III - La distorsion des prix.....	146
a) Evolution des taux de change effectifs réels et nominaux.....	147
b) Prix administrés et productivité agricole: l'exemple du cacao.....	148
Conclusion du chapitre II.....	151
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	154

DEUXIEME PARTIE : SOLUTION A LA CRISE : L'AJUSTEMENT
STRUCTUREL AU GABON

INTRODUCTION DE LA PARTIE.....	158
---------------------------------------	------------

CHAPITRE I : ANALYSE DU PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT
STRUCTUREL ET DE SES EFFETS SUR L'ECONOMIE
GABONAISE

160

Introduction du chapitre.....	160
--------------------------------------	------------

SECTION I : APPROCHE DE L'AJUSTEMENT DU F.M.I.:ANALYSE
THEORIQUE DU DESEQUILIBRE DE LA BALANCE DES PAIE-
MENTS ET DES MESURES POUR Y FAIRE FACE

162

A - LE DIAGNOSTIC DU F.M.I.....	163
I - L'excès de la demande sur l'offre.....	165
II - La distorsion des prix.....	166
B - LES THERAPEUTIQUES DE REDRESSEMENT DU F.M.I.....	168
I - Objectifs fondamentaux du F.M.I.....	169
II - Les politiques de gestion de la demande.....	171
a) Politique budgétaire.....	171
b) La politique du crédit.....	175
III - Les politiques axées sur l'offre.....	176
a) Le rétablissement de l'équilibre extérieur par correction du taux de change.....	176
b) La politique d'investissement et les poli- tiques sectorielles.....	184
c) La politique de taux d'intérêt.....	185
C - CRITIQUE DES PROGRAMMES DU F.M.I.....	187
I - Un diagnostic théorique discutable.....	187
II - Les effets sociaux, politiques et économi- ques néfastes.....	190

SECTION II : LE PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

AU GABON 194

A - LA POLITIQUE DE STABILISATION.....	195
I - La diminution des salaires.....	195
a) Dans le secteur public.....	195
b) Dans le secteur para-public.....	196
II - Réformes des institutions et promotion du secteur productif.....	196
a) Réduction de la protection.....	197

b) Rationalisation des incitations.....	198
c) Promotion des exportations.....	199
d) Promotion du secteur privé local.....	199
III - Les mesures monétaires.....	200
a) L'encadrement des crédits.....	200
b) La politique des taux d'intérêts.....	200
c) L'application des mesures statutaires de l'Institut d'Emission.....	200
B - LA GESTION A MOYEN TERME DES RESSOURCES DE L'ETAT.....	202
C - LES MESURES CONCERNANT LA GESTION DU SECTEUR PARAPUBLIC.....	204
I - Dans le cadre institutionnel et du suivi des entreprises.....	205
II - Dans le domaine de la rationalisation de la taille du secteur public et de la réhabili- tation des entreprises.....	206
III - Dans le domaine de la discipline et de la restructuration financière.....	206
D - LES MESURES DU P.A.S. RELATIVES A LA POLITIQUE SECTORIELLE.....	207
I - Dans le domaine agricole.....	207
II - Dans le domaine forestier.....	208
III - Dans le domaine des transports.....	209
E - IMPACT SOCIAL ET SUIVI DU PROGRAMME.....	209
SECTION III : <u>BILAN DU PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT</u> <u>STRUCTUREL</u>	214
A - LES RESULTATS DES SECTEURS ECONOMIQUES.....	215

I - Le secteur pétrolier.....	215
II - Le secteur non pétrolier.....	216
B - LA SITUATION DES COMPTES DE L'ETAT AVANT ET APRES LE PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL.....	218
I - Le budget de l'Etat.....	218
II - La balance des paiements.....	220
III - Le compte financier de l'Etat.....	224
C - LA SITUATION DES AGENTS ECONOMIQUES AVANT ET APRES LE PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL.....	224
I - Les entreprises.....	225
II - L'administration.....	225
III - Les ménages.....	227
D - L'EQUILIBRE DES BIENS ET SERVICES AVANT ET APRES LE PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL.....	229
E - LES RESULTATS DES MESURES DE POLITIQUE MONETAIRE ET L'EVOLUTION DES PRIX.....	230
I - Les ressources du système monétaire.....	230
II - Les contreparties des ressources monétaires.....	232
III - Les résultats de l'encadrement du crédit.....	232
IV - Evolution des prix avant et après le premier programme d'ajustement structurel.....	234
F - LIMITES ET CRITIQUES DU PREMIER PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL.....	236

I - Première critique: le coût social de l'ajustement.....	238
II - Deuxième critique: le coût économique de l'ajustement.....	239
Conclusion du chapitre I.....	244
<u>CHAPITRE II : OPPORTUNITE, PORTEE ET LIMITE DU DEUXIEME PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL.....</u>	246
Introduction du chapitre.....	242
<u>SECTION I : LE COMPTE DE REFERENCE ET LES OBJECTIFS DU DEUXIEME PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL: ANALYSE COMPARATIVE.....</u>	248
A - LES PRINCIPAUX MESURES ET OBJECTIFS DU DEUXIEME PROGRAMME D'AJUSTEMENT.....	249
I - Dans le domaine budgétaire.....	250
II - Dans le domaine de la monnaie et du crédit....	250
III - En ce qui concerne les comptes extérieurs et les taux d'intérêt.....	251
IV - En ce qui concerne les entreprises publi- ques.....	252
B - COMPARAISON ENTRE UNE PREVISION SUR L'ECONOMIE GABONAISE EFFECTUEE AVEC LES HYPOTHESES SUR L'ENVIRONNEMENT DU F.M.I. ET LES OBJECTIFS DU DEUXIEME P.A.S.....	253
I - Prévision de la situation des secteurs pétrolier et non pétrolier.....	253
a) Le secteur pétrolier.....	254

b) Le secteur non pétrolier.....	254
II - Comparaison des objectifs du deuxième programme d'ajustement structurel et des prévisions du compte de référence en matière budgétaire.....	256
III - Comparaison des objectifs du deuxième P.A.S. et des prévisions du compte de référence en matière de balance des paiements et de finances publiques.....	259
IV - Prévision de la situation des entreprises, des ménages et des administrations.....	263
a) Les entreprises.....	263
b) Les ménages.....	264
c) Les administrations.....	265
V - Les résultats de la politique monétaire en 1989.....	266
SECTION II : <u>ANALYSE DE L'OPPORTUNITE DU DEUXIEME PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL A TRAVERS UNE ETUDE DES VARIANTES DU SCHEMA DE REFERENCE.....</u>	270
A - VARIANTE 1 :INCIDENCES D'HYPOTHESES MOINS FAVORABLES.....	270
I - Impact d'une dépréciation du dollar et d'une baisse du prix du baril par rapport à la situation de référence, sur les secteurs pétrolier et non pétrolier de 1989 à 1991.....	271
II - Impact d'une dépréciation du dollar et d'une baisse du prix du baril par rapport à la situation de référence sur le PIB, le	

budget et l'endettement public de 1989 à 1991.....	273
III - Impact d'une dépréciation du dollar et d'une baisse du prix du baril par rapport à la situation de référence sur la balance des paiements et les finances publiques de 1989 à 1991.....	274
IV - Impact d'une dépréciation du dollar et d'une baisse du prix du baril par rapport à la situation de référence sur les comptes des agents économiques de 1989 à 1991.....	276
B - VARIANTE 2 : IMPACT D'HYPOTHESES PLUS FAVORABLES.....	279
I - Impact d'hypothèses favorables par rapport à la situation de référence sur les secteurs pétrolier et non pétrolier.....	280
II - Impact d'hypothèses favorables par rapport à la situation de référence sur le PIB, le budget et l'endettement public.....	281
III - Impact d'hypothèses favorables par rapport à la situation de référence sur la balance des paiements et les finances publiques.....	282
IV - Impact d'hypothèses favorables par rapport à la situation de référence sur les comptes des agents économiques.....	284

**SECTION III : LES MESURES SUPPLEMENTAIRES PRECONISEES
PAR LE F.M.I. DANS LE CADRE DU DEUXIEME**

PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET LEURS

EFFETS SUR L'ECONOMIE GABONAISE.....288

A - INCIDENCE DES MESURES SUPPLEMENTAIRES DU F.M.I.

SUR LA SITUATION DE REFERENCE.....289

I - Impact des mesures supplémentaires du F.M.I.

sur les comptes des secteurs pétrolier et
non pétrolier.....290

II - Impact des mesures supplémentaires du F.M.I.

sur le PIB, le budget et le solde du Trésor....291

III - Impact des mesures supplémentaires du F.M.I.

sur la balance des paiements et les
finances publiques.....293

IV - Impact des mesures supplémentaires du F.M.I.

sur les comptes des agents économiques.....294

B - INCIDENCE DES MESURES SUPPLEMENTAIRES DU

F.M.I. SUR L'ECONOMIE GABONAISE DANS UN

CONTEXTE INTERNATIONAL DEFAVORABLE.....299

I - Impact sur les secteurs pétrolier et non

pétrolier.....300

II - Impact sur le PIB et le budget.....301

III - Impact sur la balance des paiements,

l'endettement public et les finances
publiques.....303

IV - Impact sur les comptes des entreprises,

des ménages et des administrations.....305

Conclusion du chapitre II.....310

CHAPITRE III : ESQUISSE D'UN APPROFONDISSEMENT DE

<u>L'AJUSTEMENT STRUCTUREL AU GABON</u>	314
Introduction du chapitre.....	314
<u>SECTION I : LES CONDITIONS POLITIQUES, SOCIALES ET ECONOMIQUES DE L'APPROFONDISSEMENT DE L'AJUSTEMENT</u>	316
A - LES CONDITIONS POLITIQUES ET SOCIALES.....	316
I - Quel type de démocratie au Gabon?.....	318
II - Les avantages prévisibles de ce type de démocratie au Gabon.....	319
B - LES MESURES ECONOMIQUES SUPPLEMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'APPROFONDIR L'AJUSTEMENT STRUCTUREL AU GABON.....	321
I - Les mesures budgétaires supplémentaires.....	322
a) Les réformes du mode de recouvrement des recettes de l'Etat et du système fiscal.....	323
b) La réforme en matière de salaires.....	326
II - Cohérence des normes budgétaires et des objectifs sectoriels.....	327
<u>SECTION II : LE DEVELOPPEMENT DE L'INTERIEUR</u>	331
A - LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT.....	332
I - La rentabilité économique du développement de l'infrastructure routière.....	334
II - Les effets prévisibles de l'amélioration de l'infrastructure routière sur le développement de l'intérieur.....	339